LA MORTE

PREMIÈRE PARTIE.

JOURNAL DE BERNARD.

—

La Savinière, septembre 187..

Je suis à la campagne chez mon oncle. La conversation de mon oncle est charmante et nourrie. Néanmoins, elle s'arrête quelquefois et me laisse des loisirs. L'idée m'est venue de les occuper par quelque travail littéraire. On écrit généralement si mal aujourd'hui que je crois pouvoir manier une plume à peu près comme tout le monde, quoique je n'aie guère écrit jusqu'ici que des télégrammes. Il y a dans un château du voisinage, chez des amis de mon oncle, une bibliothèque assez riche et dont je puis disposer : comme elle contient un grand nombre de documens relatifs au XVIIe siècle, ma première pensée a été de les utiliser pour récrire l'histoire de Louis XIV, qui a été manquée par Voltaire. Mais, toutes réflexions faites, je préfère écrire la mienne, laquelle m'intéresse davantage. Le lecteur, — si j'en ai jamais un, — conviendra qu'il a plus de plaisir à se regarder dans sa glace qu'à y voir les traits de tout autre individu. C'est mon cas.

J'ai trente ans. Je suis grand, flexible, élégant, d'un blond tirant sur le roux. Je valse bien et je monte bien à cheval. Relativement

à ma personne physique, la postérité n'en saura pas davantage. Sous le rapport intellectuel, j'ai quelque lecture ; sous le rapport moral, je ne suis pas d'un mauvais naturel. Je ne me connais même, à proprement parler, qu'un défaut, c'est de ne rien prendre au sérieux, — ni sur la terre ni dans les cieux. — Il y a quelques années, quand je vis disparaître à l'horizon cette belle tête de vieillard que j'avais coutume d'appeler le bon Dieu, je me souviens que je pleurai. Une gaîté sereine et imperturbable a, depuis ce moment, fait le fond de mon heureux caractère. On se figure, dans les classes subalternes de la société, que l'aristocratie française est un conservatoire de superstitions surannées. L'erreur, du moins en ce qui me concerne, est complète. Je fais sans doute aux convenances les sacrifices nécessaires ; mais, du reste, je déclare que le positiviste le plus radical, le franc-maçon le plus endurci, le plus farouche affilié de la Marianne, ne sont que des vieilles femmes pétries de préjugés auprès du gentilhomme qui écrit ces lignes.

Mon oncle, cependant, a entrepris de me faire épouser une jeune fille, qui non-seulement est elle-même d'une piété exceptionnelle, mais dont toute la famille paraît être plongée dans la plus basse dévotion. C'est ce piquant épisode de ma vie qui me semble véritablement mériter d'être étudié et buriné au jour le jour par un observateur bien informé. C'est ce point unique de ma modeste biographie que je me propose de traiter dans ces pages, ne rapportant du passé que ce qui est nécessaire pour l'intelligence du présent, et laissant l'avenir aux dieux immortels.

Je me nomme Bernard-Maurice Hugon de Montauret, vicomte de Vaudricourt. Nous avons dans nos armes les besans des croisades, ce qui est toujours agréable. Mon oncle est le comte de Montauret de Vaudricourt, aîné et chef de notre famille. Il a perdu il y a quelques années son fils unique, et je suis devenu le seul héritier du nom. Nous désirons également l'un et l'autre que ce nom ne s'éteigne pas ; mais nous avons longtemps différé de sentiment sur la manière de le perpétuer. Mon oncle prétendait m'en donner le soin, et je prétendais lui en laisser le privilège. Il était veuf, et je l'engageai vivement à se remarier : je lui faisais observer qu'il paraissait encore vert et qu'il avait la mine d'un homme à qui toute pensée d'avenir n'est pas interdite ; mais, à cet égard, je n'ai jamais pu vaincre sa résistance, fondée apparemment sur des raisons dont il était le meilleur juge.

Mon oncle fut touché, — bien à tort, — du désintéressement dont je semblais faire preuve en le poussant à se remarier. La vérité est qu'entre deux maux je choisissais le moindre, et que j'aimais mieux encore sacrifier sa succession que de hasarder ma personne, ma liberté et mon honneur dans l'aventure redoutable du

mariage. Toutefois, quoique je ne sois pas, comme je l'ai laissé entendre, surchargé de croyances, je ne méconnais pas un certain nombre de devoirs. Un des miens est incontestablement de sauver du néant notre vieux nom de famille, ainsi que nos besans d'or sur fond de gueules, et, comme il n'existe malheureusement pas d'autre moyen, pour arriver à cette fin, que de légitimes noces, il a été convenu en principe, depuis bientôt quatre ans, que je prendrais femme et que j'aurais beaucoup d'enfans.

Cette convention arrêtée, mon oncle, animé d'une impatience sénile, me pressa de passer immédiatement à l'exécution. Ce fut alors que je me mis à étudier avec un intérêt tout nouveau une variété de jeunes mondaines qui m'avait laissé jusque-là assez indifférent, — j'entends parler des jeunes filles. — Je croyais connaître assez pertinemment les femmes, m'en étant toujours occupé avec le plus grand plaisir. Quant aux jeunes filles, je les ignorais, ou du moins je croyais les ignorer. A ma vive surprise, et, je dois ajouter à mon vif regret, je reconnus qu'il y avait, — à Paris du moins, — une très faible différence d'une variété à l'autre, et que, même à l'heure qu'il est, beaucoup de femmes pourraient prendre avec avantage des leçons des jeunes filles sur toutes les matières.

Je me souviens qu'un jour ma vieille et excellente amie, la duchesse de Castel-Moret, donna, dans son hôtel de la rue Saint-Dominique, un bal blanc, composé presque exclusivement de jeunes personnes de quinze à vingt-deux ans. Cette petite fête m'était secrètement consacrée. J'avais fait confidence à la duchesse de mes dispositions matrimoniales, et elle avait bien voulu réunir sous mes yeux une élite de jeunes filles à marier, m'assurant que je n'aurais qu'à étendre la main au hasard pour tomber sur une perle. Effectivement, toutes ces gracieuses filles, blanches et roses, dansant entre elles avec candeur, offraient un spectacle qui respirait l'innocence à un tel degré, que mon seul embarras, dans cette circonstance, paraissait devoir être l'embarras du choix.

C'était par une belle journée de juin. Après les sauteries, ces demoiselles se répandirent dans le jardin de l'hôtel, où le thé était servi sur une pelouse. Je m'étais assis solitairement derrière un bouquet de rhododendrons et j'essayais de mettre un peu d'ordre dans mon pauvre cœur, quand un de ces groupes charmans vint à passer de l'autre côté du massif. Elles étaient trois, toutes trois causant à demi-voix avec des rires frais comme l'aurore et de grands yeux naïvement ouverts comme des fleurs. Je prêtai l'oreille. Je ne relaterai pas les propos que j'eus la stupeur d'entendre sortir de ces lèvres virginales, je dirai simplement qu'ils auraient fait rougir un singe.

La bonne vieille duchesse, qui est d'un temps meilleur, m'as-

sura, quand je lui rapportai ces propos, que de sa vie ni de ses jours elle n'avait entendu choses pareilles, et que même elle ne savait pas au juste ce que ces demoiselles avaient voulu dire. Mais on dit couramment aujourd'hui dans le monde nombre de choses dont nos mères, et à plus forte raison nos grand'mères, n'avaient jamais ouï parler.

Je ne pense pas que la précocité des jeunes filles du monde en ce temps-ci doive être attribuée à l'insouciance morale des mères. Je rends volontiers cette justice aux mères que toutes, sans exception, quelle que soit leur moralité personnelle, désirent faire de leurs filles d'honnêtes femmes. Ce qui leur manque pour atteindre un but si louable, c'est la plus faible dose du plus vulgaire bon sens. Il n'y a, en effet, que l'aveuglement des maris à l'égard de leurs femmes qui soit comparable à l'aveuglement des mères à l'égard de leurs filles. Elles semblent persuadées que tout, dans la nature, est susceptible de corruption, excepté leurs filles. Leurs filles peuvent braver les plus dangereux contacts, les plus troublans spectacles, les entretiens les plus équivoques : peu importe! Tout ce qui passe par les yeux, par les oreilles et par l'intelligence de leurs filles se purifie instantanément. Leurs filles sont des salamandres qui peuvent impunément traverser le feu, fût-ce le feu de l'enfer. Pénétrée de cette agréable conviction, une mère n'hésite pas à livrer sa fille à toutes les excitations dépravantes de ce qu'on appelle le mouvement parisien, lequel n'est autre chose, en réalité, que la mise en train des sept péchés capitaux.

Au surplus, ces pauvres mères, comme ces pauvres filles, méritent toute l'indulgence du penseur. Elles sont simplement entraînées par le flot qui nous entraîne tous, le flot d'une civilisation de décadence. Un peuple en décadence est, si je ne me trompe, un peuple qui n'a plus que des appétits, et il me semble clair que du haut en bas nous en sommes tous là. Du haut en bas, la jouissance est aujourd'hui la loi unique et l'unique foi. Toute autre religion n'est plus qu'une bienséance. Il faut en prendre son parti ; et le mien, du reste, est parfaitement pris.

J'avoue que je m'étais senti d'abord un peu ébranlé dans mes projets de mariage par l'incident du bal blanc de la duchesse. Quelques réflexions d'une saine philosophie me rendirent mon calme et me raffermirent dans mes desseins. — « En vertu de quoi, me dis-je, aurais-je la prétention d'épouser une femme qui vaudrait mieux que moi? Il est évident, d'après ce que le hasard m'a fait entendre de la conversation de ces jeunes filles, que l'idéal tient peu de place dans leur pensée : mais en tient-il davantage dans la mienne? — Il est évident qu'elles ne sont chrétiennes que de nom, et qu'elles nagent d'ailleurs corps et âme en plein matérialisme

païen... mais je leur en offre autant ; — un homme, en définitive, doit se contenter de la femme qu'il mérite et réciproquement. Il est même bon qu'il en soit ainsi. Autrement il n'y aurait ni harmonie ni équilibre dans le ménage. Est-ce que je me marie d'ailleurs avec des vues chimériques? Est-ce que j'espère trouver un roman dans le mariage? Ne l'y apportant pas, je ne vois pas pourquoi je l'y trouverais. Non! ce que je demande au mariage, bienséance, confortable de la vie, respectabilité, descendance légitime, bonne cuisine bourgeoise, il n'y a pas une de ces aimables filles qui ne soit fort capable de m'en favoriser. Cela suffit. Ma femme me gênerait infiniment si elle m'emmenait dans les bois au clair de la lune pour me parler de l'immortalité de l'âme. »

Par suite de cette délibération intime, je résolus d'épouser, comme tout le monde, la première venue, pourvu qu'elle réunît quelques convenances élémentaires. — Toutefois, un peu refroidi malgré tout, je résolus de ne pas me presser.

Mon oncle, précisément à cette époque, c'est-à-dire il y a deux ans, quitta Paris pour aller habiter la campagne, et, par conséquent, me laissa un peu respirer. Il quittait Paris pour des motifs mystérieux. Il avait adoré le boulevard et il l'adorait toujours. Il adorait encore beaucoup d'autres choses essentiellement parisiennes; mais elles ne lui procuraient plus autant d'agrément qu'autrefois, et cela l'ennuyait. Bref il abdiqua, partit pour son château de La Savinière sis entre Normandie et Bretagne, et s'y occupa d'élevage. Depuis ce temps, je suis venu en neveu fidèle et attentif le voir à peu près une fois tous les trois mois, passant une nuit en wagon pour aller, une autre nuit pour revenir, et jamais plus d'un jour au château. Je ne suis pas étranger aux sentimens de famille, je connais les devoirs qu'ils imposent ; mais ces devoirs ont une limite, et je l'aurais dépassée si j'étais resté plus de douze heures à la campagne, dont l'odeur seule m'incommode.

Mon oncle, qui a la faiblesse d'aimer ma compagnie (comme, du reste, j'aime la sienne), a cependant trouvé moyen de me retenir depuis plusieurs semaines en son château de La Savinière, au sein de cette campagne détestée. Je reçus de lui il y a environ quatre mois la lettre que voici :

« J'ai découvert sur ma propriété, mon cher Bernard, un terrain admirablement disposé pour y courir un steeple-chase : vaste hippodrome, prairies et bruyère, barrières, banquettes, douves, amphithéâtre de collines pour les spectateurs, tout y est à souhait; c'est à moitié route entre le château et la ville de S.., chef-lieu du département, à trois kilomètres de distance de l'un et de l'autre. La ville pourrait donc fournir quelques-uns des élémens décoratifs d'une solennité de ce genre : — musique, autorités, public. J'en

ai parlé au préfet, au trésorier général, au maire; ces trois dignitaires (tous trois d'un républicanisme discret, le trésorier général surtout), ont chaudement applaudi à mon idée. Le préfet promet de faire voter les fonds par son conseil général, le maire promet la fanfare et les pompiers, le trésorier général, le feu d'artifice. A moi, Bernard, et à toi de faire le reste. Je sais, mon ami, combien tu aimes ce genre de sport et combien tu regrettes que les occasions en soient si rares en France. Tu n'auras, je pense, qu'à dire un mot à Soulaville, à Verviers, et à Cadières pour nous assurer leur concours enthousiaste. J'écris moi-même au duc, à Dawson, à Gardiner, et à Couranveaux. J'offre, bien entendu, à tes amis comme aux miens, la plus large hospitalité dans mon manoir. Pour leur commodité et pour la tienne, nous fixerons la date à la semaine qui suivra les courses de Caen. De cette façon, le déplacement sera peu de chose, et nous pourrons bénéficier en partie du brillant public de Caen et de Deauville. — Ne dis pas non, Bernard : cette fête, que j'espère rendre annuelle, est la dernière joie que ton vieil oncle puisse goûter en ce monde, et tu ne voudrais pas la lui refuser. »

J'ai l'innocence d'un enfant, et je tombai en plein dans le piège que mon oncle m'avait habilement tendu en faisant appel à une de mes plus nobles passions, la passion du steeple-chase. Sans soupçonner la pensée machiavélique qui se cachait sous son apparente bonhomie, je me mis à sa disposition. Je lui recrutai quelques adhérens parmi mes amis; il en recruta parmi les siens. Bref, le 8 août dernier, nous tombions en bande chez mon oncle, Verviers, Gardiner, Dawson, Cadières et moi; quelques autres revenans de Deauville et de Caen se logèrent dans la ville voisine et y répandirent une douce animation. — Mon oncle, très expert en ces matières, avait si bien tracé la piste et combiné les obstacles que nous n'eûmes rien à y changer. La course eut lieu le surlendemain 10 août, qui était un dimanche.

Ce fut un beau spectacle. Tout le pays était soulevé. Le rappel battait dans les rues dès l'aurore. Les *gentlemen* des environs avaient tiré des armoires leurs bottes molles et leurs pantalons collans, et leur donnaient de l'air avec fierté. L'aristocratie locale s'étagea sous une vaste tente de coutil pavoisée de drapeaux et offerte par mon oncle. Le reste de la population en habits de fête garnissait l'hémicycle des collines et s'y livrait à de modestes agapes. La musique municipale jouait *la Marseillaise*... (il n'y a pas de plaisir pur!) et les pompiers contenaient la foule.

Nous étions huit à courir. Je montais le cheval du duc, — Talbot II°. Gardiner et Verviers restèrent dans la douve; Couranveaux se démit l'épaule à la banquette. Je filais pendant ce temps-là comme un

dard, et j'arrivais excellent premier, battant Carillon de sept à huit longueurs. La course avait été dramatique : elle avait excité au plus haut degré les passions des spectateurs, et je fus accueilli par une bruyante ovation. Comme je promenais mon triomphant Talbot et ma casaque violette devant la tribune, je ne pus m'empêcher de remarquer sur un des gradins, au milieu des mouchoirs qui s'agitaient, une petite personne aux cheveux blond cendré qui n'agitait rien du tout, mais dont le joli visage fixé sur le mien témoignait d'un intérêt et d'une curiosité extraordinaires. Elle n'était pas la seule, au reste, dont la physionomie eût pris en me regardant cette expression qui ne semblait pas être simplement celle de l'admiration banale que peut inspirer le vainqueur d'une course... Non, il était clair que j'étais pour ces dames, et en particulier pour cette enfant blond cendré, quelque chose de plus : — sans doute un être annoncé, attendu, précédé par une certaine renommée de boulevard, de club et de sport, par une certaine réputation à demi scandaleuse, par un vague parfum de galanterie, d'élégance et d'aventure. Je regretterais de manquer ici de modestie ; mais comment ne pas reconnaître que l'apparition d'une pareille fleur des pois devait amener de graves désordres dans ces imaginations de province ?

Pour couronner la fête, mon oncle donnait le soir un bal où la ville et les environs étaient conviés, et dont la femme et les filles du trésorier-général voulurent bien faire les honneurs. Je valsais avec une de ces dames, quand mes yeux rencontrèrent soudain le regard de la jeune fille blonde que j'avais remarquée dans la tribune : ce regard me suivait dans le tourbillon avec cette curiosité un peu furtive, mais incessante et appliquée qui m'avait tant frappé. Ma manière impétueuse de valser, qui ressemble à un enlèvement, paraissait l'étonner et la ravir. J'allai trouver mon oncle : — Mon oncle, lui dis-je, voici là-bas une jeune personne qui meurt d'envie de valser avec moi : je prétends lui faire ce plaisir ; veuillez me présenter. — Un fin sourire, qui me donna à penser, illumina les traits fatigués de mon oncle, et il s'empressa de me conduire devant le groupe de famille qui encadrait sévèrement ma jeune admiratrice : — Mademoiselle, dit-il, permettez-moi, avec l'autorisation de Mme votre mère, de vous présenter un valseur... mon neveu, le vicomte de Vaudricourt... Mon neveu, Mlle Aliette de Courteheuse !

Mlle Aliette rougit sensiblement : — Très reconnaissante !.. murmura-t-elle ; mais je ne valse pas.

Elle refusait !.. elle refusait !.. — Je restai muet pendant quelques secondes dans la pénible situation d'un homme qui voit repousser ses bienfaits de la manière la plus inattendue, et même la plus inepte. — Enfin, me remettant :

— Pas de mazourke non plus, mademoiselle?

— Pas davantage!

— Oserai-je me rabattre sur un quadrille?

Elle sourit faiblement, presque ironiquement, par Jupiter! en me répondant : — Si vous voulez!

Sur cette heureuse conclusion d'une négociation laborieuse, le groupe de famille, composé d'une mère, d'une tante, d'un oncle et d'un frère, s'épanouit simultanément avec un soupir de soulagement et de satisfaction.

Le quadrille se formait au même instant et j'y pris place avec Mlle Aliette. Ses cheveux, — de cette étrange couleur de cendre fine, — étaient un peu brouillés sur sa tête et entremêlés de quelques feuilles des bois. Elle était charmante.—Elle n'est pas grande. Les pieds menus d'une fée qui danse sur la bruyère. Bien faite dans sa petite taille, naturellement élégante, parfaitement distinguée. Je ne sais quoi de transparent dans toute sa personne. Sur le visage et dans les yeux une expression singulière mêlée de timidité et de vaillance, de candeur et d'ardeur. Ces mêmes traits se retrouvent dans son langage, avec une pointe de gaîté malicieuse par échappées. Par-dessus tout un air de pureté et d'honnêteté inattaquables. Voilà l'air qu'elle a. D'ailleurs je me rappelle trop bien mes surprises du bal blanc de la duchesse pour me prononcer sur le fond des choses. Quoi qu'il en soit, c'est une jeune personne intéressante.

Elle fut naturellement pendant le quadrille fort intimidée et peu prolixe. Je la rassurai de mon mieux, et j'essayai avec mansuétude de la mettre à son aise. A propos de la solennité du jour, nous parlâmes chevaux : elle monte elle-même à cheval, habituellement avec son vieil oncle l'amiral et quelquefois avec son frère, qui est enseigne de vaisseau. — Ils montent tous deux comme des marins, me dit-elle en riant... C'est moi qui leur donne des leçons. Moi, ajouta-t-elle d'un ton grave, c'était mon père qui m'avait appris.

En la reconduisant à sa place, j'adressai quelques bonnes paroles à la mère, à la tante, à l'amiral et au jeune enseigne, puis laissant cette respectable famille la bouche ouverte sous l'impression de ma condescendance, je me perdis dans la foule.

Telle fut ma première rencontre avec Mlle Aliette de Courteheuse, dont je soupçonnai dès ce moment que mon oncle rêvait de faire ma fiancée. — La seconde eut lieu deux jours plus tard au château de Varaville, résidence des Courteheuse, où mon oncle m'avait entraîné sous prétexte d'une politesse de voisinage. C'est un grand manoir à toits pointus et surbaissés dont les aménagemens inté-

rieurs sentent la province. Les meubles, beaux et massifs, y sont rangés dans un ordre sévère et sec, avec ce goût de l'inconfortable qui caractérisait si éminemment nos pères. Ce n'est pas le nid qu'on imaginerait pour un oiseau bleu comme Mlle Aliette. Nous l'y trouvâmes cependant fort vivante et prospère, et visiblement émérillonnée par notre visite. Quoique mon oncle s'en défendît, il était évident qu'il avait laissé entrevoir aux grands parens ses secrètes espérances, et que Mlle Aliette en avait saisi quelque chose au vol. Tous ces braves gens, en effet, m'examinaient, m'étudiaient et me scrutaient avec une intensité hypnotique qui devait les fatiguer extraordinairement.

Ce même jour, comme nous retournions à La Savinière au petit pas de nos chevaux, mon oncle enfin m'ouvrit son cœur. — C'était, me dit-il, une de ces occasions qui ne se rencontrent pas deux fois dans la vie d'un homme... Une fille d'élite, un physique délicieux, une éducation supérieure, un beau nom, une fortune déjà grande dans le présent, magnifique dans l'avenir... Une tante vieille fille, un oncle amiral et garçon, un autre oncle évêque et garçon aussi... naturellement... bref la perfection!

Mon oncle ajouta quelques chiffres et quelques autres détails. D'après ce qu'il me dit, et d'après ce que j'ai pu observer moi-même, ces Courteheuse, qui sont très anciens, composent effectivement une collection assez originale. Sauf par le goût des chevaux qu'ils tiennent de race, ils n'appartiennent guère à notre monde moderne. Ce sont des croyans et des pratiquans d'un autre âge que le vent du siècle n'a pas même effleurés. Une de leurs branches passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, et elle figure encore aujourd'hui dans la plus pure aristocratie du royaume-uni. Les relations des Courteheuse de France avec leurs parens d'Angleterre sont fréquentes, et elles ont pu contribuer à leur imprimer le pli particulier qui les distingue. Quoique catholiques, leurs habitudes ont, en effet, une teinte de formalisme puritain. Ils paraissent avoir emprunté, par exemple, à leur famille d'outre-mer la vieille coutume anglaise de faire la prière du soir en commun avec leurs domestiques. Ce trait suffit à les définir. Feu le baron de Courteheuse, frère de l'amiral et de l'évêque, et père d'Aliette, était, dit-on, un esprit grave et cultivé : il ne voulut pour sa fille ni institutrice, ni cours en ville, ni pension, ni couvent : avec l'aide de quelques professeurs sévèrement choisis et surveillés, il avait fait lui-même l'éducation d'Aliette pour la partie intellectuelle, laissant à la mère la partie morale et religieuse.

Eh! mon Dieu, certainement! au premier abord, ce n'est pas dans une famille de ce modèle qu'un homme de mœurs frivoles et de foi nulle comme je suis, semblerait appelé à choisir sa femme.

Il y a là une sorte de dissonance choquante. Mais raisonnons un peu : Si je m'étais résigné, comme je l'ai dit, à épouser au hasard une des jeunes païennes de la génération nouvelle, je n'y tenais pas autrement. J'avoue même que je ne craindrais pas un peu de christianisme chez ma femme : non pas bien entendu que je m'exagère les garanties morales que peut offrir la piété féminine et que j'en fasse le synonyme de vertu. Mais encore est-il certain que pour les femmes l'idée de devoir ne se sépare guère de l'idée religieuse; de ce que la religion ne les préserve pas toutes, c'est un tort de conclure qu'elle n'en préserve aucune, et il est toujours bon de mettre cette chance de son côté. Il est vrai que cette famille de Courteheuse et Mlle de Courteheuse elle-même semblaient pousser jusqu'au fanatisme leurs croyances et leurs habitudes religieuses: mais quant à la famille, je ne comptais pas m'y incruster, et quant à Mlle de Courteheuse, je me dis qu'elle ne traverserait pas une saison de Paris, sans y laisser ce qu'il pouvait y avoir d'excessif et d'anguleux dans sa dévotion. A tout autre égard, les avantages de cette alliance étaient indiscutables. A première vue, elle me convenait, et je le dis à mon oncle sans marchander.

Une chose toutefois m'étonnait un peu : qu'un sceptique comme moi épouse une dévote, rien de plus naturel; j'en ai dit les raisons. Mais qu'une famille d'une orthodoxie aussi rigide n'eût pas repoussé d'emblée l'alliance d'un homme dont la réputation, honorable sans doute, n'est nullement celle d'un saint, j'en étais un peu surpris.

Dès ce jour, par une convention tacite et avec toutes les réserves obligées, il fut clair que j'étais reçu chez les Courteheuse sur le pied d'un prétendant non pas encore agréé, mais admissible. Je m'étais offert à donner quelques leçons d'équitation au jeune marin Gérard, frère de Mlle Aliette. Le moment vint où Mlle Aliette elle-même, sous le patronage de l'amiral, daigna prendre part à nos cavalcades. Elle me pria gaîment de ne pas lui épargner mes conseils sur sa manière de monter. Mais elle n'en avait pas besoin. Cette petite dévote blonde est une centauresse ; comme ce genre d'exercice est à peu près le seul plaisir qui lui soit permis, elle y a jeté tout son feu. Elle a été très bien montrée par son père, elle a une main étonnante. J'aime assez, soit dit en passant, qu'une femme ait le goût passionné du cheval. Les écuyères sont généralement chastes.

Au retour de nos promenades matinales, il arriva plus d'une fois qu'on me retint à déjeuner à Varaville. Dans cette intimité croissante, tous ces Courteheuse continuaient d'étudier avec la même application ma personne physique, intellectuelle et morale, et s'en montraient manifestement de plus en plus satisfaits. De mon côté, avec moins de satisfaction peut-être, mais avec un égal intérêt, je

pénétrais chaque jour plus avant dans l'étude de ce groupe préhistorique. J'entrevoyais que le baron de Courteheuse, aujourd'hui disparu, avait dû être, sinon une intelligence supérieure, du moins un caractère d'une originalité forte qui avait mis et laissé son empreinte sur tous les siens. Le régime qu'il a établi dans sa famille lui a survécu, et c'est toujours son esprit qui règne dans sa maison sous la forme gracieuse de sa fille Aliette. Ce fut du reste Mlle de Courteheuse elle-même qui me confirma dans cette pensée, en me révélant l'espèce de manie dont son père était atteint et dont elle a hérité dans une large mesure.

Elle me faisait voir un jour la bibliothèque du château, laquelle, ainsi que je l'ai dit au début de ce journal, est fort riche en ouvrages du XVIIe siècle et en mémoires relatifs à cette époque. J'y remarquai aussi une curieuse collection de gravures du même temps. — M. votre père, mademoiselle, lui-dis-je, avait une grande prédilection pour le siècle de Louis XIV? — Mon père, me répondit-elle gravement, y vivait! — et comme je la regardais avec une surprise un peu inquiète, elle ajouta : — Et il m'y faisait vivre avec lui. — En même temps les yeux de cette étrange fille s'emplirent de larmes.

Elle se détourna et fit quelques pas pour réprimer son émotion : puis revenant, elle me montra un siège, s'assit elle-même sur le marchepied de la bibliothèque, et me dit : — Il faut que je vous explique mon père!

Elle se recueillit pendant une demi-minute; puis parlant avec une expansion qui ne lui est pas habituelle, hésitant et rougissant sensiblement toutes les fois qu'elle allait prononcer un mot qui pouvait paraître un peu trop sérieux pour une bouche si jeune : — Mon père, poursuivit-elle, est mort des suites d'une blessure qu'il avait reçue à Patay. C'est vous dire qu'il aimait son pays, mais il n'aimait pas son temps. Il avait au plus haut degré l'amour de l'ordre, et il ne voyait plus d'ordre nulle part. Il avait l'horreur du désordre, et il le voyait partout; dans ces dernières années notamment, toutes ses croyances, tous ses respects, tous ses goûts étaient froissés jusqu'à la souffrance par tout ce qui se faisait, par tout ce qui se disait, par tout ce qui s'écrivait autour de lui. Profondément attristé des choses du présent, il s'habitua à se réfugier dans le passé; le XVIIe siècle lui offrait plus particulièrement l'espèce de société où il aurait voulu vivre, une société bien ordonnée, polie, croyante et lettrée. Il aima de plus en plus à s'y enfermer. Il aima aussi de plus en plus à faire régner dans sa maison la discipline morale et les goûts littéraires de son siècle favori... Vous avez même pu remarquer qu'il poussait cette prédilection jusqu'à la curiosité du cadre et du décor... Vous pouvez voir par cette fenêtre les allées rectilignes, les

broderies de buis, les ifs et les charmilles taillés de notre jardin... Vous pouvez voir que nous n'avons dans nos plates-bandes que des fleurs du temps... des lis... des pentecôtes... des roses trémières... des jalousies... des œillets... enfin ce qu'on appelle des fleurs de curé... Nos vieilles tapisseries en verdure sont également de l'époque... Vous voyez aussi que tout notre mobilier, depuis les armoires et les buffets jusqu'aux consoles et aux fauteuils, est du style Louis XIV le plus sévère... Mon père n'appréciait pas les recherches raffinées du luxe moderne... Il prétendait que ce confortable excessif amollissait les âmes comme les corps... C'est pour cela, monsieur, ajouta la jeune fille en riant, que vous êtes si mal assis chez nous... Oui... naturellement... Vous allez me dire qu'il y a des compensations... C'est très bien! — Puis reprenant sa gravité : — C'est ainsi que mon père essayait de se donner même par l'aspect et l'arrangement matériel l'illusion de l'époque où sa pensée se complaisait... Pour moi, monsieur, ai-je besoin de vous dire que j'étais la confidente de ce père bien-aimé... la confidente attendrie de ses tristesses, la confidente indignée de ses dégoûts, la confidente charmée de ses consolations?.. C'est ici même... au milieu de ces livres que nous lisions ensemble, et qu'il m'apprenait à aimer,.. c'est ici que j'ai passé les heures les plus douces de ma jeunesse... Nous nous exaltions tous deux en commun sur ces temps de foi et de vie paisible, sur les loisirs heureux et sûrs, le pur et beau langage français, le goût délicat, l'urbanité noble qui étaient alors la marque et l'honneur de notre pays... et qui ont cessé de l'être...

Elle se tut, comme un peu confuse de la chaleur qu'elle avait mise à ses dernières paroles. — Je lui dis alors, uniquement pour dire quelque chose : — Vous me rendez compte, mademoiselle, d'une impression que j'ai souvent ressentie chez vous, et qui prenait, par momens, l'intensité d'une véritable hallucination, fort agréable, du reste. L'aspect de votre intérieur, le style, le ton et la tenue de la maison me transportaient si bien à deux cents ans en arrière, que je n'aurais pas été très surpris d'entendre annoncer, à la porte de votre salon : — M. le Prince... Mme de Lafayette... ou Mme de Sévigné elle-même.

— Plût au ciel! dit Mlle de Courteheuse. — Mon Dieu! monsieur, que j'aime ces gens-là! Quelle bonne compagnie! Comme ils se plaisaient aux choses élevées! Comme ils valaient mieux que notre monde d'à présent!

Je voulus essayer de calmer un peu cet enthousiasme rétrospectif, si préjudiciable à mes contemporains et à moi-même :

— Mon Dieu! mademoiselle, lui dis-je, le temps que vous regrettez avait assurément des mérites rares et que j'apprécie comme

vous... Mais encore faut-il se dire que cette société si régulière, si bien équilibrée, si choisie en apparence, avait en dessous, tout comme la nôtre, ses tristesses et ses désordres... Je vois ici beaucoup de mémoires de cette époque, je ne peux pas savoir au juste ceux que vous avez lus... et ceux que vous n'avez pas lus... et j'éprouve par conséquent un certain embarras...

Elle m'interrompit : — Oh ! monsieur, me dit-elle simplement, je vous comprends très bien... Je n'ai pas lu tout ce qui est ici... mais j'en ai lu assez pour ne pas ignorer que mes amis de ce temps-là avaient, comme les gens d'à présent, leurs passions... leurs faiblesses... leurs égaremens... Mais, comme le disait mon père, tout cela se passait sur un fond sérieux et solide qui se retrouvait toujours... Il y avait de grandes fautes, mais de grands repentirs... Il y avait une région supérieure où tout ramenait, même le mal...

Elle avait beaucoup rougi : elle se leva un peu brusquement de son marchepied. — En voilà bien long ! dit-elle. Pardon, je ne suis pourtant pas très bavarde... C'est qu'il s'agissait de mon père, dont je voudrais que la mémoire fût chère et vénérable à tout le monde comme à moi !

C'était la première fois que Mlle Aliette me tenait un langage qui semblait s'adresser à un ami plutôt qu'à un passant. Je me ferais plus dur que je ne suis si je n'avouais pas que j'en fus touché, quoiqu'en même temps un peu effrayé : car il y avait incontestablement dans les idées et dans les sentimens que cette jeune fille m'exprimait, comme une nuance de douce folie héréditaire.

Quelques jours plus tard, c'était hier, je devais être mis, et mon oncle avec moi, à une épreuve plus difficile. — Nous avions dîné à Varaville, nous nous étions proposé, mon oncle et moi, de nous retirer presque immédiatement après le dîner, afin de respecter les habitudes patriarcales de la maison. Mais la beauté de la soirée nous ayant retenus assez longtemps dans le jardin, il était dix heures et demie quand nous rentrâmes au château pour prendre congé de l'amiral, lequel n'avait pu nous suivre, ayant un peu de goutte. Au même instant, une cloche sonna avec éclat, et presque aussitôt les domestiques du château et de la ferme entrèrent silencieusement et processionnellement dans le salon. Comme mon oncle me regardait d'un œil atterré, Mme de Courteheuse s'avança : « Vous voudrez bien, n'est-ce pas, messieurs, nous dit-elle, prendre part à notre prière du soir ? » Mon oncle s'inclina et je m'inclinai. Nous prîmes chacun une des lourdes chaises Louis XIV, et nous nous agenouillâmes à demi, pendant que l'amiral mettait ses lunettes et commençait à lire gravement, comme s'il eût officié à son bord,

quelques pages d'un gros paroissien à fermoir. J'en avais pris mon parti galamment. Il eût été du dernier mauvais goût de choisir cette occasion pour faire profession d'athéisme. J'ai coutume, d'ailleurs, de me conformer aux mœurs des nations et des individus chez qui je reçois l'hospitalité. De même que je n'hésite pas à ôter mes chaussures pour pénétrer dans une mosquée et que je garde mon chapeau sur ma tête dans une synagogue, de même j'eus soin, en cette circonstance délicate, de régler scrupuleusement mon attitude sur celle de mes hôtes. Toutefois je le fis simplement et sans ombre d'exagération. Quant à mon oncle, il crut devoir montrer du zèle, et je faillis perdre mon sérieux en voyant sa figure de vieux pécheur affecter des airs confits et repentans, avec accompagnement de soupirs en bémol.

Ceci se passait donc hier soir. Admis à une cérémonie de famille si intime, je me crois, par ce fait même, autorisé et même invité à déclarer ouvertement mes prétentions. Je suis au surplus tout à fait décidé : la jeune fille est un peu bizarre, mais une fois hors de son absurde intérieur Louis XIV, je me flatte qu'elle ne gardera que la substance morale de son éducation et qu'elle en répudiera vite les excentricités : elle restera simplement une jeune femme un peu plus honnête et un peu plus jolie qu'une autre. Je n'en demande pas davantage... Elle est vraiment fort agréable à voir, surtout quand elle marche : elle a un pas relevé et glissant qui lui est propre. On dirait toujours qu'elle va s'envoler. — C'est peut-être un ange.

J'ai, en conséquence, résolu de faire ma demande aujourd'hui même. Je sais justement que ces dames doivent aller à la ville dans la journée et que l'amiral sera seul ; c'est à lui que je compte m'adresser d'abord en sollicitant son intercession.

Mais qu'est-ce qui peut bien se passer dans la cervelle vénérable de mon oncle? Quand je lui ai annoncé ce matin ma détermination, laquelle aurait dû le faire bondir de joie, il a paru comme suffoqué,.. trop d'émotion sans doute! Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que ses façons et son langage m'intriguent passablement. Au lieu de se montrer franchement heureux de la bonne tournure que prenaient mes affaires, qui sont également les siennes, puisqu'il s'agit de l'accomplissement de son rêve, il paraissait constamment inquiet et préoccupé. Quand il m'accompagnait chez les Courteheuse, son agitation et son malaise étaient remarquables. Quand j'y allais seul, il m'interrogeait à mon retour avec une anxiété visible : — « Que s'était-il passé? Quel avait été le sujet de la conversation, etc.? » — Je me figure que la violence de son désir et la crainte d'un mécompte l'entretenaient dans cet état d'angoisse permanente. — Car

je ne veux pas m'arrêter à la plaisante supposition que mon oncle soit devenu secrètement mon rival et que le serpent de la jalousie lui dévore le cœur.

24 septembre au soir.

Je connais maintenant le secret de mon oncle.

Je suis monté à cheval après déjeuner pour me rendre à Varaville. Mon oncle m'a accompagné jusqu'à la grille de sa cour; après m'avoir souhaité bonne chance, il m'a rappelé : — Ah çà, mon garçon, tu n'as pas besoin de leur dire que tu ne crois ni à Dieu, ni à diable, hé?

Je lui ai répondu par un léger mouvement de la tête et des épaules qui signifiait : Quelle bêtise! — et je suis parti.

Mme de Courteheuse et la tante étaient absentes en effet : mais j'ai eu la contrariété de trouver l'amiral en compagnie du curé de Varaville : ils faisaient une partie de tric-trac :

— Ah! ah! mon jeune ami, s'est écrié l'amiral, toujours ravi de vous voir!.. mais vous tombez mal... Ces dames sont à la ville.

— Je le savais, amiral... C'est vous que je désirais rencontrer.

— Ah! — Il m'a regardé fixement, puis il a regardé le curé pardessus le tric-trac. Dès ce moment j'ai vu que la partie se jouait hâtivement en négligeant les règles et pour en finir :

— Et, dites-moi, mon cher voisin, a repris l'amiral en agitant les dés dans son cornet, il paraît que votre goût pour la campagne ne fait que croître et embellir de jour en jour? Bravo! mais cependant votre intention, n'est-il pas vrai? ne serait pas de rompre tout à fait avec Paris, du moins immédiatement... Moi, je ne vous le conseillerais pas... Je l'ai dit à votre oncle... Moi, à votre place, je garderais au moins un petit pied-à-terre à Paris... Quand on fait de grands changemens dans sa vie, dans ses habitudes, il est sage de procéder doucement,.. par degrés... Je n'ai pas besoin de vous dire d'ailleurs combien j'approuve pour mon compte un goût que je partage si complètement... Mais vous n'êtes qu'un néophyte, et un néophyte ne doit pas brusquer ses vœux, n'est-ce pas, mon cher curé?

Dans toute autre bouche ces allusions à mon goût pour la campagne m'auraient paru une simple plaisanterie sous forme de contre-vérité, mais dans la bouche sincère et convaincue de l'amiral, elles me frappaient de stupeur. — Je n'étais pas au bout de mes étonnemens.

— Sans doute, amiral, sans doute, ai-je répondu vaguement comme en rêve.

— Il est rare, a repris l'amiral, que le dégoût de la vie en l'air

et le besoin de joies plus vraies et plus saines se manifestent chez un homme aussi jeune que vous. Cela vous fait beaucoup d'honneur, mon cher vicomte, certainement,.. mais ce qui vous en fait encore davantage, — je le dis avec plaisir devant le curé, — c'est votre heureux et franc retour en pleine jeunesse à ces croyances un moment altérées chez vous comme chez beaucoup d'autres par les passions de la vingtième année...

Je n'ai pu retenir une légère exclamation :

— Non! non! a poursuivi l'amiral en me coupant la parole d'un geste, ne vous en défendez pas, mon cher voisin,.. j'ai été moi-même dans mon temps un gaillard fort dissipé,.. et si je suis revenu comme vous aux idées, aux principes dont je n'aurais jamais dû m'écarter, à la foi religieuse enfin, je n'y suis pas revenu aussi vite que vous... Il a fallu que l'âge me fît sentir ses premières atteintes, ses premières amertumes : enfin j'ai eu moins de mérite que vous, voilà la vérité!

En ce moment, la partie de tric-trac a paru terminée. Le curé s'est levé, a murmuré quelques mots d'excuse et s'est retiré discrètement. Je m'étais levé moi-même pour le saluer. Dès qu'il a été dehors, l'amiral m'a fait signe de me rasseoir, son visage souriant et confidentiel m'engageant clairement à lui exposer l'objet de ma demande. — Mais à sa profonde surprise je lui ai tendu la main assez gauchement, je l'ai chargé de mes complimens pour ces dames, et m'en suis allé.

J'ai renvoyé mon cheval par mon domestique et j'ai repris à pied le chemin de La Savinière. J'avais besoin de recueillir mes esprits à loisir, et j'avais besoin surtout de ne pas revoir mon oncle prématurément, attendu que j'aurais pu lui manquer de respect.

D'après les discours extravagans que m'avait tenus l'amiral, je ne pouvais pas douter en effet que mon oncle, afin d'assurer un mariage qu'il s'était mis en tête, n'eût compromis gravement sa loyauté et la mienne en me présentant à la famille de Courteheuse sous les plus fausses couleurs. Je ne pouvais pas douter que depuis mon arrivée, et probablement même auparavant, il ne m'eût dépeint à ces bonnes gens comme une espèce de don Juan converti qui avait résolu de renoncer à Satan et à ses pompes et de quitter le théâtre de ses désordres pour s'ensevelir dans la paix des champs. Mon oncle avait achevé ce portrait véridique en me décorant d'une orthodoxie et d'une ferveur religieuses que les orages de la jeunesse avaient pu voiler un instant, mais qui étaient sorties triomphantes de ce nuage passager!.. C'est ainsi qu'il avait cru devoir prévenir ou apaiser les susceptibilités et les ombrages que ma réputation de libre viveur et de libre penseur auraient pu faire naître dans l'esprit des Courteheuse.

Qu'il ne m'eût pas pris pour confident de son manège, rien n'était plus naturel, car il savait que je ne m'y serais pas prêté. Qu'il eût pu se flatter de pousser jusqu'à la conclusion du mariage le malentendu qu'il établissait sourdement entre les Courteheuse et moi, cela se concevait encore : car, d'une part, les Courteheuse étaient gens trop bien élevés et trop réservés pour me poser avant le temps des questions directes au sujet de mes principes et de mes projets d'avenir ; d'autre part, j'étais trop bien élevé moi-même pour heurter leurs idées et pour faire auprès d'eux, ou auprès de qui que ce soit, le fanfaron d'impiété. Malgré tout, il eût toujours suffi du moindre hasard pour mettre à néant la déplorable diplomatie de mon oncle et je m'expliquais alors les anxiétés continuelles auxquelles je l'avais vu en proie.

J'ai grondé mon oncle, mais je l'ai grondé doucement. Il est le frère de mon père. D'ailleurs, il y a toujours quelque chose de pénible pour un jeune homme à prendre un vieillard en faute et à voir sa confusion. Mon oncle s'est excusé comme il a pu sur sa violente passion pour ce mariage. Il a même essayé de me persuader que je pouvais honnêtement profiter de ses finesses, puisque je n'en étais pas complice... Enfin, il m'a offert d'aller lui-même faire sa confession aux Courteheuse... J'ai refusé, me croyant fondé à craindre qu'il n'apportât pas dans cette confession toute la franchise nécessaire.

Je me suis déterminé à écrire moi-même à l'amiral. Voici ma lettre, que j'ai soumise à mon oncle.

« Mon cher amiral,

« Je vous ai quitté tantôt d'une façon si brusque et si peu correcte que vous avez pu douter de ma raison : j'ai cru moi-même un moment qu'elle m'échappait. Je vous dois d'abord des excuses, et je m'empresse de vous les envoyer respectueusement ; je vous dois aussi une explication, et je vais vous la donner avec une entière franchise.

« Je ne vous apprendrai rien, je crois, mon cher amiral, en vous disant quel était le motif de ma démarche auprès de vous. A mesure que j'ai mieux connu Mlle de Courteheuse, j'ai compris de plus en plus qu'elle disposerait à sa volonté du bonheur ou du malheur de ma vie. C'est le secret que je voulais vous confier en vous suppliant d'être auprès de Mme votre belle-sœur et de Mlle votre nièce l'interprète de mes sentimens et de mes vœux.

« Mais cette confidence a dû s'arrêter sur mes lèvres, amiral, quand votre langage m'a révélé tout à coup l'extraordinaire malen-

tendu qui s'était, à mon insu, glissé entre nous. J'ai reconnu avec un extrême étonnement que mon excellent oncle, dans sa partialité pour moi et dans sa juste ambition d'une alliance si honorable, m'avait paré à vos yeux, comme involontairement, de goûts qui ne sont pas les miens et de vertus que je n'ai pas. Si l'on était le maître d'avoir les mérites que l'on souhaite, je me donnerais assurément tous ceux qui pourraient me rendre plus digne de Mlle de Courteheuse. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. La foi, par exemple, n'est pas un acte de notre volonté. Sur ce point capital comme en des questions plus accessoires, mon oncle a pris ses désirs pour des réalités. Je dois vous dire sans équivoque, amiral, qu'en matière de croyances, le vent du siècle et de la science a soufflé sur moi comme sur mes contemporains et qu'il y a fait table rase. Quant à mon goût pour la campagne et à mon projet de quitter Paris, il n'en a jamais été question jusqu'ici que dans l'imagination et l'affection de mon oncle.

« J'ai l'amertume de penser, mon cher amiral, que ces aveux vont peut-être anéantir des espérances auxquelles je m'étais si passionnément attaché. Mais jamais je ne devrai mon bonheur à un mensonge. Si j'ai de grands défauts, l'hypocrisie du moins n'en fait pas partie.

« Il est à peine utile de vous dire, amiral, que si je dois m'éloigner, vous fixerez le moment de mon départ. Ce sera dès demain, si vous le désirez. J'attends vos ordres, non sans une profonde anxiété, mais avec la plus respectueuse soumission.

« Bernard de Montauret de Vaudricourt. »

Un domestique est allé ce soir porter cette lettre à Varaville : il est revenu sans réponse.

30 septembre.

Un exprès m'a apporté ce matin la réponse de l'amiral ; la voici :

« Mon cher vicomte,

« Votre lettre m'a causé personnellement la plus pénible surprise. Sans connaître et sans vouloir préjuger les dispositions de ma belle-sœur, et encore moins celles de ma nièce, j'avais de l'estime et de l'affection pour vous, et je n'étais pas loin de faire, de mon côté, le rêve que votre oncle faisait du sien. Je n'ai pas besoin de vous assurer, mon cher vicomte, que l'estime et l'affection vous restent ; mais, quant au rêve, pour être aussi franc que vous, je dois vous avouer

qu'il ne peut plus être qu'un souvenir. Ma conviction est que les pires mésalliances sont les mésalliances morales; or, suivant moi, la croyance religieuse constituant le fond même de la vie morale, votre complet dissentiment avec ma nièce sur un point si essentiel met entre vous deux un abîme infranchissable.

« Sans insister davantage, je dois ajouter que je serais très étonné si je n'étais pas, en cette circonstance, l'interprète des sentimens de mes parentes, comme des miens propres.

« Ceci dit, mon cher vicomte, je ne vois pas pourquoi vous prendriez brusquement la fuite comme un coupable, que vous n'êtes pas, ou comme un prétendant éconduit, que vous n'êtes pas davantage. Car, en réalité, vous ne nous avez adressé aucune demande, et vous n'avez point subi de refus. Nous supposerons, si vous le voulez bien, que vous appartenez à la communion protestante ou au culte israélite : quoiqu'un tel fait éloignât à jamais toute pensée d'alliance entre nos deux familles, il ne mettrait aucun obstacle aux relations que nous serons toujours heureux d'entretenir avec un aimable voisin tant qu'il lui plaira de prolonger son séjour dans ce pays.

« Recevez, mon cher vicomte, avec l'assurance de ma parfaite estime, ma cordiale poignée de main.

« AMIRAL BARON DE COURTEHEUSE. »

Si je comprends bien l'amiral, on paraît désirer à Varaville que je ne donne pas l'éveil à la malignité provinciale par un départ précipité. On veut que nos relations n'aient pas l'air de se rompre, mais de se dénouer naturellement. Soit. Je vais annoncer dans le voisinage que je compte retourner à Paris dans une quinzaine de jours, et, d'ici là, je me ferai voir de temps en temps chez les Courteheuse sur le pied ordinaire. Les bruits vagues d'un mariage projeté se dissiperont ainsi d'eux-mêmes.

Peut-être aussi veut-on me prouver en montrant cette indifférence sur la durée de mon séjour, qu'on ne redoute point ma présence pour la tranquillité de Mme de Courteheuse, et que son cœur est intact. — Nous verrons.

7 octobre.

J'arrive de Varaville. J'y étais entré en bon garçon, sans façon, en revenant de la chasse. L'amiral a été convenable; mais les femmes, moins maîtresses de leurs passions, n'ont pas su se contraindre : Mme de Courteheuse était gourmée et glaciale; sa sœur, Mlle de Varaville franchement maussade, Mlle Aliette triste et silencieuse. Sa tante affectait ridiculement de se tenir entre nous pour

la préserver du contact impur. — Quant au petit frère, il est retourné à Cherbourg.

Je suis sorti de là exaspéré. — Je l'épouserai! — Je l'enlèverai, s'il le faut : mais par le ciel, je l'épouserai!.. — et elle sera heureuse, et je leur prouverai qu'un homme qui ne croit à rien peut être un homme de cœur et d'honneur et faire un aussi bon mari qu'un autre!

Aliette me plaît. Je puis même dire, — autant que je suis capable d'un sentiment de ce genre, — que je suis amoureux d'Aliette. J'adore le retroussis de ses cheveux cendrés et lustrés qui fait penser à une fine quenouille de fée... Mais quand même je n'aimerais pas Aliette, je l'épouserais encore pour me procurer la jubilation de vexer sa mère et de consterner sa tante. La mère, majestueuse et pincée, ressemble à cette insupportable Mme de Maintenon. La tante ressemble à une imbécile. Jamais idées plus plates et dévotion plus étroite ne se sont logées dans les méninges d'une vieille fille.

Quels moyens emploierai-je pour satisfaire à la fois mon amour et ma haine? Je n'en sais absolument rien. Mais je dois réussir parce que mon flair, assez subtil en ces matières, me dit que j'ai des intelligences dans la place, qu'il y a un traître dans la garnison. — C'est Aliette. Sa tristesse est significative. Malgré tout ce qui nous sépare, elle a un faible pour moi. J'ajoute que je n'en suis pas surpris. Elle est pieuse, elle est honnête, elle est parfaite, mais elle est femme, et qui sait si le mal qu'on lui a dit de moi pour la détacher n'a pas produit un effet contraire? Les femmes aiment les mauvais sujets et elles ont extrêmement raison, attendu que les mauvais sujets sont beaucoup plus aimables que les bons.

La chose indispensable, c'est de voir Aliette seule : tel est évidemment l'objectif vers lequel doivent tendre désormais mes remarquables facultés. Ma première idée a été naturellement de lui écrire : mais cette idée m'a fait hausser les épaules. Dans les circonstances difficiles, quand un homme écrit au lieu d'agir, c'est un littérateur et rien de plus.

12 octobre.

Je suis retourné deux fois chez les Courteheuse. J'y ai été reçu la première fois avec froideur, la seconde avec horreur. Mme de Courteheuse et sa vieille sœur m'ont fait l'accueil qu'elles feraient à l'Antéchrist s'il avait l'aplomb de se présenter chez elles. Quant à Mlle Aliette, elle n'a point paru ; je suppose qu'on l'a confinée dans sa chambrette et qu'elle y restera tant que je serai dans le pays.

C'est très bien.

Je n'hésite pas à déclarer que dès ce moment je me regarde comme

en état de guerre avec la famille de Courteheuse, et que je compte user de tous les droits que l'état de guerre comporte. Mes motifs ne sont point vils. Je ne prétends pas séduire Aliette, mais l'épouser, et si le mariage m'offre au point de vue de l'intérêt quelques avantages, ils ne dépassent pas ceux que mon nom et ma situation me permettent d'espérer. Je lutte donc simplement pour mon amour, pour la justice et le bon sens contre le fanatisme de trois vieilles femmes (car l'amiral lui-même ne mérite pas d'autre qualification). Pour une pareille lutte, toutes les armes, toutes les surprises et toutes les ruses de l'amour militant, y compris l'escalade, me paraissent parfaitement légitimes.

16 octobre.

J'ai consacré quelques jours à observer les allures habituelles de Mlle Aliette ; sous prétexte de chasse, je n'ai cessé de rôder dans les champs et dans les bois qui environnent le château à tourelles où cette malheureuse jeune fille est prisonnière. Si elle en sort, si elle va à l'église ou au village, c'est avec sa mère ou avec sa tante. Si elle monte à cheval, son oncle l'accompagne et un domestique la suit. L'aborder dans ces conditions serait inutile. Je me contente de la saluer avec grâce ; je tire cependant dans la plaine et dans la forêt une quantité innombrable de coups de fusil sur un gibier imaginaire. J'entretiens ainsi chez Mlle de Courteheuse l'idée troublante de ma persévérance et celle de ma proximité. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. Je compte faire mieux.

17 octobre.

Le seul endroit du monde où je puisse espérer de la rencontrer en tête-à-tête, c'est le jardin du château. Là elle est moins surveillée. On ne craint pas de l'y laisser seule, parce que ce jardin lui-même est une prison. Il faut, pour y pénétrer, traverser la cour et passer sous les fenêtres de l'habitation. Il est vaste, mais entouré à droite et à gauche de murs élevés : au fond se trouve une sorte de labyrinthe de charmilles à la vieille mode, dont les détours compliqués accèdent à une terrasse également encadrée de charmilles. Au centre de la terrasse s'élève en forme de dôme une de ces grandes tonnelles qu'on appelle encore en province des salles de verdure. Le tout est séparé des bois contigus par un fossé ou saut-de-loup rempli d'eau, et large d'environ quatre mètres. C'est uniquement par là qu'on peut avoir quelque chance de s'introduire dans les jardins sans être aperçu. C'est la voie que j'ai choisie... Hier matin j'ai laissé mon chien à la maison et mon fusil dans le bois,

et m'aidant d'un baliveau coupé à cette intention, j'ai franchi le saut-de-loup, car je suis leste et hardi. Je savais que la grande tonnelle de la terrasse est pour Mlle de Courteheuse un lieu de promenade et de retraite favori. Elle y vient souvent lire, travailler ou rêver, car c'est une jeune personne romanesque. Je le suis moins qu'elle, et cependant il m'eût été infiniment agréable d'entrevoir sa tête blonde à travers le feuillage dans la pénombre de ce bosquet. Mais je n'eus pas cet avantage. La tonnelle était déserte.

Je n'avais pas risqué de me rompre la colonne vertébrale pour m'en tenir là. Je me glissai donc de charmille en charmille à travers les allées tournantes avec la prudence d'un Mohican. J'eus bientôt en vue la partie découverte du jardin : ce jardin n'est, en réalité, qu'une sorte de grand potager où les arbres fruitiers se mêlent aux fleurs dans les plates-bandes à bordures de buis. Du premier coup d'œil j'aperçus, par-dessus la haie touffue derrière laquelle je m'abritais, Mlle de Courteheuse elle-même, que je reconnus à la couleur de ses cheveux et à sa fraîche toilette du matin; car autrement son attitude était si singulière qu'il m'eût été difficile de constater son identité. Elle était comme prosternée sur ses genoux à l'angle d'une allée, devant une plate-bande, le corps incliné et la tête penchée presque jusqu'à terre. Ma première pensée fut qu'elle s'était trouvée mal subitement et qu'elle était tombée là au milieu de sa promenade, succombant aux émotions trop vives d'un amour contrarié. Il me sembla même d'abord, à certains mouvemens de sa tête, qu'elle sanglotait. Mais une observation plus prolongée me démontra que Mlle de Courteheuse faisait simplement son premier déjeuner. Agenouillée devant un groseillier, elle en cueillait les dernières grappes, à demi confites par l'automne, et s'en régalait en mordant alternativement dans un gros morceau de pain de cuisine.

Elle formait peut-être ainsi un joli tableau. C'est possible. Mais ce tableau contrastait si violemment avec les idées dont j'étais occupé et dont je la croyais occupée elle-même, que j'en fus profondément choqué. — Comment! au moment où je la supposais fatiguée par la passion et épuisée par l'insomnie, elle déjeunait tranquillement au pied d'un groseillier!.. — Manquerait-elle de cœur?

Quoi qu'il en soit, je vis la transition si forte et si difficile entre la scène dont j'étais témoin et celle à laquelle je m'étais préparé, que je renonçai à profiter de l'occasion que j'avais tant cherchée et qui semblait m'être offerte. — Je repris, non sans mélancolie, le chemin du saut-de-loup et je le franchis de nouveau, mais avec moins d'entrain que la première fois. — Il m'a paru plus large.

Je ne recommencerai pas ce tour de force. Outre que je n'aime pas à être ridicule, ne fût-ce que devant moi-même, je sens que je

suis mal à l'aise dans les voies obliques. Je suis né décidément pour les chemins droits et pour les armes loyales. — Je m'en félicite.

La situation est compromise. Elle n'est pas perdue. J'ai mon projet. Je vais attaquer franchement l'obstacle.

18 octobre.

Mon projet était de partir ce matin pour Saint-Méen, qui est à une quinzaine de lieues d'ici. C'est le chef-lieu épiscopal et la résidence de Mgr de Courteheuse, frère de l'amiral et oncle d'Aliette. C'est, dit-on, un bon prêtre et un esprit assez large, quoique un peu ardent. On assure, — et cela est naturel, — qu'il exerce une influence prépondérante dans sa pieuse famille. Il est tout à fait invraisemblable qu'on ne l'ait pas tenu au courant de mes prétentions à la main de sa nièce et de tous les incidens qui ont marqué nos relations. Il a pour Aliette, si j'en crois mon oncle, une tendresse paternelle. Gagner ce prélat, ce serait, suivant toute apparence, gagner ma cause. L'entreprise ne doit pas être aisée. Mais quand on paie bravement de sa personne, j'ai vu souvent qu'on obtient l'impossible.

Au moment où j'allais monter en voiture pour me rendre à la gare, mon oncle est accouru, et avec cet air égaré qui ne le quitte plus depuis que nos affaires se sont gâtées, il m'a annoncé que Mgr de Courteheuse venait d'arriver à Varaville. Il a ajouté qu'il y avait été certainement appelé d'urgence, parce qu'il n'est pas dans ses habitudes d'y venir à cette époque de l'année. Après deux minutes de réflexion, j'ai répondu à mon oncle que je regardais l'arrivée de l'évêque comme une de ces circonstances que nos pères appelaient providentielles : en premier lieu, parce qu'elle m'épargnait le voyage ; et secondement, parce qu'elle me paraissait un excellent symptôme en notre faveur.

Mon oncle s'est récrié : — Il me semble, a-t-il dit, que c'est tout le contraire, et que l'évêque vient porter le dernier coup à nos espérances !

— Eloignez, mon oncle, lui ai-je dit, ce sombre pessimisme. On n'eût pas dérangé l'évêque s'il y eût eu un accord parfait dans la famille sur la question qui nous intéresse. Puisqu'il y a des dissentimens, puisqu'on sent le besoin d'un arbitre, c'est que la partie n'est pas définitivement perdue pour nous comme nous pouvions le craindre... Voulez-vous toute ma pensée, mon oncle? Je suis persuadé que c'est Aliette elle-même qui a mandé l'évêque.

— Et quelle conclusion en tires-tu?

— J'en tire la conclusion que Mlle de Courteheuse n'est ni aussi résignée, ni aussi indifférente qu'elle m'avait paru l'être hier matin au pied de son groseillier.

J'avais raconté à mon oncle ma mésaventure de la veille.

Je suis remonté chez moi et j'ai rédigé ce simple billet.

« Monseigneur,

« J'apprends votre arrivée au moment où je me disposais à partir pour Saint-Méen, afin de solliciter de Votre Grandeur un moment d'audience. Puis-je espérer qu'elle voudra bien me l'accorder pendant son séjour à Varaville? A la veille de quitter ce pays probablement pour toujours, ce serait pour moi un éternel regret de n'avoir pu vous entretenir des sentimens dont j'ai le cœur pénétré.

« Ils sont inséparables de la profonde vénération et de l'absolue déférence dont je prie Votre Grandeur d'agréer la respectueuse expression.

« BERNARD DE VAUDRICOURT. »

Une heure après je recevais cette carte :

L'ÉVÊQUE DE SAINT-MÉEN

Recevra M. le vicomte de Vaudricourt à quatre heures.

A trois heures et demie j'entrais à Varaville par la grande porte. On m'a dit que l'évêque était dans le jardin avec Mlle Aliette et qu'on allait les prévenir. J'ai attendu assez longtemps, puis j'ai entrevu, sortant du labyrinthe, la soutane violette et le chapeau à bourdaloue d'or du prélat : Aliette marchait près de lui. Ils ne m'ont pas vu d'abord, car ils continuaient leur conversation de leur voix ordinaire, et j'ai pu en entendre confusément quelques mots.

— Mon Dieu! c'est pourtant bien délicat,.. bien terrible, ma chère, disait l'évêque, d'un ton remarquablement vif et brusque.

— Oh! mon oncle, ne revenez pas,.. ne retirez rien!

— Je ne retire rien,.. mais nous sommes si exaltés, si romanesques tous deux, ma pauvre enfant!

— J'ai confiance, mon oncle.

— Oui, sans doute,.. mais en cas de mécompte, tu serais si malheureuse!.. et moi-même...

L'interruption soudaine du dialogue m'a appris qu'ils m'avaient aperçu. J'ai fait quelques pas au-devant d'eux et je les ai salués.

J'ai pu reconnaître qu'Aliette avait beaucoup pleuré et, à ma grande surprise, il y avait aussi des traces de larmes dans les yeux et sur le visage de l'évêque. Ils venaient certainement de prier et de pleurer ensemble. En voyant leur émotion et en me rappelant les paroles que je venais de surprendre malgré moi, je n'ai pu me défendre de quelques réflexions pénibles, gênantes pour ma délicatesse, et dont on retrouvera tout à l'heure l'impression dans mon entretien avec l'oncle d'Aliette.

Nous avons échangé en marchant quelques politesses banales. Puis, comme nous entrions dans la cour, Mlle Aliette nous a quittés avec un léger salut, et l'évêque m'a introduit dans l'appartement qui lui était réservé au rez-de-chaussée du château.

Mgr de Courteheuse ne paraît guère avoir plus de cinquante ans; il est assez grand et fort maigre; les yeux noirs et très vivans sont entourés d'un cercle bistré. La parole et le geste sont animés, et parfois comme emportés. Il prend souvent des airs furieux qui se fondent tout à coup dans un sourire de brave homme. Il a de beaux cheveux argentés qui voltigent en mèches folles sur son front, et de belles mains d'évêque. Quand il se calme, il a une façon imposante de se redresser doucement dans sa dignité sacerdotale. En somme, c'est une physionomie passionnée et dévorée de zèle, mais franche et sincère.

A peine assis, il m'a d'un geste de la main, invité à parler.

— Monseigneur, ai-je dit, je viens à vous, vous le comprenez comme à mon recours suprême... Ma démarche est presque un coup de désespoir,.. car il semblerait au premier abord que personne dans la famille de Mlle de Courteheuse ne devrait se montrer plus impitoyable que vous pour les torts qui me sont reprochés. Je suis un incrédule, et vous êtes un apôtre. Et cependant, monseigneur, c'est souvent chez de saints prêtres comme vous que les coupables trouvent le plus d'indulgence,.. et je ne suis pas même un coupable, je ne suis qu'un égaré... On me refuse la main de Mlle votre nièce parce que je ne partage pas sa foi,.. la vôtre... Mais monseigneur, l'incrédulité n'est pas un crime, c'est un malheur... Oh! je sais ce qu'on dit souvent : — Un homme nie Dieu quand il s'est mis par sa conduite dans le cas de souhaiter que Dieu n'existe pas... On le rend ainsi coupable et responsable en quelque sorte de son incrédulité... Pour moi, monseigneur, j'ai consulté ma conscience avec la plus entière sincérité, et quoique ma jeunesse ait été mauvaise, je suis certain que mon athéisme ne procède d'aucun sentiment d'intérêt personnel. Tout au contraire, je puis vous dire avec vérité, monseigneur, que le jour où j'ai senti ma foi s'anéantir, le jour où j'ai perdu l'espoir en Dieu, j'ai versé les larmes les plus

amères de ma vie. — Je ne suis pas, malgré les apparences, un esprit aussi léger qu'on le croit. Je ne suis pas de ceux chez qui Dieu disparu ne laisse point de vide ; on peut être, soyez-en sûr, un homme de sport, un homme de club, un homme d'habitudes mondaines, et avoir pourtant ses heures de réflexion et de recueillement. Dans ces heures-là, pensez-vous qu'on ne sente pas le malaise affreux d'une existence sans base morale, sans principes, sans but au-delà de la terre ?.. Et, cependant, monseigneur, que faire?.. Vous me diriez à l'instant même, avec la bonté, avec la compassion que je lis dans vos yeux : « Confiez-moi vos objections contre la religion, et je vais essayer de les résoudre. » — Je ne saurais que vous répondre... Mes objections se nomment légion,.. elles sont sans nombre comme les étoiles du ciel,.. elles nous arrivent de toutes parts, des quatre coins de l'horizon, comme sur l'aile des vents, et elles ne laissent en nous, en passant, que ruines et ténèbres... Voilà ce que j'ai éprouvé, moi comme bien d'autres, et cela a été aussi involontaire que cela est irréparable.

— Et moi, monsieur, m'a dit brusquement l'évêque en me jetant un de ses regards les plus furieux, est-ce que vous croyez que je joue la comédie dans ma cathédrale ?

— Monseigneur !..

— Non,.. c'est qu'à vous entendre nous en serions venus à une période du monde où il faut de toute nécessité être un athée ou un tartufe !.. Or personnellement j'ai la prétention de n'être ni l'un ni l'autre.

— Ai-je besoin de me défendre sur ce point, monseigneur? Ai-je besoin de vous dire que je ne suis pas venu ici pour vous offenser ?

— Sans doute,.. sans doute... Eh bien ! monsieur, j'admets, — non sans de grandes réserves, notez bien,.. car on est toujours plus ou moins responsable du milieu où l'on vit, des courans qu'on subit, du tour habituel que l'on donne à ses pensées,.. mais enfin j'admets que vous soyez victime de l'incrédulité du siècle, que vous soyez tout à fait innocent de votre scepticisme,.. de votre athéisme, puisque vous ne craignez pas les gros mots, n'en est-il pas moins certain que l'union d'une fervente croyante comme ma nièce avec un homme comme vous serait un désordre moral, dont les conséquences pourraient être désastreuses? Croyez-vous que mon devoir comme parent de Mlle de Courteheuse, comme son père spirituel, comme évêque, soit de prêter les mains à un pareil désordre, de présider à l'union effrayante de deux âmes que l'étendue des cieux sépare ? — Croyez-vous que ce soit mon devoir, monsieur,.. répondez-moi ?

Le prélat, en me posant cette question, tenait ses yeux fixés ardemment sur les miens.

— Monseigneur, ai-je répondu après un moment d'embarras, vous connaissez aussi bien et mieux que moi l'état du monde et de notre pays, en ce temps-ci... Vous savez que je n'y suis pas malheureusement une exception,.. les hommes de foi y sont rares... et souffrez que je vous dise toute ma pensée, monseigneur, si je devais avoir l'inconsolable amertume de renoncer au bonheur que j'avais espéré, êtes-vous sûr que l'homme à qui vous donnerez un jour ou l'autre Mlle votre nièce ne serait pas quelque chose de pire qu'un sceptique et même qu'un athée?

— Et quoi donc, monsieur?

— Un hypocrite, monseigneur. — Mlle de Courteheuse est assez belle et assez riche pour éveiller des ambitions qui pourraient être moins scrupuleuses que la mienne... Quant à moi, si vous savez que je suis un sceptique, vous savez aussi que je suis un homme d'honneur,.. c'est quelque chose.

— Un homme d'honneur, monsieur, un homme d'honneur,.. a murmuré l'évêque avec un peu d'humeur et d'hésitation, mon Dieu! je le crois...

— Non, vous en êtes certain, monseigneur, ai-je repris vivement, car, permettez-moi de vous le rappeler, si j'avais eu moins de loyauté, je serais aujourd'hui le fiancé de M^le Aliette.

Il s'est redressé sur son fauteuil avec dignité, et a dit simplement: — C'est vrai.

Il m'a regardé ensuite jusqu'au fond des yeux pendant quelques secondes. — Eh bien! monsieur, sur cet honneur dont vous êtes si fier, oseriez-vous m'affirmer que les croyances de ma nièce ne souffriraient par votre fait aucune altération, que vos habitudes de langage, vos persiflages malveillans, ou même vos ironies involontaires, ne jetteraient pas dans cette jeune âme charmante la tristesse, le trouble... et peut-être même un jour le doute? Croyez-vous qu'elle veuille s'exposer et que je veuille l'exposer moi-même à de pareils hasards?

— Monseigneur, je vous répondrai nettement que je me regarderais comme un drôle si je ne respectais pas avec scrupule la croyance de ma femme. Jamais un mot de raillerie sur les choses religieuses n'est sorti de mes lèvres. Je suis un incroyant, je ne suis pas un impie. Jamais je n'ai insulté ni n'insulterai ce que j'ai adoré. Je comprends trop bien qu'on puisse perdre la foi, mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'un homme qui, dans son enfance, s'est agenouillé devant la croix à côté de sa mère ne respecte pas à jamais dans cette croix son enfance et sa mère.

J'avais parlé avec quelque chaleur. Les yeux du prêtre se sont mouillés, et j'avoue que son émotion m'a un peu gagné.

— Allons! monsieur, m'a-t-il dit doucement, vous n'êtes pas si désespéré que vous le croyez. Ma chère Aliette est une de ces jeunes enthousiastes par qui Dieu fait quelquefois des miracles...

— Monseigneur, quoi qu'il puisse m'en coûter au moment où je sens votre cœur s'ouvrir pour moi, je vous dirai la vérité jusqu'au bout,.. je ne veux pas, je le répète, devoir mon bonheur à un mensonge. Je veux vous avouer que j'ai entendu tout à l'heure, malgré moi, quelques mots de votre conversation avec Mlle votre nièce : j'ai cru comprendre, et je crois comprendre mieux encore, que l'espérance de me ramener à la foi, de me convertir enfin, serait le motif qui pourrait déterminer votre consentement à tous les deux... Eh bien! monseigneur, je vous ai dit ce que vous n'auriez pas à craindre de moi; je veux vous dire de même ce que vous n'avez pas en espérer. Je sens que les croyances surnaturelles sont détruites en moi pour jamais, que les racines mêmes en ont péri,.. qu'il n'y a pas enfin un rocher de la Mer-Rouge qui soit plus rebelle à toute végétation que mon âme à tout germe de foi.

— Puisque vous le pensez, monsieur, a répondu l'évêque, il est honnête de le dire... Mais Dieu a ses voies.

Il s'est levé.

— Mon fils, a-t-il repris d'une voix grave, je vais finir par une parole que j'emprunte à un saint pape : — La bénédiction d'un vieillard ne peut jamais faire de mal... Voulez-vous recevoir la mienne?

Je me suis incliné profondément.

Il a tracé dans l'air les signes mystiques. — Je l'ai salué de nouveau et je me suis retiré.

Il m'a rappelé comme comme j'allais sortir :

— Monsieur de Vaudricourt, ne vous en allez pas. Veuillez nous attendre au jardin. . . . . .

. . . . . .

Ici se termine ce journal avec la crise particulière de ma vie qui m'en avait suggéré la fantaisie. — Mlle de Courteheuse, avec l'agrément de sa famille, veut bien m'accorder sa main. Je la reçois avec une profonde reconnaissance, et je ferai tout mon possible pour que ma femme soit une femme heureuse, comme elle est une femme aimée, honorée et charmante.

OCTAVE FEUILLET.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

SIX SEMAINES EN OCÉANIE

I.

NORFOLK ET FIJI.

I. — ILE DE NORFOLK.

Sydney, 17 mai 1884. — Il y a réception à bord du *Nelson*. Le commandant de la station australienne, commodore Erskine, a réuni la crème de la société. Assis sur la passerelle, je jouis d'un joli spectacle. Toute cette jeunesse est fort animée. On se promène, on danse, on fait la cour. Le temps est superbe. Le soleil baissant inonde de teintes rosées cette magnifique baie, qui ne m'a jamais paru plus belle.

Cette fête si gaie, si brillante a, pour moi, son côté mélancolique. C'est l'heure des adieux aux personnes qui m'ont comblé d'amabilités. Dans quelques minutes, je partirai pour les îles de l'Océanie, à bord de *l'Espiègle*, bâtiment de guerre de sa majesté britannique, commandé par le capitaine Bridge. Les occasions de visiter les îles du Pacifique sont excessivement rares. A moins d'affronter les périls, les lenteurs, les dégoûts, les privations d'une navigation à bord d'un baleinier ou d'un des bâtimens qui vont enrôler des ouvriers, à moins de posséder un yacht, genre de locomotion plus agréable que sûr dans ces parages, on doit renoncer à voir une des parties les plus intéressantes, mais les plus inaccessibles du monde. J'aurai donc le plaisir d'être l'hôte du capitaine de l'*Espiègle* pendant six semaines. Le 28 juin, ce bâtiment se trouvera à un point convenu sur la route du paquebot de Sydney à San Francisco. La direction de la *Pacific-Mail-Steamer Company*, qui réside à New-York, a autorisé le capitaine de la *Cité de Sydney* à me prendre

à bord au beau milieu du Pacifique, *weather permitting*. Si le vent n'est pas trop fort, si la mer n'est pas trop houleuse, si l'atmosphère est assez claire pour que les deux navires puissent se voir, en un mot, si les élémens sont aussi aimables que le commodore et le capitaine et les directeurs de la compagnie américaine, je serai à San Francisco le 14 ou le 15 juillet. Sinon, — vogue la galère!

D'ailleurs, à en croire mes amis d'ici, ce n'est pas le seul risque que je vais courir, le risque assez peu formidable, au reste, de passer quelques mois de plus en fort bonne compagnie. Tout le monde me met en garde contre les sauvages dont je dois faire la connaissance. Ils sont hostiles et traîtres, s'embusquent dans les broussailles, attaquent, tuent, mangent les équipages des bateaux envoyés à terre. Le commodore Goodenough, un des prédécesseurs du commodore Erskine, n'a-t-il pas été tué ainsi, il y a quelques années seulement? L'endroit où ses restes sont enterrés est devenu la partie la plus recherchée du cimetière de Sydney. Tout le monde désire reposer à côté d'un héros, car c'était, en effet, un héros. D'ailleurs, le capitaine Bridge me dit à l'oreille : « Nous n'irons pas aux Nouvelles-Hébrides ni aux îles Salomon, les terres classiques du cannibalisme; nous visiterons des îles où on a renoncé à la mauvaise habitude de manger son semblable. » Je n'ai garde de désabuser mes amis. Il est si doux de devenir un personnage intéressant! Et n'est-il pas intéressant d'aller dans un pays où on ne se demande pas : Que mangerai-je? mais par qui serai-je mangé?

Le capitaine vient me chercher. Quelques coups de rames et nous voilà à bord de son bâtiment, mouillé à quelques brasses du *Nelson*. Le bâtiment se met aussitôt en mouvement, rase le vaisseau amiral, d'où les hôtes du commodore, interrompant la danse, nous envoient mille saluts, pendant que le soleil, un globe de feu rouge, disparaît majestueusement sous l'horizon de la mer.

Il faisait nuit lorsque, après avoir passé entre les *heads*, nous gagnâmes la haute mer. La lumière électrique du nouveau phare, le premier du monde, est si intense, qu'à la distance de 5 à 6 milles l'œil peut à peine en supporter la clarté éblouissante.

Newcastle, 18 et 19 mai. — C'est une ville considérable. En bas, sur la plage, les docks, les magasins, les boutiques, les tramways. Le charbon étant le maître de la situation, tout est noirâtre. Derrière le quartier commercial, sur le haut de la dune, les habitations des citoyens aisés et nombre d'églises, car toutes les confessions : catholique, anglicane, presbytérienne, méthodiste, ont leurs temples. Aujourd'hui dimanche on ne voit que gens munis de leurs livres de prière ou d'hymnes gravir au pas accéléré des rues raides et droites,

ou des escaliers en bois. Sauf le son des cloches, silence profond sur terre et sur mer.

Dans l'après-midi, au jardin public qui occupe le point culminant de la ville. On y jouit d'une vue étendue sur Newcastle, sur les champs verdoyans des environs et sur les dunes blanches, sur le port rempli de gros voiliers, sur la mer, couleur d'ardoise. La population s'est donné rendez-vous ici. En Europe, on dirait que ce sont d'honnêtes ouvriers endimanchés. Mais ils appartiennent à toutes les couches de cette jeune société. La communauté d'aspirations efface les inégalités et imprime un cachet uniforme, un peu prosaïque, aux physionomies autant qu'à la toilette et à la tenue des promeneurs. Hommes et femmes, conduisant leurs enfans par la main, se suivent sans se rien dire. Tout au plus, à de longs intervalles, quelques mots prononcés à voix basse.

Sembianza avevan ne trista ne lieta.

C'est le cas des hommes, dont le principal mobile est le désir et l'espérance de faire de l'argent. Le samedi les trouve exténués de fatigue, et, le dimanche, ils cherchent non l'amusement, mais le repos.

Aujourd'hui, lundi, la ville et le port ont changé d'aspect. La plus grande animation règne partout. C'est que Newcastle possède des trésors de charbon, enfouis tout près de la mer sous des bancs de sable et exportés principalement en Chine. Ici tout a l'air solide, la nature autant que les hommes. Grâce à son précieux minéral, grâce à l'activité et à l'énergie des habitans et aux chemins de fer qui, dans un ou deux ans, le relieront avec Sydney au Sud, avec Queensland au Nord, Newcastle me semble appelé à de brillantes destinées.

A midi, l'*Espiègle* quitte son mouillage.

Le 24 mai. — L'île de Lord-Howe est en vue, mais l'état de la mer nous empêche d'aborder.

Ah! cher *Espiègle*, quelle vivacité d'allures! Comme il sautille, roule, plonge, se redresse! Depuis six jours, toutes voiles dehors, il court devant une fraîche double brise du sud-ouest. Les courans aussi nous sont propices. Seulement, il ne faut pas songer aux promenades sur le pont. Le moindre changement de place suppose des efforts de gymnastique. En revanche, je suis merveilleusement

établi dans les deux cabines du capitaine, qu'il veut bien partager avec moi. Nous dînons sous la protection d'une respectable pièce de soixante-quatre, placée au centre du *fore-cabine*, qu'elle divise en salle à manger et en salle des pas perdus. L'*after-cabine*, muni de deux bureaux, d'un divan et de fauteuils qu'on est obligé d'attacher avec des cordes, sert de cabinet de travail et de salon. Un rayon chargé de livres contient plusieurs ouvrages sur les îles du Pacifique. Le carré des officiers est recherché à cause de la fraîcheur et de l'agréable compagnie qu'on y trouve. La plupart des matelots me semblent fort jeunes, mais robustes, bien portans et gais. Le soir, aux heures de désœuvrement, qui sont rares, ils chantent en chœur. Entendues de loin, leurs voix se marient agréablement au bruit des vagues. Ce qui me frappe, c'est le ton d'urbanité qui règne à bord. Pas un gros mot, pas un juron. Tout marche comme sur des roulettes. Quelle différence avec ce que j'ai vu, il y a quarante ans, sur plusieurs bâtimens de guerre anglais et autres! Mais c'est le clairon, le *bugler*, qui fait mon bonheur. Les ordres se transmettent au son du cor. C'est donc le clairon qui dirige les manœuvres. Du moins, il en est persuadé et il semble concentrer dans son instrument toutes les facultés de son âme. Les notes fausses qui lui échappent parfois ne troublent pas la sérénité de ce grave personnage.

L'*Espiègle* est un sloop, corvette de deuxième classe de 1,100 tonneaux, et il porte dans ses flancs 142 hommes.

Le 29, au matin, nous apercevons notre première étape, l'île de Norfolk. D'abord, une ligne sombre; puis, à mesure qu'on approche, de bas rochers taillés à pic, surmontés d'un rideau d'arbres, balayés, battus, creusés par les brisans, traversés par d'innombrables filets blancs: les cascades formées par les ruisseaux qui se précipitent dans la mer. Au centre de l'île, pas très loin (1), le sommet arrondi du mont Picton, tout couvert de végétation. Ah! la végétation, elle est partout. La forêt et les prairies alternent, mais la forêt prédomine. Et quelle forêt épaisse, sombre, impénétrable à l'œil! Et quels arbres! Des pins de Norfolk-Island, *araucaria excelsa*, cet arbre à la taille svelte, aux branches horizontales un peu raides, au port majestueux, ce grand seigneur parmi les conifères. L'île qui lui a donné son nom est sa patrie. Nulle part ailleurs il n'existe comme forêt. Mais on peut en voir de beaux exemplaires dans les jardins de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et, plus rarement, dans l'Inde et en Europe.

(1) L'île de Norfolk est longue de 5 et large de moins de 3 milles. Le mont Picton s'élève à 1,050 pieds au-dessus de la mer.

La ville se trouve sur la plage, si l'on peut donner le nom de ville à deux grandes constructions : l'une aujourd'hui en ruines, l'ancien bagne des forçats ; l'autre, l'ancien magasin de provisions, transformé en église anglicane, toutes deux entourées d'une haute muraille, et à quelques maisonnettes et huttes en bois ombragées par des pins.

En face et au sud, à 3 milles de distance, un rocher isolé dessine ses contours fantastiques sur le ciel. C'est l'île Philippe, renommée pour son coloris jaune clair, orange foncé, rosé. A mi-hauteur, une tache noire laisse deviner un groupe de pins suspendus dans une crevasse. Entre les deux îles des récifs ajoutent aux difficultés de la navigation. Le vent est soudainement tombé, et l'agitation de la mer contraste singulièrement avec le calme de l'atmosphère et le caractère idyllique du paysage.

Mais pourrons-nous aborder? L'île de Norfolk est un des points les plus inaccessibles du monde. Un fonctionnaire anglais m'a dit qu'en sept voyages qu'il a faits dans ces parages, une seule fois il a pu prendre terre. Heureusement, le pavillon rouge, au lieu du pavillon bleu, arboré près de la jetée, nous avertit que la barre est praticable pour de petites embarcations.

C'est probablement à son isolement (1) que Norfolk-Island a dû la triste destinée d'être choisie comme lieu de réclusion pour les déportés récidivistes (2), c'est-à-dire pour les plus atroces et les plus incorrigibles scélérats. Les rares voyageurs qui l'ont visitée, entre autres le célèbre botaniste autrichien baron Charles de Hügel, l'ont dépeinte sous les couleurs les plus sombres. M. de Hügel l'appelle un enfer situé dans un paradis.

Lorsque, il y a trente ans, cet établissement pénitentiaire fut supprimé, l'île de Norfolk reçut une autre destination.

En 1789, le *Bounty*, bâtiment de sa majesté britannique, capitaine William Bligh, chargé d'une mission dans les eaux du Sud-Pacifique, après avoir visité Tahiti, croisait à une latitude plus élevée, lorsqu'une révolte éclata à bord. Tout l'équipage et trois officiers y prirent part. Le capitaine et les autres officiers furent jetés dans une chaloupe, avec quelques barils d'eau, quelques provisions de bouche, et abandonnés à leur malheureux sort. Bligh, cet homme extraordinaire, dans sa coquille de noix poussée par les vents alizés et les courans, traversa le Pacifique dans toute sa largeur, aperçut le premier les îles de Fiji, aborda, après une naviga-

(1) Distance de la côte d'Australie 900, de la pointe méridionale de la Nouvelle-Zélande, 400 milles.

(2) De 1790 à 1853.

tion de trois mois, à Timor (Inde hollandaise), et porta lui-même en Angleterre la nouvelle de la révolte. Un cri d'indignation s'éleva de tous côtés. Une rébellion victorieuse à bord d'un bâtiment de guerre était chose inouïe et d'un dangereux exemple. Cependant, les émeutiers retournèrent à Tahiti, s'y pourvurent de femmes indigènes et reprirent la mer. Pendant une série d'années, on n'en eut aucune nouvelle, et on pensait que l'océan avait fait justice de ces criminels, lorsqu'en 1808 un navigateur, jeté sur la côte d'un rocher isolé situé à 25 degrés de latitude sud, y trouva un vieux matelot, du nom d'Adams, avec plusieurs femmes et plusieurs enfans : les veuves et descendans des émeutiers du *Bounty*. Tous les autres avaient péri dans des luttes entre eux. Les premières nouvelles authentiques qu'on eut de ces insulaires sont dues au capitaine Beaky, de la marine royale, qui visita l'île de Pitcairn en 1825. Le matelot Adams vivait encore. Ce rebelle tyran et homicide était devenu un patriarche et un saint. L'égalité et la fraternité, sinon la liberté, la paix et la prospérité, régnaient dans cette île, véritable Éden, où le crime était inconnu. En Angleterre, ces récits si brillans enflammèrent les imaginations; les coteries philanthropiques organisèrent des collectes et firent des insulaires leurs pensionnaires. Grâce à ces secours, qui ne cessaient d'affluer, la population augmenta rapidement, si bien qu'en moins de vingt ans l'île n'offrait plus assez d'espace ni de terrain cultivable pour la nourrir. C'est alors que, cédant à la pression de ce courant de l'opinion, le gouvernement anglais assigna aux Pitcairniens l'île de Norfolk et les y transporta à ses frais. A cette époque, un homme remarquable se trouvait à la tête de la petite communauté. Écossais de naissance, sorti des rangs du peuple, M. Nobbs dut aux hasards de la mer d'aborder à l'île de Pitcairn, où il devint, après la mort d'Adams, le principal personnage. Il existe encore, très âgé, et, jusqu'à l'année dernière, il a exercé les fonctions de chapelain à la mission mélanésienne de l'évêque anglican de l'île de Norfolk.

L'exode eut lieu en 1856. Le gouvernement anglais, après avoir transporté toute la population (environ 200 personnes) à leur nouvelle patrie, leur octroya l'île, les deux grands édifices de l'état, des troupeaux de moutons, quelques chevaux et les ustensiles nécessaires pour cultiver la terre, en leur faisant comprendre que dorénavant les subventions du gouvernement et les donations périodiques des particuliers seraient supprimées, et que, par conséquent, ils avaient à se considérer non plus comme des pensionnaires, mais comme des colons.

Le gouverneur de la Nouvelle-Galles fut nommé gouverneur de l'île, qui, cependant, ne fut pas annexée aux colonies australiennes.

En vertu d'une constitution que le gouvernement anglais lui a octroyée, elle jouit, sauf certaines restrictions, d'une parfaite autonomie (1). Mais la charte de donation contient une clause curieuse en ce sens qu'elle est contraire à tous les principes de la colonisation moderne, surtout à ceux de la politique coloniale anglaise. En assurant aux habitans de l'île de Norfolk l'usufruit *exclusif* de ce territoire, elle les isole du reste du monde. Ils avaient insisté sur ce point et ils l'ont obtenu. Aucun étranger ne peut s'établir dans leur île, rendue ainsi inaccessible par la loi autant que par la nature. Une seule exception a été faite en faveur de la *mission mélanésienne*, où sont élevés environ 150 enfans recueillis dans différens groupes de la Mélanésie. Cet établissement, qui se trouvait à Aukland, a été transféré ici, les jeunes sauvages nés dans les régions équatoriales étant hors d'état de supporter le climat comparativement rude de la Nouvelle-Zélande. On me dit qu'il est dirigé admirablement par l'évêque anglican, docteur Selvine, malheureusement absent en ce moment. La mission est placée au centre de l'île et sans aucun contact avec les habitans.

Maintenant quel est le résultat de cette séquestration volontaire? Nous allons le voir de nos yeux.

Ce n'est pas sans un mouvement de vive curiosité que, pilotés par le magistrat, M. Francis Nobbs, qui est venu à bord, le capitaine Bridge et moi, nous quittons l'*Espiègle*, traversons sans trop de difficulté la barre et débarquons sains et saufs au milieu du concours des habitans, très friands de voir des étrangers. Nous flânons sur des chemins raboteux entre des potagers et des maisonnettes

(1) Le gouverneur qui réside à Sydney est tenu de visiter Norfolk-Island une fois pendant la durée de ses fonctions de gouverneur de la Nouvelle-Galles. Une assemblée populaire, où siège tout individu mâle qui a dépassé l'âge de vingt-cinq ans, se réunit quatre fois par an. Les projets de loi qu'elle vote doivent être soumis à la sanction du gouvernement. Le président de l'assemblée, élu pour la durée d'un an, est en même temps *magistrat*, administrateur et juge de première instance. Dans les cas, fort rares, de délits graves, le magistrat intervient comme juge d'instruction. Les dépositions des témoins sont envoyées au gouverneur, qui nomme une cour *ad hoc*. La seule infraction aux lois, et elle est assez fréquente, c'est la chasse en temps prohibé. Le coupable paie une amende de 5 shillings et n'a garde de se laisser attraper une seconde fois. Il n'y a pas d'impôts, sauf une petite souscription obligatoire de 15 shillings par famille, donnant par an 58 livres sterling. Cette somme est employée à payer le médecin de la communauté, dont les gages s'élèvent à 150 livres. Le surplus est fourni par le *Island Fond*, alimenté par la vente, très peu considérable, des terrains de l'état et par de petites redevances, résultats des transactions avec les baleiniers qui, parfois, relâchent ici pour faire de l'eau et acheter des provisions. Les principaux besoins de la communauté se réduisent à la conservation des routes, de l'église et de l'école. On y pourvoit par des corvées, chaque homme, sans exception, étant tenu à travailler pendant trois jours et demi tous les six mois. Rien de plus simple ni de plus patriarcal.

plus ou moins délabrées, où habitaient autrefois les gardes-chiourmes et les petits employés du bagne et où demeurent aujourd'hui les descendans de l'équipage du *Bounty*. Quand une de ces vieilles masures menace ruine, les propriétaires, plutôt que de la restaurer, cherchent un refuge dans une autre hutte un peu plus solide et la partagent avec les premiers occupans. Ce n'est ni très propre, ni très sain, mais, au point de vue des insulaires, c'est commode. L'île de Norfolk est l'eldorado du laisser-aller. Les habitans négligent un peu leur personne, ainsi que leurs vêtemens, très simples, mais strictement européens, fort râpés, sans tomber en loques; ils se promènent beaucoup à pied ou montés sur leurs chevaux de charrue, ne sont jamais pressés et semblent contens, insoucians, un peu endormis. *Medium tenuere beati*. Le mélange des deux sangs, du sang anglais et du sang polynésien, principalement tahitien, a donné un caractère particulier à ces insulaires, qui ont le teint blanc ou olivâtre, les cheveux roux ou noirs, à moins que les deux types ne se confondent dans le même individu. On voit des hommes bien faits et des femmes pas absolument laides, mais tous ces visages sont défigurés par la grande bouche aux lèvres charnues et sensuelles du sauvage. Ils ont l'air de gens bien élevés et parlent l'anglais correctement en traînant un peu sur les voyelles, ce qui est particulier, me dit-on, aux langues polynésiennes.

Le magistrat nous mène dans la maisonnette de son père, M. Nobbs, l'ancien chef de la colonie de Pitcairn. Nous trouvons cet octogénaire au *parlour*, assis dans un fauteuil près de la cheminée et occupé à lire. Il nous reçoit avec politesse, échange quelques paroles avec nous et retourne à sa lecture. Quelque petite qu'ait été sa sphère d'action, il y a occupé la première place et il lui en reste quelque chose. Mme Nobbs, sa femme, a l'extérieur d'une Tahitienne presque pur sang. Leur fille, qui peut avoir environ cinquante ans, nous fait les honneurs de la maison avec l'aisance d'une femme du monde. Le petit *parlour* est meublé avec une certaine recherche. Des photographies suspendues aux parois, au milieu une grande table ronde sur laquelle on a étalé des albums et quelques illustrations de l'année dernière. Des chaises de Vienne, *austrian chairs*, que j'ai rencontrées sous tous les cieux, complètent le mobilier. Comparativement, l'ensemble de cet intérieur a je ne sais quoi de distingué, un certain air de cour. Tout est relatif en ce bas monde.

Le capitaine Bridge retourne à son bord et m'abandonne à l'hospitalité du magistrat, qui nous assure que demain matin le temps ne mettra aucun obstacle à mon embarquement. Il me cède son cheval, s'empare de mon petit sac et suit à pied. Le docteur de la communauté, un médecin anglais établi ici depuis quelques années,

monté sur un bon poney, nous rejoint et, au moment où le soleil disparaît, nous nous mettons en route vers la maison du magistrat, située dans l'intérieur de l'île. Nous avons 4 milles à parcourir, mais quoique les chemins, fort négligés, soient défoncés par les dernières pluies, quoique les chevaux glissent à chaque pas, et, quand ils cherchent le gazon, s'enfoncent dans des bourbiers ou trébuchent sur des racines d'arbres, le temps passe vite et agréablement. Je pose des questions, et mes deux compagnons y répondent chacun à son point de vue. Rien n'est instructif pour le voyageur comme ce genre de discussion entre gens du pays. La route, montant plus qu'elle ne descend, gravit de raides collines, se précipite dans de profonds ravins, traverse des pâturages, pénètre dans la forêt, dont les arbres exhalent à cette heure des parfums délicieux. A la lueur incertaine du crépuscule, nous voyons briller sur le fond noir des pins de Norfolk les pommes d'or des Hespérides, les fruits de citronniers gigantesques que les déportés ont plantés il y a près d'un siècle, et que, grâce à l'incurie des habitans actuels, la forêt envahissante menace aujourd'hui d'étrangler dans ses étreintes. Çà et là une fougère arborescente dessine sur le ciel topaze les fins contours de son feuillage. De vieux chênes, de gros bouquets de rhododendrons, des guavas et toute sorte d'arbousiers donnent au paysage l'apparence d'un parc, mais d'un parc tel que la nature seule en sait dessiner.

Le médecin nous avait quittés et il faisait nuit close lorsque nous arrivâmes devant le guichet d'un enclos. Le magistrat émit à voix basse un son rauque : « Cou-i ! cou-i ! » C'est le cri de ralliement des sauvages polynésiens. Un petit garçon que je pris pour un valet de ferme, mais qui est un des fils de mon hôte, apparut aussitôt, ouvrit la porte et emmena le cheval.

Nous trouvâmes la famille réunie au salon : Mrs Nobbs, belle femme aux traits polynésiens, trois filles de douze à vingt ans et deux jeunes garçons. Le fils aîné, curé anglican dans le Queensland, et la fille aînée, maîtresse d'école à Aukland, étaient absens. Les dames étaient proprement, mais très simplement mises. Le magistrat, qui lisait ma pensée dans mes yeux, me dit : « Dans notre île nous sommes nos propres tailleurs. Quelquefois on nous envoie d'Aukland des modèles. Nous faisons tout nous-mêmes. » Et il me montra ses mains calleuses. « Mais vous, magistrat, vous n'êtes pas tenu à faire la corvée ? » — « Pendant sept jours de l'année, je casse les pierres comme le premier venu. »

Sur la plage j'avais aperçu deux patrons de baleiniers américains en partance pour le Sud. L'un d'eux emmènera à Aukland un fils et une fille de M. Nobbs. « Est-ce pour longtemps que vous partez ?

leur demandai-je. — Pour plusieurs années, peut-être pour toujours. » J'étais surpris du peu d'émotion que cette séparation si longue et si imminente semblait causer dans la famille. Mais pourquoi s'en affliger aujourd'hui, puisque le départ n'aura lieu que demain? C'est le sublime de l'art de vivre au jour le jour. Je tâcherai de m'approprier cette philosophie. Le pape Grégoire XIII disait que, pour vivre vieux, il fallait savoir ajourner les émotions pénibles.

Le dîner me parut fort bon, le vin me rappelait les crus du Cap. Au dessert, on servit des oranges colossales, mais presque sans saveur. J'apprends que les arbres qui les produisent et qui ont été plantés par les déportés ont dégénéré faute de soins. On se prive ainsi d'un article d'exportation pour la Nouvelle-Calédonie, les Français de cette colonie étant très friands d'oranges. Les maîtres de la maison ont bien voulu me céder leur chambre et j'ai joui du bonheur de coucher dans un lit qui ne menaçait pas de me jeter par terre. Pas de roulis, pas de tangage, pas de pirouettes! Pas de mugissement des vagues, mais la douce musique des conifères légèrement agités par la brise de la nuit.

---

28 mai. — J'avais manifesté hier l'intention de me lever à sep heures. On s'est récrié contre ce projet. C'est le soleil qui se lève à sept heures, mais les hommes, quelle idée!

Je profite donc d'une heure de solitude matinale pour rassembler mes informations (1) et je ne me présenterai à la famille qu'à l'heure du déjeuner.

Norfolk-Island, une des nombreuses découvertes du capitaine Cook, contient 8,600 acres, dont 120 seulement sont cultivés. Ce fait est significatif.

La population, sans compter les 150 petits sauvages de la mission mélanésienne, est de 470 personnes. Elle était de 200 à l'époque de l'exode. Depuis quelques années, elle est restée stationnaire. Il n'y a que 68 couples mariés, représentant le cinquième des personnes adultes! On remarque même dans la jeunesse une aversion instinctive contre le mariage. C'est que, par suite de la réclusion rigoureuse qui fait la loi fondamentale de cette communauté, tous ces gens sont devenus proches parens. Aussi croit-on observer des symptômes fâcheux. Dans la jeune génération on constate un affaiblissement physique et intellectuel et un accroissement sensible dans le nombre des cas d'idiotisme. « Il faut donc, m'a dit un des

(1) Jointes à celles que le capitaine et le médecin de l'*Espiègle* ont recueillies et qu'ils ont bien voulu me communiquer.

notables, renouveler le sang, il faut lever l'interdiction absolue de l'immigration, il faut admettre un certain nombre d'étrangers. Mais comment faire le choix ? Et, la porte une fois ouverte, sera-t-il possible de la fermer aux vagabonds, aux aventuriers, au flot des Australiens, qui ne tarderont pas à se mettre en possession de l'île et à nous en évincer? »

Ces difficultés sautent aux yeux. Évidemment la population manque d'énergie et, chose étrange, les blancs qui ont le moins de sang tahitien dans les veines et ceux, très peu nombreux, qui n'en ont pas du tout, sont les membres les plus efféminés et les plus dégénérés de la communauté. On se contente de peu, et la nature prodigue ses trésors. Pourquoi travailler ? Aussi, presque tout ce qu'on voit ici en matière de constructions, de routes, de plantations, date du temps du pénitencier et est l'œuvre des déportés. Les hommes de Pitcairn ont peu fait et peu conservé.

On cultive, comme je l'ai déjà noté dans ce journal, une très petite portion du terrain de l'île, qui pourrait produire presque tous les fruits et légumes des zones tempérées et quelques-uns des tropiques. Les pâturages nourrissent un nombre comparativement restreint (1) de bestiaux. Les animaux aussi, faute de soins, dégénèrent. La pêche de la baleine occupe une petite partie de la population mâle.

Les relations avec le dehors sont irrégulières et très rares. De temps à autre des baleiniers, pour la plupart américains, se chargent de la malle. Parfois, pendant trois, quatre, cinq mois, soit faute de bâtimens, soit par suite du mauvais état de la mer, toute communication avec le dehors est interrompue. C'est alors que des articles de première nécessité, comme farine, sucre, café, thé, commencent à faire défaut. Avec un peu d'initiative et d'énergie, on pourrait au moyen d'un cutter établir un service postal avec la Nouvelle-Calédonie, y vendre avec profit les produits de l'île, et se pourvoir en temps utile des provisions indispensables. Mais rien ne secoue la léthargie de ces insulaires.

Sur la question de la moralité publique, les avis sont partagés. Je n'ai eu ni le temps ni les moyens de l'approfondir. Il paraît cependant certain que l'ivrognerie est presque inconnue, peut-être parce qu'il est difficile de se procurer des spiritueux.

Ce qui frappe l'étranger, c'est la politesse innée et le maintien plein de dignité naturelle qui distinguent les habitans ; ils tiennent cela, me dit-on, de leurs grand'mères polynésiennes et non pas des matelots du *Bounty*. « Comment ne pas aimer ces braves gens ?

(1) 2,000 moutons, 1,350 têtes de gros bétail et 270 chevaux.

s'écria un officier de l'*Espiègle*. Celui que vous avez invité arrive à bord pieds nus, vêtu d'une chemise et d'un pantalon qui ont vu du service. Introduit au carré des officiers, il s'assied à table sans embarras et sans excès d'assurance, manie sa fourchette et son couteau avec une parfaite aisance, parle notre langue presque comme un Anglais et se conduit comme un vrai *gentleman !* » Malheureusement avec les bonnes manières de leurs ancêtres tahitiens, ils en ont aussi hérité l'indolence, l'incurie et la passion du *dolce far niente*.

En résumé, des hommes bienveillans, sous l'impulsion de généreux sentimens, ont voulu se charger à leur égard du rôle de la Providence. Ils ont prodigué leurs faveurs à cette population certainement digne d'intérêt. Mais, en la séparant absolument du reste du monde, ils lui ont créé une existence factice : pas de concurrence, partant, pas d'émulation, pas d'excitation au travail. Le sang ne se renouvelle pas et, comme conséquence finale, cette population tombe dans un état de léthargie qui menace de la conduire à l'hébétement moral et physique. L'expérience philanthropique a mal réussi. Je doute qu'on la renouvelle.

Je sors et je rencontre dans la cour les demoiselles de la maison, mises comme des servantes. Une d'elles fait le beurre, une autre nettoie les étables, la troisième puise de l'eau à la citerne, mais une demi-heure après elles paraissent au déjeuner débarbouillées et transformées en petites bourgeoises. L'heure du départ arrivée, les jeunes filles courent aux champs, attrapent deux chevaux, les enfourchent et les amènent. Ces montures doivent nous transporter, M. Nobbs et moi, à la mission mélanésienne.

Je jette un dernier regard sur la rustique demeure de ces braves gens, qui ne sont ni paysans, ni *gentlemen*, ni blancs ni noirs, mais qui ont quelque chose de tout cela. A l'ombre de quelques beaux arbres, la maisonnette avec sa vérandah, son petit jardin rempli de fleurs devant la façade, avec des champs et des pâturages tout autour, ayant vue ici sur la forêt qui commence à quelques pas de l'enclos, là sur une prairie parsemée de bouquets de pins de Norfolk, l'ensemble formé par ce petit manoir paisible, un peu endormi, et par ce paysage essentiellement pastoral, si bien en harmonie avec les habitans, ne s'effacera pas de ma mémoire. Le magistrat est dans sa sphère un homme évidemment supérieur, dans tous les cas supérieur à ses concitoyens. Il a visité Aukland et Sydney et il s'est donné une certaine instruction. Tout ce qu'il dit est marqué au coin du bon sens.

Le temps a changé pendant la nuit. Le vent souffle avec violence et le bruissement sinistre de la forêt, les gémissemens sourds et saccadés du branchage fortement secoué remplacent la douce symphonie de la veille. Cependant le magistrat me rassure. Pendant quelques heures encore la barre sera praticable.

Donc, en route! Nous nous dirigeons vers l'institut des jeunes sauvages; nous atteignons et nous suivons une magnifique avenue de pins de Norfolk, plantés jadis par les déportés. Au moment où nous arrivons près du guichet de la mission, des pas de chevaux lancés au galop se font entendre derrière nous. C'est M. Lowry, premier lieutenant de l'*Espiègle*, qui a été envoyé par le capitaine pour me dire que le vent fraîchit, que la mer monte, qu'il a dû déraper pour ne pas compromettre ses ancres, et qu'il me prie de venir à bord sans le plus bref délai. Je tourne bride et je pique des deux.

Nous voilà arrivés sur la plage. La mer est furieuse. Les vagues balaient la jetée, ce qui n'empêche pas les habitans mâles de s'y tenir réunis. La barre est effrayante. Ah! les barres! j'en ai traversé plusieurs, et des plus mal famées et encore dans de mauvaises conditions : East-London, Pernambuco, Point-de-Galles et tant d'autres, mais je n'ai jamais vu rien de pareil à celle-ci. Nous nous précipitons dans la baleinière du capitaine, qui réussit à se détacher de la jetée sans chavirer. Aussitôt le tourbillon la saisit. L'officier tient le timon, dont les cordes ont été remplacées par une barre de fer. Les cinq matelots, l'oreille tendue, l'œil fixé sur le lieutenant, offrent le spectacle de la force physique, du sang-froid, de l'intrépidité. Mais ils comprennent, on le voit à leur mine, que la besogne est rude. M. Lowry, qui est né, qui vit, qui mourra, espérons-le, comme amiral, avec un franc sourire sur les lèvres, M. Lowry, tout absorbé dans la contemplation des brisans, me dit : « Nous passerons, » et, pour ma part, je l'assure de ma parfaite équanimité : *Æquo animo moritur sapiens.*

Voici la tâche de l'officier et de ses cinq hommes : descendre dans le gouffre aussi lentement que possible, en ramant en arrière sur le commandement : *Back* (*arrière*). Arrivés au fond, arrêter tout court : *Lie on your oars* (*lève rame*). Laisser approcher la houle et dès qu'elle touche à la proue du bateau, la remonter rapidement : *Give way!* (*en avant!*) C'est le moment critique. Le moindre retard pourrait devenir fatal. Si la baleinière embarque un gros paquet d'eau, elle sombre; si par un faux coup de rame elle présente le flanc à la vague, elle chavire. Cette manœuvre se répète incessamment comme se répètent aussi les oscillations de la mer. Et encore *arrière* et *lève rame* et *en avant*; et encore le lieutenant de dire : « Nous passerons. » Je n'en doute pas. S'il choisit bien son temps, s'il donne

l'ordre voulu au moment voulu, si sa voix, dominant le sifflement du vent et le mugissement de la mer et le sourd grognement du ressac, parvient en temps utile aux oreilles des cinq braves matelots qui cherchent à lire dans ses yeux, s'ils comprennent et exécutent les ordres à l'instant même, — car chaque instant a une valeur capitale, — si leurs rames qui ploient ne cassent pas, oh! alors, certes, pas l'ombre de danger. Il y a cependant, il faut en convenir, bien des si dans cette argumentation. Mais ce n'est pas la mer qui me préoccupe, c'est autre chose. Ceux qui ont appris à nager dès l'enfance n'ont pas peur de l'eau. Ils ont pris confiance en elle, comme disait jadis mon maître de natation. Mais je me rappelle, — souvenir malencontreux en ce moment-ci, — le mot d'un capitaine : « Quand j'entends le cri : *Un homme à la mer!* ma première pensée se porte sur les requins qui abondent dans les latitudes australes. » Aussi, c'est la vision du requin qui traverse parfois mon esprit. Mais je n'ai ni l'envie ni le temps de m'y arrêter. Le spectacle est si grandiose et si fantastique que j'oublie les dangers réels ou imaginaires que nous courons.

C'est une sorte de cotillon vertigineux dansé par les lames. Les hauts et les bas se succèdent avec rapidité. Tantôt le lieutenant et moi nous plongeons sur la surface de cinq chapeaux luisans qui dérobent à notre vue ceux qui les portent, tantôt nous n'apercevons que le dessous de cinq nez et de cinq mentons, et je me demande par quelle suspension surnaturelle des lois de la pesanteur ces cinq gaillards ne nous tombent pas sur la tête. Nous sommes au fond de l'abîme, entre de sombres murailles mouvantes parsemées de perles et de diamans et qui reflètent les lueurs blafardes d'un petit bout de ciel gris-topaze. Un instant après nous voilà portés sur la crête écumante de la houle, et alors, d'un regard, nous embrassons un horizon immense, l'océan et le ciel et les rochers rougeâtres de l'île Philippe, sur lesquels se détachent, loin, fort loin, les contours gracieux de l'*Espiègle*, et près, hélas! tout près de nous encore, la jetée avec le groupe des insulaires. Immobiles comme des statues, enveloppés de leur *oilskin*, le sudouest enfoncé jusqu'aux sourcils, les mains appuyées sur leurs genoux légèrement ployés pour mieux résister aux rafales, ils nous regardent, ils nous suivent, ils nous dévorent des yeux.

Enfin la barre est franchie. La mer est fort houleuse. Mais c'est jeu d'enfant. On peut hisser la voile, et en quelques minutes nous sommes sous les canons de la corvette.

Ici commence la seconde manœuvre, plus délicate, au dire du lieutenant, que la première. Il s'agit d'aborder sans chavirer et sans se briser en éclats, hommes et embarcation, contre le gros bâtiment; il s'agit pour moi, en particulier, d'exécuter un tour de

haute gymnastique. L'état de la mer ne permet pas de baisser l'escalier. Il faudra donc grimper sur le pont par les *steps*, ces marches larges seulement de quelques pouces appliquées aux flancs du bâtiment. L'*Espiègle* et la baleinière exécutent une sorte de chassé-croisé en sens vertical. « Attendez, me dit-on, que notre bateau descende et que le vaisseau monte avec la vague ; choisissez le moment où il sera possible de sauter sur une des marches de l'*Espiègle* en saisissant en même temps la corde qu'on vous tendra, et montez aussi vite que possible pour n'être pas écrasé par l'embarcation pendant son mouvement ascensionnel. On le voit, c'est bien compliqué. S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, je dirais qu'il y a de l'analogie entre ma situation et celle de l'homme au trapèze qui, après avoir fortement ébranlé son reck, le quitte et s'élance à travers l'espace vers l'autre côté du cirque, où il s'accroche à une corde ou à un autre trapèze, ou aux jambes d'une jeune artiste suspendue en l'air on ne sait comment. Grand Dieu ! quelle aventure et quel anachronisme ! Mais n'ai-je pas vu la célèbre Mlle Saqui, l'étoile de haute acrobatie sous le consulat et sous le premier empire ? Ne l'ai-je pas vue, l'an de grâce 1850, danser sur la corde à Alger sur la grande place transformée, pour la circonstance, en café chantant ? Elle avait alors soixante-douze ans. Pauvre vieille ! Vêtue d'un *pyjame* blanc orné de falbalas d'un rose fané comme ses joues, elle exécutait ses pas timidement au milieu de l'indifférence et des rires du public. Quelle piteuse figure ! Mais en ce moment je la juge tout autrement. Elle me paraît même entourée de l'auréole de l'héroïsme. Et, après tout, si elle ne sautait pas pour la gloire, elle sautait pour vivre. Je sauterai pour la même raison. Et, chose curieuse, ce souvenir d'Alger ranime mon courage. C'est que rien ne relève l'âme comme les grands exemples des temps passés. Deux fois j'ai manqué le moment propice. Cette fois-ci, décidément, je sauterai. D'ailleurs, deux robustes anges gardiens, déguisés en matelots et accrochés miraculeusement, comme il convient à des anges, aux flancs de l'*Espiègle*, me tendent les bras. De plus, le bon capitaine, posté dans la coupée, tient à la main le bout d'une corde à laquelle on m'a attaché. C'est la ressource extrême. Le bateau descend, le vaisseau remonte. C'est ce qu'il me faut. Sautons ! A ce moment suprême, j'aperçois, derrière le capitaine, une tête qui offre l'image de la terreur : les cheveux dressés sur l'occiput, les yeux écarquillés, la bouche béante. C'est à peine si je reconnais mon fidèle valet de chambre que j'ai laissé à bord. La consternation, l'angoisse, le chagrin se peignent sur cette honnête physionomie, mais non sans un mélange de satisfaction intime. Quelle chance de ne pas être à la place du maître !

II. — FIJI.

En mer. — Depuis deux jours, le ciel et la mer ont changé d'aspect. L'air est devenu tiède et humide. Quelques ondées passagères n'apportent aucune fraîcheur. Les vents alizés, en poussant doucement l'*Espiègle*, caressent, assoupissent, énervent les voyageurs. Les luttes des élémens, toujours courroucés dans les latitudes plus élevées de l'hémisphère austral, le cauchemar de la barre de l'île de Norfolk sont oubliés au premier sourire, au sourire traître des tropiques.

Le 2 juin au matin, le bâtiment côtoie l'île haute (1) de Kandavu, la plus méridionale du groupe des Fiji. Un rideau de nuages l'avait dérobée à notre vue. Soudainement elle montre ses flancs abrupts, tout couverts de verdure, verdure éclatante des gazons et des yams, verdure sombre de la forêt. Au milieu du jour, Kandavu a disparu derrière nous. Dans l'après-midi, la grande île de Viti-Levu est en vue. A sept heures du soir, s'orientant des deux petits phares que le gouvernement a fait ériger, l'un sur la plage, l'autre sur la montagne, tous deux dans l'axe du chenal étroit ouvert entre des récifs de corail, l'*Espiègle* a pénétré dans la lagune. A huit heures, il a jeté l'ancre à quelques brasses de Suva, la nouvelle capitale de la nouvelle colonie anglaise de Fiji.

Suva. Du 3 au 8 juin. — Avec les Nouvelles-Hébrides, avec les îles Salomon, avec la Nouvelle-Bretagne et d'autres groupes, connus sous le nom général de Mélanésie, ou archipel *noir*, à cause de la couleur des habitans, qui semblent être une race éthiopienne, les îles de Fiji étaient la terre classique des anthropophages. Des missionnaires méthodistes ont mis fin au cannibalisme, complètement selon les uns, jusqu'à un certain point seulement selon d'autres; au dire de ces derniers, la coutume a disparu complètement là où la matière première fait défaut, incomplètement là où on peut encore se la procurer. Ce qui alimentait principalement les marchés de chair humaine, c'était la guerre, alors en permanence entre les quatorze tribus de ces îles. Depuis l'annexion à la couronne d'Angleterre, la paix n'a été troublée qu'une seule fois. C'est l'année dernière, dans la partie montagneuse de Viti-Levu. On raconte que, pendant ce court épisode, sur le théâtre des hostilités, les vainqueurs auraient dévoré, comme par le passé, les prisonniers et les corps des ennemis tombés dans les combats. Un jeune officier anglais, à la tête d'une poignée de soldats fijiens, pénétra dans les montagnes et y rétablit l'ordre. A mon

(1) De 2,700 pieds au-dessus de la mer.

avis, ceux-là approchent le plus de la vérité qui affirment qu'à part quelques cas isolés dans l'intérieur, le cannibalisme, encore fort répandu dans les Nouvelles-Hébrides et en général dans la plus grande partie de la Mélanésie, s'éteint graduellement dans d'autres îles et n'existe plus dans l'archipel fijien. Les missionnaires méthodistes expliquent ce fait, qui semble incontestable, par l'intervention de la grâce divine et par l'effet de leur prédication. Les hauts fonctionnaires anglais, les officiers de la station navale de l'Australie, qui montrent leur pavillon tous les ans dans ces parages, sans contester le mérite des missionnaires, l'attribuent au contact du sauvage avec l'homme civilisé, à la *pax Britannica*, résultat de l'annexion, aux changemens graduels survenus dans les mœurs des indigènes, enfin à l'action du temps, à l'entrée en scène de générations nouvelles, qui ne connaissent le cannibalisme que par tradition et ne l'ont jamais pratiqué.

C'est en 1835 que des missionnaires méthodistes arrivèrent dans la Nouvelle-Zélande, d'où ils se rendirent aux îles de l'Amitié, plus connues sous le nom de *Tonga*. Ils y opérèrent la conversion du chef suprême de cet archipel. D'après le principe *cujus regio illius religio*, le roi George fit baptiser ses sujets. Le gouvernement anglais reconnut son titre de roi, conclut (1879) un traité d'amitié (1) avec lui et établit un consulat dans sa capitale. Sur l'initiative et sous la direction des missionnaires, George Ier octroya à ses peuples une constitution libérale et un parlement, et il eut la bonne fortune de trouver un homme capable de gouverner son royaume : le révérend Baker, un des missionnaires. Le roi George, qui a quatre-vingt-douze ans, règne, tandis que le missionnaire et premier ministre Baker gouverne toujours à Tonga, et cet archipel a atteint un degré de prospérité et de civilisation relative qu'on ne rencontre dans aucun autre groupe indépendant de l'Océanie.

Dès 1835, deux missionnaires wesleyens, hardis pionniers de la civilisation, avaient pénétré aux Fiji. Ils y trouvèrent un état de choses affreux. Les guerres, les massacres, les festins de chair humaine y étaient à l'ordre du jour. Mais ils y trouvèrent aussi une certaine organisation, une sorte de droit coutumier, quatorze roitelets, des hommes d'état, des politiciens et des gens dont le métier était de colporter, de tribu en tribu, les nouvelles du jour. Otez la couleur locale et vous trouverez les passions, les intrigues, les aspirations, quelques-unes des vertus et beaucoup des vices (pas tous) des sociétés policées. En Europe, un ministre disgracié passait naguère de sa résidence officielle à son palais en ville ou à son château à la campagne; aujourd'hui, sous le régime parlementaire, il passe d'une

(1) L'Allemagne, aussi, a conclu un traité avec le roi de Tonga.

banquette à une autre. Ici, on l'abattait autrefois d'un coup de massue et on le mangeait. La différence du procédé est notable. Mais si l'on examine les moyens employés pour amener sa chute, on trouve une grande analogie. Ces sauvages sont très rusés, très dissimulés et passés maîtres dans l'art de mentir. Ceux des politiciens du vieux monde qui suivent les voies obscures de l'intrigue trouveraient ici matière à s'instruire.

Parmi les grands chefs de l'archipel fijien, Takumbau (1) occupait le premier rang, grâce à son intelligence, à son énergie et à l'étendue de ses territoires. Pour plus de sûreté, il résidait de sa personne dans la petite île de Mbao. Il parvint même à se faire proclamer roi de Fiji par un certain nombre de grands chefs. Mais une tentative qu'il fit pour subjuguer les quatorze tribus devint la cause de sa ruine. Dès l'âge de six ans, il avait fait ses premières armes en tuant à coups de massue un prisonnier de guerre. A son avènement (1852), il commit un acte atroce pour se conformer, il est vrai, aux dispositions testamentaires de son père. Il fit étrangler en sa présence, en mettant lui-même la main à l'œuvre, les cinq veuves du roi défunt et, parmi elles, sa propre mère. Pendant la première partie de son règne, ce fut un abominable tyran. On raconte que le maréchal Narvaez, en mourant, répondit à son confesseur, qui l'exhortait à pardonner à ses ennemis : « Je n'en ai pas. Je les ai fait fusiller tous. » Takumbau mangeait ses ennemis. Même après sa conversion, il lui arriva parfois, dans des momens d'abandon, de raconter avec complaisance qu'il avait consommé vingt mille langues, toutes provenant d'ennemis tués pendant ou après la bataille. Il trouvait que la chair des blancs ressemblait au fruit mûr du bananier. Mais, à la fin, l'heure de la grâce sonna pour lui. Les missionnaires avaient vainement tâché de le convertir. Ce fut le roi de Tonga qui accomplit cette œuvre. Takumbau, menacé par une formidable coalition de chefs fijiens, avait appelé George Ier à son secours. Celui-ci arriva à la tête d'une force imposante, délivra le roi de Fiji, — alors assiégé dans sa petite île, — rétablit son autorité et lui enjoignit d'embrasser la foi des blancs. Les autres chefs suivirent son exemple. C'est de cette façon que la religion chrétienne a été introduite dans l'archipel (1857). La seconde partie du règne de Takumbau fut, en ce qui le concerne personnellement, une alternative de hauts et de bas ; en ce qui concerne le pays, ce fut une ère de progrès, en ce sens que les mœurs des habitans allaient s'adoucissant et que le cannibalisme disparaissait graduellement. C'était, comme on l'a vu, en grande partie le mérite des missionnaires, devenus des personnages fort influens en matière politique, et

(1) D'après l'orthographe inventée par les missionnaires, *cakubau*, qui ne répond pas au son du mot.

du consulat anglais, récemment établi à Levuka. Mais les guerres continuaient et le prestige du roi pâlissait. Suivant alors les conseils de ses amis blancs, il tâcha de conjurer les dangers qui l'entouraient en dotant ses sujets d'une constitution semblable à celle que les missionnaires américains ont introduite aux îles Sandwich. Mais il paraît que les bons Fijiens n'étaient pas encore mûrs pour ces bienfaits. La situation du roi empirait de plus en plus et devenait, à la fin, décidément intenable. Une seule issue lui restait : céder son royaume à la couronne d'Angleterre (1874). Dans les dernières années de son règne, il avait pour principaux conseillers sa fille, la princesse Andiquilla, et un résident anglais. M. Thurston avait quitté l'Angleterre fort jeune, s'était, comme tant d'autres, rendu en Australie pour chercher fortune, avait ensuite navigué dans les mers de l'Océanie et acquis une parfaite connaissance des langues et des mœurs des insulaires, chose fort rare à cette époque. Lorsqu'un consulat anglais fut établi pour les îles de Fiji, le gouvernement l'y attacha comme chancelier, le nomma bientôt après vice-consul et, enfin, consul. Il sut se rendre indispensable à Takumbau, dont il devint le premier ministre (après avoir renoncé à son consulat) et le principal intermédiaire avec sir Hercules Robinson, le haut commissaire britannique lors des négociations qui aboutirent à l'annexion. Aujourd'hui il occupe le poste élevé de secrétaire colonial pour les Fiji.

Depuis son abdication, Takumbau a vécu retiré au sein de sa nombreuse famille, dans son ancienne capitale de Mbao, sans susciter aucun embarras aux autorités anglaises et leur faisant même quelquefois parvenir d'utiles conseils. Le roi tyran et parricide, l'ancien anthropophage a emporté dans la tombe (1882) les regrets de ses tribus et la considération sympathique des nouveaux maîtres de son royaume.

A peu de distance de l'*Espiègle* se dessinent les gracieux contours du *Dart*, yacht de la marine de guerre, capitaine Moor. Depuis cinq ans cet officier est occupé à lever des cartes marines dans cette partie du Pacifique. Quelques grands bâtimens, des voiliers anglais et allemands sont à l'ancre dans le port, ou plutôt dans la lagune, vaste nappe d'eau séparée de l'océan par des récifs de corail, le boulevard naturel des terres, l'épouvantail du navigateur. Cette muraille sous-marine, construite par des insectes microscopiques, dépasse rarement le niveau de la mer ; elle s'impose à la vue par la ligne blanche des brisans, à l'oreille par le bruit sourd du ressac, cette musique incessante qui varie de mesure et change de gamme selon la disposition des élémens. Au-delà de la ceinture

blanche, au sud-ouest, une île aux contours effilés. Par le beau temps, quand le vent souffle de l'est, c'est à peine si on la devine. Quand l'atmosphère est humide, vous la touchez de la main.

Devant vous la ville de Suva, de récente création. Les maisons, toutes neuves, en bois, avec des toitures de fer plissé, s'adossent à de basses collines rêvetues d'une épaisse végétation tropicale. Seulement la tige élégante et l'éventail du cocotier y font défaut, ou n'apparaissent que rarement. A l'est, sur une hauteur et isolées de toute habitation, se détachent sur le ciel les basses constructions de l'hôtel du gouverneur. L'ensemble du paysage vous produit l'effet d'une idylle. Rien de saisissant, rien qui parle à l'imagination, rien même qui soit pittoresque, mais tout est paisible, gracieux, étrange, tout porte à la rêverie sinon au sommeil. Mais tournez les regards vers l'ouest et vous découvrez tout un dédale de dômes, de pics, de rochers qui, malgré leur peu d'élévation (1), comme contraste avec les coteaux bas qui sont devant vous, rappellent les chaînes des Alpes, des Pyrénées, du Caucase. Un pic d'une forme bizarre est intitulé par les marins le *Pouce*. Le nom n'est pas poétique, mais il rend bien l'idée de la chose. C'est la terre inhospitalière et inaccessible qui montre le poing aux navigateurs. Quand le ciel, comme à l'heure où j'écris, est chargé de gros nuages et l'air transparent, ce panorama alpestre se présente coomme un immense *graffitto*, gris sur gris, noir sur noir, selon la distance et la dégradation de la lumière. Par un temps serein et avec le vent d'est, ce sont des nuages bleu-clair vus à travers un prisme. L'ensemble du dessin fantastique et du coloris magique retient l'œil, excite la curiosité, vous fascine, vous enlève insensiblement aux réalités de la vie, déroule devant vous les horizons nouveaux d'un monde idéal.

Tous les jours, le matin et le soir, le capitaine Bridge et moi, nous allons à terre. L'*Espiègle* est et sera notre hôtel pendant tout le voyage. Nous avions espéré de faire ici des provisions fraîches, et plus d'une fois nous nous sommes amusés à composer des menus exquis et à savourer d'avance les excellens dîners que nous devrions aux marchés de cette capitale. Cruelle déception ! Les indigènes vivent de yam (patate sucrée) et de bananes ; les résidens européens de ce qu'ils peuvent se procurer, et c'est à peine s'ils arrivent à pourvoir à leurs besoins. C'est donc avec difficulté que le chef du capitaine a pu se procurer quelques poulets et quelques œufs. Cependant en mer, comme à l'ancre, dans les repas qu'il fournit, il sait toujours atteindre aux limites du possible et combler par l'art les lacunes de la nature.

(1) De 500 à 3,000 pieds.

L'année dernière, la petite ville se composait de quelques cabanes, aujourd'hui elle possède une ou deux églises, de belles maisons, des écoles et plusieurs hôtels qui ont fort bon air. Je préfère cet assemblage d'habitations à la physionomie plus prétentieuse des villes naissantes de l'Australie. Suva brille par la modestie. Ses rues ne sont ni larges ni droites, mais elles sont flanquées de trottoirs en bois ; et dans les magasins on trouve accumulés tous les produits de l'industrie européenne. Il n'y a que les vivres qu'il soit difficile de se procurer. Nous entrons dans quelques boutiques tenues par des Australiens. C'est principalement avec de l'argent fourni par Sydney qu'on fait les affaires. Mais Melbourne tient le haut du pavé. Melbourne fournit les hommes, l'esprit d'entreprise. le *go ahead*. J'ai rencontré aussi plusieurs Allemands. Ici, comme dans toutes les parties du globe où ils s'établissent, ils prospèrent. On vante leur activité, leur intelligence, leur esprit d'économie et leur sobriété. Pas de luxe et pas d'excès d'aucun genre.

Pendant que les blancs travaillent dans leurs comptoirs ou dans leurs boutiques, les indigènes, hommes et femmes, flânent dans les rues, bavardent et rient à gorge déployée. Le Fijien est ordinairement de taille moyenne ; il a les épaules carrées, le buste et les membres fortement constitués. Ses traits manquent de régularité, et les lèvres charnues de sa grosse bouche armée de longues dents effilées vous rappellent vaguement l'anthropophage émérite. Et cependant il a l'air ouvert, gai et bon enfant. Selon la proportion de sang polynésien qui coule dans ses veines, son teint varie du noir au brun bourbeux ou à la couleur d'olive. Dans ce dernier cas, il est fils ou petit-fils de Tongien. Ce qui frappe surtout le nouveau débarqué, c'est la coiffure des hommes. Ils peignent en blanc avec de la chaux de corail leur riche chevelure qui est noire et crépue. Au moyen d'ablutions, la chaux disparaît après quelques jours. Les cheveux semblent alors ciselés dans du bronze d'un clair jaunâtre. Le premier aspect de ces sauvages ne vous prévient pas en leur faveur; mais peut-être faut-il s'habituer à les voir. Le fait est que les résidens les trouvent beaux. Il paraît que le Fijien gagne à être regardé. Il gagne aussi, me dit-on, à être connu. Il est bon, intelligent et, sans être obséquieux, naturellement poli. Sa toilette est des plus simples : un pagne en coton ou en écorce d'arbre autour des reins, une fleur dans les cheveux. Les femmes, dont quelques-unes m'ont paru jolies, portent ou la chemise longue que les missionnaires leur ont octroyée, ou bien une jupe et sur les épaules une sorte de *pinafore* ou tablier qui couvre le sein et le dos.

Nous pouvons les comparer avec les travailleurs importés par

des planteurs européens des îles de Salomon, des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Bretagne et autres groupes de la Mélanésie, tous plus ou moins anthropophages, soumis ici à un régime d'abstention, à une sorte de carême prolongé pendant la durée de leur engagement. J'ai de la peine à les distinguer des Fijiens, mais le capitaine Bridge, qui a beaucoup navigué dans les mers de la Mélanésie, devine facilement d'où ils viennent.

Nous avons quitté la ville pour gagner les hauteurs d'où l'on jouit d'une belle vue et de la brise de la mer. Ces terrains passent pour particulièrement salubres et on les paie des prix exorbitans. Les riches boutiquiers, dédaignant de demeurer au-dessus de leurs magasins, y ont bâti de petites villas entourées de jardins très bien tenus. La dernière de ces habitations touche à la forêt, à la solitude, au monde sauvage.

Un chemin qui longe la mer mène au *government-house*, situé à 1 mille de distance à l'est de la ville. Arrivés près d'une petite jetée, l'embarcadère du gouverneur, nous tournons à gauche et nous pénétrons par un guichet dans un jardin planté d'arbres. Dans quelques années ce sera un parc magnifique. Ni portier, ni planton; la porte grande ouverte. Quel témoignage de sécurité! Un chemin sablonneux remonte doucement vers un groupe de maisons en bois, reliées par des galeries couvertes. Pas de luxe, pas de prétention à l'architecture, mais une construction adaptée au climat chaud et humide, avec des appartemens bien meublés et surtout bien ventilés. Les maisons de ce genre se fabriquent à Aukland (Nouvelle-Zélande) et sont expédiées à Queensland et, depuis quelques années, à la Nouvelle-Calédonie et à Fiji. J'ai à regretter l'absence du gouverneur, sir Williams de Voeux. Nous sommes reçus par son remplaçant intérimaire, M. Thurston, naguère l'ami et le confident du roi Takumbau, aujourd'hui secrétaire colonial. De la vérandah le regard se perd dans un chaos lumineux. Les terres, la mer, le ciel se confondent. Je m'apprête à risquer un croquis. Des nuées de mouches et de bourdons m'empêchent de tenter l'impossible.

A peu de distance du palais se trouvent les baraques occupées par un petit détachement de troupes indigènes. En partant nous passons devant une sentinelle. C'est un homme superbe. Son uniforme consiste en un pagne qui enveloppe sa taille et descend à mi-cuisse. Il présente les armes et nous lance en-dessous des regards d'anthropophage.

Le cannibalisme revient souvent dans les causeries des Européens. On se demande s'il a réellement disparu ici et les réponses à cette question varient beaucoup. Sur ce sujet, on peut diviser

les blancs en deux catégories. Les uns adorent le Fijien, les autres l'exècrent. Il y a des enthousiastes qui ne peuvent se persuader que leur chers noirs se soient jamais dévorés les uns les autres. Ceux-là déclarent hardiment que le cannibalisme n'a jamais existé, que c'est un mythe. Les autres répondent que si la pratique a disparu, la disposition subsiste toujours, et ils allèguent des faits à l'appui de leur assertion. Ainsi, par exemple, dernièrement un missionnaire se rendait avec ses élèves, des indigènes, à bord d'un bâtiment de guerre. Pendant le court trajet, les enfans aperçoivent un gros poisson qui en avale un autre plus petit. Et l'un des élèves de dire : « Si les poissons mangent des poissons, et les insectes des insectes, pourquoi serait-il défendu à l'homme de manger son semblable ? »

On sait combien, par suite du manque de cartes et d'éclairage, la navigation est périlleuse dans cette partie du Pacifique, tout sillonné de récifs et de bancs de corail. De là les nombreux naufrages, les privations, les misères, les scènes terribles dont les récits atroces nous affligent de temps à autre. Les circonstances où les survivans ont sauvé leur vie en dévorant la chair de leurs compagnons d'infortune se reproduisent plus souvent qu'on ne pense (1). Plus d'un parmi les écumeurs de mer qui flânent sur la plage ou remplissent les guinguettes et tripots de Suva, de Levuka, d'Apia a tâté de cette nourriture. Et on m'assure que ces hommes éprouvent de temps à autre, quelque-uns périodiquement, un vif désir de revenir à la charge. « Si l'homme, m'a dit quelqu'un, est l'animal le plus parfait de la création, sa chair doit être la plus savoureuse. »

Cette après-midi, en nous rendant à terre, nous entendîmes un bruit singulier tout près de notre embarcation. C'était un requin long d'environ six pieds, qui s'était lancé en l'air verticalement. De la pointe de sa queue à la surface de l'eau il y avait une distance égale à sa longueur. Un petit poisson, l'ennemi intime du requin, se détachait de ses flancs. C'est évidemment pour s'en défaire que le squale, dans un accès de rage, a accompli ce saut extraordinaire. Mon capitaine, qui depuis son enfance navigue sur toutes les mers du globe, n'a jamais rien vu de semblable. « Gardons-nous, lui dis-je, d'en souffler mot à nos amis d'Europe. Ils diraient : A beau mentir qui vient de loin. »

---

(1) Tout le monde a présentes à l'esprit les horreurs de l'expédition polaire du capitaine Greely et de l'équipage de la *Mignonnette*. Les deux faits appartiennent à la présente année.

M. Thurston est venu déjeuner à bord. Dans sa sphère c'est un homme hors ligne. Il connaît la Polynésie comme personne. Cela s'explique, il y passe sa vie. Mais, par la lecture, il connaît et juge l'Europe comme s'il ne l'avait jamais quittée. Il reçoit journaux, revues, publications nouvelles et, quoique accablé de travail, il trouve encore le temps de lire.

Le soleil est voilé. C'est le moment des promenades. Vite à terre! Nous nous dirigeons vers le hameau des indigènes, qui a remplacé leur ancien village transformé en capitale de la colonie. Le sentier qui y mène longe d'un côté la lagune, de l'autre de petits étangs qui reflètent la forêt. Quelle solitude à deux pas de Suva! Chemin faisant, nous rencontrons une jeune femme. Un pied d'enfant sortait du petit paquet suspendu sur ses épaules. Curieux, comme des voyageurs, nous lui demandâmes à voir son baby. Pour nous satisfaire, elle crut devoir se débarrasser d'une partie de ses vêtemens et elle le fit si vite que nous ne pûmes l'en empêcher. Évidemment elle ne croyait rien faire d'inconvenant. En Océanie, les idées sur la décence diffèrent des nôtres. Une femme honnête ne se sépare jamais de son pagne, mais elle n'a aucun scrupule à montrer le reste de sa personne : Honni soit qui mal y pense!

Il y a dîner au carré de MM. les officiers de l'*Espiègle*. Tout le monde est vêtu de blanc de pied en cap. A Levuka et Suva, dans les maisons européennes, la toilette du soir se compose d'une chemise blanche et d'un pantalon de même couleur; la taille est prise dans un *kumdrum* bleu ou cramoisi, ceinture des Anglo-Indiens. C'est élégant et adapté au climat.

Nous voilà en route pour l'île de Mbao, l'ancienne résidence du roi Takumbau. La distance n'est que de 35 milles.

A neuf heures du matin, le petit vapeur du gouverneur, que M. Thurston a mis à notre disposition, quitte son mouillage et franchit l'étroit chenal qui sépare les îles de corail de Mikalavu et de Mokalavu, toutes deux à fleur d'eau, et couvertes de buissons d'où sortent les tiges de quelques cocotiers; puis continuant dans l'intérieur de la lagune qui est comme une glace, notre coquille de noix gagne enfin la haute mer. Nous passons près d'un grand steamer naufragé. Il s'est perdu, il y a quelques jours, sur un banc de corail. Ce bâtiment venait de Calcutta avec une quantité considérable de coolies, engagés par des planteurs de Suva. Le capitaine,

les officiers, l'équipage, tous ivres au moment de la catastrophe, furent sauvés. Pas un des pauvres Hindous n'échappa à la mort. Quel sinistre spectacle que celui d'un beau et grand bâtiment couché sur le flanc, engagé dans les récifs, ballotté par la houle! Les marins les plus habitués aux vicissitudes de la mer se sentent émus. C'est ainsi que le voyageur du désert s'attriste à l'aspect des carcasses de chameaux échelonnées le long de son chemin. Le plus brave ne peut s'empêcher de faire un retour sur lui-même. Mais la fraîcheur de la brise, le roulis, le beau soleil, chassent bientôt les lugubres préoccupations. Déjà, au nord, la haute île d'Ovalau est en vue. A notre gauche, à fort peu de distance, les terres basses et sablonneuses de Viti-Levu. Devant nous plusieurs petites îles. Une d'elles est Mbao. Toute couverte de végétation, elle ne s'élève que de quatre-vingts pieds au-dessus de la mer, et sa circonférence ne dépasse guère 3 ou 4 milles. A travers le feuillage on entrevoit à peine les toits de l'église méthodiste et du mausolée de Takumbau, sur le sommet de la colline, les maisonnettes des missionnaires le long de la plage, quelques cabanes de sauvages.

A trois heures, notre vapeur jette l'ancre au milieu d'un groupe de canots indigènes et de quelques yachts construits à Aukland pour les princes et roitelets, qui commencent à préférer les chaloupes européennes au tronc d'arbre creux traditionnel. Ces bateaux ont amené des chefs de tribu venus pour saluer le roko de Mbao, fils de Takumbau, à l'occasion de son retour du conseil national. La grande rue est déserte, mais, guidés par le son lointain du tam-tam, nous débouchons sur une place, où la population tout entière semble s'être donné rendez-vous. C'est un *méki*, une danse solennelle exécutée par les grandes dames de la tribu. Nous trouvons le héros de la fête avec ses frères et cousins assis sur ses jambes devant la porte d'une cabane. C'est un homme encore jeune; physionomie ordinaire, teint brun mat. Rien qui le distingue de ses compagnons, si ce n'est qu'il porte une chemise, tandis que ses amis se contentent du pagne. Après avoir échangé des poignées de main avec ce personnage, nous passons outre et prenons place derrière les spectateurs.

Nous voilà au grand Opéra de Paris, dans une première de face. Les fauteuils d'orchestre et le parterre sont occupés par les notables de l'Archipel. Accroupis sur le gazon, mêlés sans distinction de rang à leurs suivans et sous-ordres, ils semblent absorbés dans la contemplation du spectacle. Nous ne voyons que des dos, quelques centaines d'épaules bronzées ou noires, ruisselantes d'huile de coco. A notre arrivée, ces messieurs ont daigné se retourner un instant pour jeter un regard sur les intrus, laissant ainsi entrevoir

leurs visages embellis pour l'occasion de plaques blanches, ou rouges, ou noires. Ils ont le haut du corps nu, la taille prise dans une ceinture de calicot de couleurs voyantes, ou d'une étoffe faite de l'écorce d'un arbre, que quelques-uns remplacent par des fibres noires d'une certaine racine. Leur chevelure jaune est parée de fleurs ou de plumes. Quelques jeunes élégans portent des agrafes noires et, autour du cou ou en bandoulière, des guirlandes de fleurs. La tenue pleine de dignité des rokos, les manières polies, mais non obséquieuses de leurs suites, donnent à la compagnie un caractère de noblesse et font oublier que c'est une assemblée de sauvages.

En Europe, ce serait une représentation de *gala*, avec cette différence qu'ici le corps du ballet se compose, à peu d'exceptions près, de dames de qualité. Un profond silence règne dans ce parterre de roitelets médiatisés, de chefs de tribus transformés en préfets, de courtisans auxquels la clé de chambellan siérait à merveille, si on pouvait l'attacher à leur peau lisse et saturée d'huile de coco. De temps à autre, les *maliès* partent de leurs rangs, et chose digne d'être citée, ces *bravos* éclatent toujours à des momens où les habitués de l'Opéra, les fins connaisseurs en l'art de Terpsichore, prodigueraient leurs applaudissemens.

Au fond, derrière les danseuses, il y a le décor : une toile verte, ou plutôt un gazon touffu, émaillé de beaux arbres, jeté sur la pente rapide d'un mamelon, dont le sommet porte les maisons, invisibles d'ici, de la mission. Un chemin excessivement raide, moitié sentier, moitié escalier, vous y mène. Au pied de cette hauteur, derrière les danseuses, une demi-douzaine d'Européens occupent une estrade qu'une marquise protège contre le soleil. Ce sont les missionnaires et leurs femmes. L'église, une sorte de grange, percée d'ouvertures ogivales à droite, des maisons d'indigènes à gauche, forment coulisses, l'herbe du gazon est le tapis étendu sur la scène. Le ciel, nacré de perles, tient lieu de voûte, et le soleil qui descend vers l'horizon remplace le lustre et la lumière électrique.

Les ballerines, au nombre de cinquante, face au public, et rangées sur une seule ligne, dansent en s'accompagnant d'un chant monotone. Leurs mouvemens se règlent sur le bruit de baguettes agitées par quelques hommes qui forment l'orchestre. Au fait, ce n'est pas une danse; c'est une série de poses qui varie sans cesse, et rien n'égale la précision d'automate avec laquelle ces dames passent d'une attitude à une autre. Elles avancent et reculent d'un ou de deux pas, s'inclinent, se redressent, tournent à droite, tournent à gauche, élèvent leurs bras vers le ciel, les étendent horizontalement, les ramènent sur la poitrine. Les gestes sont toujours convenables, jamais grotesques, souvent gracieux; les poses pleines de

dignité et parfois vraiment classiques : ce sont des tableaux vivans copiés sur un vase étrusque ou un marbre du Parthénon. Dans ces momens, les *maliès* éclatent de toutes parts.

Les nobles danseuses portaient la chemise réglementaire qui descend à mi-jambe et, par-dessus, leur ancien costume : un morceau de calicot aux couleurs criardes autour de la taille, et, attachés à la ceinture et autour du cou, des festons de fleurs, de feuilles, de fibres de racine. Leurs cheveux ruisselans d'huile de coco étaient arrangés avec un soin particulier et ornés de grosses fleurs jaunes et rouges. Une femme d'un certain âge, placée au milieu de la ligne, attirait mon attention par sa haute taille, par l'exubérance de ses formes, par son air imposant et par l'expression agréable et spirituelle de sa physionomie. C'était la princesse Andiquilla, la fille, la confidente et la conseillère du défunt roi Takumbau. J'apprends que c'est une femme politique, qui a de l'esprit, du bon sens et qui est fort populaire parmi les Fijiens. Quelques autres femmes, jeunes celles-là, se faisaient remarquer par l'élégance de leurs mouvemens. N'eussent été les nez larges et épatés et les lèvres charnues, je dirais que c'étaient de fort jolies personnes.

La danse finie, toutes ces dames se dépouillèrent de leurs fleurs et de leurs jupons, les jetèrent par terre et se retirèrent. Un maître de cérémonies, qui avait la barbe blanche et un air vénérable, se leva pour annoncer aux hommes toujours accroupis sur le gazon que les dames offraient ces cadeaux aux nobles hôtes du roko, réunis à cette fête. Ceux-ci répondirent par un cri rauque. C'est leur manière de remercier.

Vint le tour des hommes. Une cinquantaine de jeunes gens s'élancèrent sur la scène. Les uns formaient un groupe compact que les autres entouraient d'un cercle mouvant. Tous chantaient, poussaient des cris, gesticulaient avec véhémence. Chaque ronde finissait par des battemens de mains, une génuflexion et cette miraculeuse contorsion du dos qui ferait l'envie des clowns de nos cirques.

La fête se termina par un repas sur l'herbe, fourni par le roko de Mbao. Des poissons frits, des patates sucrées (yams) furent servis dans des paniers ou sur de grandes feuilles de *taro*.

Le chef de la mission, le révérend Langham, offrit de nous introduire chez la princesse Andiquilla. Nous traversâmes la capitale tantôt en suivant des sentiers étroits, tantôt en passant d'enclos en enclos à l'aide de marches grossières pratiquées dans les haies. Au centre de chaque enceinte, qui sert de pâturage à quelques cochons, se trouve la cabane. La lourde toiture en chaume recouverte de feuilles sèches repose sur des chevrons qui s'appuient, au centre, sur deux ou trois gros troncs d'arbres équarris et, à la circonférence, sur des poteaux dont les interstices sont remplis par un tissu

de roseaux et de feuilles. C'est le mur d'enceinte. Pas de cheminée et pas de compartimens dans l'intérieur, qui forme une seule grande pièce. L'ameublement est des plus simples : quelques nattes, une lampe à pétrole (on en a introduit un grand nombre dans les dernières années), et rien qui ressemble à des lits, à des chaises ou à des tables. Les provisions de bouche et les objets de toilette sont suspendus dans les combles.

Dans les rues, si on peut ici parler de rues, un gazon frais et touffu tient lieu de pavé, et, à chaque instant, on passe du soleil à l'ombre d'arbres séculaires : des mangroviers, des banyans, l'arbre à pain aux feuilles incisées, le gracieux *ti*, l'arbre de la fougère, quelques cocotiers et d'autres que j'ai le plaisir de connaître de vue, mais dont hélas ! j'ignore les noms. Souvent les passans sont obligés de se frayer passage à travers des bouquets de broussailles aux feuilles multicolores et veloutées, coquettement parés de fleurs écarlates, rose thé, lilas, bleu de ciel. Notre cicérone s'arrête devant deux grosses pierres placées verticalement à côté l'une de l'autre. Un immense banyan courbé par l'âge étend au-dessus d'elles ses branches tourmentées. Derrière, un tronc d'arbre calciné et le rideau vert formé par une petite colline à pic toute tapissée d'herbes et de feuillage. Quelle scène bucolique, quel coin délicieux, bien fait pour inviter aux douces rêveries ! Ce fut, cependant, contre ces deux pierres que l'on brisait les crânes des malheureuses victimes destinées à être servies en pâture dans les festins officiels du vénérable Takumbau. Deux hommes saisissaient le malheureux, chacun tenant l'un de ses bras et l'une de ses jambes. On mettait le corps en branle et on finissait par le lancer, la tête en avant, contre les blocs. Cet endroit si poétique était le grand abattoir d'hommes. Pour cette raison, cette partie de la ville portait autrefois et conserve encore le nom de quartier de la boucherie.

Le palais, ou plutôt la cabane de la princesse Andiquilla, ne se distingue des huttes du commun des mortels que par un peu plus d'élévation et par le coquillage blanc dont est orné le bout du gros chevron qui avance dans la rue. C'est le privilège des princes et des princesses du sang. A notre arrivée, quelques servantes étaient occupées, probablement en notre honneur, à épousseter fort à la hâte les nattes qui couvraient le sol. Nous trouvâmes la princesse accroupie, les genoux aux dents, le dos appuyé contre un des piliers du centre. Elle était en conversation familière avec un vieux *bouli* et, sans se déranger, nous prodigua les poignées de main, accompagnées de force gros rires. Mais quoique vêtue seulement de sa tunique bleue, et malgré le négligé de sa toilette et de sa tenue, elle avait grand air. N'était sa corpulence hors ligne, on la dirait encore belle femme. Son regard vif et pénétrant m'a surtout frappé.

Elle est veuve et mère de quelques enfans en bas âge. Je lui dis que sans l'avoir jamais vue auparavant, je l'avais reconnue pendant la danse à son air distingué. Ce compliment sembla lui faire grand plaisir, et elle se le fit répéter plusieurs fois par M. Langham, qui voulait bien nous servir d'interprète. A la fin de la visite, elle envoya son fils, un joli garçon de dix ans, dans les combles pour apporter de grosses oranges qu'elle nous jeta au milieu d'un nouveau paroxysme de rires. Évidemment elle nous trouvait bien amusans ou bien ridicules. Dans les intervalles de la conversation, elle jasait avec le bouli, qui n'accorda pas la moindre attention aux étrangers.

Le palais de Takumbau est une cabane un peu plus spacieuse que les autres. Depuis sa mort, elle est et doit rester inoccupée. Pour enlever le corps de sa majesté, il fallut pratiquer dans le mur du palais une brèche qu'on ne bouchera jamais. Un grand chef mort ne s'en va pas par la porte. L'étiquette le défend. Le mausolée du roi n'offre rien de particulier.

Le soleil baissait lorsque, revenant sur nos pas et traversant la place où la danse avait eu lieu, nous atteignîmes par un chemin très raide les maisonnettes des missionnaires. Elles occupent le point culminant de l'île et reçoivent de première main la brise de mer quand il y en a. Quelques beaux arbres y ajoutent leurs ombres, quelques parterres de fleurs leurs parfums. L'intérieur est simplement, mais confortablement meublé. Les ladies s'étaient réunies dans le *parlour*, qui est aussi la salle à manger et où on allait servir le souper. Je me crus au fond de l'Australie, chez quelque planteur, qui, quoique à son aise, n'accorde rien au luxe. M. Langham possède une belle collection d'armes, et, parmi autres objets de fabrication indigène, des fourchettes à quatre pointes, richement sculptées, dont on se servait pour les festins d'anthropophages. Le peu de blancs qui visitent ces parages sont très amateurs de ces ustensiles, et les sauvages, plus fins et plus avancés qu'on ne le pense dans les voies de la civilisation, en fabriquent en quantités suffisantes pour satisfaire à la demande. Mais les vrais connaisseurs font fi de la contrefaçon. Ce qu'il leur faut, ce sont des fourchettes authentiques, des fourchettes qui aient réellement servi à l'usage qu'on leur attribue.

Le révérend Langham réside à Fiji depuis de longues années. Il a joué un grand rôle dans les péripéties émouvantes du règne de Takumbau, comme aussi dans les négociations qui précédèrent l'annexion. Il y a eu des momens où, dans ces îles, il a exercé un arbitrage presque suprême. Depuis que Fiji est devenu une colonie anglaise, l'influence des missionnaires a naturellement dû baisser. Les grands chefs, constamment en guerre autrefois et aujourd'hui même très peu réconciliés, ont cessé de venir chercher conseil

et appui auprès du révérend Langham. Ils préfèrent s'adresser au gouverneur. Cependant le chef de la mission de Mbao jouit encore d'un grand prestige et il est et restera, dans cet archipel, une figure historique. A son regard, pénétrant mais froid, à ses traits immobiles, à sa physionomie sévère qui n'a rien de *sanctimonious*, ni d'onctueux, on devine qui il est. Son extérieur annonce la tournure de son esprit et la force de son âme. Elle explique sa longue et bienfaisante carrière.

Il faisait nuit lorsque nous quittâmes la mission. La pleine lune, qui inondait la terre et la mer de teintes argentées, voulut bien nous faciliter la descente de la rampe et le retour à notre petit vapeur, où nous arrivâmes à une heure assez avancée.

Levuka. — Mango. — Loma-Loma. — Du 9 au 15 juin. — Nous avons quitté Suva hier. La nuit a été détestable. Quel roulis! J'avais beau me caler dans ma couchette, la crainte d'être jeté par terre chassait le sommeil. Mais, ce matin, le temps est superbe. L'*Espiègle*, qui a quitté Suva hier dans l'après-midi, croise entre les îles Ovalau et Wakaya. Il y a exercice à feu. Les cinq pièces de 104 lancent leurs boulets, et les montagnes des deux îles nous renvoient les échos des détonations. Malgré la houle, les artilleurs manquent rarement la cible, et le capitaine est radieux.

A midi, la corvette franchit la ceinture de corail et jette l'ancre devant Levuka, l'ancienne capitale de Fiji. Elle regarde à l'est. Une montagne à plusieurs pics, qui est l'île même, domine de toute sa hauteur la ville assise à ses pieds. Levuka n'est qu'une rangée de maisonnettes de bois couvertes de fer plissé qui suivent la plage. Quelques petites villas disséminées sur les gradins de la montagne se détachent du fond sombre d'une végétation exubérante. On y arrive par des escaliers en bois ou par des sentiers abrupts. Excepté le ciel et les maisons, tout est vert, le vert de la forêt qui couvre montagnes, rochers, ravins, mamelons, absolument tout. La nature n'a mis qu'une seule couleur sur sa palette, mais avec cette couleur elle a peint un paysage ravissant. Si on regarde en arrière, on se trouve en présence d'un spectacle magique. Dans le Sud-Pacifique, c'est toujours la même chose et c'est toujours du nouveau. Les mêmes élémens se reproduisent sans cesse. On se lasse de les décrire, on se lasserait d'en lire la description, on ne se lasse pas de les contempler : les terres ou hautes ou à fleur d'eau, mais toujours vertes; la lagune multicolore selon la profondeur de l'eau et la position du soleil; la ligne blanche et écumante des récifs; au-delà de la ceinture, l'océan presque noir par le contraste avec les teintes éclatantes de la lagune, qui ressemble à une rivière de

turquoises, de saphirs, d'émeraudes, de topazes, étalée sur un coussin de moire foncée. Enfin, fort au loin, quelques îles, aux contours tourmentés, semblables à des flocons de nuages qui cherchent vainement à se détacher de l'horizon de la mer.

Nous nous promenons sur la plage. Des araignées colossales attirent notre attention. Leurs fils semblent faire ployer les branches des arbrisseaux. Ces animaux sont considérés comme bienfaisans et personne ne songe à les déranger. On a, au contraire, en horreur, mais on tâche vainement d'extirper la tendre sensitive qui a été importée d'Europe, on ne sait ni quand, ni par qui. Cette plante détruit l'herbe, au grand détriment du bétail.

Plusieurs petites excursions ont varié notre séjour à Levuka. Quant à des voyages, il faut y renoncer si on ne se résigne à marcher à pied dans les sentiers étroits envahis par la végétation, qui serpentent en maints endroits entre des quartiers de rocher, souvent par-dessus des blocs de granit glissans, ce qui exclut le cheval. Comme l'intérieur n'est guère peuplé, on est contraint à faire des marches forcées pour trouver un misérable gîte dans quelque hutte de sauvage.

Il y a cependant une délicieuse promenade à faire. Je la recommande à ceux qui viendront après moi. Pour abréger le chemin, faites-vous conduire dans un bateau à quelques milles au nord de la ville. Il ne sera pas facile d'aborder. Votre embarcation aura à glisser par-dessus un dédale de bancs de corail, mais à la fin vous atterrirez et vous débarquerez le mieux que vous pourrez. Pour ma part, assis sur les épaules d'un de nos braves matelots, je défie les brisans et la vase glissante. Descendu à terre, dirigez vos pas à travers des champs bien cultivés, suivis d'une forêt de cocotiers, vers une montagne qui n'est pas loin. Pénétrez dans la gorge étroite que vous y trouverez, elle vous mènera à un endroit des plus poétiques, un petit bassin rempli d'une eau claire comme le cristal, le ruisseau qui la fournit formant cascade ; tout autour des rochers couverts de feuillage, et, par-dessus des milliers de têtes de cocotiers, entre les sinuosités de la vallée que vous avez parcourue, l'horizon de la mer. C'est l'Éden du résident blanc. Il y trouve un bain d'eau douce, de l'ombre et de la fraîcheur. Seulement le chemin du Paradis, on le sait, est rarement commode. Je n'y serais jamais entré sans le secours de mes jeunes compagnons. Dans ces sentiers indiens, il faut l'habitude de l'indigène ou le pied léger du marin.

En revenant, nous traversâmes un groupe de fort jolies cabanes, ensevelies dans le feuillage. Ces maisonnettes étaient fort propres, ceux qui les habitaient avaient l'air prospère et leurs champs de

yam nous semblèrent bien cultivés. Près du hameau, nous trouvâmes un cercle de pierres entouré de beaux arbres, avec un foyer au milieu. Une fois par semaine, on y cuit le pain. Naguère, on y cuisait l'homme. Aujourd'hui comme alors, quand le feu est allumé, les chefs de famille s'y réunissent pour prendre leur kava et discuter la chose publique.

Ce fut une charmante petite excursion, mais l'état des chemins m'a guéri de toute velléité de pénétrer plus avant dans l'intérieur. D'ailleurs, qu'est-ce que l'intérieur de ces îles? Une forêt épaisse entre deux plages.

La grande rue de Levuka, longue rangée de maisons qui bordent la mer, ne manque pas d'animation. On y rencontre quelques blancs et quantité d'indigènes. Ni les uns, ni les autres ne semblent très affairés. Des bateaux pontés, quelques cutters et deux ou trois grands voiliers se balancent dans le port. La navigation à vapeur est représentée par un petit steamer qui transporte la malle à Suva. J'entrai dans quelques boutiques qui portaient sur leurs enseignes des noms anglais et allemands. Je découvris aussi un nom tchèque, dont le porteur exerce le métier de tailleur. Il se plaignait de faire de mauvaises affaires. Mais aussi quelle anomalie ! Un tailleur dans un pays où on se passe de vêtemens!

Les indigènes gagnent à être connus. Une fois habitués à l'irrégularité de leurs traits et à leurs bouches de requin, on ne trouve plus dans leurs physionomies que bonhomie et gaîté, avec un certain air d'indépendance qui leur sied fort bien. Parmi les femmes, il y en a de fort jolies. Mais la première jeunesse est la condition de la beauté. A l'âge de seize ans, on est matrone; encore quelques années, et la sylphide d'antan est devenue un monstre d'obésité.

Nous revenons du *government house*, aujourd'hui inhabité, mais toujours tenu en état de recevoir sir William et lady de Voeux quand le besoin des affaires ou la nécessité d'un changement d'air ramène le gouverneur et sa famille dans l'ancienne capitale. Cette maison a été bâtie par le roi Takumbau. On l'a agrandie, adaptée aux besoins européens, et l'on a pris toutes sortes de précautions pour préserver les appartemens de l'humidité et de la chaleur. C'est un vaste rez-de-chaussée protégé sur ses derrières, contre le soleil couchant, par un rideau d'arbres, et sur le devant par une vérandah qui donne sur un petit jardin, ou plutôt un tapis de gazon entouré de parterres de fleurs. Il n'existe dans ces îles aucune

villa d'été, aucun de ces asiles construits dans les montagnes et semblables aux *hill-stations* de l'Inde, qui permette aux personnages officiels, ou du moins à leur famille, de se soustraire, pendant les fortes chaleurs, à l'action délétère du climat des tropiques. Restent donc les deux villes. On va de Suva à Levuka, de Levuka à Suva. On fait comme le malade qui se retourne sur son lit de douleur. C'est une illusion, on le sait ; mais c'est toujours un changement, un mouvement, et tout vaut mieux que l'immobilité.

J'admire ces fonctionnaires, et je me demande comment il est possible d'en trouver. Ce ne sont pas de pauvres hères qui, pour gagner leur vie, ou parce que d'autres carrières leur sont fermées, recherchent, faute de mieux, et obtiennent ces postes dont d'autres n'auraient pas voulu. Presque tous ces hommes, chefs et sous-ordres, appartiennent aux couches supérieures de la société. Et cependant, par horreur du désœuvrement, par désir de servir leur pays, poussés aussi par cet esprit d'aventure propre à la race anglo-saxonne, ils s'expatrient pour passer dans des îles perdues au milieu du Pacifique (1) et habitées par des sauvages, une longue série d'années, peut-être la plus belle partie de leur vie.

Le père Bréhéret, de la congrégation mariste, préfet apostolique dans l'archipel de Fiji, Vendéen de naissance, exerce ici son ministère depuis quarante ans. Il n'a jamais revu l'Europe. C'est le type de l'ascète. Ses vénérables traits respirent la douceur et la charité. Ses vêtemens, comme la petite église, le presbytère et l'école, portent l'empreinte de la pauvreté apostolique. Un missionnaire wesleyen m'a dit : « C'est un saint. » Ce témoignage est confirmé par le jugement unanime de la population blanche.

Le révérend Webb, missionnaire méthodiste, a bien voulu me conduire à son habitation, située sur une des hauteurs qui sont derrière la ville. Un raide escalier y mène ; mais, une fois arrivé, on est amplement dédommagé de la fatigue, qui, d'ailleurs, n'est pas excessive : une vue superbe sur la lagune et la mer, quelques beaux arbres près de la maison, protégée par une vérandah, et où l'on trouve de la brise, de l'ombre et des fauteuils. Dans l'appartement, pas de luxe, mais un modeste confort. Mrs Webb nous y reçoit, entourée de ses enfans, bien savonnés, bien frais, bien élevés. Des indigènes, chrétiens et catéchumènes, vont et viennent et sont reçus par le missionnaire dans son cabinet, tout rempli d'écri-

(1) Depuis quelques mois, un service mensuel régulier a été organisé entre Suva, la Nouvelle-Calédonie, Aukland et Sydney, au moyen de vapeurs qui transportent la malle et des passagers. C'est un vrai bienfait pour les résidens européens de cet archipel.

tures et de livres. Le révérend Webb, né en Angleterre, est venu en Australie avec ses parens à l'âge de quatre ans. Il a fait ses études théologiques à Newton-College (Sydney). Sa femme est Australienne. On me dit que la plus grande partie des missionnaires protestans, surtout des missionnaires méthodistes et *congrégationalistes*, sortent des familles du petit commerce de Sydney et de Melbourne. M. Webb est un homme jeune encore. L'intelligence et l'énergie sont peintes sur son honnête figure. Comme ses confrères, c'est un rude pionnier de la civilisation. En comparant ces deux hommes, le père Bréhéret et M. Webb, tous deux d'un mérite que personne ne conteste, on voit toute la distance qui sépare le missionnaire catholique du missionnaire protestant. Mais, par des voies diverses, ils tendent au même but.

---

12 juin. — Hier, dans l'après-midi l'*Espiègle* a mis à la voile. Ce matin, il rasait Hat-Island, Vatu-Vara, un immense bloc de pierre taillé en forme de chapeau. A une certaine distance, l'illusion est complète. A dix heures, jeté l'ancre dans de l'eau profonde, à quelques brassées d'une falaise encadrée par la forêt. C'était l'île de Mango (les missionnaires écrivent Mago), possédée et exploitée par une compagnie de Sydney. Les anciens habitans, des Fijiens, ont, il y a plus de vingt ans, abandonné leur terre natale. Ceux de leur race qu'on y trouve maintenant, une centaine environ, ont été importés de Yasawa et engagés comme travailleurs pour un an. Il y a aussi, au service de la compagnie, des Polynésiens et des coolies hindous.

Ce qui se passe dans cette petite île pourrait donner aux anciens maîtres de l'archipel un avant-goût du sort qui les attend. De manière ou d'autre, les habitans s'en vont. Ils disparaissent, et, si l'on en trouve encore, ce ne sont plus les propriétaires du sol, ce sont des domestiques loués pour un, deux, trois ans. A l'expiration de leur engagement, ils s'en vont, soi-disant pour rentrer chez eux; mais, en vérité, on ne sait pas trop où ils vont. Ceux qui restent sont les maîtres, et les maîtres sont des blancs. Mus par une seule pensée, par le désir de réussir, de gagner de l'argent et d'en gagner beaucoup et vite, disposant de capitaux, qu'il est si facile, trop facile peut-être de trouver en Australie, s'aidant de tous les progrès de la science, intrépides, persévérans, rompus au travail, les blancs vont de l'avant : *go ahead*. Comment le pauvre sauvage pourrait-il lutter avec eux? Il est condamné à succomber, à dépérir, à disparaître. Ce n'est pas qu'il soit persécuté ou traité avec cruauté. Dans les Nouvelles-Hébrides, dans les îles Salomon et dans d'autres groupes de l'Océanie, des actes de violence se pro-

duisent encore assez souvent entre blancs et noirs; mais, dans les Fiji, où une protection énergique est assurée à l'indigène, rien de semblable ne m'a été signalé. Au contraire, on tâche de le civiliser, de l'instruire, de le sauver. Je doute qu'on y réussisse, la force des choses est plus puissante que la volonté des hommes.

Deux agens de cette compagnie, suivis d'une trentaine de Fijiens, sont venus à bord. Ces derniers se mettent aussitôt à exécuter une danse de guerre. Assis sur la dunette, le capitaine et moi, nous pouvons jouir à notre aise de cette scène étrange et fantastique. La falaise et la forêt de l'île servent de décors, le pont tient lieu de scène. Les sauvages, tantôt divisés en pelotons, tantôt rangés en ligne, se trémoussent, chantent en chœur, poussent des cris, font résonner l'air de sons stridens ou sourds, produits par des battemens de mains, et finissent chacune de ces rondes infernales par une contorsion miraculeuse de l'épine dorsale, par un plongeon et une génuflexion. La mesure est marquée par deux musiciens dont l'un tient un gros bâton sur lequel l'autre frappe avec une baguette. Autour des danseurs, le cercle des officiers étalés dans leurs fauteuils. Derrière eux le parterre des jaquettes bleues et des *marines*, les uns regardant bouche béante, les autres riant à gorge déployée. Le clairon est en extase. A une distance respectueuse des noirs, qu'il n'aime pas, mon valet de chambre, homme prudent avant tout, s'est retranché derrière les deux plus robustes matelots de l'équipage.

Nous, c'est toujours le capitaine Bridge et moi, nous allons à terre. C'est dans les premières heures de l'après-midi. Aussi le soleil, reflété par des quartiers de rocs disséminés sur la plage que nous franchissons péniblement, menace-t-il de suffoquer les voyageurs. Mais on se fait à tout, même aux rigueurs des tropiques. Heureusement des chevaux nous attendent. Un sentier étroit, mais bien entretenu, permet de parcourir facilement la petite île; tantôt on descend dans de profonds ravins, tantôt on escalade de raides mamelons, ici à l'ombre d'arbres à pain, de banyans, de cocotiers, plantés en échiquier, là à travers une mer d'herbages.

Le moulin à sucre se trouve au centre de l'île. Le directeur nous reçut dans son habitation, cabane indigène arrangée et meublée à l'anglaise. Cottage, fabrique, plantation forment une oasis de civilisation au milieu du monde sauvage. Un défilé étroit bordé de rochers bas taillés à pic, tapissés de plantes grimpantes et couronnés d'arbres mène à la lagune, petit bassin bordé de collines qui semblent plier sous le poids de la végétation. Par un étroit goulet on aperçoit l'horizon de l'océan. C'est à travers cette ouverture naturelle qu'un bâtiment de la compagnie, chargé des produits de l'île, tâche de gagner la mer; il est construit de manière à pouvoir

franchir la barre à marée haute. Au reste, pas trace d'habitation sur le rivage, pas un bateau dans le bassin. Excepté la petite jetée, rien qui rappelle l'homme. Un silence profond, rarement interrompu par le cri rauque de quelque oiseau aquatique, plane sur ces lieux solitaires. A l'heure qu'il est, avec le feu d'artifice du soleil couchant, c'est un Claude Lorrain. Seulement le maître n'y a pas encore peint ses temples et ses naïades. L'avenir achèvera le tableau. Mais les édifices ne seront pas des temples et les naïades ne seront pas des Polynésiennes (1).

---

13 juin, Loma-Loma. — L'*Espiègle* a pénétré dans une immense lagune et a jeté l'ancre devant quelques huttes ombragées par des arbres géans qui les enveloppent de feuillage et d'ombre. C'est Loma-Loma, le chef-lieu de Vanu Mbalava, la principale des îles des Explorateurs, aujourd'hui comprises sous le nom général de Fiji.

La nature est ici la même que partout dans ces parages, mais les hommes sont autres. Ce sont en grande partie des Tongiens ou pur sang, ou sang mêlé, c'est-à-dire des Polynésiens. Regardez ces jeunes femmes assemblées au bord de la mer, toutes, nous dit-on, épouses ou filles de grands chefs. L'expression des physionomies, les poses nonchalantes mais gracieuses, les toilettes soignées ne laissent aucun doute sur la position sociale de ces dames. Elles ont, sauf la bouche, les traits réguliers. J'aperçois même deux ou trois profils classiques, et j'admire leur teint mat, olivâtre très clair, qui s'harmonise si bien avec les couleurs voyantes de leurs jupes, avec la grosse fleur écarlate ou bleue piquée dans leurs cheveux abondans, lisses et noirs. Ces déesses de l'Olympe tongien ont fait leur sieste sur la plage ; maintenant, étendues ou accroupies sur le sable, elle semblent absorbées dans la contemplation de nos matelots, qui ont un jour de congé et se livrent avec passion au plaisir de la pêche. Un groupe de beaux jeunes gens de très haute taille, maintien digne, regard fier, se tiennent debout à quelque distance. Eux aussi suivent avec attention les mouvemens des pêcheurs. C'est qu'ici on voit rarement un si grand nombre d'Euro-

(1) Mango contient 7,005 acres anglais. Des bois, des plantations de cocotiers et de cannes à sucre alternent avec des pâturages qui nourrissent une centaine de têtes de bétail et une quarantaine de chevaux. On exporte 120 tonneaux de copre, 40 tonneaux de coton et un peu de café. Le principal produit est le sucre, dont on espère exporter cette année-ci 1,000 tonneaux. Tous les produits sont envoyés à Melbourne. La population se compose de 40 blancs et de 790 Fijiens, Polynésiens et Coolies, tous au service de la compagnie. Le terrain est fort accidenté. Les points culminans s'élèvent à 670 pieds au-dessus de la mer. Ces informations nous ont été fournies par M. Borron, directeur de l'établissement.

péens, et l'apparition d'un bâtiment de guerre fait événement. Nous nous approchons de ces élégans vêtus seulement d'un pagne en écorce. Ils se rangent pour nous laisser passer et saluent avec une politesse froide, sans témoigner aucune envie de lier conversation avec les deux étrangers.

A quelques pas plus loin, la forêt envahit la plage. C'est un chaos de feuillage, de troncs et de branches tourmentés, de racines enchevêtrées : on dirait des enroulemens de serpens. La nature y a percé un tunnel qui, à son extrémité, laisse entrevoir un petit bout de la lagune, immobile comme une glace, où se reflète le ciel, en ce moment couleur de lait. Des orangers gigantesques dorent de leurs fruits la sombre voûte des mangroviers. Deux jeunes femmes, qui nous ont suivis, demandent à voir mon lorgnon. L'une, en le portant à ses yeux, pousse des cris d'étonnement accompagnés d'un paroxysme de rires; l'autre, saisie de frayeur, le rejette et s'enfuit.

La supériorité de la race polynésienne sur les Fijiens saute aux yeux. On la retrouve dans la construction des cabanes qui ressemblent à de jolis paniers de jonc bombés aux deux côtés étroits. Celles qui ont des fenêtres vitrées servent d'habitations à une douzaine de blancs. Avec le magistrat, M. Sawyne, ce sont les seuls Européens établis dans cette île. Le grand personnage, le marquis de Carabas, est un négociant anglais qui vit dans un îlot en face de Loma-Loma. Il a acquis de vastes terrains qu'il plante de cocotiers, le copre formant le principal article d'exportation. Il possède aussi trois magasins. Dans une de ses boutiques, le commis, vêtu d'un gilet et d'un pantalon de laine, costume habituel des Européens, nous reçoit avec une politesse exquise. Il parle « l'anglais de la reine, » et ses manières sont celles du grand monde. C'est probablement quelque naufragé de l'océan de la vie, une épave de la civilisation échouée sur cette plage lointaine (1).

---

15 juin. En mer. — Depuis près de dix ans, l'archipel des Fiji, qui comprend aussi le groupe des Explorateurs, se trouve placé sous la domination britannique. Il est redevable au nouveau régime de bienfaits incontestables : une prospérité relative; la paix intérieure, malgré l'inimitié persistante, quoique contenue entre les tribus, une parfaite sécurité en ce qui concerne la vie et la propriété, une protection indirecte, mais efficace, contre les tentatives des embau-

(1) La population de Vanu-Mbalava et des deux autres îles qui composent le groupe des Explorateurs est de 2,000 indigènes fijiens et tongiens, et de 26 blancs, y compris les visiteurs réguliers. On produit et on exporte 1,000 tonnes de copre.

cheurs, enfin une organisation adaptée, autant que possible, aux traditions et usages du pays.

En prenant possession des îles, les agens du gouvernement anglais y trouvèrent les lois, coutumes, droits et obligations en vigueur dans cet archipel depuis un temps immémorial, et auxquels les indigènes doivent d'être devenus, plus que toute autre population de l'Océanie, un peuple homogène. Le Fijien ne connaissait que l'ordre de son chef et les usages de sa tribu. Voilà à quoi se réduisait son code, à l'époque de l'annexion. En tant qu'il s'agit de droits et d'obligations, l'individu n'existait pas pour la loi. Elle ne s'occupait que de la commune. Le système de parenté est agnatique. Les familles, les *galis*, originairement les descendans de frères, placées sous l'autorité patriarcale d'un chef et réunies en communautés, travaillent, prospèrent ou souffrent en commun, mais le plus souvent prospèrent aussi longtemps qu'elles forment une communauté, tandis que les individus, comme tels, ne réussissent presque jamais.

Le Fijien, quoique né agriculteur, n'a aucune idée de la nécessité et du profit d'un travail continu et réglé. Il ne travaille que pour vivre au jour le jour, c'est-à-dire quand il est forcé de travailler. De là la nécessité de laisser au chef de chaque tribu le pouvoir de déterminer la quantité de travail obligatoire et de punir ceux qui tâchent de se soustraire à cette obligation (1).

Telle est la nation ou la peuplade pour laquelle il s'agissait de trouver un *modus vivendi* sous le nouveau régime. Les Fijiens passaient d'emblée de l'état d'anarchie et de guerres permanentes sous l'autorité d'un gouvernement européen. On ne pouvait pas les faire passer avec la même promptitude de l'état sauvage à la civilisation. Il fallait donc compter avec les élémens qu'on trouvait, et on n'en trouvait que deux : le chef de tribu et le droit coutumier.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger la constitution élaborée et octroyée aux Fijiens par le premier gouverneur de la nouvelle colonie.

Les chefs des grandes tribus, les *roko*, se réunissent une fois par an pour rendre compte de l'état de leurs tribus, en exposer les besoins et, s'il y a lieu, recommander des améliorations. Ils sont, en outre, tenus d'adresser au gouverneur des rapports écrits. Ce conseil, indigène ou national, ce *native council*, s'appelle *embozé*. Les chefs des petites tribus, les *buli*, administrent leur district et se réunissent, eux aussi, périodiquement. Dans ces assemblées, qu'on

(1) *Memorandum upon the establishment of district Plantations in the colony of Fiji for the purpose of enabling the native population to provide their taxes in a manner accordant with native customs*, par M. Thurston, sans date, probablement 1875.

pourrait, par analogie, appeler parlement national et conseils généraux, on voit siéger à côté les uns des autres des hommes ou des fils d'hommes qui, naguère, passaient leur vie à s'entretuer et à se dévorer. Les transactions des *embozés*, publiées régulièrement dans les deux langues anglaise et fijienne, répandent des flots de lumière sur l'état moral et intellectuel des habitans, sur leurs mœurs et sur la tournure d'esprit des nouveaux parlementaires, qui, revêtus d'un certain pouvoir judiciaire, joignent aux fonctions administratives que le gouvernement anglais leur a attribuées l'autorité et le prestige dont, comme chefs de tribus, ils ont joui de temps immémorial.

Je renonce à donner dans ces notes un précis de droit public fijien. A en croire des personnes dont l'impartialité n'est pas suspecte, la constitution octroyée aux insulaires fonctionnerait assez bien ; car si l'apparence en est bizarre, c'est précisément parce qu'elle s'adapte à des hommes et à des choses bizarres aussi. D'ailleurs, me dit-on, regardez ce peuple : quelle transformation ! — Et on me cite plusieurs faits incontestables et vraiment merveilleux. Je n'en mentionnerai qu'un seul. Autrefois, débarquer dans cet archipel, c'était exposer sa vie, pénétrer dans l'intérieur, c'était courir au-devant d'une mort presque certaine. Qu'on lise le livre très curieux du capitaine (amiral) Erskine (1) et on verra ce que les Fiji étaient il y a quarante ans. Aujourd'hui, c'est une petite troupe exclusivement composée d'indigènes qui veille sur la vie du gouverneur et de sa famille, de son état-major et des résidens blancs. A l'exception du jeune officier qui commande ces soldats improvisés, il n'y a pas un militaire anglais à Fiji ! Et notez bien ceci : les sujets de couleur de la reine forment 98 pour 100 de la population entière de l'Archipel.

Il y aurait encore d'autres miracles à enregistrer. Cependant, il faut en convenir, les jugemens qu'on entend énoncer ici par les vieux résidens, les plus à même de connaître le pays, varient à l'infini. Les uns attribuent au gouvernement le mérite des avantages obtenus, d'autres au fonctionnement de la nouvelle constitution, aux missionnaires, ou bien à l'influence des Européens. Mais il y a aussi des voix, non moins autorisées, si la longue résidence et le contact continuel avec les indigènes donnent de l'autorité, qui soutiennent sérieusement que les Fijiens, loin d'avoir été des sauvages, étaient arrivés avant l'introduction du christianisme à un haut degré de civilisation. Les uns révoquent en doute l'existence même du cannibalisme, Les autres la nient formellement, d'autres en parlent comme d'une calomnie, ou encore n'en font pas même

(1) Publié en 1853 et intitulé : *A Cruise among the Islands of the Western-Pacific.*

mention. A en croire ces témoignages, l'œuvre des missionnaires, et surtout l'intervention des gouverneurs, le contact du blanc, en un mot, sont la ruine de ce peuple. D'autres, enfin, s'en prennent exclusivement aux gouverneurs, surtout à sir Arthur Gordon. On les accuse de se montrer trop indulgens envers les indigènes, de manquer d'impartialité, de se laisser guider par des prédilections marquées pour les choses du passé, de rétablir des us et des coutumes qui peuvent avoir été excellens sous l'ancien régime, mais qui sont impossibles dans un état policé.

Il y a surtout deux griefs que j'entends formuler. D'abord la partialité des tribunaux anglais dans les procès entre blancs et noirs. Dans toutes les discussions entre les planteurs et les travailleurs qu'ils ont engagés, on sait d'avance, me dit-on, que ce sont les travailleurs qui auront raison devant le juge. On protège l'indigène et on a raison, mais cette protection, poussée trop loin, devient de l'injustice envers le blanc. Voici un de ces cas qui se reproduisent constamment. Les travailleurs engagés par quelque planteur lui demandent des concessions ruineuses, non comprises dans son cahier des charges. Il refuse. Alors ils s'adressent au tribunal, après avoir préalablement concerté cette démarche avec tous les autres indigènes qui sont au service de leur maître. Ils l'accusent de quelque violation imaginaire de ses obligations envers eux, et comme il manque de témoins à décharge, il perd son procès. De là, — je cite toujours ce qui m'a été dit et répété, — la situation presque désespérée du petit planteur et la grande popularité, parmi les indigènes, du gouverneur, des juges, des fonctionnaires et employés anglais. « Ceux-là, s'écrie-t-on, peuvent certainement dormir tranquilles sous la garde de quelques soldats fijiens. Ils pourraient même s'en passer. Mais nous, qui ne sommes pas populaires, nous préférerions des jaquettes rouges. »

A cela les défenseurs du gouvernement répondent : « Les résidens de Suva et Levuka ne goûtent pas plus le programme : *Fiji pour les Fijiens*, que les Anglo-Indiens n'aiment le mot dernièrement prononcé à Calcutta et à Simla : *L'Inde pour les Indiens*. La plupart des blancs venus ici dans les commencemens, mais pas tous, étaient d'affreux aventuriers, des banqueroutiers australiens, des criminels échappés aux prisons de Sydney et de Melbourne, des gens de sac et de corde, la lie du genre humain. Ils étaient l'épouvantail des gens honnêtes qui, même pendant cette première période, ne faisaient pas absolument défaut, et ils transformaient Fiji en un centre d'une véritable traite d'esclaves. C'est de Levuka que *Carl*, le mal famé, est parti deux fois pour porter la désolation, le rapt, le meurtre dans plusieurs groupes du Pacifique. Sans notre intervention, on aurait à l'heure qu'il est exterminé l'indigène. C'est

principalement, sinon exclusivement par raison d'humanité et pour protéger les insulaires, que Fiji a été annexé et que des bâtimens de guerre anglais viennent régulièrement visiter ces parages. Les immigrans européens qui sont arrivés ici depuis que le pavillon britannique a été arboré à Fiji, savaient ce qu'ils faisaient. Ils connaissaient quelles chances ils avaient à courir. Ils n'ont pas le droit de se plaindre. D'ailleurs nous répudions l'accusation de partialité que l'on porte contre les tribunaux. »

L'autre doléance se rapporte à la faveur témoignée et à l'appui accordé aux grands chefs et aux chefs en général pour maintenir le prestige et l'influence de chacun d'eux dans sa tribu. Tandis que dans beaucoup d'autres îles de l'Océanie, l'autorité des chefs a presque disparu, dans cet archipel elle est mieux et plus solidement établie que jamais. Elle l'est si bien que lorsqu'un roko, ce qui arrive parfois, se permet d'ajourner l'application d'une loi nouvelle, impopulaire dans son district ou contraire à ses idées, le gouvernement ferme les yeux plutôt que de l'humilier devant sa tribu. Il est aisé de comprendre cette politique. Les autorités coloniales savent qu'il est plus facile de se faire écouter et obéir par les chefs naturels, que de gouverner directement une multitude réduite à l'état d'atomes.

Mais cette manière d'agir est particulièrement odieuse aux planteurs. Ils allèguent de nombreux argumens; je n'en citerai qu'un seul. Ils rappellent qu'autrefois les pouvoirs du chef, quelque arbitrairement qu'il les exerçât, n'étaient pas illimités. Quand ses exactions ou ses cruautés dépassaient une certaine mesure, les chefs de famille le déclaraient déchu et le remplaçaient par un autre membre de sa famille ou allaient se fondre dans une autre tribu. Cet acte de dénonciation était ordinairement accompagné ou suivi d'un coup de massue appliqué par un proche parent de haut rang sur le crâne du chef trop autoritaire. Ce contrôle un peu sommaire, mais très efficace, n'existe plus. Au contraire, la loi défend à la tribu de renvoyer son chef. Elle doit adresser ses plaintes au gouverneur qui, par principe et par goût, incline en faveur du chef.

Mais le principal motif du mécontentement des résidens blancs, il faut le chercher ailleurs. Les planteurs qui ont besoin de travailleurs, les négocians de Suva et de Levuka qui ont besoin de domestiques et qui, les uns et les autres, n'en trouvent que difficilement et à des conditions onéreuses, s'en prennent, souvent avec raison, aux roko et aux buli, peu favorables aux engagemens.

Dans d'autres groupes de l'Océanie, encore indépendans, le peu de résidens blancs qui s'y trouvent ainsi que les capitaines et agens

des bâtimens recruteurs qui y paraissent périodiquement, tendent au même but avec plus de succès. On m'explique ce fait par l'absence d'un pouvoir étranger qui puisse protéger les chefs, par les habitudes d'insubordination que les travailleurs rapportent dans leurs îles, de Queensland ou d'autres colonies australiennes à la fin de leur engagement, enfin par le dépérissement physique et moral des races océaniennes. Dans les sociétés en décomposition, tous les liens se relâchent avant de se briser. Le prestige du chef s'éteint naturellement et graduellement avec l'extinction naturelle et graduelle de la tribu (1).

Le contraste entre ce qui se passe à Fiji, grâce à la politique suivie par les gouverneurs, et la ruine que nous voyons s'accomplir dans d'autres groupes, n'en est pas moins significatif, et il serait difficile, il me semble, de ne pas rendre justice à la sagesse des représentans de la couronne d'Angleterre.

Et la population de Fiji? Quels sont les effets des soins si suivis, si intelligens, je dirai presque si tendres que lui prodiguent ses nouveaux maîtres? Hélas! elle décroît, — dans une proportion moindre, il est vrai, que dans plusieurs archipels indépendans. Il y a des oscillations, des hauts et des bas, mais somme toute elle décroît. De 160,000 âmes qu'elle comptait avant 1871, elle est descendue à 115,000 lors du dernier recensement, tandis que celle des blancs : Anglais, Allemands, Scandinaves et un petit nombre d'Américains s'est, dans le même espace de temps, élevée de 200 ou 300 à plus de 2,000. C'est d'abord la rougeole introduite par un bâtiment de guerre anglais, la *Didon*, qui, en quelques mois, a réduit si considérablement la population fijienne. En ce moment, la coqueluche fait de grands ravages parmi les enfans et décime d'avance la génération à venir. Les maladies d'origine européenne sont toujours, et surtout à leur début, fatales au sauvage. J'entends dire que, malgré l'excellence des mesures sanitaires prises par les autorités coloniales, la race fijienne s'éteindra dans un avenir peu éloigné. Cette prophétie mélancolique trouve cependant des contradicteurs. Sauf quelques exceptions, notamment par exemple les îles de Wallis et de Futuna, les mêmes faits se produisent, avec plus d'intensité, dans tous les groupes du Pacifique, y compris la Nouvelle-Zélande. Partout le contact du blanc semble désastreux pour les races océaniennes. On sait les conséquences terribles de l'abus des boissons alcooliques. A Fiji, il y a défense

(1) Il y a cependant des archipels où l'autorité des chefs de tribu n'a pas souffert, par exemple la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, et, autant qu'on sache, la Nouvelle-Guinée.

d'en vendre aux indigènes : j'ignore les conséquences pratiques de cette prohibition. Le besoin de bras dans le Queensland (Australie), dont le climat très chaud partout, torride dans le nord, exclut en grande partie le travail blanc, a donné lieu à ce qu'on appelle le *labour-trade*, la traite des travailleurs. Tout le monde sait quelles cruautés furent commises dans les commencemens. De vrais flibustiers descendaient dans quelque île de la Mélanésie, faisaient main basse sur tout ce qu'ils rencontraient et enlevaient, par la ruse ou par la force, la jeunesse de la tribu. Aujourd'hui ce trafic est réglé et contrôlé par les soins du gouvernement de Queensland et du haut commissaire britannique dans le Pacifique occidental ; il y a à ce sujet des règlemens sévères, et, à chaque bâtiment recruteur est attaché un agent du gouvernement de Queensland chargé de tenir la main à ce qu'ils soient strictement observés. De plus des croisières anglaises, de la station navale d'Australie, exercent sur les mers un contrôle suivi et sérieux, sinon toujours efficace. Néanmoins, on n'a qu'à lire les rapports des officiers chargés de ce service pour se convaincre qu'il reste encore beaucoup à faire. Depuis quelque temps des bâtimens de guerre allemands fréquentent aussi ces parages, avec mission de protéger leurs nationaux.

Ce sont donc ces bâtimens recruteurs, les *trade vessels*, qui vont chercher, en les engageant pour un, deux, trois ans, les jeunes gens des îles mélanésiennes et qui les transportent à Queensland et à Fiji, avec l'obligation, pas toujours fidèlement remplie, de les ramener dans leur village au terme de leur engagement. Une partie seulement de ces sauvages revient, et ceux qui revoient leur île natale, sauf quelques rares exceptions, ont peu profité à leur apprentissage en pays civilisé. Ils n'en ont adopté que les vices. Comme conséquence, les Nouvelles-Hébrides sont presque dépeuplées et les îles Salomon le seront bientôt.

Sir Arthur Gordon et M. Thurston, pour préserver les Fijiens d'un sort semblable, ont imaginé un moyen pratique d'empêcher l'émigration, et ils ont du même coup créé à l'état une ressource financière. Le gouverneur a imposé aux indigènes une taxe payable en produits naturels (1). A cet effet, il a établi des plantations de district où les hommes sont tenus de travailler sous l'inspection et sous la responsabilité des rokos, des bulis et des magistrats indigènes. Le produit de ces travaux fournit les moyens de payer l'impôt. De là, pour les jeunes gens, l'impossibilité de quitter le pays. Si l'émigration est presque nulle, ce résultat si heureux est dû à

(1) Cet impôt rend 18,000 livres sterling.

cette mesure fiscale. En revanche, on voit ici un nombre considérable de travailleurs appartenant à différens groupes de la Mélanésie.

On accuse les missionnaires (wesleyens) d'un excès de zèle qui ne contribuerait pas peu à la décroissance des populations. Dans l'intérêt de la moralité, ils ont octroyé aux femmes, qui, sauf le pagne, se contentaient d'une toilette peu compliquée, une longue chemise de coton qui descend du cou à mi-jambe, souvent aux talons; et avec peu de succès, à la vérité, ils exhortent les hommes à se mieux couvrir. Le résultat de ces innovations, au point de vue sanitaire, serait déplorable. Les indigènes, affublés de vêtemens qu'ils ne lavent guère et ne quittent jamais, même la nuit, sortent de leurs huttes avant le jour et, en s'exposant tout en sueur à l'air frais et humide du matin, contractent des maladies de poitrine; or ces maladies, naguère inconnues, sont très répandues aujourd'hui. Un missionnaire, cité devant une commission, a répondu naïvement : que le changement des habitudes et l'adoption de vêtemens, *à la suite de l'introduction de la religion chrétienne et de la civilisation*, étaient les causes de la grande mortalité parmi les indigènes (1).

L'acte d'annexion de Fiji a été promulgué en 1874. C'est en juin 1875 que le premier représentant de la couronne débarqua à Levuka. Il se trouva en face d'une tâche unique et sans précédent dans l'histoire des colonies. Quelle était-elle et comment s'est-il pris pour l'accomplir?

Dans des cas compliqués ou mystérieux, dans ces cas qui sont les élémens des causes célebres, on se demande : Où est la femme? En politique, quand je rencontre une idée nouvelle et féconde qui ne court pas les grands chemins et ne s'impose pas à la multitude par l'évidence des faits, je me demande : Où est l'homme? Je ne demande pas où sont les hommes. Les idées naissent dans le cerveau d'un seul et non dans les cerveaux de plusieurs. Un homme a une idée. Cette idée peut être discutée, amendée, modifiée, dénaturée dans des bureaux ministériels ou parlementaires, en comité secret, en séance publique, mais ni les bureaux, ni les comités, ni les parlemens ne l'ont inventée ni découverte. Elle est née dans la tête, peut-être aussi dans le cœur d'un seul homme. Ici quel est cet homme?

C'est sir Arthur Gordon, premier gouverneur de cette colonie

(1) *Report of a Commission appointed to inquire into the working of the Western-Pacific orders in council.* Février 1884. Appendix B. Statement of the rev. H.-A. Robertson, 21 mars 1883.

et haut commissaire pour les îles du Pacifique occidental (1). Il a trouvé pour réaliser ses projets des auxiliaires de mérite et, notamment dans la personne de M. Thurston, un collaborateur d'une très grande valeur. C'est, sans aucun doute, à ce fonctionnaire qu'il doit des informations précieuses sur les conditions morales, politiques et sociales où se trouvaient, à son arrivée, les populations de la nouvelle colonie. Grâce à ces renseignemens, il a pu concevoir le plan qu'il a inauguré.

Sir Arthur n'est pas ce qu'on appelle un homme populaire. La main de fer comporte mal le gant de velours, et, d'ailleurs, chacun de nous a les défauts de ses qualités. J'insiste sur ce point, parce que j'entends émettre sur son activité des jugemens téméraires, peu bienveillans, souvent même absolument injustes. Mais l'homme d'état, rompu aux luttes avec les passions éphémères, reste impassible en présence de semblables attaques. Ce n'est pas au présent qu'il demande une appréciation impartiale de ses actes. La presse, cette grande puissance, il le sait bien, fait l'opinion du jour. L'histoire fait l'opinion des siècles. Le journaliste écrit sur des feuilles de papier que la brise du lendemain enlèvera. L'histoire grave ses verdicts sur l'airain et sur le marbre.

Le problème à résoudre était, je le répète, unique dans son genre. Il s'agissait de diriger dans une certaine mesure, de protéger contre les indigènes et contre eux-mêmes, les membres européens de la colonie naissante, composée, alors encore, des élémens qu'on sait; et, de l'autre côté, de sauvegarder les intérêts des aborigènes, de mettre fin aux actes de violence commis par des blancs, et aussi aux guerres perpétuelles entre tribus sauvages à peine arrachées à la barbarie; car, n'en déplaise à leurs amis enthousiastes, des anthropophages de la veille, sinon du jour, sont des barbares. La paix établie, il fallait la consolider. Il fallait dompter la bête fauve, et comme les moyens mis à la disposition du gouverneur par la métropole, — qui n'est plus une bonne mère nourricière, mais la gardienne jalouse des deniers publics, — comme ces moyens étaient fort limités, il fallut se décharger sur ces catéchumènes de la civilisation d'une partie de l'administration; et, on ne pouvait y parvenir qu'en conservant autant que possible, au lieu de faire table rase, l'ancienne constitution, c'est-à-dire les us et coutumes, les notions et les traditions indigènes. Sir Arthur n'avait sous la main ni bureaucratie anglaise, ni gros bataillons, ni grosses pièces. Il fallait gouverner avec des élémens indigènes auxquels furent adjoints quelques magistrats anglais. Ces élémens indigènes ne pouvaient être que les chefs dont chacun était le maître

(1) Aujourd'hui gouverneur de Ceylan.

dans sa tribu. Il fallait gagner les chefs, et le moyen de les gagner, c'était non pas de réduire, comme le demandait l'opinion publique de la nouvelle colonie, mais de consolider leur autorité. Et, en gagnant les chefs, on gagnait le peuple au nouvel ordre de choses, puisque précisément les chefs disposaient des tribus. Dans cette voie, qu'il avait découverte à lui tout seul, sir Arthur Gordon entra hardiment, résolument, énergiquement. Et l'on me dit que sir William des Voeux, le gouverneur actuel, suit les mêmes erremens. Si les résultats du système imaginé, inauguré, mis en pratique par le premier gouverneur, répondent à son attente, si, par les moyens qu'il a employés, on parvient à recueillir ces insulaires sans les faire disparaître, chemin faisant, dans le sein de la civilisation chrétienne, alors, certes, sir Arthur Gordon marquera dans l'histoire de l'Océanie comme le bienfaiteur des Fijiens.

Je me résume.

Après de longues hésitations et une série de transactions, le gouvernement anglais se décida à accepter des mains du roi Takumbau les deux cents îles (dont cent habitées) qui constituaient nominalement le royaume de Fiji. Les deux parties contractantes agissaient sous l'empire d'une nécessité impérieuse. Takumbau, d'ailleurs, criblé de dettes contractées aux États-Unis, avait à choisir entre l'abdication et la ruine complète, peut-être la mort pour lui et l'extermination de sa famille et de sa tribu. De son côté, le gouvernement anglais pouvait-il demeurer plus longtemps témoin passif des crimes que commettaient dans ces parages, le plus souvent avec impunité, des sujets britanniques, sous les yeux de ses agens, de ses consuls, des commandans de ses croisières? Pouvait-il laisser rétablir dans le Pacifique la traite qu'il avait si longuement, si énergiquement, et, à la fin, victorieusement combattue dans les eaux de l'Afrique et du Brésil? Pouvait-il, dans ces circonstances, résister plus longtemps à la pression de l'opinion surexcitée de l'Australie, à la pression non moins passionnée des philanthropes de l'Angleterre? A ces motifs humanitaires venaient se joindre des considérations d'un ordre purement temporel. On représentait Fiji comme un paradis terrestre destiné à fournir aux fabriques de Manchester d'innombrables balles de coton; c'étaient pour ainsi dire plusieurs îles de Malte, qui, en temps de guerre, assureraient à l'Angleterre la domination du Pacifique occidental; c'était un centre maritime inexpugnable pour ses forces navales et pour sa marine commerçante. Certes, ces espérances ne se sont pas réalisées et ne se réaliseront jamais. Tout cet archipel, fût-il couvert exclusivement de plantations de coton, n'en produirait jamais assez pour émanciper l'industrie cotonnière anglaise des producteurs de l'Amérique, et la configuration des îles, toutes d'un accès difficile, rendra toujours la navigation extrêmement

dangereuse pour des bâtimens de haut bord. Mais dans des proportions plus modestes, la possession de ces îles offre indirectement des avantages réels et considérables, ne fût-ce que parce que les marchés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande lui sont assurés. Ces colonies, jusqu'à présent obligées d'envoyer chercher à Java et à l'île Maurice le thé, le café, le sucre, enfin tous les produits coloniaux dont elles ont besoin, s'habitueront à s'en pourvoir ici à mesure que, la culture s'étendant, les îles Fiji, bien plus rapprochées que l'Inde hollandaise et Maurice, seront à même de répondre à leurs demandes.

Fiji offre en ce moment un spectacle curieux, et, ce semble, satisfaisant. Dans le monde indigène, la paix partout. Les chefs des grandes tribus, transformés en pairs et en préfets, vaquant à leurs affaires administratives et parlementaires, ne s'aimant pas plus que par le passé, mais ne troublant en aucune façon l'ordre public. En général, pas ou peu d'actes de violence. Le peuple, gai, inoffensif, peu industrieux, mais content de son sort. Jusqu'à présent, l'autonomie octroyée aux indigènes, dans certaines limites, n'a produit que de bons résultats.

Dans la population européenne, qui s'accroît rapidement, une transformation presque complète s'est opérée au cours des dix dernières années. Le spadassin légendaire d'autrefois a cédé le terrain à des gens honnêtes et laborieux, dont le travail est fécondé par des capitaux provenant principalement de Sydney. Sous plus d'un rapport, la jeune colonie s'assimile de plus en plus à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. La culture du sol fait des progrès sinon rapides, du moins continus, et le commerce a pris dans ces dernières années un élan inattendu. En 1883, on a constaté dans les caisses de l'état un excédent de revenu comparativement considérable (1).

J'ai reproduit dans ces notes, consciencieusement et fidèlement, les informations que j'ai puisées aux sources les plus diverses et les plus autorisées. J'ai aussi placé côte à côte les jugemens si divers que j'ai entendu énoncer sur les hommes et sur les choses de ce pays. Mais c'est à cela que doit se borner ma tâche. Il ne m'appartient pas de donner une opinion personnelle. Tout ce que je me permettrai d'affirmer, c'est que l'Angleterre, en prenant possession des îles Fiji, a fait une bonne action et une bonne affaire.

HÜBNER.

(1) De 26,000 livres sterling.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

LA DÉCADENCE MÉROVINGIENNE (1).

J. Tardif, *Études sur les institutions politiques et administratives de la France. Période mérovingienne.* — A. Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. I. — Perroud, *Les Origines du duché d'Aquitaine.* — A. Nitzsch, *Geschichte des deutschen Volkes bis zum Ausgang der Ottonen*, et les ouvrages de MM. Fustel de Coulanges, Geffroy, Zeller, Sybel et Waitz, cités en tête de l'article du 15 juillet 1885.

A la fin du ve siècle, la Germanie était habitée, le long des côtes de la mer du Nord, par les Frisons, pauvres gens qui vivaient de pêche et de piraterie et qui donnaient à sécher au vent la boue avec laquelle ils bâtissaient leurs cabanes. Au sud de la Frise, du Rhin à l'Elbe, les Saxons vivaient, comme les Germains décrits par Tacite, de la vie simple de paysans, propriétaires, guerriers et chasseurs, disséminés dans des villages. Les Thuringiens occupaient le centre de la région germanique, depuis l'Aller affluent de l'Elbe, jusqu'au Danube; les Alamans, la haute vallée du Danube, jusqu'au Lech; enfin, sur la rive droite du Lech, les Bavarois s'établirent au vi^e siècle et complétèrent la Germanie du moyen âge. Fri-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

sons, Saxons, Thuringiens, Alamans, Bavarois n'étaient pas plus capables de s'unir pour résister à l'étranger que n'avaient été les Germains du temps de l'empire. Ils parlaient des dialectes différens et ils avaient des coutumes particulières. Tandis que les Thuringiens obéissaient à des rois et les Bavarois à des ducs, ni les Frisons ni les Saxons ne reconnaissaient en temps de paix l'autorité d'un chef. Comme les anciens Germains, ces peuples se faisaient la guerre les uns aux autres : les Thuringiens et les Saxons semblent avoir été des ennemis perpétuels. Cependant un double danger menaçait la Germanie. Les Francs, à l'ouest, en avaient conquis une partie; à l'est, les Slaves s'avançaient occupant l'espace évacué par les peuples que Tacite avait connus entre l'Elbe et la Vistule, et dont la plupart étaient allés se perdre dans l'empire romain; sur le Danube arrivaient les Avares, hordes asiatiques en marche vers l'Occident.

Placée entre les Francs et ces barbares, qu'allait devenir la Germanie? Incapable de résister aux uns et aux autres, elle semblait destinée à devenir leur champ de bataille, et l'avenir du monde dépendait de l'issue du combat. Considérons en effet que le monde était alors partagé en deux régions : l'une était le pays impérial romain, qui comprenait la Gaule, l'Espagne, l'Italie, la péninsule des Balkans, l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale; l'autre était cet immense terrain à peine effleuré aux extrémités par les armes ou par la politique de Rome, et qu'habitaient les Germains, les Slaves et ces couches profondes de populations lithuaniennes et finnoises qui se prolongeaient jusqu'aux mers lointaines de l'Asie. Le Rhin était une des limites de ces deux régions et les Francs y faisaient office de rempart et d'avant-garde. Ces Germains, qui ont acquis droit de cité dans l'empire et dans l'église, seront-ils assez forts pour défendre la frontière et pour la reculer vers l'est en conquérant la Germanie? Laisseront-ils au contraire ce pays devenir la proie de quelque « grand prince » slave ou d'un khan d'Asiatiques? S'ils conquièrent la Germanie, ils y porteront la culture à la fois romaine, germanique et chrétienne qui sera celle de notre continent, et ils contribueront ainsi à la formation de l'Europe, c'est-à-dire de ce groupe de peuples différens les uns des autres, mais sur les visages desquels une culture commune marquera des traits communs. Telle était la grandeur du rôle historique des Francs. Par la force des choses, et sans le savoir, bien entendu, ils étaient chargés de faire la transition entre le monde ancien et le monde futur, celui-là représenté par l'empire, qui avait recueilli tous les élémens bons ou mauvais des cités et des peuples méditerranéens; celui-ci, par l'Europe, encore indistincte au VIe siècle, mais qui se formera de parties

empruntées aux deux régions marquées tout à l'heure, et, confondant les pays et les génies les plus divers, le Nord et le Midi, l'Occident et l'Orient, dominera un jour et mettra en valeur l'univers moderne, plus vaste, plus varié, plus riche que cet univers antique auquel l'orgueil des Romains avait donné le nom de *orbis Romanus*.

Les Francs firent d'abord de rapides conquêtes en Germanie. Clovis avait soumis le pays des Alamans; son fils aîné, Thierri, s'empara de la Thuringe par les moyens qu'employaient d'ordinaire les Mérovingiens, c'est-à-dire par la combinaison de la force, de la ruse et du crime. Les Saxons, qui l'avaient aidé, devinrent les tributaires des rois francs, dont les ducs bavarois reconnurent à leur tour la suprématie. La seule Frise garda l'antique indépendance. Maîtres du pays presque entier, les Francs furent bientôt attaqués par les envahisseurs de l'Est. Sigebert combattit aux bords de l'Elbe les Avares. La première fois qu'ils se trouvèrent en présence des Asiatiques, les Francs furent tout déconcertés; car ces barbares, dit Grégoire de Tours, « disposaient de ruses magiques; ils montrèrent aux Francs des fantasmagories et les mirent en pleine déroute. » Sigebert, fait prisonnier, dut payer rançon au *gaghanus*. Ses successeurs eurent plusieurs fois affaire avec ces étranges ennemis. Au temps de Dagobert, toute la barbarie orientale entre en mouvement. Des Bulgares, chassés par les Avares, pénètrent en Bavière, demandent un asile et des champs à cultiver: Dagobert les fait mettre à mort. Pour se défendre contre ces mêmes Avares, des tribus slaves acclament roi un marchand franc, nommé Samo, qui était en expédition dans leur contrée. Cet aventurier, vigoureux personnage, qui eut de ses douze femmes vingt-deux fils et quinze filles, fonda un grand royaume dont le centre était la Bohême. Dagobert envoya contre lui des armées qui furent repoussées; mais, du moins, les Francs réussirent à couvrir la Germanie.

Restait à savoir s'ils pourraient asseoir définitivement leur conquête et si la Germanie, après avoir reçu de ses maîtres des mœurs et une religion nouvelles, serait capable de les propager à son tour parmi les peuples qui habitaient l'orient de la future Europe. Or il arriva qu'au milieu du VIIe siècle, après la mort de Dagobert, la royauté mérovingienne entra dans une grande crise où ses forces se perdirent. Pendant que la Gaule se brise en fractions ennemies les unes des autres, les Saxons refusent le tribut; la Thuringe, la Bavière, l'Allemannie se détachent de l'empire mérovingien. Le combat est suspendu aux frontières de l'Est. Les Slaves reprennent leur marche en avant et envoient des essaims jusqu'aux bords du Rhin. Tout est remis en question, et il semble qu'après les Wisigoths, les Ostrogoths et les Burgondes, les Francs vont échouer dans la tentative qu'ils ont faite de fonder sur les ruines de l'em-

pire un établissement nouveau. Il importe que nous recherchions les causes de ce nouvel échec d'un peuple barbare.

I.

On comprendra bien les difficultés de l'expérience qu'avaient à faire les Francs, si l'on compare leur histoire à celle d'autres peuples conquérans : les Doriens, par exemple, dans l'antiquité; les Anglo-Saxons, les Normands et les Arabes dans les temps modernes. Doriens, Anglo-Saxons et Normands s'établirent en nombre sur un terrain qui n'était pas très étendu, et les peuples auxquels ils se superposèrent n'étaient pas plus civilisés qu'eux-mêmes. Les Doriens ne se confondirent jamais avec les indigènes; ils gardèrent leur originalité et se donnèrent une discipline rigoureuse afin de la mieux défendre. Les Anglo-Saxons et les Normands demeurèrent assez longtemps à l'état de colonie conquérante avant de se mêler aux vaincus pour former une nation. Au contraire, la domination que fondèrent les Arabes fut très vaste et ils trouvèrent presque partout une civilisation supérieure à la leur; ils se mêlèrent aux populations par des mariages et se mirent à l'école de leurs sujets, mais ils gardèrent leur langue et leur religion qui contenait leur loi. Ils eurent le bénéfice de la résistance et de la persistance extraordinaire de la race sémitique; ils ne perdirent point leur caractère propre et demeurèrent des Arabes. Enfin, si étendu que fût leur empire, ils en occupèrent effectivement toutes les parties.

L'empire mérovingien, moins vaste que celui des Arabes, l'était beaucoup plus que les royaumes des Doriens ou des Anglo-Saxons. Moins nombreux que les Arabes, les Francs ne purent être partout présens. Le peuple demeura dans le Nord; mais comme les rois firent des expéditions répétées dans la Gaule entière, comme ils se partagèrent ce pays, comme ils distribuèrent partout des offices et des terres à leurs fidèles, les principaux du peuple furent détachés de la nation et se perdirent dans la population romaine. Les Francs ne furent donc ni cantonnés en une masse compacte comme les Doriens ou les Anglo-Saxons, ni partout répandus comme les Arabes. Du reste, il y a entre ces peuples et les Francs la grande différence que ceux-ci ne furent pas à proprement parler des conquérans. Clovis a battu Syagrius et le roi des Wisigoths, les fils de Clovis ont battu le roi des Burgondes; après quoi ils ont pris la place du Romain Syagrius, du Wisigoth Alaric et du Burgonde Sigismond, mais les Romains des pays occupés par ces barbares n'ont pas été conquis. Les Alamans et les Thuringiens ont succombé il est vrai, dans une lutte de peuple contre peuple; mais, ici encore, le roi vainqueur s'est contenté de se substituer aux rois vaincus.

Les Francs n'ont pas même eu l'idée de chercher un système de gouvernement applicable à tout leur empire. En Gaule, la population avait l'habitude et le besoin d'être gouvernée, et il subsistait quelques cadres administratifs : ils ont fait administrer le pays par leurs comtes et leurs évêques. En Germanie, ils se sont approprié le trésor des rois et leurs biens, qui devaient être considérables ; ils ont pris le commandement militaire du peuple et ils ont peut-être trouvé le moyen de se procurer la perception des revenus de justice, qui étaient, avec les revenus de leurs propriétés, toute la richesse des princes barbares; mais l'on ne voit point qu'aucun gouverneur, aucun officier ait été envoyé par eux au-delà du Rhin. Les pays germaniques ont été rattachés à l'empire franc par une sorte d'union personnelle : c'était donc un empire disparate et très difficile à garder pour un peuple qui n'était ni groupé sur un territoire où il aurait pu garder son caractère et sa force originelle, ni représenté dans toutes les provinces sur lesquelles il exerçait une sorte d'hégémonie.

Comme ils ne sont pas des conquérans, les Francs ne forment point une caste privilégiée. S'ils estiment leur vie plus haut que celle d'un Romain dans leurs tarifs du *wergeld*, ce n'est là qu'une manifestation naïve de l'estime de soi-même. Ils sont rebelles à l'impôt, mais c'est l'effet d'un ressouvenir de la vie barbare, d'un sentiment de fierté juvénile et aussi de l'incapacité de comprendre les nécessités de la vie publique. Du reste, ils n'ont aucun préjugé contre les Romains; ils ne les excluent ni des honneurs de l'état, ni des honneurs de l'église. Ils leur laissent leurs grands domaines, leurs titres et cette noblesse dont les familles sénatoriales gardent précieusement la tradition. Ils ne commettent, au moins par mesures générales, aucune de ces violences qui divisent une population en deux camps. La langue des Romains est leur langue officielle; la religion des Romains a été adoptée par eux : entre eux et les Romains il n'y a pas lieu à des luttes prolongées comme celles où les patriciens et les plébéiens ont aiguisé leurs courages et leurs esprits par un effort continu dont la fin a été la formation de cette cité qui est devenue la maîtresse du monde.

Quand les Arabes et les Saxons entreprirent leurs conquêtes, rien n'avait altéré leurs mœurs : ils étaient des Arabes et des Saxons. Les Francs, lorsqu'ils s'établissent en Gaule, ne sont plus de vrais Germains. Au nord et à l'est, on trouve encore le peuple vivant et faisant ses affaires dans le village et la centenie, mais après que Clovis a mis dans Paris « la chaire du royaume, » ces communautés de paysans ne comptent plus dans la vie générale, qui est tout entière où est le roi avec son personnel politique moitié franc et moitié romain. L'opinion des Romains sur le pouvoir royal qu'ils se représentent comme l'image du pouvoir impérial, celle des évêques qui sa-

luent en Clovis la résurrection de David et de Constantin, achèvent de transformer le chef barbare. Les relations des Germains entre eux et avec le roi sont modifiées profondément. Pour employer une expression de la langue familière, on ne sait plus chez les Francs comment on vit. Aussi ne faut-il pas attendre d'eux l'énergie d'un peuple simple qui sait ce qu'il veut et fait ce qu'il est capable de faire.

Comme les Arabes, les Francs furent placés en face d'une civilisation supérieure ; mais les civilisations hellénique et persane que les Arabes trouvèrent en Asie étaient plus vivantes et plus capables de fécondité que n'était la civilisation romaine dans la Gaule mise en désordre depuis trois siècles par les guerres civiles, les révoltes des paysans et l'invasion. La vie intellectuelle achève de s'éteindre; les écrivains exécutent les dernières parodies de la littérature classique; la langue corrompue va se briser en dialectes; la philosophie n'a plus d'idées; la législation n'est plus qu'une codification; l'art ne sait plus qu'altérer les formes de la beauté antique: il n'est plus même capable de renouveler les modes des derniers temps de l'empire, qui persisteront plusieurs siècles. Les institutions et la plupart des cadres de la vie politique ont été emportés. Au commencement du ve siècle, Honorius pouvait encore convoquer dans Arles l'assemblée des sept provinces; Sidoine Apollinaire et ses amis poursuivaient à Rome un gouverneur infidèle et obtenaient sa condamnation; ils connaissaient des cités, des provinces, des diocèses, des préfectures, et, en haut de la hiérarchie, l'empereur, qui était la loi vivante. Au vi^e siècle, il n'y a plus d'assemblées, plus de gouverneurs, plus de vicaires, plus de préfets, et la loi vivante est morte. De même que les Francs ne sont plus de vrais Germains, les Romains ne sont plus de vrais Romains: ils ne vivent plus dans l'atmosphère de la vie antique. Ils sont donc incapables d'initier les barbares à la civilisation romaine.

Enfin la grande histoire des Francs commence le jour même du baptême de Clovis; mais cette conversion, qui est une nouvelle rupture avec le passé, ne peut être tout de suite bienfaisante. Sans doute, les migrations, les guerres, l'habitude des violences et du brigandage, l'éloignement des lieux où les sources, les bois et les arbres étaient sacrés et où les rites du culte s'accomplissaient dans un milieu traditionnel, l'admiration pour la richesse et la prospérité des chrétiens, l'idée que le dieu de Rome devait être un puissant dieu, préparèrent les Germains à recevoir le christianisme. Ils n'étaient pas incapables d'ailleurs de comprendre la sublimité des conceptions chrétiennes, car ils avaient des dieux qui avaient vécu parmi les hommes comme le Christ; ils savaient que la terre est entre le jour et la nuit et qu'il existe quelque chose au-

dessus de notre misère et par-delà le fini. Mais comment auraient-ils pu faire âme neuve du jour au lendemain et opérer en eux la transformation qui eût été nécessaire pour qu'ils devinssent de vrais chrétiens ? Ce n'est pas encore le moment de dire quelle sorte de christianisme fut pratiquée par les Mérovingiens, et il suffit de marquer ici qu'après avoir obéi à saint Remi en brûlant ce qu'ils avaient adoré, les Francs ne surent point adorer dans l'intimité d'une conscience régénérée ce qu'ils avaient brûlé. Ils perdirent l'imparfaite discipline de la religion ancienne et ne supportèrent point les règles que la religion nouvelle leur voulait imposer. Ils furent dans la maison de Dieu des étrangers bruyans et violens; ils n'en prirent à grand'peine que les habitudes extérieures. Ici encore nous rencontrons donc l'opposition que nous avons déjà marquée entre les Germains et d'autres grands peuples. Chez les Grecs, les Juifs, les Arabes, le développement religieux a été naturel et continu. En Gaule, une série de transitions a mené les habitans du druidisme au culte romain, puis à l'organisation ecclésiastique chrétienne. Rien de pareil chez les Francs. Ils ont su s'accommoder avec l'église et tirer grand profit de cette entente, mais ils n'ont pas connu, au temps mérovingien, l'alliance intime de la religion et de la politique qui a fait la force du peuple de Dieu, de la cité antique et des premiers califes.

Bref, les Francs sont peu nombreux et leur empire est vaste. Si peu nombreux qu'ils soient, ils sont divisés : le peuple est d'un côté, les chefs et les rois sont de l'autre. Ils ont perdu en partie leurs mœurs anciennes; ils ne sont plus des païens et ne sont pas des chrétiens. Rien d'essentiel ne les distingue des populations de leur empire. Ils n'ont ni cet orgueil de conquérans, ni cet orgueil de caste qui sont de grandes forces. Ils ne sentent le besoin ni de s'organiser pour la résistance, ni de se plier à des circonstances nouvelles et de chercher de nouveaux moyens de gouvernement. Ils ont cette bonne fortune très dangereuse de ne rencontrer et de ne provoquer aucune résistance sérieuse. Si l'expérience qu'ils ont à faire est difficile, rien ne les en avertit. Ils peuvent vivre au hasard et au jour le jour, et ils vivent ainsi. Jamais peuple n'a été exposé à tant et de si grands dangers.

II.

Le premier de ces dangers était la dépravation des mœurs. Francs et Romains confondus se livrent à tous les vices avec une fougue extraordinaire. Ils sont cupides, menteurs, assassins et débauchés. On ne saurait déterminer avec exactitude à quoi, de la barbarie franque ou de la civilisation romaine, il faut attribuer la plus grande part dans la corruption universelle. Pourtant c'est un probleme qui a tenté

beaucoup d'esprits. Certains écrivains allemands sont portés à n'accuser que la civilisation romaine ; ils en font un tableau effrayant dont ils empruntent les couleurs à Salvien. Obligés de reconnaître que les Francs, s'ils ont été des disciples, ont bien vite égalé leurs maîtres, ils s'autorisent du témoignage d'un Byzantin pour dire que ce peuple faisait exception parmi les Germains par sa méchante nature. Certes il serait aisé de défendre la Gaule romaine contre Salvien, ce prêtre marseillais du ve siècle, qui a suivi le penchant ecclésiastique à trouver dans les choses humaines l'abomination de la désolation, et de montrer chez d'autres barbares que les Francs la perfidie, la violence et les débauches ; mais à quoi bon? Nous sommes en présence d'un phénomène connu : quand deux peuples, dont l'un est plus civilisé que l'autre, entrent en contact, ils commencent par échanger leurs vices, et il est naturel que les Romains aient appris des Francs la violence et qu'ils leur aient enseigné l'usage du luxe et le raffinement dans le vice. Au reste, nous savons déjà une autre raison d'écarter comme oiseuse la querelle des défenseurs de Rome et des admirateurs de la Germanie : ce ne sont point de vrais Germains ni de vrais Romains qui sont en présence. C'est parce que les uns et les autres ont perdu leur caractère propre et leurs mœurs anciennes qu'il se rapprochent si aisément. Quand les hommes cessent de vivre sous les lois accoutumées, cette sorte de pudeur générale, qui est en partie un effet de l'habitude, s'évanouit. Ne suffit-il pas, dans notre temps même, d'un mois de guerre étrangère et de huit jours de guerre civile pour déchaîner les instincts de l'état de nature, qui sont de méchans instincts?

La dépravation a été fatale aux Francs. Cupides, ils sont éblouis par l'éclat de l'or ; ils entassent dans leurs trésors les métaux, les fourrures, les étoffes, les pierres précieuses. Troublés par cet enrichissement subit, épris de luxe, ils recouvrent de colliers, de bracelets, d'agrafes et de ceintures d'or leurs vêtemens dont la bordure est tissée d'or et de perles. Glorieux comme des parvenus, ils font parade de leur opulence. Frédégonde, envoyant en Espagne sa fille Rigonte, met le trousseau de la fiancée sur cinquante chariots, confiés à la garde de quatre mille hommes, qui les pillent en route. Ces rois, ces reines, ces officiers et leurs serviteurs sont en proie à la *sacra fames*, et pour la satisfaire, ils commettent des exactions qui sont une cause permanente de troubles et de révoltes.

Il n'est presque pas de prince auquel les écrivains contemporains ne reprochent le péché de luxure. Les barbares sont séduits par la beauté des femmes romaines et le charme de nouveauté qu'ils trouvent dans ces amours. Celui-ci fait enlever en Aquitaine des convois de filles de sénateurs. Un autre, envoyé par son père pour

faire la guerre aux Goths, s'arrête dans un château, et, près de l'hôtesse, oublie son père et la guerre des Goths et sa fiancée des bords du Rhin. Brunehaut, qui était presque une Romaine, a troublé bien des têtes. Mais les Mérovingiens ne s'adressent pas si haut d'ordinaire; ils prennent leurs femmes à la cuisine ou dans les ateliers de la maison : Frédégonde n'est que la plus illustre de ces servantes maîtresses. Ils en prennent plusieurs à la fois, au gré de leur caprice, sans craindre de mettre deux sœurs dans le même lit, comme fit Caribert, qui fut excommunié parce qu'une des deux sœurs était religieuse, et qui, d'ailleurs, ne s'inquiéta pas de l'excommunication. La polygamie est tolérée chez eux ; Grégoire de Tours parle tranquillement « d'une des reines de Caribert. » La violente passion pour les femmes se transmet de père en fils, croissant toujours. Clotaire II « est instruit, pieux, généreux envers les églises, mais il est trop grand chasseur et il obéit trop aux suggestions des femmes et des filles. » Le fils de Clotaire, Dagobert, « a trois reines, et, de plus, *ad instar Salomonis*, des concubines que l'on ne peut dénombrer. » Le fils de Dagobert, Clovis II, « est adonné à tous les vices honteux : fornicateur, trompeur de femmes, ivrogne et goulu. » Ces débordemens commencent avec la puberté; ils ruinent la race royale, qui finit par ne plus produire que des énervés.

La perfidie de ces princes, qui cherchent perpétuellement à se tromper et à se voler les uns les autres, est une des causes de ces guerres civiles qui ont contribué pour une si grande part à détruire l'état mérovingien. L'assassinat, qui est le moyen habituel de la politique des rois, décime la famille. Il est entré dans les mœurs au point de ne surprendre personne. Clovis assassine les petits rois du Nord et de l'Est : le peuple célèbre ces meurtres par des chants dont la poésie se reconnaît dans la narration de Grégoire de Tours. Quand Childebert et Clotaire veulent déposséder ou tuer les enfans de leur frère Clodomir, ils envoient demander à leur mère Clotilde si elle veut voir ses petits-enfans morts ou cloîtrés : elle choisit la mort. Elle aimait ces enfans, et quand les deux rois eurent accompli le crime avec un sang-froid de bouchers, elle fit reprendre les petits corps, qui furent portés à l'église au milieu des larmes et des sanglots, mais elle n'a pas maudit les assassins et ne semble pas leur avoir gardé rancune : Chi'debert et Clotaire avaient fait de la politique. De même on se pardonne entre frères une tentative de fratricide. Thierry, qui avait demandé un service à son frère Clotaire, voulut s'acquitter envers lui en le tuant. Il le manda dans sa tente sous prétexte de le consulter en secret sur quelque affaire; mais Clotaire aperçut des pieds qui passaient sous une draperie suspendue à la muraille et il fit signe à ceux qui l'accompagnaient

d'entrer avec lui. Thierry décontenancé parla de choses et d'autres, et, ne sachant comment se faire pardonner sa ruse, donna un grand plat d'argent à son frère, qui se retira; mais Thierry eut regret d'avoir perdu cet objet « sans motif, » et il dit à son fils Théodebert : « Va chez ton oncle et fais-toi donner le plat. » Le jeune homme sortit et rapporta le plat : « Thierry, dit tout simplement Grégoire, faisait ces choses-là admirablement. » Il nous semble que Clotaire aurait eu quelque droit à garder le cadeau et même à se fâcher ; mais il était de bonne guerre de chercher à tuer son frère, et un fratricide manqué n'était pas même une cause de brouille : Thierry a voulu tuer Clotaire, mais Clotaire s'est bien gardé ; tout est dans les règles. Il faut à chaque instant attendre le coup de couteau. Le roi Gontran, dans un séjour qu'il fait à Paris, ne va nulle part, pas même à l'église, sans une forte garde. Un dimanche, après que le diacre a fait faire silence, il adresse au peuple ces paroles : « Je vous en conjure, hommes et femmes qui êtes ici, daignez me garder une foi inviolable; ne me tuez pas, comme vous avez tué mes frères; il me faut encore trois ans pour élever mes neveux qui sont mes fils adoptifs. Prenez garde qu'il n'arrive, ce que veuille ne pas permettre l'éternelle divinité! que, moi mort, vous ne périssiez avec ces enfans, car il ne restera plus de mon sexe personne assez robuste pour vous défendre. » Et tout le peuple se mit à prier Dieu pour ce roi qui demandait aux assassins un répit de trois ans. De toute la lignée royale il ne restait alors que Childebert, âgé de quinze ans, et Clotaire, âgé de quelques mois : le premier, fils de Sigebert assassiné ; le second, fils de Chilpéric également assassiné. Chilpéric avait à peine vu son dernier né ; il l'avait caché dans une villa, de peur qu'il ne lui arrivât quelque mal s'il était aperçu en public. Il fallait en effet bien garder les enfans, car on se vengeait sur eux des griefs qu'on avait contre les pères. Quel drame que la destinée des descendans de Sigebert et de Brunehaut! Leur fils Childebert est mort de sa belle mort, laissant deux fils, dont l'un, Théodbert, règne en Austrasie ; l'autre, Thierry, en Bourgogne. Ils se font une guerre acharnée. Théodbert tombe entre les mains de Thierri, avec son fils tout enfant : il est tondu et va mourir dans un monastère ; quant à l'enfant, un homme le saisit par le pied, sur l'ordre de Thierry, et lui casse la tête sur une pierre. Thierry meurt bientôt après, et la branche austrasienne n'est plus représentée que par la vieille Brunehaut et ses arrière-petits-enfans, les fils de Thierry. Ils tombent entre les mains du fils de Frédégonde, Clotaire. C'est alors que l'aïeule est attachée par un pied, par un bras et par la chevelure à la queue d'un cheval indompté. « Son corps est rompu membre à membre par les coups de pied du cheval et la rapidité de la

course. » Clotaire épargna un des enfans, dont il était le parrain : les deux autres furent étranglés.

Ainsi la dépravation des Francs n'est pas de celles qu'un état puisse supporter longtemps. La corruption des mœurs n'amène pas nécessairement la ruine d'une puissance, et l'on voit durer des états où les gouvernans ne font à la vertu que l'hommage de leur hypocrisie, mais l'hypocrisie est une contrainte qui limite les débordemens; les civilisations avancées ne tolèrent pas de certains crimes et l'immoralité n'y étouffe ni l'activité de l'esprit ni même les sentimens généreux. Les vices et les crimes des Mérovingiens tarissent les sources mêmes de l'existence, et ils n'ont point de compensation, car à cette immoralité correspond l'ineptie dans la vie politique et ces hommes sans mœurs sont aussi des hommes sans idées.

III.

Un roi mérovingien, gouvernant la Gaule romaine, procédait à la fois du roi germanique et de l'empereur romain. Aussi est-il intéressant de rechercher quel est celui des deux personnages auquel il doit le plus. Cette recherche a produit la querelle des *romanistes* et des *germanistes :* les premiers tiennent pour la victoire de l'esprit romain, les seconds pour la victoire de l'esprit germanique, mais il faut prendre garde de simplifier ainsi les choses, car les choses ne sont jamais simples. Quand on a discerné, dans les documens ou les faits de l'histoire mérovingienne, tels ou tels élémens romains ou germaniques, on n'est pas autorisé à dire : Ceci est romain, cela est germanique, et le mélange a produit la société mérovingienne. Une pareille méthode oublie quelque chose, qui est l'histoire, c'est-à-dire une rencontre de faits et de circonstances qui produisent le nouveau. Cette réserve faite, il est certain que Clovis et ses fils, très confusément, sans en avoir délibéré, par la fatalité des circonstances, ont suivi tantôt les sentimens et les habitudes germaniques, tantôt les erremens du pouvoir impérial.

La royauté germanique n'était pas faible au point de n'avoir pas d'avenir. Sans doute, le peuple faisait les affaires ordinaires au village ou dans la centenie et les grandes affaires dans le *concilium;* le roi ne commandait à la guerre qu'après que le peuple l'avait décidée; il ne faisait exécuter le jugement qu'après que le peuple l'avait prononcé; mais un personnage unique est toujours considérable dans un état simple, où l'on n'a point l'idée des sinécures et dont la constitution toute primitive ne prévoit pas tous les besoins. Les Germains n'étaient point des sauvages; ils avaient un droit qui réglait les relations des hommes entre eux : l'observance

du droit, c'était l'état de paix; or, c'était le roi qu'ils chargeaient de faire observer le droit et d'assurer la paix. Ils lui donnaient ainsi la haute fonction d'un protecteur de son peuple. Les Germains d'ailleurs obéissaient à cet instinct naïf qui pousse les hommes à élever au-dessus du commun la personne de leur chef afin de s'expliquer à eux-mêmes leur obéissance : ils croyaient que leurs rois descendaient de leurs dieux. La famille royale était trop mêlée au peuple et on la voyait de trop près pour que le roi fût l'objet d'un culte à la façon des monarques orientaux, et il arriva plus d'une fois que l'on crut pouvoir se passer de lui : ainsi les Hérules massacrèrent un jour leurs princes et ils essayèrent de vivre sans roi, mais ils se repentirent bien vite, et alors, ne croyant point qu'il leur fût permis d'élever le premier venu à la dignité suprême, ils envoyèrent des ambassadeurs dans une île lointaine où s'était établie une de leurs colonies, afin qu'ils ramenassent un membre de la famille sacrée. Chez d'autres peuples, la personne auguste a été souvent maltraitée : les Burgondes tuaient leur roi quand ils avaient été battus ou que la moisson avait été mauvaise, mais cela prouve qu'ils lui prêtaient la puissance de vaincre leurs ennemis et les élémens, comme font ces paysans qui fustigent la statue d'un saint pour le punir de n'avoir pas veillé sur la récolte. La preuve que le roi était en dehors et au-dessus du droit commun, c'est que sa vie n'était pas estimée, à l'exception d'une seule loi barbare, dans le tarif du *wergeld :* on la croyait trop précieuse pour être évaluée en argent. Le roi anoblissait, pour ainsi dire, ce qu'il touchait; sa faveur élevait un homme libre au-dessus de ses concitoyens et même un esclave au-dessus d'un homme libre; devenir le convive du roi, cela triplait la valeur d'un homme. Protecteur de tout son peuple, le roi pouvait accorder une protection particulière à des personnes, qui devenaient tout de suite privilégiées. Son autorité, bien qu'elle fût contredite et limitée par toutes de résistances, n'était donc pas définie nettement; il s'y mêlait une sorte de droit vague que les circonstances pouvaient faire redoutable.

Le *princeps* romain n'est pas comme le roi germanique au début d'une histoire : son pouvoir est la conclusion de la longue histoire de la cité romaine. En aucun temps, cette cité n'a ressemblé au petit état germanique appelé *civitas* par les écrivains latins, qui ont l'habitude d'assimiler les institutions étrangères et les leurs, alors même que l'assimilation n'est pas légitime. Il est vrai qu'en Germanie comme à Rome le point de départ de l'organisation politique a été la famille, mais le passage de la famille à l'état s'est fait très vite dans l'étroite enceinte de la cité romaine : il ne s'est jamais achevé chez les paysans germains, disséminés en maisons isolées ou répartis dans de vastes villages. Le peuple germanique

a gardé le désordre d'une organisation incomplète, au lieu qu'à Rome a régné la discipline de l'*imperium*, c'est-à-dire du pouvoir absolu exercé par le magistrat au nom et pour le service de la *respublica :* ces deux termes en effet que la langue moderne oppose l'un à l'autre, se complètent l'un par l'autre, la *respublica* étant le lieu idéal où s'exerce l'*imperium*. Le magistrat romain a d'abord été unique et viager et s'est appelé le roi. La magistrature a été partagée ensuite entre les deux consuls, puis le consulat s'est démembré; mais toutes les magistratures dérivées de la royauté ont gardé l'*imperium*. A la fin, à la suite des guerres, de la conquête du monde et des révolutions, le magistrat redevient unique et s'appelle l'empereur. Il respecte assez longtemps les vieilles formes de la constitution, les magistrats, les comices, le sénat, puis il les efface les unes après les autres. En lui s'était faite la grande synthèse des divers pouvoirs dont l'existence simultanée avait donné à Rome une sorte de liberté politique, mais très différente de la nôtre, car elle n'avait jamais eu pour objet de faire échec au pouvoir et de l'annuler.

L'empereur se trouva donc investi de toute-puissance. Il eut le pouvoir militaire : même au fond de son palais, il était réputé commander et combattre, et, quand ses lieutenans remportaient des victoires, il triomphait. Il eut le pouvoir législatif; on l'appelait la loi vivante, *lex animata in terris*, et comme la loi personnifiée est supérieure à ses propres manifestations, il était affranchi des lois, *solutus legibus*. Il eut le pouvoir judiciaire: il jugeait en personne et il n'y avait de jugement définitif que le sien, car il recevait les appels des sentences rendues par ses officiers. Toute autorité était une délégation de la sienne. Le monde était administré par le *palatium*, où les divers offices savamment distribués se partageaient le gouvernement central. Du palais descendait une hiérarchie de fonctionnaires, dont chacun avait son office, car l'empire avait inventé ou du moins perfectionné le système de la division des pouvoirs. Enfin l'empereur est grand pontife et chef de la religion. Personnification de la cité, dont *la majesté* et la sainteté sont en lui, il a été, dès l'origine, l'objet d'un culte public; au IIIe siècle, quand la dignité impériale a été revêtue par des princes qui vivaient en Orient, l'empire a pris le caractère de ces monarchies orientales où le prince était Dieu. Le *princeps* dédaigne alors de porter les titres des vieilles magistratures; il ne se dit plus même *imperator :* il est le maître, *dominus*. Il est dieu pour son propre compte, *præsens et corporalis deus*. On se prosterne devant lui; on l'adore, et, pour recevoir ces hommages, il est habillé de pourpre, de soie et d'or, coiffé du diadème; son palais est sacré, sa chambre sacrée, sa main sacrée, ses finances sacrées.

Contre cette idole s'est insurgé le christianisme pour l'honneur du genre humain. Le *princeps* et le christianisme se sont traités d'abord en ennemis irréconciliables. Les chrétiens, ne pouvant comprendre le monde sans l'empereur et n'imaginant pas que cet empereur-dieu pût jamais devenir chrétien, annonçaient la fin des siècles et appelaient de leurs vœux le jugement dernier. Cependant les deux adversaires se rapprochèrent au IVe siècle ; les deux termes de l'antinomie se concilièrent. Mais l'empereur, le jour même où il reconnut à l'église le droit d'exister, y entra, comme un triomphateur et un maître, toujours vêtu de pourpre, de soie et d'or et couronne en tête. Son palais, sa chambre, sa main, son trésor demeurent sacrés. Il donne à l'église ses premiers privilèges ; il appuie ses préceptes de la force du bras séculier ; il ordonne la célébration du dimanche ; il décrète la suppression du vieux culte païen, qu'il appelle *superstitio* et *idolorum insania*, et la fermeture des temples, sous peine d'être frappé du « glaive vengeur ; » mais il ne s'est jamais considéré comme un serviteur de l'église. Il n'est plus dieu, mais il est toujours le chef de la religion. Quatre-vingts ans après l'édit de tolérance rendu par Constantin, il s'appelle encore *pontifex maximus*, et, même lorsque Gratien aura renoncé au titre, l'empereur restera grand pontife. Constantin a présidé le concile de Nicée ; il a fait, dans les proclamations impériales où il exhorte ses sujets à se faire chrétiens, les premiers sermons qu'ait prononcés un empereur ; ils lui ont été dictés, mais ses successeurs feront leurs sermons eux-mêmes, régulièrement, comme une besogne de leur office impérial. Ils seront des théologiens, tantôt orthodoxes et tantôt hérétiques, mais imposant toujours leur croyances. Ils donneront au peuple leur bénédiction. Le peuple et les évêques se prosterneront devant leur visage. Ils marcheront escortés par les thuriféraires. Leurs images seront saintes et entourées de l'auréole. Singulière histoire que l'histoire de cette auréole ! Les rayons en sont empruntés à la divinité des rois d'Orient, à la divinité de l'ancienne Rome, à la divinité même du Christ et à la sainteté des apôtres ; car tout se mêle et se confond dans la personne du *princeps*, et sa grandeur est vraiment majestueuse parce qu'elle reflète tout à la fois la majesté de l'histoire profane et la majesté de l'histoire sacrée.

Roi germain, *princeps* romain, quelles différences entre ces deux personnages ! Et pourtant les rois mérovingiens ne pouvaient se soustraire à l'obligation de les jouer tous les deux.

IV.

Ils ont joué le personnage impérial. Ils habitent un *palatium* qu'ils appellent sacré. Ils ont un *consistorium* pour les assister dans

le gouvernement, une cour et des dignitaires dont la plupart portent des titres romains. Ils font des édits et des décrets comme l'empereur. Ils prennent des mesures d'ordre public et maintiennent le système des impôts romains. Ils sont représentés dans les provinces par des officiers. Juges suprêmes, ils s'assoient au tribunal « pour entendre et juger les causes de tous. » On les qualifie de « Votre Excellence, Votre Sérénité, Votre Gloire, Votre Magnificence, Votre Sublimité. » Les hagiographes les nomment *Augustus* et parlent de leur « mémoire divine. » Eux-mêmes disent que « Dieu leur a commis la charge de régner » et qu'ils sont ses mandataires.

Qu'y a-t-il de réel sous ces belles apparences? Une comparaison exacte entre la *palatium* mérovingien et la *palatium* romain montrerait que le premier est une cohue, au lieu que le second est bien ordonné; que maints offices désignés par des noms romains sont d'origine germanique et que d'autres étaient inconnus à la cour impériale, ; que le *consistorium* franc, dont la composition et les attributions sont mal définies, ressemble seulement par le nom au *consistorium principis*, où toutes les affaires étaient discutées devant l'empereur par le questeur du sacré palais, qui était une sorte de ministre d'état, et par les chefs des services civils et militaires. Et quelle comparaison possible entre l'administration romaine et l'administration mérovingienne? Où est la hiérarchie des officiers? Où la séparation des pouvoirs? La principale division administrative au temps des Mérovingiens est le comté : ils l'ont trouvée toute faite : elle était très ancienne. Lorsque Rome avait organisé la Gaule, elle avait fait du territoire de chaque peuple gaulois une *civitas*, respectant ainsi un cadre géographique consacré par une longue tradition; l'église fit de la *civitas* le diocèse, et les Mérovingiens en firent le comté; mais ils remirent au comte la délégation du pouvoir royal tout entier. Le comte fut un juge, un gardien de la paix générale, un percepteur qui devait compter chaque année avec le trésor, un chef militaire préposé à la levée et au commandement du contingent. On exigeait de lui beaucoup plus que d'un fonctionnaire romain, alors qu'il n'était pas, à coup sûr, aussi expérimenté. Ajoutez que l'administration devenait bien difficile, au moment même où les administrateurs devenaient plus incapables. Au régime de la loi unique avait succédé le régime des lois personnelles, et il fallait que ce juge jugeât suivant leurs lois le Romain, le Franc, le Burgonde qui vivaient dans son comté. Ce percepteur eut fort à faire avec les Francs qui ne voulaient pas payer l'impôt, et avec les Romains qui surent s'y soustraire dès que les désordres commencèrent. Comme il n'y avait plus d'armée permanente, il fut très malaisé à ce chef militaire de réunir et de commander des troupes d'hommes

à qui l'état ne donnait ni vivres, ni armes, ni solde. A tous les termes de ce parallèle entre l'ancien ordre des choses et le nouveau, on trouverait à faire les mêmes réflexions. Le roi mérovingien est le juge suprême, mais il ne faut pas trop se fier à la formule solennelle qui le montre siégeant entouré « de ses pères les évêques, de ses grands, de ses référendaires, de ses domestiques, de ses sénéchaux, de ses chambellans, de ses comtes du palais et de la foule de ses fidèles, » car nombre de crimes énormes et publics et ont été commis sans encourir une répression, et l'on voit souvent le roi procéder par exécutions sommaires. Quant aux appels, le nombre en était réduit par l'usage des épreuves judiciaires, desquelles il ne pouvait être appelé, puisque Dieu lui-même était réputé avoir prononcé ; d'ailleurs l'appel était rendu à peu près impossible par les désordres et les guerres civiles : le roi mérovingien n'est donc pas un juge au même degré que l'empereur. Enfin, s'il est vrai qu'il soit un législateur, quelle chose misérable que la législation mérovingienne !

Il est tout simple que les barbares aient pris les formes anciennes du gouvernement, puisqu'ils n'avaient aucune idée qui leur appartînt d'un gouvernement nouveau. Leurs sujets les ont appelés maîtres, excellences, sérénités, majestés ; leurs évêques les ont salués délégués et représentans de Dieu : on aime toujours à s'entendre dire ces choses-là, et on les comprend vite ; aussi les ont-ils comprises. Ils ont trouvé un système d'impôts tout organisé, très productif ; il est naturel qu'ils l'aient gardé le plus longtemps possible. Si peu clerc que l'on soit dans la science politique, on sait toujours mettre la main sur une caisse. Mais les rois francs ne pouvaient pénétrer la nature intime du gouvernement romain. On ne s'improvise pas *princeps* du jour au lendemain. Le *princeps* et ses sujets avaient été formés par une transmission séculaire de sentimens et d'idées qui étaient tout neufs pour des Mérovingiens. Ceux-ci ont été séduits par des apparences ; ils s'en sont enveloppés, comme ils se couvraient des ornemens romains ; mais j'imagine que le roi Clovis, le jour où il se para des insignes envoyés de Constantinople, aurait fait à l'empereur l'effet d'un paysan malhabile à porter les ornemens des clarissimes. Dans les formes du gouvernement impérial, comme dans les vêtemens romains, les Mérovingiens sont endimanchés.

Il est pourtant une tradition du gouvernement impérial qu'ils ont conservée. L'union de l'état et de l'église a duré : elle est même devenue plus étroite. Le roi est le grand électeur des évêques. Les règles canoniques étaient pourtant précises : un évêque devait être élu par le clergé et par le peuple, puis agréé par le roi, enfin consacré par le métropolitain qu'assistaient les évêques de la pro-

vince. Mais les Mérovingiens abusèrent du droit qu'ils avaient d'accepter ou de rejeter la personne de l'élu, et ils en firent une source de revenus. « Déjà, dit Grégoire, commençait à fructifier cette semence d'iniquité : le sacerdoce était vendu par les rois et acheté par les clercs. » Puis il arrivait que le roi, après avoir rejeté une élection, désignait lui-même l'évêque. D'autres fois, il le nommait sans se soucier des électeurs : Chilpéric, par exemple, disposa de sièges épiscopaux en faveur de laïques. L'église ne laissait pas toujours passer sans protester de pareilles usurpations. Un certain Ermerius, fait évêque par Clotaire, fut déposé après la mort de ce prince par un concile provincial, qui désigna pour le remplacer Héraclius. L'élu va trouver le roi Caribert et lui fait un beau discours où il ne manque pas de lui promettre un règne long et prospère, s'il observe les canons. « Ah! tu crois, répond Caribert en grinçant les dents, que les fils du roi Clotaire ne sauront pas faire respecter les actes de leur père? » Et il fait jeter Héraclius dans un char rempli d'épines, qui l'emmène en exil; puis il ordonne de rétablir Ermerius et frappe d'une amende énorme les pères du concile qui l'ont déposé. Mais le plus souvent l'église se soumettait. C'était elle qui avait donné aux rois francs ce pouvoir sur elle-même. Saint Remi ayant un jour ordonné prêtre, à la prière de Clovis, un laïque du nom de Claudius, fut blâmé par les évêques : « J'ai fait cela, répondit-il, sans avoir rien reçu pour le faire, à la demande du très excellent roi, qui est le prédicateur et le défenseur de la foi catholique. Vous m'écrivez que ce qu'il a ordonné n'est pas canonique. Remplissez votre haut sacerdoce... Le triomphateur des nations a commandé : j'ai obéi. » L'église, en effet, avait de trop grandes obligations envers les Mérovingiens pour ne pas faire leurs volontés. On l'a très bien dit : elle sentait pour ces princes, les seuls rois barbares qui fussent orthodoxes, la dangereuse tendresse d'une mère pour un fils unique.

Les rois siègent dans les conciles et les président. Un concile a été tenu à Orléans, la dernière année du règne de Clovis, et les évêques y ont été convoqués par « leur seigneur, le fils de l'église catholique, le roi Clovis. » C'est le roi qui a dressé l'ordre du jour; à ses propositions, les évêques répondent par des décisions qu'ils soumettent à « un si puissant roi et seigneur, afin que, par sa haute autorité, il les rende obligatoires. » Les successeurs de Clovis maintiennent soigneusement les droits royaux en cette matière. Comme les évêques du royaume de Sigebert avaient voulu se réunir sans son autorisation, le roi le leur interdit, attendu qu'un « concile ne peut se tenir dans son royaume sans son aveu. » Et, de fait, les actes des conciles portent d'ordinaire la mention du « consentement, » de « l'invitation, » de « l'ordre » du roi.

Le Mérovingien a donc grande autorité dans l'église et sur

l'église. Il la laisse en revanche se mêler aux affaires de l'état. L'évêque a gardé dans la cité la grande situation que lui avait laissée l'empire; il y est un personnage aussi important que le comte; et l'accord entre le comte et lui est chose si nécessaire que l'on voit déjà, du temps de Grégoire de Tours, le roi remettre au clergé et au peuple le soin de désigner un comte. L'évêque, qui est le juge de la population cléricale, est aussi en beaucoup de cas juge des laïques. D'abord, il est le protecteur des veuves, des orphelins et des affranchis; ensuite la confusion qui s'établit entre la notion du péché et celle du crime, l'autorise à réclamer certains crimes pour sa juridiction. Ainsi les deux ordres, ecclésiastique et laïque, se rapprochent et se confondent, et le premier, par un effet de son caractère sacré, prend la prééminence. Un édit de Clotaire II attribue à l'évêque une sorte de droit de surveillance sur le comte. Les conciles mêmes sont requis pour le service de l'état, *pro utilitate regni*. Le roi Gontran veut faire juger par les évêques sa querelle avec Sigebert, puis avec Brunehaut. Grégoire de Tours s'en afflige : « La foi de l'église n'est pas en péril, dit-il; il ne surgit aucune hérésie! » Mais les évêques eux-mêmes mettent à l'ordre du jour de leurs délibérations des affaires d'état; ils se transportent en corps auprès des rois pour leur faire connaître leur opinion sur des faits politiques. Dans les discordes et dans les guerres, ils offrent et font accepter leur arbitrage.

Un des Mérovingiens a voulu connaître même des choses spirituelles. Chilpéric s'était mis en tête de réformer le dogme de la trinité, conte son projet et ses raisons à Grégoire de Tours : « Et voilà, dit-il en conclusion, ce que je veux que vous croyiez, toi et les autres docteurs des églises! » Grégoire s'en défendit, et, comme le roi l'avertissait qu'il s'adresserait à de plus sages : « Celui qui accepterait tes propositions, s'écria l'évêque, serait non pas un sage, mais un sot. » Sur ce chapitre, Grégoire, comme on sait, n'entendait pas la discussion. Un autre évêque, auprès duquel le roi renouvela sa tentative, voulut lui arracher le parchemin où il avait écrit sa profession de foi. Chilpéric « grinça les dents » et se tut. Il semble d'ailleurs qu'il ait été le seul théologien de la famille, ce singulier personnage que Grégoire de Tours accable d'une malédiction méritée, mais dont la physionomie nous intéresse au plus haut degré, parce qu'il a été le plus exact imitateur du gouvernement impérial et le disciple maladroit de la civilisation ancienne. Il faisait des *præceptiones* et des vers latins; il était philologue et il commanda qu'on ajoutât des lettres à l'alphabet. Sa théologie, sa philologie, sa poésie, ses *præceptiones* se ressemblent et se valent. Son gouvernement boite comme ses vers. Il

parodie Auguste comme Virgile, et il est le type de cette royauté d'imitation grossièrement plaquée d'or antique.

Heureusement ces rois n'étaient pas assez bons chrétiens pour devenir des hérétiques. Ils avaient naïvement attaché leur fortune à celle de l'église. Ils faisaient de leur orthodoxie une sorte de dignité. Les plus barbares d'entre eux, de vrais brigands, parlent de « l'intérêt du catholicisme, *profectus catholicorum.* » Ils proscrivent le paganisme par leurs lois; ils excluent de l'état ceux qui sont exclus de l'église : « Quiconque ne voudra pas obéir à son évêque, dit un décret de Childebert, sera chassé de notre palais, et ses biens seront donnés à ses successeurs légitimes. » Voilà qui achève de montrer que l'église mérovingienne est une institution d'état.

Il n'est pas étonnant que la tradition romaine se soit ici conservée, quand elle s'est perdue si rapidement pour le reste. Le reste, administration savante, jurisprudence, arts, lettres, c'était le passé; ils était enseveli sous la ruine de la civilisation ancienne. Mais l'église, qui survivait à cette ruine et que les barbares trouvaient partout présente et puissante, continuait avec les rois les habitudes qu'elle avait prises avec les empereurs. Elle y trouvait son profit, des honneurs, des privilèges, l'appui du bras séculier. Après avoir professé dans ses premiers jours, quand elle était encore toute remplie de l'esprit du nouveau Testament, l'indifférence à l'égard du pouvoir, elle avait senti le prix du concours qu'il lui prêtait. Elle avait respecté la pleine puissance impériale ; elle l'avait ensuite communiquée, pour ainsi dire, aux rois barbares. Église et royauté, trône et autel, comme on dira plus tard, inaugurèrent alors cette alliance intime qui devait persister pendant des siècles et qui dure encore entre leurs débris.

V.

Le roi mérovingien a joué le personnage germanique mieux que le romain, et certains actes dont les suites furent considérables, n'étaient que les effets d'habitudes anciennes auxquelles il demeura fidèle.

Les quatre fils de Clovis se partagent sa succession. Ils croient faire la chose du monde la plus naturelle, et nous ne voyons pas qu'ils aient étonné personne. Comme il n'y avait pas de droit d'aînesse dans les familles royales, tous les princes apportaient en naissant l'aptitude à régner, et lorsque la coutume de l'élection se fut perdue, les fils d'un roi succédèrent ensemble à leur père. Les Francs, bien qu'ils eussent sous les yeux l'indivisible monarchie impériale, se représentèrent la royauté, non comme une magistrature

suprême, unique et pour ainsi dire impersonnelle, mais comme un patrimoine composé de droits, d'honneurs et de propriétés, très propre à être partagé. Les fils de Clovis firent donc quatre parts égales de l'héritage paternel, et comme les partages se renouvelèrent à chaque mort de roi, des régions politiques permanentes se formèrent en Gaule. La Neustrie, la Burgondie et l'Austrasie apparurent les premières. Le pays des Francs saliens était compris dans la Neustrie; l'Austrasie était le pays des Francs ripuaires; en Burgondie les Burgondes étaient demeurés après la victoire des Francs et la mort de leur dernier roi. Francs de Neustrie, Francs d'Austrasie, Burgondes avaient leur loi particulière; il y avait donc une raison pour qu'ils se distinguassent les uns des autres. Telle n'était pas la condition de l'Aquitaine : les Wisigoths en avaient émigré, les Francs y étaient venus en petit nombre. La population romaine était là, comme partout, incapable de s'organiser. Pliée à l'obéissance, déshabituée de l'énergie, cette masse humaine, jadis fondue dans l'unité impériale, était matière à partager entre barbares. L'Aquitaine fut, en effet, tantôt divisée entre les trois rois du Nord et de l'Est, tantôt attribuée à un seul ou à deux d'entre eux, et elle demeura une carrière à des expéditions de brigandages, jusqu'au jour où les Wascons, descendant de leurs montagnes, lui donnèrent son peuple barbare et la force de conquérir l'indépendance.

Ces régions devinrent des états qui réclamaient un gouvernement particulier lorsqu'il se trouvait qu'un seul prince régnât sur toute la monarchie. Ainsi Clotaire fut obligé de donner pour roi aux Austrasiens son fils Dagobert, et Dagobert, lorsqu'il eut succédé à Clotaire, fut requis d'envoyer son fils Sigebert, tout enfant qu'il fût, régner en Austrasie. Comme chacun des rois exerçait la souveraineté pleine et entière, l'empire mérovingien n'eut pas l'unité. Il fut divisé en fragmens, et l'on sait qu'entre ces fragmens la guerre était perpétuelle et qu'elle était atroce. Voilà un des effets de la conception germanique de la royauté.

De même qu'ils ne savaient pas s'élever à l'idée abstraite de la royauté, les Mérovingiens ne comprenaient pas la relation de prince à ce sujet, d'état à individu. L'importance de la personne du roi, qui est un trait de l'ancienne constitution germanique, persiste dans la Gaule mérovingienne : elle y est même plus grande, car c'est chose singulière et qu'on n'a pas assez remarquée : le roi germain primitif est bien plutôt un homme public que le roi mérovingien; la *civitas* de Tacite est bien plutôt un état que le royaume de Sigebert ou de Chilpéric. Sans doute le roi primitif n'est pas un être de raison; on le choisit dans la famille privilégiée, parce qu'il est jeune, sain et robuste; c'est à une personne bien déterminée que

l'on attribue l'office de protecteur du peuple; à plus forte raison, c'est à une personne réelle que sont attachés les *comites*, qui combattent à ses côtés pendant la guerre et qui vivent à sa table pendant la paix. Mais le peuple n'en a pas moins une vie politique réglée par la coutume; il a sa place et son rôle dans les tribunaux et dans les assemblées, et parce qu'il y a un peuple, le roi est un personnage d'état en même temps qu'il est le patron de ses cliens particuliers. Transportés sur le territoire romain, les Mérovingiens ont affaire à une masse d'hommes qui n'est pas un peuple; d'autre part, ils ne savent pas entrer dans le rôle du *princeps* et gouverner comme faisait l'empereur. Ils n'ont point pris de mœurs nouvelles, et, des mœurs anciennes, ils ont gardé surtout l'habitude des relations privées qui vont bientôt se substituer aux relations politiques. Ainsi les rois francs, au moment même où ils s'établissent dans des provinces de l'état romain, perdent cette notion de l'état, que les Germains entrevoyaient et qu'ils ont peu à peu précisée dans les royaumes scandinaves et anglo-saxons, où ils n'ont pas rencontré les ruines des institutions romaines.

Il serait intéressant de suivre à travers l'histoire mérovingienne les manifestations de cette politique enfantine qui ne soupçonne même pas l'existence des principes les plus élémentaires et ne comprend que le visible, le tangible, le concret. On y verrait que c'est une bonne fortune pour un roi que d'être un bel homme : les Francs sont fiers de la beauté de Clovis et de sa chevelure, répandue en torrent sur ses épaules. Un vieillard infirme n'est plus digne de régner; Clovis, pour exciter au parricide le fils du roi de Cologne, lui dit : « Ton père vieillit et boite de son pied malade. » Un roi mérovingien n'imagine pas que la paix puisse être assurée par des institutions régulières : si Gontran demande aux Francs de le laisser vivre trois années, c'est que son successeur Childebert ne sera majeur que dans trois ans; il faut donc patienter jusque-là : autrement le peuple, privé de son protecteur, périrait. Il n'y a donc point de lois, point d'état : une personne tient lieu de tout. Aussi le gouvernement n'est-il pas autre chose que les relations de cette personne avec tels et tels individus.

Le roi mérovingien est à proprement parler le chef d'une grande clientèle; il a des compagnons qui vivent sous son toit et mangent à sa table, des *contubernales* et des *convivæ*. Riche et grand propriétaire, il donne des terres à l'église, il en donne à tous ceux qu'il croit capables de le servir et qui sont, comme disent les écrivains du temps, des hommes utiles (*utiles*). D'autre part, l'état général des mœurs et de la société, les guerres politiques et privées, les violences de toute espèce obligent un grand nombre de pauvres gens à chercher un protecteur. Un des modes les plus employés

était la *recommandation* : un homme libre, incapable de se défendre, allait trouver un plus puissant que lui, demandait le vivre et le vêtement, et s'engageait par compensation à servir ; sa condition devenait un *ingenuili ordine servitium*, mots difficiles à traduire (littéralement servage d'ordre libre) et qui montrent combien s'obscurcissait la notion de la liberté. D'autres hommes, pour mettre leur propriété à l'abri, la donnaient à quelque église ou à quelque riche propriétaire, qui la leur rendait à titre de *bénéfice*, c'est-à-dire de bienfait : en changeant ainsi la condition de sa terre, on diminuait sa liberté, on devenait l'obligé d'un bienfaiteur. Or il est naturel que la protection du roi ait été très recherchée, qu'on se soit recommandé à lui, qu'on lui ait cédé la propriété de sa terre pour la reprendre de lui en bénéfice, et c'est ainsi que, de la masse des sujets, se détachèrent des groupes d'hommes qui, à des titres très divers, les uns puissans et les autres misérables, entrèrent en relations particulières avec le prince.

Ces relations sont celles que l'on comprend le mieux dans les civilisations primitives. Les rois mérovingiens étaient si bien disposés à les pratiquer qu'ils considéraient leurs comtes et leurs ducs, non comme des officiers à la façon des gouverneurs romains, mais comme des serviteurs de leur personne. Les offices étant d'ailleurs une source de revenus, ils les distribuaient comme les terres par libéralité. Ici encore la relation personnelle se substitue à la relation politique. Le sujet disparaît et fait place à ce nouveau personnage qui va jouer un si grand rôle, et qu'on appelle l'*homme du roi*, le *fidèle*, le *leude*.

Replaçons maintenant au milieu des circonstances historiques le roi et les fidèles. La guerre civile commence avec les fils de Clovis ; elle devient perpétuelle sous ses petits-fils. Tout ce qui restait des institutions romaines s'évanouit : il n'y a plus de finances d'état ; le service militaire, que l'on voit organisé sous les premiers Mérovingiens, a certainement disparu au VIIe siècle. Il ne reste donc au roi d'autres moyens de gouvernement que la fidélité de ses leudes. Mais déjà ceux-ci forment une aristocratie redoutable, où se rencontrent les convives du roi, les ducs, les comtes, les grands propriétaires laïques et les évêques, qui sont eux aussi de grands propriétaires et des officiers du roi. Cette aristocratie, dont le concours est à tout instant nécessaire, se mêle à la vie politique et réclame sa part du gouvernement. Sous les petits-fils de Clovis, elle intervient dans toutes les circonstances importantes. Après que Sigebert est assassiné, les grands d'Austrasie s'emparent de son fils enfant et règnent en son nom. Après que Chilpéric est assassiné, les grands de Neustrie conduisent Frédégonde près de Rouen, et emmènent son fils, « pro-

mettant qu'ils le nourriront et l'élèveront avec le plus grand soin. » Si un roi veut conclure un traité, les grands sont présens et participent à l'acte. Si un roi ou une reine veut gouverner sans les grands ou contre eux, une lutte à mort s'engage : Brunehaut frappe sans pitié évêques et leudes, jusqu'à ce qu'elle succombe, trahie, jugée, condamnée par eux.

Ces conflits étaient d'autant plus fréquens que les droits réciproques du roi et des leudes étaient très incertains. Lorsque le roi donnait des terres, il n'imposait aucune obligation, mais il entendait que ceux envers qui s'était exercée sa libéralité lui demeurassent fidèles, et il se croyait en droit de reprendre ce qu'il avait donné en cas d'infidélité. Comme il était juge de la fidélité des siens et qu'il pouvait être conduit par caprice ou par nécessité à défaire ce qu'il avait fait, les grands ne se sentaient point en possession assurée des terres royales. Aussi voulurent-ils se protéger contre des revendications toujours possibles. Lorsqu'en l'année 587 Gontran de Bourgogne et Childebert d'Austrasie se rencontrèrent à Andelot pour y régler des affaires communes, les évêques et les grands, qui avaient fait l'office de médiateurs, mirent dans le traité l'article célèbre : « Que tout ce que les dits rois ont donné aux églises ou à leurs fidèles ou voudront encore leur donner, soit confirmé avec stabilité. » Quelques années après, l'aristocratie, après avoir vaincu Brunehaut, faisait écrire par Clotaire II dans l'édit de 614 : « Tout ce que nos parens, les princes nos prédécesseurs, ont accordé et confirmé, doit être confirmé. » Il n'était pas dit par là que les dons fussent perpétuels et irrévocables ; aucun principe nouveau n'était établi, mais les droits des détenteurs de terres royales étaient protégés par cette double déclaration, et il n'y a pas de doute que la faculté que le roi s'attribuait de reprendre les dons est limitée par les articles du traité d'Andelot et de l'édit de 614. Mais l'édit de 614 contenait des dispositions plus importantes encore. L'église faisait confirmer tous ses privilèges, et le roi promettait d'observer les règles canoniques et de laisser faire les élections épiscopales par le peuple et le clergé. Enfin, comme l'aristocratie avait tout à craindre des violences ou même seulement de la surveillance et du zèle légitime des officiers, s'ils étaient choisis dans le *palatium* parmi un personnel tout dévoué au roi, elle fit décréter que le comte serait choisi parmi les habitans du comté, « afin, disait l'édit, qu'il pût être obligé de restituer sur ses biens ce qu'il aurait pris injustement. »

Cette aristocratie sera-t-elle du moins capable de gouverner? Se contentera-t-elle de limiter le pouvoir et de participer aux affaires?

Y mettra-t-elle l'esprit politique et l'esprit de suite? On l'en croirait capable, à lire cet édit de 614, qui, enjoignant au roi de juger chacun selon sa loi et de ne condamner personne sans jugement, de n'établir aucun impôt nouveau et de ne commettre aucun acte arbitraire, semble un monument de sagesse politique comparable à la grande charte d'Angleterre. Mais la constitution anglaise s'est développée sur un terrain très peu étendu et bien préparé par les rois eux-mêmes à faire fructifier les germes de la grande charte. L'Angleterre avait une aristocratie bien établie, une église puissante, éclairée, organisée, une bourgeoisie naissante. L'empire mérovingien était vaste et disparate ; la royauté s'embrouillait dans les traditions romaines et dans les traditions germaniques ; l'aristocratie achevait sa fortune en ruinant et en confisquant la liberté des petits. Les villes anciennes dépérissaient ; il n'en naissait point de nouvelles ; l'église était sans discipline et sans mœurs : l'acte de 614, qui semble commencer un ordre nouveau, inaugure le chaos.

L'aristocratie franque n'entendait pas du tout demeurer le grand conseil commun de la monarchie. Loin de vouloir maintenir l'unité, c'est elle qui exige l'organisation de gouvernemens pour la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne. Elle rend irrémédiable la division en trois royaumes. Elle fait plus violentes les antipathies qui commencent à se manifester entre eux ; elle apporte toutes ses forces dans les guerres civiles et achève la dislocation de l'empire. Elle prépare en même temps la dislocation des trois royaumes, où se forment des circonscriptions territoriales, qui sont presque des seigneuries ; car tous ceux qui vivent sur les domaines des grands ou de l'église, et qui ont, à des degrés divers, aliéné leur liberté personnelle, forment une communauté à part, qui a pour chef le propriétaire. Déjà les chartes et les formules reconnaissent l'existence de ces groupes : dans cette pénurie de notions politiques et dans ce désordre général, la seule chose claire et précise est le droit du propriétaire sur les hommes qu'il nourrit et qu'il protège. Les rois eux-mêmes obéissent à l'instinct qui pousse cette société à substituer partout les relations privées aux publiques. Au temps romain, certaines catégories de personnes avaient l'immunité, c'est-à-dire la franchise de l'impôt. Les Mérovingiens distribuent ces immunités, mais ils les appliquent à un territoire, et elles ont pour effet d'interdire à tout officier public d'y pénétrer, d'y rendre la justice et d'exercer les droits du fisc sur les habitans. Le roi, il est vrai, n'abdiquait pas sa souveraineté par ces concessions, et l'immunité mérovingienne n'était que l'attribution des revenus royaux à un propriétaire, mais elle donnait à celui-ci le moyen de devenir quelque jour un juge et un souverain.

Dans cet empire divisé en royaumes ennemis, dans ces royaumes divisés en seigneuries naissantes, que reste-t-il au roi ? Quand on lui a repris le droit d'instituer les évêques et qu'on a, pour ainsi dire, séparé l'église de l'état, on lui a retiré la seule force qu'il eût prise dans l'imitation du principat romain. Quand on l'a obligé à choisir le comte parmi les propriétaires du comté, on l'a privé de la disposition de l'office, qui allait être dévolu par la force des choses à la plus puissante famille du comté. Il reste au roi son titre et le respect que sa race inspire : la dynastie sera protégée longtemps encore par ces forces idéales ; mais sa seule force réelle est l'appui des fidèles. Prendre au roi un fidèle, c'est lui prendre un conseiller et un soldat. Aussi les rois essaient-ils de se protéger contre ces rapts, et l'on trouve dans le traité d'Andelot cette disposition significative : « Qu'aucun des deux rois ne sollicite les leudes de l'autre de venir à lui et ne les accepte s'ils viennent d'eux-mêmes. » Mais un pareil engagement ne pouvait être respecté dans la guerre civile, et la guerre civile perpétuelle était une occasion pour les leudes de mettre aux enchères leur fidélité. Il fallait que le prince distribuât sans cesse des faveurs nouvelles. Le don une fois fait était considéré comme irrévocable par celui qui le recevait, et la vague condition de fidélité s'oubliait vite. Reprendre à celui-ci pour donner à celui-là, c'était se faire un ennemi assuré pour acquérir un ami douteux. Il fallait donc donner, donner toujours jusqu'à la ruine ; ainsi ont fait les Mérovingiens, et la ruine est venue : c'était la conclusion fatale. Si l'on écarte les théories, celles des romanistes comme celles des germanistes, si l'on dépouille les faits de cette poésie dramatique que leur donne l'histoire pour les considérer eux-mêmes *in abstracto*, on peut expliquer en quelques mots les destinées de la première dynastie franque : le roi mérovingien, à l'origine, est un parvenu qui dispose d'un riche trésor de biens et d'honneurs ; il n'a pas trouvé d'autre politique que de dépenser ce trésor au jour le jour : il devait finir et il a fini par la banqueroute.

ERNEST LAVISSE.

LE

COMBAT CONTRE LA MISÈRE

III[1].

LA COOPÉRATION ET PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES, LA CHARITÉ.

L'épargne, la mutualité, les institutions de prévoyance, tels sont, nous l'avons vu, les principaux moyens en lesquels l'école de l'avenir a foi pour combattre la misère, et elle a raison, pourvu que ni l'épargne, ni la mutualité, ni la prévoyance ne soient abandonnés complètement à leurs propres forces. Il nous reste à parler de ces remèdes d'une tout autre nature que la même école cherche dans des modes nouveaux d'organisation ou de rémunération du travail et qu'on appelle la coopération et la participation aux bénéfices. L'un et l'autre système ont donné lieu à de nombreuses et intéressantes études. Pour ne parler que des plus récentes, je citerai l'ouvrage très complet et très instructif de M. Hubert-Valleroux sur *le Mouvement coopératif en France et à l'étranger*, celui de M. Fougerousse sur *les Patrons et les Ouvriers de Paris*; enfin, sur la question spéciale de la participation aux bénéfices, les courts mais substantiels écrits de M. Charles Robert. Le *Bulletin de la participation aux bénéfices* dont M. Charles Robert est le directeur, *la Réforme sociale*, organe des disciples de M. Le Play, contiennent également sur ces matières des articles instructifs où j'ai beaucoup puisé. A mes yeux cependant, tous ces documens le cèdent peut-être en intérêt à ceux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er juillet.

qu'on trouve dans les procès-verbaux de la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie, nommée par la défunte assemblée, et dans ceux de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières nommées en 1883 par le ministre de l'intérieur. C'est un peu la mode en notre pays de lancer des épigrammes contre les commissions d'enquête, et je ne voudrais pas répondre que moi-même je m'en sois toujours abstenu. Mais s'il est difficile de ne pas se laisser aller à un peu de raillerie vis-à-vis de ces commissions aux ambitions démesurées, qui faute d'avoir su se borner n'ont pas su écrire... leur rapport en temps utile (tel est en particulier le cas de la commission d'enquête parlementaire), il serait d'un autre côté tout à fait injuste de ne pas leur savoir gré des informations précieuses qu'elles ont pris la peine de recueillir pour nous. Rien ne vaut, en effet, sur ces questions difficiles le témoignage d'hommes qui viennent vous raconter avec ingénuité, les uns leurs chimères et leurs mécomptes, les autres leurs efforts et leurs récompenses. C'est à l'aide de ces documens divers et avant de tirer de ces études une conclusion générale que je voudrais demander d'abord à la coopération, puis à la participation aux bénéfices, le secret des espérances qu'elles ont fait naître et en discuter le bien-fondé.

I.

Qui donc a dit qu'une question bien posée est à moitié résolue? S'il en est ainsi, cherchons à définir ce qu'on entend par coopération. A ne consulter que l'étymologie, le mot de coopération voudrait dire tout simplement travail en commun. Il y aurait coopération toutes les fois que deux ou plusieurs personnes travaillent à une même œuvre. Coopérateurs en ce sens seraient le musicien qui a composé la partition d'un opéra et l'auteur dramatique qui a écrit le *libretto;* coopérateurs également l'architecte qui a conçu le plan de la nouvelle façade du Palais de Justice, l'entrepreneur de maçonnerie qui a exécuté ce plan sous la surveillance de l'architecte, et les ouvriers des différens corps d'état qui y ont travaillé sous les ordres de l'entrepreneur ; coopérateurs enfin le fabricant qui a imaginé un meuble d'un nouveau modèle, le menuisier qui en a assemblé les morceaux, l'ébéniste qui y trace des incrustations, le sculpteur qui ajoute des moulures. Est-ce là ce que, dans la langue économique moderne, on entend par coopération? Non seulement ce n'est pas cela, mais c'est presque le contraire. On appelle coopération une association contractée entre travailleurs manuels qui ont contribué à la fabrication d'un produit ou à l'exécution d'une entreprise, en vue de vendre directement ce produit ou de

toucher la rémunération de cette entreprise. Cette association a pour résultat de faire disparaître l'intermédiaire qui généralement paie au travailleur un prix convenu au préalable et se recupère ensuite de cette avance par la vente du produit ou le bénéfice de l'entreprise, c'est à dire le patron. Ainsi donc on pourrait définir la coopération : un mode d'organisation du travail qui supprime un des coopérateurs habituels, et le terme choisi peut ne pas sembler d'une parfaite exactitude. Mais il n'importe, pourvu qu'on s'entende sur le mot, et qu'en parlant de coopération on sache exactement ce qu'on veut dire.

Supprimer le patron, tel est donc le but de la coopération. Et pourquoi supprimer le patron ? Pour supprimer le salaire. Aux yeux des partisans de la coopération, le salaire est en effet un mode de rémunération du travail arriéré, et de plus attentatoire à la dignité de l'homme ; c'est le dernier vestige d'une organisation sociale qui a trop duré, car c'est une forme atténuée du servage, comme le servage était une forme atténuée de l'esclavage. Mais l'esclavage et le servage ont disparu ; ainsi disparaîtra le salaire, remplacé par la coopération qui, au dire de John Stuart Mill « doit régénérer les classes populaires et par elles la société elle-même et qui sera l'évolution la plus féconde que le progrès et la science aient jamais opérée. »

Certes, si la coopération devait remplacer le salaire, le résultat, bon ou mauvais, ne serait pas mince, et l'évolution tirerait à conséquence. Mais qu'a donc le régime du salaire de si odieux et de si attentatoire à la dignité humaine, qu'il en faille souhaiter la disparition? Le salaire n'est autre chose que la rémunération en argent d'un effort dépensé ou d'un service rendu ; effort physique ou intellectuel, service matériel ou moral, il importe peu. Je ne crois pas qu'on puisse contester l'exactitude de la définition. Or, à ce compte, quiconque dans la société ne vit pas exclusivement du revenu de son capital ou de la vente de ses produits appartient à la catégorie des salariés. Seulement il est convenu qu'on appelle traitement le salaire d'un agent de l'état, ambassadeur ou chef de bureau, appointement celui d'un employé de commerce, indemnité celui d'un député ou d'un sénateur, honoraires celui d'un avocat ou d'un médecin, jetons de présence celui d'un administrateur de compagnie industrielle, gages celui d'un domestique. Mais tous n'en touchent pas moins une certaine somme en espèces en échange de l'effort dépensé ou du service rendu par eux. Si donc le terme de salaire s'emploie plus généralement pour désigner la rémunération du travail manuel, ce terme spécial ne répond cependant point à un contrat d'une nature particulière, et si la coopération parvenait à supprimer le salariat dans l'industrie, ce seraient les ouvriers qui occuperaient dans le monde des travailleurs de tout rang une situation exceptionnelle et privilégiée.

J'ai dit privilégiée; le mot est-il bien juste? Est-ce bien un privilège que de ne point demander au contrat de salaire la rémunération de son travail ou de sa peine, et d'attendre cette rémunération d'un bénéfice nécessairement incertain et éventuel? Ce n'est pas, en effet, à la condition du propriétaire ou du rentier qu'il faut comparer celle du salarié (il est évident que cette condition est préférable), mais à celle de l'homme qui dépend, sinon pour son pain quotidien, du moins pour son gain annuel d'un profit plus ou moins aléatoire. Pour prendre un exemple, quelle est la position la plus enviable, celle d'un employé aux grands magasins du Bon-Marché, ou celle d'un petit mercier de la rue du Bac? Incontestablement la situation de l'employé est préférable, si, comme il est bien possible, le petit mercier joint péniblement les deux bouts et balance à grand'peine son doit avec son avoir. Mais à profit égal, dira-t-on? Alors cela dépend des caractères. L'employé est moins libre; tous les jours il faut qu'il se rende au magasin à une certaine heure; il reçoit des ordres, il est exposé à des reproches, à des injustices même (je parle en théorie bien entendu); mais en revanche il est assuré de sa rémunération mensuelle; il sait que, quoi qu'il arrive, sa peine ne sera pas perdue, et que sans préoccupations, sans soucis, sans autre effort et responsabilité que l'accomplissement d'une besogne uniforme, son pain quotidien et celui de sa famille ne sauraient venir à lui manquer. Le petit mercier, au contraire, doit s'inquiéter de tout, penser à tout; il faut qu'il se pourvoie au printemps des marchandises d'automne, et en été des marchandises d'hiver. Il faut qu'il achète à un certain prix pour revendre à un autre, qu'il calcule à l'avance son bénéfice, et qu'il soit assez heureux pour le réaliser. S'il se trompe dans quelqu'une de ses prévisions (et leur réalisation dépend autant des circonstances que de lui-même), c'est d'abord la gêne, puis la faillite, puis la misère. Sans doute il est son maître, et il ne dépend que de lui-même; mais tel tempérament, telle nature peuvent trouver (et je ne sais si ce n'est pas le plus grand nombre) que cette liberté est achetée au prix de bien des soucis, et que mieux vaut un peu moins d'indépendance avec un peu plus de sécurité.

Bien plus, la situation peut être retournée au point que la condition de salarié devienne une condition privilégiée. Qu'un industriel qui emploie un certain nombre d'ouvriers s'aperçoive, en faisant son bilan de fin d'année, que l'exercice se solde pour lui par une perte: qui supportera cette perte? C'est lui seul. Et cependant, lorsqu'il payait tous les mois ses ouvriers, il ne faisait que précompter à leur profit une part des bénéfices qu'il espérait tirer du produit de leur travail. S'il avait prévu que ce bénéfice se tournerait en perte, peut-être ne les aurait-il pas fait travailler du tout. Que cette situation

fâcheuse se renouvelle pendant plusieurs années de suite, qu'à une période de prospérité succède pour cet industriel une période de gêne, est-ce que ses ouvriers s'en apercevront immédiatement? Est-ce que la première chose qu'il fera sera de réduire leurs salaires proportionnellement à ses pertes? Le voulût-il que le plus souvent il ne le pourrait pas, car ses ouvriers l'abandonneraient au profit d'un concurrent plus fortuné. Il continuera de les payer régulièrement jusqu'au jour où il fera faillite, tandis qu'il laissera peut-être ses fournisseurs impayés et les effets portant sa signature en souffrance. Enfin, le lendemain de sa faillite, ce seront encore ses ouvriers qui seront payés *par privilège*, dit le code, avant les autres créanciers.

La condition du salarié n'a donc, en soi-même, rien d'humiliant, ni de rigoureux, puisque l'immense majorité de ceux qui vivent de leur travail savent s'en accommoder et puisqu'en échange d'une moindre indépendance elle assure une plus grande somme de sécurité. Mais si telle est la réalité des choses, si le contrat de salaire qui existait déjà au temps de l'esclavage et du servage présente ce caractère de permanence et d'universalité auquel on reconnaît les grands faits d'ordre naturel, ne doit-on pas dire *a priori* que la coopération, envisagée comme un mode nouveau de rémunération du travail destiné à remplacer le salaire, est une conception fausse, chimérique et qui doit fatalement aboutir à un mécompte désastreux? Ce n'est pas impunément, en effet, qu'on s'efforce d'aller à l'encontre des lois générales sous l'empire desquelles le monde a toujours vécu et marché. A ce point de vue, le salaire ne présente pas un moindre caractère de nécessité et de permanence que la propriété, et le collectivisme n'est guère plus chimérique que la coopération envisagée comme une évolution économique destinée à faire disparaître ce mode antique de rémunération du travail. Que cependant la coopération ait été ainsi entendue par bon nombre de ses prôneurs, nous en avons eu la preuve par ces paroles de John Stuart-Mill que j'ai citées tout à l'heure et nous en trouvons la confirmation dans le discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau, ci-devant ministre de l'intérieur, à la première séance de la commission d'enquête extra-parlementaire nommée par lui, discours qui a eu naturellement les honneurs de la reproduction au *Journal officiel :* « Je crois, disait le ministre, qu'on ne trouvera une solution pacifique et progressive de la question sociale qu'en *amenant* les travailleurs à demander la rémunération de leurs efforts de moins en moins *au louage d'ouvrage* et de plus en plus à l'*association*. Il faut les habituer à réunir, à concentrer, à solidariser des forces qui sont impuissantes dans l'isolement et qui seront merveilleusement fécondes dans leur groupement, dans la communauté d'une entente et d'une action raisonnée. » Et, plus loin : « Il faut travailler à cette *transformation* par une

initiation progressive. Il faut montrer que la chose est possible et prouver par des faits que les ouvriers peuvent utilement, pratiquement, substituer le groupement, l'association au procédé courant auquel ils ont jusqu'à présent demandé la satisfaction de leurs besoins : l'augmentation du prix auquel ils louent leurs services. »

D'après ce programme, il ne s'agirait donc point de modifier la législation en vue d'assurer aux ouvriers la liberté (dont, au reste, ils ne sont nullement privés) de s'associer comme les autres citoyens. Il s'agirait de les *amener* à considérer le louage d'ouvrage comme un mode de rémunération du travail qui aurait fait son temps et à remplacer ce mode vieilli par le groupement et l'association. Il s'agirait de les préparer à cette transformation, de les endoctriner en leur démontrant l'excellence de ce procédé nouveau et de leur en inculquer les principes par la voie de la persuasion gouvernementale. Eh bien! lorsque les chefs d'un grand pays qui ont, dans une certaine mesure, charge non pas d'âmes, mais d'intelligences, tiennent un langage aussi creux et aussi imprudent, c'est le devoir de ceux qui ont à cœur les intérêts véritables des ouvriers sans avoir aucune raison pour les flatter, de leur répéter que la coopération ainsi entendue est un leurre, que le groupement, ni l'association ne parviendront jamais à remplacer le louage d'ouvrage et que ce mode de rémunération du travail, loin de promettre des résultats d'une fécondité merveilleuse, comporte au contraire par lui-même assez de difficultés et de périls pour que les intéressés fassent bien d'y regarder à deux fois avant de s'y engager.

Au surplus, s'il était besoin de démontrer les dangers d'un pareil langage dans la bouche d'un chef de gouvernement, il ne faudrait pas aller bien loin pour en fournir la preuve. On la trouverait dans les procès-verbaux mêmes de la commission d'enquête extra parlementaire. Voici, en effet, dans quels termes un ouvrier, délégué par un grand nombre de ses camarades, a cru devoir répondre au discours de M. Waldeck-Rousseau : « Il appartenait au gouvernement républicain de s'occuper enfin des déshérités, de ceux auxquels on a sans cesse imposé une lourde part des charges sociales et qu'on a toujours oubliés dans la répartition des bénéfices. Votre enquête peut avoir pour résultat de sauver les ouvriers et avec eux la société des désespoirs violens. L'ouvrier n'est point d'une autre race que les favorisés de la science et de la fortune, il souffre, parce qu'il sent qu'il n'a pas dans la famille française la place qu'il mérite d'occuper. C'est lui, le paria, qui, dans les tournois pacifiques de l'industrie contribue à la gloire du pays; c'est lui qui ferait la sécurité de ses frontières si jamais elles étaient menacées. Nous remercions donc le ministre qui a compris que le plus grand souci du législateur doit être de travailler à l'instruction de l'ouvrier et

qu'en l'élevant sans cesse en bien-être et en dignité, on augmente la richesse et la grandeur de la France. »

Or, s'il arrivait par aventure que l'enquête en question n'eût pas pour résultat d'élever en bien-être et en dignité ces déshérités et ces parias, si elle les laissait, comme il serait bien possible, dans la même situation que devant, et si le législateur ne parvenait à leur assurer ni une part plus large dans la répartition des bénéfices, ni une place plus importante dans la grande famille française, ne serait-il pas à craindre qu'ils ne retournassent aux désespoirs violens, et le ministre qui aurait contribué à surexciter chez eux ces illusions ne serait-il pas un peu responsable de ces désespoirs et de ces violences?

Est-ce à dire cependant que l'association de certains ouvriers pour fabriquer et vendre directement à leur profit les produits de leur travail ou pour entreprendre une tâche déterminée et en toucher la rémunération soit toujours une entreprise chimérique, fatalement vouée à l'insuccès? En d'autres termes, la coopération considérée non plus comme le dernier terme d'une évolution économique et comme un mode perfectionné d'organisation du travail, mais comme une forme spéciale de société commerciale ou industrielle, est-elle une aventure nécessairement dangereuse que le législateur doit voir avec défaveur et dont les gens avisés font bien de se méfier? Ceci est une tout autre question dont il faut demander la solution à l'expérience et aux faits. Si l'on se bornait à consulter l'histoire, sa réponse ne serait pas très encourageante. Par deux fois au lendemain de 1848 et pendant les dernières années de l'empire, les sociétés coopératives de production (je ne parle pour le moment que de celles-là) ont tenté de s'établir dans notre pays; par deux fois, elles ont échoué. Mais comme ce double échec est explicable par certaines circonstances historiques ou par certaines fautes financières dont on trouvera le récit très complet dans l'ouvrage de M. Hubert-Valleroux, j'irai droit à cette troisième tentative qui se poursuit depuis quelques années sous nos yeux et dans des conjonctures essentiellement favorables. En effet, ceux qui nourrissent une médiocre confiance dans la coopération ont pu dire et répéter que ce mouvement nouveau était purement factice, que les encouragemens officiels en étaient l'unique cause et que, sans ces encouragemens, le plus grand nombre des sociétés coopératives, fondées dans ces dernières années, n'auraient ni subsisté, ni même pris naissance. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a une grande part de vérité dans cette assertion. Il est hors de doute en effet que la ville de Paris d'abord, M. Floquet étant consul, l'état ensuite, M. Gambetta étant grand-vizir, ont irrégulièrement et en dehors de toute adjudication accordé à des sociétés coopératives des concessions de travaux, en leur faisant des re-

mises de faveur et leur ont procuré une prospérité un peu factice. Mais certaines sociétés se sont, d'autre part, formées spontanément en dehors de toute ingérence officielle, et cela, chose curieuse, sous l'impulsion d'ouvriers qui voulaient se soustraire à la tyrannie non pas de leurs patrons, mais de leurs camarades : « C'est au moment de la grève que nous nous sommes constitués, a déclaré devant la commission d'enquête extra parlementaire le délégué de l'association coopérative des charpentiers de La Villette. Nous n'étions pas au nombre des charpentiers qu'on voyait alors dans les réunions ; nous gagnions presque tous 1 franc par heure. Nous étions forcés de faire grève *par amour-propre*. Nous ne savions où on voulait nous mener... Nous nous sommes dit : « Il faut tout de même travailler. » On a parlé d'une association et aussitôt nous avons pensé à nous constituer ; nous avons pensé qu'il fallait faire cela le plus tôt possible : en huit jours, nous nous sommes constitués sans bien comprendre ce que nous entreprenions, et notre capital de 30,000 francs était versé. »

Voici maintenant l'histoire de la coopération typographique racontée par son directeur : « J'ai l'honneur d'être prote à *la Petite République française* ; une partie des ouvriers que j'avais embauchés ne faisaient pas partie du syndicat typographique de la rue de Savoie, dont les règlemens ne conviennent pas à tout le monde. Un beau jour, on est venu sommer l'administration de *la Petite République française* de renvoyer ses ouvriers. J'ai répondu que les ouvriers ne *travaillaient pas au-dessous du tarif*, qu'ils avaient toujours fait leur devoir et qu'il n'y avait pas de raison pour les renvoyer. Immédiatement sommation d'avoir à exécuter ce que demandait le syndicat de la rue de Savoie, qui menaçait de faire vider les ateliers par ses adhérens. Dans cette situation, je dus prendre des hommes qui n'appartenaient à aucun syndicat et je leur montrai que pour éviter toutes ces difficultés, il n'y a qu'un moyen : la coopération. Ce fut le point de départ de notre association. » Et il ajoutait ces paroles bien curieuses, parce qu'elles jettent une singulière lumière sur ce qui se passe parfois dans le sein des corporations : « Quel était le résultat de ces grèves? Un ouvrier pendant dix ans était resté dans la même imprimerie ; il avait acquis par son assiduité et son travail la confiance de son patron et était arrivé au grade de metteur en page ; tout à coup une grève survenait. Il était obligé de partir sous peine de forfaire à la corporation. »

Ainsi, le désir de se soustraire à la tyrannie de leurs camarades a eu peut-être autant de part que les encouragemens officiels dans la renaissance des sociétés coopératives. A ces deux causes il en faut ajouter une troisième : c'est le concours que ces sociétés ont trouvé dans un établissement financier de création récente : la *Caisse*

centrale populaire. Cet établissement n'a pas été fondé (comme l'avait été sous l'empire certaine caisse d'escompte des associations ouvrières) en vue de venir exclusivement en aide aux sociétés coopératives. C'est une institution financière comme tant d'autres et quelques-unes des affaires qu'elle commandite ou poursuit, telles, par exemple, que l'entreprise du chemin de fer transsaharien, n'ont rien de populaire, ni surtout de central. Mais fort habilement, — et j'ajoute fort légitimement, — elle a cherché dans des avances faites aux sociétés coopératives un moyen d'étendre sa clientèle et elle procède d'une façon beaucoup plus judicieuse que la défunte caisse d'escompte, de philanthropique mémoire. Au lieu d'avancer sur leur unique dénomination des sommes considérables à des sociétés qui n'ont point fait leurs preuves, elle ouvre à celles qui justifient d'une commande importante un crédit proportionnel à cette commande, et, en même temps, elle les excite à souscrire un certain nombre d'actions de la *Caisse centrale populaire* et à y verser leurs épargnes. Sans doute, elle ne fait point de cette application nouvelle du crédit mutuel une condition de ses avances; mais elle y met une telle insistance que quelques-uns des administrateurs de sociétés coopératives dont la commission d'enquête extra parlementaire a reçu les dépositions s'y sont, à ce qu'il paraît, trompés. Il faut convenir, en effet, que si le directeur de la *Caisse centrale populaire* tenait d'une main un paquet de billets de banque qu'il offrait de leur prêter et de l'autre une liasse d'actions qu'il les engageait à souscrire, il devait leur être assez difficile d'accepter les uns et de refuser les autres. Quoi qu'il en soit de ce petit fait, ces différentes causes réunies ont singulièrement favorisé, depuis trois ou quatre ans, l'essor des sociétés coopératives, et l'on ne saurait imaginer de circonstances plus favorables pour rechercher ce qu'il en faut attendre.

D'après les documens les plus récens, il existait à Paris (je ne parle pas de la province, où le mouvement est presque nul) 74 sociétés coopératives de production. Sur ce nombre, 4 dataient de 1848 ou 1849, 6 des dernières années de l'empire, 4 des premières années de la république. Les autres, c'est-à-dire en tout 60, étaient nées du dernier mouvement. Ces diverses sociétés comptaient un nombre d'adhérens très inégal. L'une d'entre elles, l'Imprimerie nouvelle, n'en avait pas recruté moins de 1,348. D autres allaient jusqu'à 250 (menuisiers), 191 (bâtiment), 183 (charpentiers), 160 (bijoutiers en doublé). En revanche, un grand nombre ne comptent que 10,9, et descendent même jusqu'à 5 associés. Au total, les sociétés coopératives ne comptent pas plus de 4,930 associés. Si le nombre de ces sociétés peut paraître, au premier abord, assez élevé, chiffre de leu rs a dhérens est donc, en réalité, très restreint par rap-

port à l'ensemble de la population ouvrière parisienne, et c'est là une première constation qui a son intérêt.

D'après ce même document, les sociétés coopératives exercent les métiers les plus variés, et il semble au premier abord que l'instrument soit assez souple pour se prêter à tous les genres d'industrie. Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit que la formation de ces sociétés n'est possible qu'à la double condition d'une grande prépondérance de la main-d'œuvre et d'une immobilisation de capital assez faible. Toutes appartiennent à la petite ou à la moyenne industrie, aucune à la grande, et cette seule observation suffirait à montrer combien, même en mettant toute chose au mieux, la coopération est une solution insuffisante pour améliorer la condition de la plus grande partie des travailleurs. Comment en serait-il autrement, et comment la coopération pourrait-elle être applicable dans la grande industrie, alors que la puissance d'un établissement industriel est en raison directe du capital engagé et que les sociétés coopératives les plus prospères n'ont jamais pu réunir un capital de plus de 200 à 500,000 francs? Une seule, celle des lunetiers, qui date de 1849, possède un capital versé de 1,300,000 francs. Le capital d'un très grand nombre d'autres n'atteint pas 20,000 francs et descend parfois jusqu'à 4 ou 5,000 francs. Or, il n'est guère de petit marchand dont le fonds de commerce et de roulement réunis n'atteignent à cette somme. L'ensemble des capitaux engagés dans les sociétés coopératives ne dépasse pas, au surplus, 5,480,000 francs. Il y a donc une certaine exagération dans cette expression : *l'ampleur du mouvement coopératif*, dont se sert, dans un travail au reste très intéressant et très substantiel, l'honorable M. Barberet, rapporteur de la commission d'enquête extra parlementaire et chef du bureau des associations professionnelles. N'était même l'intérêt qui s'attache à l'idée coopérative elle-même, personne ne songerait assurément à s'inquiéter des résultats d'une aussi modeste tentative. Si peu concluans qu'ils puissent être, ces résultats sont loin, cependant, d'être décourageans.

Constatons d'abord que quelques-unes de ces sociétés datent des dernières années de l'empire et même de la république de 1848. Ce sont précisément les plus prospères. Il n'y a donc dans l'idée de la coopération elle-même, c'est-à-dire dans la vente directe de leurs produits par les ouvriers, rien qui conduise fatalement à l'insuccès. Tout dépend de la façon dont les affaires sociales sont gérées. A ce point de vue, et par comparaison aux essais antérieurs, de grands progrès ont été certainement réalisés par les ouvriers, qui se sont repris à espérer en l'avenir de la coopération. Ceux d'entre eux qui sont venus déposer devant la

commission d'enquête ont tenu, à peu d'exceptions près, le langage d'hommes très sensés, très positifs en affaires et nullement portés aux utopies. Ce langage repose de celui qu'on entend trop souvent dans les congrès ouvriers ou dans les réunions publiques, et montre une fois de plus combien on aurait tort de juger la classe ouvrière d'après un petit noyau d'hommes, — toujours les mêmes, — qui parlent en son nom et par lesquels elle a malheureusement la faiblesse de se laisser représenter. Encore même ceux-là qui viennent déposer devant les commissions d'enquête (et c'est là une observation très juste faite par le président de la chambre de commerce de Paris, M. Dietz-Monin) ne représentent-ils pas toujours l'élément le plus paisible et le plus laborieux de la classe ouvrière. Derrière eux, il y a toute une catégorie d'ouvriers qui n'ont ni le goût ni le temps de venir déposer devant les commissions. Ceux-là travaillent leurs six jours de la semaine, gémissent des grèves et ne déclament ni contre la société, ni contre le salaire, ni contre leurs patrons. Mais, même dans cette catégorie un peu plus remuante des déposans, il est impossible de ne pas constater également un réel progrès dont il faut se réjouir. La coopération a été pour eux une excellente école. Elle les a initiés aux difficultés de la production et leur a appris qu'il ne suffisait pas toujours d'être patron pour gagner de l'argent et dormir tranquille. Elle leur a appris également qu'à une seule condition les sociétés coopératives pouvaient réussir, c'était d'être administrées comme toutes les autres sociétés commerciales. Une des principales causes qui ont amené sous l'empire l'échec des sociétés coopératives, c'est que leurs adhérens entendaient faire de chacune d'elle une république, selon le régime, alors en faveur, de l'amendement Grévy, c'est-à-dire sans président. Dans les unes, il n'y avait pas de gérant; dans les autres, le gérant devait être changé tous les six mois; ceux dont les pouvoirs avaient une plus longue durée se voyaient, par les statuts, resserrés dans des limites si étroites, qu'en réalité ils ne pouvaient rien gérer du tout. Les sociétés coopératives de création récente ont suivi un tout autre système. Elles n'ont pas hésité à investir les hommes qu'elles ont mis à leur tête des pouvoirs les plus étendus. Le délégué d'une de ces sociétés, expliquant devant la commission d'enquête l'organisation et les pouvoirs du conseil de gérance qu'il présidait, a qualifié ainsi le système : « En somme, c'est la république autoritaire. » Et comme le président de la commission s'écriait, avec une vertueuse indignation : « Vous trouvez cela bon? » L'ouvrier répondit avec sang-froid : « Puisque c'est la seule possible! »

Une autre conséquence non moins remarquable de ce changement dans l'état des esprits, c'est que, à la différence de leurs

devanciers, les nouveaux adhérens des sociétés coopératives ne paraissent, en y entrant, avoir obéi à aucune considération humanitaire, à aucune rêverie ambitieuse. Plus sensés que quelques-uns de leurs conseillers, la substitution universelle de l'association au salaire et l'accession du prolétariat au capital les préoccupe médiocrement. Ce qu'ils se proposent, c'est, en vendant eux-mêmes leurs produits ou en louant directement leurs services, de partager entre eux le bénéfice qui, d'ordinaire, une fois la main-d'œuvre rémunérée, revient au patron ou à l'entrepreneur. Quant à la condition générale de la classe ouvrière, ils ne semblent pas s'en inquiéter beaucoup, et c'est même le reproche adressé à la coopération par les théoriciens du parti que d'enfanter l'égoïsme.

Les coopérateurs auraient, à la vérité, assez mauvaise grâce à prétendre qu'ils travaillent à émanciper leurs frères de la servitude du salariat, lorsque pour la plupart eux-mêmes emploient des salariés. Dès que les sociétés coopératives ont vu se grossir l'importance de leurs opérations et le chiffre de leurs affaires, elles ont senti la nécessité d'employer des agens payés à la tâche ou à la journée. Elles sont devenues, en un mot, ce qu'un ouvrier non coopérateur appelait avec amertume : *des boîtes à petits patrons*. Il est vrai qu'elles appellent à leur tour leurs ouvriers des *auxiliaires*, comme à une certaine époque on appelait les domestiques des *officieux*; mais c'est toute la différence. Quelques-unes, en très petit nombre, admettent leurs auxiliaires au partage de leurs bénéfices. Mais la grande majorité s'y refuse par cette raison que les coopérateurs, courant seuls la chance de la perte, doivent seuls aussi participer au gain. C'est à coup sûr un des résultats les plus inattendus, mais aussi les plus curieux de l'entreprise coopérative, que d'avoir démontré par l'expérience la nécessité du salariat dans toute organisation industrielle un peu compliquée. La force des choses a de ces ironies, et les défenseurs de ce contrat, vieux comme le monde, que les Romains, dans la précision de leur langue juridique, caractérisaient en trois mots : *do ut facias*, ne pouvaient être mieux vengés.

En résumé, l'expérience du mouvement coopératif est assez avancée pour qu'on en puisse tirer la conclusion suivante. Considérée comme un mode d'organisation de travail ayant pour but d'assurer à quelques travailleurs associés un bénéfice supérieur à celui de la rétribution ordinairement allouée à la main-d'œuvre, la coopération n'a rien qui soit chimérique ni qui la condamne à l'insuccès, puisque certaines sociétés, fondées sur ce principe, ont déjà de vingt à trente ans de durée. Mais, pour y réussir, plusieurs conditions sont nécessaires. La première, c'est que les travailleurs ainsi groupés soient des ouvriers habiles, zélés, âpres à la besogne, et non pas des idéologues poursuivant une expérience sociale. La

seconde, c'est que ces sociétés soient administrées aux mêmes conditions que les sociétés commerciales ordinaires; qu'on y pratique (pour reproduire ici l'expression pittoresque que je citais tout à l'heure), le système de la république autoritaire, c'est-à-dire, en bon français, que les pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance soient suffisans pour que les tiers sachent à qui ils ont affaire, qu'à chaque commande ceux-ci ne se trouvent pas en présence de figures nouvelles et qu'ils puissent compter sur l'exécution scrupuleuse d'engagemens à longue échéance; en un mot, que la direction de ces entreprises s'inspire non point des chimères d'une vaine égalité, mais des principes de hiérarchie, de subordination et d'esprit de suite indispensables au succès dans toute entreprise industrielle. Enfin, il est une troisième condition, celle-là plus difficile peut-être à faire accepter par les partisans de la coopération, parce qu'elle limite son essor et lui coupe en quelque sorte les ailes, c'est que les entreprises de cette nature ne comprennent point un personnel trop nombreux et que des capitaux trop considérables n'y soient point engagés. C'est là toucher à un point délicat sur lequel il faut cependant dire la vérité.

La direction d'une armée nombreuse d'ouvriers, la mise en valeur de capitaux importans exigent des dons de commandement et de prévoyance qui ne se rencontrent fréquemment chez personne. La tradition, l'expérience acquise de bonne heure, y peuvent suppléer dans une certaine mesure chez le patron, et c'est ainsi qu'on voit assez souvent (pas toujours) la prospérité de grands établissemens industriels survivre à leurs fondateurs tout en passant aux mains d'héritiers qui ne les valent pas. Mais chez l'ouvrier qui, arrivé à l'âge mûr, doit faire son apprentissage du métier de patron, tout est à apprendre, et à moins que le don naturel n'y soit, il ne faut pas trop attendre de son habileté. Sans doute, à l'état exceptionnel, ces dons du génie commercial et industriel peuvent se trouver chez l'ouvrier tout comme chez le patron. Il les possédait assurément, ce modeste terrassier savoyard, qui avait fini par devenir l'entrepreneur des travaux du Saint-Gothard et qui est mort si tragiquement à la veille de la victoire, sur le champ de bataille où il avait si longtemps combattu. Mais l'ouvrier qui sentira germer en lui ces dons se résignera bien rarement à les mettre en commun et à les immobiliser en quelque sorte dans une société coopérative. Le plus souvent il préférera courir la chance solitaire, travailler pour son compte et tenter la fortune à ses risques et périls. Il faut donc compter à l'avance que si les sociétés coopératives se recrutent dans l'élite des ouvriers au point de vue de la régularité dans la conduite et de l'assiduité au travail, en revanche, le personnel de leurs

gérans ne dépassera pas, comme capacité, la bonne moyenne des ouvriers français. C'est assez pour réussir dans la petite industrie; ce n'est pas assez pour aborder la grande. Aussi peut-on dire que toute société coopérative dont le personnel et les opérations dépasseront certaines limites est fatalement vouée à l'insuccès. Je n'en veux pour preuve que l'histoire de l'Imprimerie nouvelle. L'Imprimerie nouvelle figurait parmi les sociétés coopératives les plus anciennes puisque sa constitution était antérieure à la guerre de 1870. Elle avait débuté modestement et prudemment au capital de 80,000 fr., dont 30,000 seulement versés; puis peu à peu elle avait développé ses opérations, élevé son capital, contracté des emprunts sous forme d'obligations, et lorsque le directeur et le président du conseil d'administration furent appelés à déposer devant la commission d'enquête extra parlementaire, la prospérité de la société paraissait à son comble. Ils parlaient avec un légitime orgueil de leur nouvelle et grandiose installation, de leurs dix machines à imprimer, de leurs deux générateurs de vingt chevaux, de leur machine de quarante. Bien plus ils annonçaient qu'encouragés par le « discours dans lequel M. le ministre de l'intérieur avait abordé résolument cette fameuse question sociale et *pris l'engagement de la résoudre* au moins partiellement, » ils avaient décidé de doubler encore leur capital par l'émission de 2,000 actions nouvelles. L'avenir leur paraissait plein de promesses et ils se déclaraient prêts à accepter toutes les commandes. Au bout de quelques mois, qu'étaient devenues toutes ces espérances? La société était obligée de suspendre ses opérations et elle aboutissait bientôt à une liquidation. Je ne connais pas positivement les causes de ce désastre, mais il me suffit de savoir que le capital-actions et le capital-obligations réunis dépassaient 600,000 francs, que les immobilisations en constructions et matériel atteignaient 634,000, enfin que le chiffre des associés s'élevait à 1,348, pour comprendre ce qui est arrivé. Le directeur de la société a dû se trouver dans la situation d'un capitaine auquel on confierait tout à coup le commandement d'une brigade. Pareille aventure est arrivée pendant la dernière guerre et nous savons ce qu'il en coûte.

Mais s'il en est ainsi, si la coopération ne peut réussir habituellement que dans la petite industrie, rarement dans la moyenne, jamais dans la grande, n'est-ce pas démontrer surabondamment combien est chimérique cette espérance, encouragée cependant par John Stuart-Mill, de la voir se substituer au salariat? N'en faut-il pas également conclure que, pour améliorer la condition générale des travailleurs, on ne saurait beaucoup compter sur l'efficacité du remède, puisque c'est avec l'organisation de la moyenne industrie que le problème commence à naître pour passer ensuite à l'état aigu

sous le régime de la grande? N'en déplaise à l'illustre économiste, je ne crois donc pas qu'il faille se flatter de voir jamais la coopération régénérer les masses populaires et par elles la société elle-même, ni qu'on doive considérer ce mode ingénieux d'augmenter les bénéfices de quelques ouvriers comme l'évolution économique la plus féconde que le progrès et la science aient jamais opérée.

Tout ce que je viens d'écrire ne s'applique qu'aux sociétés coopératives de production et non point aux sociétés coopératives de consommation. A vrai dire, l'expression même de coopérative ne me paraît pas très juste appliquée à des associations que peuvent former entre eux des gens de toute condition, ouvriers ou bourgeois, et qui ont pour but de leur procurer à bon marché les denrées usuelles achetées par la société au prix du commerce en gros, et revendues par elle aux sociétaires avec une très légère majoration. Il n'y a pas là, à proprement parler, *coopération*, c'est-à-dire travail en commun en vue d'une œuvre déterminée, mais simplement entente et association dans une vue d'économie domestique. Ces sociétés ont pris un très grand développement en Angleterre, où les sociétés coopératives de production sont au contraire en nombre très limité. A un congrès général des sociétés coopératives qui a été tenu tout récemment à Oldham, on ne comptait que 38 sociétés de production, sur 1,153 sociétés comprenant 680,165 membres qui s'étaient fait représenter ; les 1,115 autres étaient des sociétés de consommation. Et encore dans ce chiffre n'étaient pas compris 1,705 petites sociétés locales rattachées à une grande société dont le siège est à Manchester. Mais les sociétés de consommation anglaises sont formées entre individus de toute condition. C'est ainsi qu'une des plus importantes est celle des employés du gouvernement (*Civil Service Supply Association*) qui rend de grands services aux fonctionnaires de tout grade, en mettant à leur disposition au prix véritable, exonéré de ce qui constitue le bénéfice de l'intermédiaire, presque toutes les denrées nécessaires à la vie. Pour la marine et pour l'armée, des sociétés analogues ont été récemment créées et avec le même succès. En France, au contraire, le développement des sociétés de consommation a été presque nul, et c'est malheureusement vers la création des sociétés de production que se sont tournés les efforts des ouvriers, toujours hantés par cette malheureuse idée de supprimer le salariat. On peut affirmer cependant que les sociétés de consommation auraient rendu de bien autres services non pas seulement aux ouvriers, mais encore à cette catégorie si intéressante des petits employés qui, avec un salaire annuel souvent inférieur à celui d'un ouvrier, sont obligés de subvenir aux frais d'une existence bien autrement coûteuse. A Paris en particulier, où la multiplicité des in-

termédiaires rend la vie si chère pour le petit monde et ne lui permet guère de profiter de la baisse générale des prix, la création de grandes sociétés de consommation aiderait singulièrement à résoudre le problème de la vie à bon marché. Il est vrai que la grande dispersion des ouvriers à Paris, leurs fréquens changemens de résidence, la nécessité où ils sont de porter leurs bras à droite et à gauche suivant les exigences du travail, apportent de sérieux obstacles à la création de ces sociétés, car la fixité de la clientèle est une condition inséparable de leur prospérité. Mais ces obstacles ne seraient pourtant pas insurmontables (1). Ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'en Angleterre le sens pratique des ouvriers s'est appliqué de bonne heure au développement des sociétés de consommation, tandis que l'instinct plus rêveur de l'ouvrier français, de l'ouvrier parisien surtout, l'a entraîné vers les sociétés de production, auxquelles il ne demande rien moins que la transformation même de sa condition sociale. Cependant cette institution si utile des sociétés de consommation semble dans ces derniers temps avoir regagné une certaine faveur au sein de la classe ouvrière. Il y a quelques mois à peine, un congrès général des sociétés de consommation était convoqué à Paris sur l'initiative d'une petite société nîmoise, qui a rendu en cette circonstance un véritable service. A ce congrès quatre-vingt-sept sociétés seulement étaient représentées. Mettons qu'un nombre égal ait négligé d'y envoyer des délégués. C'est bien peu pour toute la France, et nous voilà bien loin des deux mille sociétés anglaises. Au cours des séances de ce congrès, certaines informations intéressantes ont été échangées; certaines mesures qui paraissent judicieuses ont même été adoptées. Il faut souhaiter que ces mesures portent leurs fruits, mais une chose est à remarquer, c'est que les sociétés de consommation, si elles font fortune en France, le devront exclusivement à elles-mêmes. Le congrès dont je viens de parler s'est tenu au milieu de l'indifférence générale non-seulement des pouvoirs publics, si prodigues cependant d'encouragemens plus ou moins judicieusement distribués, mais de tous ceux qui font profession de s'intéresser à la condition des classes ouvrières. Et cependant le succès et la multiplication de ces sociétés de consommation pourraient être considérés comme un des moyens les plus efficaces de combattre la misère. J'aurais pour mon compte en ce remède beaucoup plus de confiance que dans la coopération et

(1) Depuis quelques années, le nombre et la clientèle des sociétés de consommation se sont cependant accrus dans le département de la Seine. D'après les documens les plus récens, on y comptait 39 sociétés dont 25 à Paris et 14 dans la banlieue, comprenant 10,000 associés.

même dans la participation aux bénéfices, dont je vais parler. Mais ce sont questions d'épicerie, et les grands esprits n'en ont cure.

II.

La participation aux bénéfices n'a point fait, lors de sa venue au monde, autant de bruit que la coopération. Aucune fée ne lui a promis dès son berceau qu'elle renouvellerait la face de la société. On pourrait même dire qu'elle a vécu sans recevoir de nom pendant un espace de temps assez long, et que son baptême n'a pas, comme il est d'usage, suivi de près sa naissance. Pour sortir des métaphores et parler clairement, il y a bien longtemps que, dans certaines entreprises industrielles, le travail perçoit, en plus du salaire fixe, une rémunération supplémentaire et variable, prélevée sur les bénéfices. La combinaison dont je parle peut revêtir des formes diverses. Ce sera, par exemple, une prime accordée à l'excédent de production sur une moyenne donnée ou bien à l'économie réalisée sur un devis établi d'avance. Mais, de ces deux combinaisons et de bien d'autres encore qui peuvent être mises en usage, le principe est le même : intéresser l'agent producteur au bénéfice résultant, pour celui qui l'emploie, de son activité ou de son économie. Le système des primes, qui est d'un usage constant et déjà ancien dans l'industrie, n'est donc pas autre chose qu'une application de la participation aux bénéfices, puisque c'est, en définitive, sur le bénéfice réalisé par rapport à telle ou telle prévision que le patron prélève par anticipation une part au profit de son personnel salarié. Mais ce n'est point à cette participation fractionnée qu'on applique le nom générique de participation aux bénéfices, si fort en honneur depuis quelques années. Les partisans de ce système (un peu moins nouveau, en réalité, qu'ils ne se le figurent) désignent par là uniquement la distribution annuelle au personnel salarié d'un établissement commercial ou industriel, d'une part plus ou moins grande du bénéfice net réalisé par cet établissement pendant l'exercice clos. Cette distinction était nécessaire pour comprendre la nature des objections que la participation aux bénéfices, ainsi entendue, soulève chez certains esprits ; car le système des primes à la production ou à l'économie n'en a jamais fait naître, que je sache, aucune, sinon dans ses applications diverses, au moins dans son principe même. Au contraire, le système de la participation aux bénéfices a des partisans et des adversaires. Les uns, comme M. Charles Robert, qui est en France l'apôtre le plus éloquent et le plus convaincu du système, n'hésitent pas à déclarer que c'est une découverte comparable à celle de l'application industrielle de la vapeur. Au contraire, M. Leroy-Beaulieu, dans son beau livre sur *la Question ouvrière au XIXe siècle*, af-

firme que c'est une utopie décevante et dangereuse qui contient un ferment de discorde et un principe dissolvant. Ce n'est pas une médiocre perplexité pour les humbles d'esprit que de se trouver en présence d'affirmations aussi péremptoires dans leur contradiction lorsqu'elles émanent d'autorités également sérieuses. Pour nous tirer d'embarras, adressons-nous à une troisième, celle des faits, et voyons ce qu'elle va nous dire.

Le second volume des procès-verbaux de la commission d'enquête extra parlementaire contient uniquement les dépositions relatives à la participation aux bénéfices. Or, de l'ensemble et l'on peut même dire de l'unanimité de ces dépositions, se dégage un premier fait hors de conteste : c'est que partout où ce système a été mis en pratique, il a donné les meilleurs résultats. Tandis que le mouvement coopératif a échoué deux fois et que personne ne peut prédire avec certitude le succès de la troisième tentative, la participation aux bénéfices, en France du moins, n'a donné lieu à aucun mécompte. Le nombre des établissemens où a été adopté ce mode de rémunération supplémentaire du travail va en s'accroissant chaque année. En 1870, il n'y avait que treize maisons qui missent en pratique la participation aux bénéfices; on en compte trente-six aujourd'hui. Il faut ajouter à ce chiffre un nombre considérable de maisons situées à l'étranger (quarante-neuf), en Suisse et en Allemagne principalement. Enfin, ce qui est à remarquer, à l'exception d'une exploitation houillère, située en Angleterre, celle de MM. Briggs, dont l'échec peut s'expliquer par certaines raisons locales, on ne cite l'exemple d'aucun patron ou directeur ayant introduit dans son établissement la participation aux bénéfices et y ayant renoncé. On peut donc affirmer que, si l'expérience du système a été jusqu'à présent restreinte, en revanche, les résultats en sont parfaitement satisfaisans. Le témoignage des hommes qui l'ont pratiqué est unanime sur ce point et, lorsque ce témoignage émane d'hommes de la valeur de MM. Chaix, Paul Dupont, Laroche-Joubert, d'autres encore, qui tous ont acquis un nom illustre dans l'industrie, il est impossible de ne pas tenir grand compte de leur affirmation. Aussi peut-on s'étonner que, dans une de ses séances de cette année, la Société d'économie politique ait cru devoir mettre en discussion cette question : *La participation aux bénéfices est-elle contraire aux principes de l'économie politique?* Car, enfin, si, les avantages de tel ou tel système étant démontrés par les faits, les économistes venaient par malheur à déclarer que ce système est contraire à leurs principes, ne serait-ce pas tant pis pour les principes et aussi un peu pour les économistes? Demandons-nous plutôt quelles sont les causes de ce succès indéniable et, pour y réussir, appliquons-nous à bien discerner l'essence même du système.

Quelle est exactement la nature de la participation aux bé-

néfices? Est-ce un contrat *sui generis*, établissant entre un chef d'établissement et son personnel, entre un patron et ses ouvriers, un lien de droit et, par là même, imposant aux uns comme aux autres des obligations réciproques? Est-ce, au contraire, un acte de libéralité de la part du chef d'industrie ou du patron, libéralité à la continuation de laquelle il ne saurait être astreint et qu'il demeure toujours maître de suspendre ou de renouveler à son gré? Ce n'est point ici, comme on le pourrait croire, une distinction purement théorique; au contraire, tout le nœud de la question est là et, suivant que, dans la pratique des choses, on assimilera la participation aux bénéfices à un contrat ou à une libéralité, il en ressortira des conséquences absolument différentes.

Si c'est un contrat, il faut convenir que c'est un contrat d'une espèce bien particulière. Le propre, en effet, de ce qu'on appelle, dans le langage ordinaire un contrat, c'est d'imposer aux parties contractantes des obligations ou des charges réciproques. Si toutes les obligations, toutes les charges sont d'un seul côté, il n'y a plus, à proprement parler, contrat. Or, dans la participation aux bénéfices, telle qu'elle est mise en pratique dans les maisons qui l'ont adoptée, de quel côté sont les charges? Elles sont tout entières du côté du patron. Il n'y a pas un seul chef d'industrie qui, en associant ses ouvriers aux bénéfices éventuels de son industrie, leur ait tenu le langage suivant: « Si je fais des bénéfices, je vous en distribuerai une partie; mais, par contre, si mon exercice se solde en perte, je retiendrai sur vos salaires ou sur vos appointemens une part proportionnelle aux pertes que j'aurai subies. » Tous ont dit au contraire: « Si je fais des bénéfices, nous partagerons; si je fais des pertes, je serai seul à les subir. » C'est ainsi que, dans tous les établissemens, sans exception, est entendue la participation aux bénéfices. Partout les ouvriers ont la chance du gain, nulle part ils ne courent le risque de la perte. C'est là, on en conviendra, une première stipulation qui dans un contrat serait bien singulière.

Ce n'est pas tout. La participation aux bénéfices, telle qu'elle est pratiquée dans toutes les maisons qui l'ont adoptée, présente un autre caractère qui n'est pas moins en opposition avec l'idée même d'un contrat. C'est le pouvoir absolument discrétionnaire laissé au patron d'établir lui-même et sans contrôle le chiffre du bénéfice réalisé, dont une quote-part doit être distribuée au personnel salarié. Parfois le patron se réserve de fixer lui-même chaque année cette quote-part; le plus souvent elle est déterminée à l'avance par un règlement dont il est donné connaissance aux ouvriers pour stimuler leur zèle. Mais ce même règlement contient toujours la clause expresse que la comptabilité de la maison sera tenue exclusivement par le patron, que les ouvriers n'auront aucun droit d'en

exiger la communication, et que le patron devra être cru sur sa simple affirmation lorsqu'il dira : Le bénéfice net de mes opérations s'élève à telle somme ; ou : Il n'y a pas de bénéfice du tout. Il en est ainsi, quoi qu'on en dise, même dans les très rares sociétés par actions qui ont adopté le principe de la répartition des bénéfices. En effet, si les comptes et le bilan de ces sociétés sont soumis à une certaine vérification, par qui cette vérification est elle exercée ? Est-ce par des délégués des ouvriers ? En aucune façon. C'est par les commissaires des comptes, c'est-à-dire par des délégués des actionnaires ; or les actionnaires ne sont pas eux-mêmes autre chose que des patrons associés. C'est donc bien toujours et partout le patron qui fixe le chiffre du bénéfice réalisé, sur lequel un certain prélèvement doit être opéré au profit du personnel salarié, et qui le fixe seul, sans contrôle, d'une façon nécessairement arbitraire. Il n'en saurait être autrement. Quel est, en effet, le chef d'industrie qui voudrait s'engager à distribuer tous les ans la totalité de son bénéfice, c'est-à-dire qui renoncerait à amortir plus ou moins rapidement son capital, à augmenter son outillage, ou à constituer des réserves pour les mauvais jours ? Pas un patron sérieux ne renoncera jamais à ce droit. Or comme, en réalité, il dépendra toujours de lui d'établir sa comptabilité de telle façon que le bénéfice à distribuer ressorte à telle ou telle somme, ou même qu'il n'y ait pas de bénéfice du tout, ce sera toujours de sa volonté et de sa volonté seule, que dépendra la participation des ouvriers à un bénéfice quelconque. C'est là, on en conviendra, une stipulation non moins étrange, comme avantage attribué au patron que ne l'était tout à l'heure l'exemption de toutes pertes comme avantage attribué à l'ouvrier. Si l'on voulait au reste attribuer à la participation aux bénéfices le caractère de ce qu'on nomme en droit civil un contrat synallagmatique, il faudrait juger de la validité de ce contrat d'après les principes du droit. Or ce qu'on appelle dans la langue juridique, le contrat *léonin*, c'est-à-dire le contrat qui attribue tout l'avantage à l'une des deux parties contractantes, n'est pas plus valable que la condition dite *purement protestative*, c'est-à-dire dont l'accomplissement dépend uniquement de la volonté d'une des parties, et il est probable que les tribunaux consultés (au reste, le cas s'est déjà présenté) prononceraient la nullité de l'une ou de l'autre clause.

Au contraire, si on reconnaît à la participation aux bénéfices le caractère d'une simple libéralité du patron, toutes ces stipulations qui semblent étrangers dans un contrat s'expliquent de la façon la plus naturelle. Les ouvriers sont associés aux bénéfices et ne sont pas associés aux pertes. Comment en pourrait-il être autrement ? Le patron a voulu améliorer leur condition ; il ne saurait lui venir à la

pensée de rien faire qui la puisse empirer. Lui seul fixe non-seulement la proportion du bénéfice qui sera attribuée au salaire, mais le chiffre même du bénéfice sur lequel ce prélèvement sera opéré, et cela sans vérification ni contrôle. Quoi de plus naturel, et comment la pensée pourrait-elle venir à ses ouvriers de suspecter sa bonne foi, s'ils sont pénétrés de cette idée que rien de ce qui leur est distribué ne leur est strictement dû et que ce supplément à leur salaire légitime est un pur effet de la bienveillance du patron pour eux? Dans la pratique, les choses se passent ainsi sans la moindre difficulté et ce n'est pas un fait des moins remarquables que l'unanimité des témoignages sur ce point. Tous les patrons qui ont adopté la participation aux bénéfices affirment que jamais ils n'ont eu de contestation avec leurs ouvriers sur la quotité du bénéfice à distribuer. Mais cela ne tient-il pas précisément à ce que les ouvriers sentent confusément ce que je viens de dire, et s'ils arrivaient à se persuader que cette promesse constitue pour eux un droit, n'en serait-il pas bien vite autrement? Il faut donc affirmer que la participation aux bénéfices n'est pas un contrat, mais qu'elle constitue une libéralité, car si l'on s'écarte de ce point de vue, on arrive à des conséquences, non pas seulement étranges, mais dangereuses, que je vais signaler tout à l'heure.

Est-ce à dire cependant que cette liberalité soit purement désintéressée, bénévole, assimilable à une simple aumône et ne comportant d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli? Ce serait aller trop loin que de le prétendre. Il n'est pas toujours exact de dire que charité bien ordonnée commence par soi-même. Elle peut aussi commencer par les autres. Dans tous les établissemens où la participation aux bénéfices a été établie, elle a eu pour résultat de créer des liens plus étroits entre le patron et les ouvriers. Parfois elle a détourné ceux-ci des grèves; souvent elle a amené de leur part un redoublement de zèle et d'activité au travail qui s'est traduit par un excédent dans la production, ou par une économie dans les frais. On a rapporté devant la commission ce propos curieux d'un ouvrier lithographe à l'un de ses camarades, associé comme lui aux bénéfices de la maison où ils travaillaient: « Tu sais, ne casse plus de pierre; c'est 8 francs que cela nous coûte. » On a cité également des exemples de surveillance et même de dénonciation exercée par les ouvriers les uns vis-à-vis des autres, en cas de négligence dans le travail ou de malfaçon. Tous ces avantages assurément sont sérieux, appréciables, et constituent une compensation au sacrifice consenti par le patron qui n'est pas à dédaigner. Par là s'explique cette boutade d'un patron très convaincu des avantages de la participation aux bénéfices, qui s'écriait devant la commission d'enquête extra parlementaire: « En associant mes ouvriers à mes bénéfices,

je crois faire mes affaires, et si je fais par-dessus le marché de la philanthropie, c'est comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. » Le mot est spirituel et, en tout cas, de bonne grâce ; mais est-il bien exact? Pour qu'en affaires l'assertion fût fondée, il faudrait arriver à prouver que dans tous les établissemens qui pratiquent la participation aux bénéfices le supplément de travail obtenu des ouvriers compense et au-delà le sacrifice annuel consenti par le patron. En est-il toujours ainsi? Dans certaines industries spéciales où la main-d'œuvre a une part prépondérante et peut réaliser d'importantes économies sur les matières premières, la chose est possible. Encore faudrait-il l'établir par des chiffres. Mais dans les autres, qui pourrait le prétendre ? Ce ne seraient assurément pas ces patrons qui en assez grand nombre ont commencé par constituer une dotation qui de 50, qui de 100, qui de 200,000 francs au profit de la caisse de participation, de façon à ce que cette caisse ne se trouvât jamais à sec, ni ceux-là en non moins grand nombre qui ont distribué de soi-disant bénéfices à leurs ouvriers dans les années mauvaises, alors qu'ils n'en réalisaient pas du tout. Ceux-là, lorsqu'on les presse, confirment ce qu'a répondu nettement l'un d'entre eux devant la commission d'enquête : « La participation aux bénéfices est une libéralité absolument. » C'est là le vrai mot, et si ceux qui la pratiquent se refusent parfois à le dire, ceux qui en parlent ne doivent pas hésiter à l'affirmer.

Pourquoi insisté-je ainsi sur ce caractère de libéralité qui constitue à mes yeux l'essence de la participation aux bénéfices? Est-ce, encore une fois, par un vain amour des distinctions théoriques et des subtilités juridiques? Non ; c'est parce qu'en méconnaissant ce caractère, on compromet les bons résultats de la participation et l'on met son avenir en péril. Le système de la participation aux bénéfices court aujourd'hui, en effet, un grand danger ; il est devenu le candidat officiel du gouvernement et il est menacé de ses faveurs. De vastes projets s'agitent, du moins s'agitaient naguère dans les conseils administratifs. Il ne s'agissait de rien moins que d'imposer ce système à tous les entrepreneurs qui travaillent pour le compte de l'état ou de la ville de Paris, et d'en faire une clause du cahier des charges qui leur serait imposée. Or si ces idées triomphent, si ce système est mis en pratique, je n'hésite pas à dire qu'il conduira à un échec retentissant et que cet échec marquera la fin de la juste faveur qui s'attache aujourd'hui à la participation aux bénéfices. Je laisse de côté les difficultés matérielles de toute sorte qui s'opposeront à l'organisation même du système avec un personnel changeant, comme celui dont se servent les entrepreneurs de travaux publics, personnel qui varie plusieurs fois au cours d'une entreprise et dont on retrouvera difficilement la trace. Je vais droit au côté

moral de la question. La participation aux bénéfices, devenue une clause du cahier des charges de chaque entrepreneur, ne sera plus pour le coup une libéralité. Une libéralité ne s'impose pas. Ce sera une des clauses du contrat passé entre l'entrepreneur et ses ouvriers. Qu'en résultera-t-il? C'est que l'ouvrier se trouvera tout naturellement amené à rechercher si cette clause lui est suffisamment avantageuse. Il ne discutera plus seulement avec son patron le taux de son salaire; il discutera également le taux de sa participation aux bénéfices, et il y aura entre eux deux sujets de désaccord possible au lieu d'un. Vainement essaiera-t-on de fixer dans le cahier des charges la part proportionnelle sur les bénéfices qui sera attribuée à l'ouvrier. Cette prescription impérative ne réussira pas plus à prévenir le désaccord que la *série des prix* qui fixe le prix de l'heure de travail ne prévient le désaccord sur la question des salaires, et de l'un comme de l'autre conflit, la grève sera toujours le dernier mot. Au sentiment de la reconnaissance qu'inspire aujourd'hui aux ouvriers la participation aux bénéfices spontanément accordée par le patron on aura substitué les exigences et l'âpreté de l'intérêt personnel. C'est tout ce qu'on aura fait.

Je me trompe; ce n'est pas tout. En effet, le fonctionnement de la participation aux bénéfices repose, ainsi que je l'ai expliqué tout à l'heure, sur la confiance des ouvriers dans la bonne foi du patron. Point de vérification des comptes par les ouvriers; ils s'en rapportent à la simple délicatesse du patron qui, de son côté, ne saurait admettre leur immixtion dans ses affaires. Les ouvriers ont leur garantie dans le fait même que le patron, qui ne leur doit rien en plus de leur salaire, tient cependant à prélever, à leur profit, quelque chose sur son bénéfice et, de son côté, le patron, maître de disposer comme il l'entend de ce bénéfice, n'a aucun intérêt à en dissimuler aux ouvriers la quotité. En serait-il de même lorsque la participation aux bénéfices sera devenue pour les ouvriers un droit, pour les patrons une obligation? Qui pourrait le prétendre? Très légitimement les ouvriers demanderont à savoir comment s'établit ce bénéfice dont une partie doit leur revenir; très naturellement aussi le patron qui, le plus souvent n'aura accepté cette clause de son cahier des charges qu'en maugréant, aura intérêt à employer tous les artifices de comptabilité pour en diminuer l'importance. De là contestations possibles, probables mêmes, et la participation aux bénéfices, qui devait servir à réconcilier le travail et le capital, le patron et les ouvriers, deviendra, au contraire, un germe de méfiance, une complication de plus dans leurs rapports déjà si difficiles. Tel sera le résultat inévitable de l'immixtion de l'état dans cette question, qui doit être librement débattue entre les parties, et cette intervention même n'est que la conséquence d'une concep-

tion fausse de la participation aux bénéfices, qui n'est pas un contrat nouveau et *sui generis*, mais tout simplement une libéralité, libéralité intelligente et bien entendue, sans doute, mais libéralité. Aussi ne puis-je m'empêcher de regretter que ce point de vue, qui suivant moi est le vrai, n'ait pas été défendu avec assez d'énergie devant la commission d'enquête extra parlementaire, par des hommes qui avaient toute autorité pour le faire et, en particulier, par M. Charles Robert. Lorsqu'il s'agit des établissemens particuliers, M. Charles Robert a bien déclaré qu'il ne saurait être question de contrainte et qu'il fallait s'en rapporter à l'initiative des patrons. Mais dans les travaux adjugés par l'état ou les villes, il a semblé, avec beaucoup d'hésitation, il est vrai, et en recommandant toute sorte de précautions, admettre le principe de la participation imposée. Or, du jour où la participation sera imposée, j'ai la conviction qu'elle cessera d'être efficace et qu'au lieu de contribuer à maintenir la paix entre les patrons et les ouvriers, elle introduira, au contraire, entre eux, de nouveaux fermens de discorde. Rien ne serait regrettable comme de voir compromettre une idée neuve et vraie par une application imprudente. Cependant c'est ce qu'on est à la veille de faire, et il appartiendrait, ce me semble, aux hommes qui ont tout fait, comme M. Charles Robert, pour le triomphe de l'idée elle-même, de se mettre en travers de cette grosse erreur.

Il serait intéressant d'entrer dans quelques détails sur le mode de fonctionnement de la participation aux bénéfices, dans les établissemens où ce système a été adopté. Mais ce n'est pas un des moindres mérites du système que de se prêter à des combinaisons infinies, et il serait long de les énumérer toutes. Tantôt la part des bénéfices qui doit revenir à l'ouvrier ou à l'employé lui est distribuée en espèces; tantôt elle est mise en réserve à son compte et porte intérêts composés à son profit. Le premier système est le plus simple; il a pour lui l'avantage de faire sentir immédiatement aux intéressés les avantages de la participation, et de ne pas reculer jusqu'à une époque nécessairement indéterminée la jouissance de cette rémunération supplémentaire. En revanche, on peut lui reprocher de ne pas stimuler la prévoyance et de pousser l'ouvrier à améliorer son présent aux dépens de son avenir. La seconde combinaison présente, au contraire, l'avantage d'assurer pour ses vieux jours le sort de celui qui a vécu de son travail. Mais, en revanche, elle le laisse en proie à toutes les difficultés du présent. Ce système a un promoteur très ardent en la personne de M. de Courcy, administrateur de la compagnie d'Assurances générales, où il l'a fait adopter. Dans cette compagnie, la part dans les bénéfices qui revient à chaque employé est inscrite à son compte sur un livret individuel et, à partir de cette date, porte in-

térêt à son profit. Ces intérêts sont capitalisés tous les ans, et au moment de sa retraite ou de son décès, la somme qui constitue le montant du livret est remise à lui ou à ses héritiers. C'est le système de la constitution du patrimoine, que M. de Courcy défend avec beaucoup de vigueur et qu'il oppose à celui de la rente viagère. Laissant de côté cet aspect de la question, on peut dire que le système est sans reproche lorsqu'il est appliqué aux employés d'une compagnie dont le traitement, par lui-même assez élevé, les met au-dessus du besoin, et dont les préoccupations se tournent plutôt vers l'avenir que vers le présent. Mais, dans l'industrie proprement dite, alors qu'il s'agit de faire apprécier les avantages du système à des ouvriers, souvent un peu enclins à la méfiance, de leur donner un témoignage de la bienveillance du patron, et de leur faire ainsi toucher du doigt la solidarité d'intérêts qui existe entre le capital et le travail, on peut douter que la constitution d'un patrimoine à toucher dans quelque vingt ans ou trente ans (fût-il représenté par un livret) soit d'une efficacité suffisante. Un système intermédiaire a été tenté dans plusieurs établissemens industriels, entre autres dans l'imprimerie de M. Chaix. D'après le règlement adopté dans cet établissement, la part des bénéfices qui est attribuée aux ouvriers et qui s'élève à 15 pour 100 du gain total de l'année, est divisée en deux parts : l'une est distribuée en espèces à chaque ouvrier ; l'autre lui sera remise à sa sortie de la maison en un livret de la Caisse des retraites. Ce système est assurément le plus satisfaisant et celui qu'il faut recommander. La seule objection qu'on pourrait faire, c'est que la part distribuée en espèces se trouve nécessairement assez réduite, et que l'intérêt immédiat de l'ouvrier dans la participation aux bénéfices, celui qui agit le plus sur son esprit, devient assez mince. Mais la perspective d'une retraite, si faible soit-elle, doit exercer également une action sur lui, surtout si, suivant une très ingénieuse combinaison, cette part, mise en réserve, se grossit d'un troisième appoint alors qu'il a passé plus de vingt ans dans la maison. Cette prime à la permanence des engagemens est une combinaison très heureuse, et, sous ce rapport comme sous bien d'autres, l'organisation de l'imprimerie Chaix peut être citée comme un modèle.

Une seconde question, et d'un plus haut intérêt, parce qu'elle touche à l'avenir du système, est de savoir dans quelle nature d'industrie la participation aux bénéfices est appliquée et si elle peut être introduite avec avantage dans toutes. On peut, quant à présent, diviser les établissemens où la participation aux bénéfices est usitée en deux catégories très distinctes : ceux dont le personnel se compose principalement d'employés et ceux dont le personnel se compose, au contraire, principalement d'ouvriers. Lorsque le per-

sonnel se compose principalement d'employés, comme dans les sociétés d'assurances, les sociétés financières, les grandes maisons de commerce, l'institution de la participation aux bénéfices ne semble point présenter de difficultés. Ces sociétés, avec un nombre restreint d'employés, font face à un chiffre d'affaires considérable. Par rapport à l'importance du bénéfice réalisé, le nombre des participans est peu considérable, et un prélèvement assez faible suffit à les rémunérer. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces sociétés se croiraient probablement obligées de faire ce que font, en général, les grandes sociétés financières ou industrielles, c'est-à-dire de prélever sur leurs recettes brutes un tant pour cent proportionnel au traitement de chaque employé pour leur assurer une pension de retraite. En associant leurs employés à leurs bénéfices, les sociétés dont je parle arrivent au même résultat. Le système peut sembler meilleur en ce sens qu'il intéresse les employés à la prospérité de l'établissement. Mais on peut objecter également qu'il les rend solidaires de ses difficultés et que si, pendant quelques années, les bénéfices sont nuls ou très faibles, les employés verront leur avenir compromis et le revenu de leurs vieux jours diminué, sans qu'il y ait en rien de leur faute. Le système de la pension de retraite, avec capital réservé (c'est-à-dire revenant aux héritiers), peut donc être mis en parallèle avec celui de la constitution du patrimoine par la participation aux bénéfices (pour parler comme M. de Courcy), et, ce qu'il y a de plus vrai à dire, c'est que l'un et l'autre ont du bon.

L'institution de la participation aux bénéfices devient d'une mise en pratique beaucoup plus difficile dans les établissemens qui comptent principalement des ouvriers. Cependant là aussi elle a donné de très bons résultats, mais dans ceux-là surtout où l'habileté dans la main-d'œuvre, l'économie dans l'emploi de la matière première ont une grande influence sur la prospérité de l'entreprise; il faut ajouter aussi dans ceux où le personnel ouvrier n'est pas très nombreux. En effet, si le nombre des parties prenantes aux bénéfices est considérable, il se produira de deux choses l'une : ou bien la part de bénéfice distribuée à chacun deviendra extrêmement faible, ou bien il faudra grossir la somme de telle sorte que la participation aux bénéfices ne sera plus seulement de la part du patron une libéralité, mais un véritable acte de munificence. Il faut bien se garder de croire, en effet, que, dans les affaires industrielles, le chiffre du bénéfice réalisé croisse proportionnellement à l'importance de la main-d'œuvre employée ou au chiffre des capitaux engagés. On pourrait presque dire que c'est le contraire qui est vrai et que plus les frais généraux sont considérables, moindre est le bénéfice. Tel industriel qui emploiera deux cents ouvriers tirera peut-être 10 pour 100 de son capital, tandis qu'une grande société qui en emploiera

trois ou quatre mille distribuera péniblement un dividende de 5 pour 100. Il faut donc avoir le courage de le dire : la participation aux bénéfices paraît difficilement applicable dans la grande industrie, ou du moins si on tente de l'appliquer, les effets en seront peu sensibles, la part de bénéfices distribuée à chaque ouvrier devant nécessairement demeurer très faible.

On cite, il est vrai, comme exemple d'une heureuse application de la participation aux bénéfices dans la grande industrie, la compagnie d'Orléans, la papeterie de M. Laroche-Joubert, à Angoulême, et le grand établissement fondé à Guise par M. Godin sous le nom de *Familistère*. Mais il faut aller au fond des choses et ne pas se payer d'apparence. La compagnie d'Orléans, aux excellentes fondations de laquelle j'ai déjà eu l'occasion de rendre hommage, ne pratique plus, en réalité, le système de la participation aux bénéfices, et cela précisément depuis que ses conventions avec l'état ont eu pour résultat de l'obliger à augmenter son personnel, tout en diminuant ses bénéfices. Elle se borne aujourd'hui à opérer à la Caisse des retraites pour la vieillesse un versement qui s'élève à 10 pour 100 du traitement de chaque employé, et ce versement, tout à fait indépendant des bénéfices de la compagnie, est devenu, ainsi que le disait son directeur, M. Sevène, devant la commission d'enquête extra parlementaire, « un chapitre fixe de ses dépenses. » Quant à la papeterie d'Angoulême, son fondateur, M. Laroche-Joubert, l'a très ingénieusement divisée en un grand nombre de petits ateliers, et ce n'est pas aux bénéfices généraux de sa maison, c'est aux bénéfices particuliers de chacun de ses ateliers qu'il associe ses ouvriers et employés dans une proportion qui varie de 5 à 35 pour 100, suivant que l'influence de la main-d'œuvre est plus ou moins grande sur les résultats de la production. Ceux-ci sont donc, en réalité, plutôt associés aux bénéfices de plusieurs petites que d'une grande industrie. D'ailleurs, une partie du bénéfice ainsi distribué aux ouvriers et employés retourne à la maison, dont ils deviennent commanditaires, et le patron retrouve ainsi, sous une forme indirecte, une part du sacrifice considérable consenti par lui. Enfin l'organisation du Familistère de Guise mériterait une étude à part, mais il est difficile de trouver un exemple qui soit à la fois plus à l'honneur de celui qui l'a donné et cependant moins convaincant : « Pour rendre hommage à Dieu, être suprême, source et principe universel de la vie, pour glorifier la vie elle-même et pour servir à l'avènement de la justice parmi les hommes,.. » (tel est le préambule des statuts du Familistère de Guise). M. Godin a fondé avec ses ouvriers une association où il a apporté, en immeubles et capital, une somme de 4,600,000 francs, où ses ouvriers n'ont apporté que leurs bras, et

il les appelle cependant à participer sur le même pied que lui aux bénéfices de ses apports. Bien plus, il a constitué la société de telle façon que, dans un certain laps d'années, ce sont ses ouvriers qui finiront par devenir propriétaires exclusifs de l'usine apportée par lui, dont il se trouvera finalement exproprié. Saint Martin, lui aussi, faisait de la participation quand il coupait en deux son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Or, c'est un peu à la manière de saint Martin que M. Godin me paraît faire de la participation. Il est même, en un certain sens, supérieur au saint, puisqu'en fin de compte il n'entend rien garder pour lui et aspire à se dépouiller complètement. Plus l'exemple de ce galant homme est honorable, plus je crains qu'il ne soit pas contagieux et qu'il ne fasse pas beaucoup de disciples dans la grande, la moyenne et la petite industrie.

Enfin, à supposer même que le système de la participation aux bénéfices pût devenir d'une application générale, et que toutes les industries s'en accommodassent, il est malheureusement une considération qu'il ne faut pas perdre de vue et qui limitera toujours son action bienfaisante. « En matière commerciale ou industrielle, disait un déposant devant la commission d'enquête extra parlementaire, le difficile n'est pas de répartir les bénéfices, c'est d'en faire. » Cette parole peut paraître naïve, elle est profondément juste. Le système de la participation aux bénéfices suppose nécessairement des bénéfices; or il s'en faut que toute industrie, tout commerce, se traduise par un gain. Un homme d'affaires fort entendu déclarait devant la commission d'enquête qu'à ses yeux et en temps normal un tiers des industriels réalisait des bénéfices, un tiers équilibrait ses dépenses et recettes, un tiers était en perte et finissait par une liquidation. Sans doute, ces chiffres n'ont rien d'absolu; mais, sans les prendre au pied de la lettre, et en admettant même qu'ils soient empreints d'un certain pessimisme, on ne saurait nier que les bénéfices industriels ne conservent toujours un caractère incertain et aléatoire. Tel établissement, habituellement prospère, fera une ou plusieurs mauvaises années et se verra contraint d'entamer ses réserves; tel autre devra se résoudre à une transformation qui absorbera pendant un certain laps de temps les bénéfices réalisés; tel autre, enfin, au bout de plusieurs années de perte, se verra forcé de renoncer à la lutte. Que deviendra, pendant ces momens de crise, la participation aux bénéfices? Elle sera forcément suspendue, et il pourra très bien arriver qu'un ouvrier, même laborieux, même habile, reste pendant un laps de temps assez long sans toucher autre chose que son salaire annuel. Et à quel moment se produiront ces vicissitudes? Le plus souvent, ce sera précisément pendant une de ces crises commerciales ou industrielles qui se reproduisent en quelque sorte périodiquement

lorsque déjà le chômage forcé aura réduit le gain de l'ouvrier. C'est donc pendant la phase la plus aiguë du mal que le remède perdra son efficacité. Aussi, tout en faisant des vœux pour que le système reçoive des applications de plus en plus fréquentes, sans être cependant dénaturé et par cela même compromis, il faut cependant convenir que, dans le combat contre la misère, c'est une arme sur la solidité de laquelle il ne faudrait pas trop compter.

III.

Arrivé au terme de ces trop longues et cependant bien incomplètes études, où je me suis efforcé de passer en revue les principaux moyens de combattre la misère, je sens la nécessité de répondre à une objection que mes rares lecteurs m'ont adressée quelquefois. « Vers quel but tendez-vous, a-t-on pris la peine de me dire ou parfois même de m'écrire, et quel a été votre dessein en abordant ces arides sujets? Vous avez commencé par attrister nos imaginations et nos cœurs en nous promenant à travers les plus noires demeures de la misère; vous nous avez décrit sous les couleurs les plus sombres la condition matérielle des classes pauvres et aussi leur condition morale; vous nous les avez montrées en proie à toutes les souffrances, exposées à toutes les corruptions, et vous n'avez pris soin de nous épargner aucun détail pénible ou répugnant. Puis, lorsque nous attendions de vous quelques conclusions pratiques et quelques indications consolantes, vous vous êtes en quelque sorte dérobé. Toutes les fois que vous nous avez parlé d'un remède, vous avez semblé prendre un triste plaisir à nous convaincre de son inefficacité. Vous nous avez successivement démontré l'illusion des corporations et des syndicats mixtes, l'insuffisance de l'épargne et de la mutualité, la chimère de la coopération, les difficultés de la participation aux bénéfices. Mais, à ce compte, quel est le remède que vous recommandez, ou, s'il n'y en a point qui vous inspire confiance, était-ce bien la peine de nous entretenir de toutes ces tristesses et de remuer tous ces problèmes pour conclure, en fin de compte, à quoi? Au désespoir. »

Telle est l'objection, et, pour ne la point affaiblir, je l'ai reproduite, à peu de chose près, dans les termes mêmes où elle m'a été adressée. J'en sens toute la gravité; j'essaierai cependant d'y répondre, mais je ne puis le faire qu'en établissant une distinction, à mes yeux capitale, entre les remèdes et le remède. Les remèdes, ils sont partout dans toutes ces tentatives, dans toutes ces institutions dont j'ai parlé et dont il n'est aucune qui ne contienne sa part d'utilité: dans les associations, qui resserrent les liens des hommes entre

eux, et, tout en développant leurs sentimens de fraternité, augmentent aussi leur force de résistance et de production ; dans l'épargne, qui est une forme de l'empire sur soi-même et de la sobriété; dans la mutualité, qui diminue les mauvaises chances de la vie en les répartissant; dans la coopération, qui est une manière ingénieuse d'augmenter le gain personnel d'un certain nombre d'ouvriers d'élite; dans la participation aux bénéfices, qui unit d'une façon plus étroite les ouvriers au patron et les appelle à partager, le cas échéant, sa prospérité; dans bien d'autres combinaisons encore, car je n'ai point la prétention d'avoir énuméré toutes les tentatives utiles et ingénieuses que notre siècle a vues naître. Mais le remède, sinon absolu, du moins unique, universel et sérieusement efficace, ayons le courage de le dire, il n'est nulle part: il n'y en a pas. Il n'y en a pas, parce que la misère est un mal permanent dont l'humanité est atteinte et qui n'épargne ni les sociétés barbares, ni les sociétés civilisées. Pour les unes, c'est la condition normale; pour les autres, c'est en quelque sorte la rançon de leur prospérité, l'ombre au tableau de leur splendeur; et de ce mal, aucune prévision rationnelle ne permet d'espérer la guérison. Parler ainsi peut sembler maladroit et impolitique; mais la vérité a ses droits, et, fût-elle importune, le même respect lui est dû.

Est-ce à dire cependant que, depuis les origines de la civilisation, la condition de l'humanité soit demeurée absolument stationnaire? Aucune des découvertes de la science, aucun des perfectionnemens de l'industrie n'auraient-ils réussi à soulager le fardeau des souffrances qui pèsent sur elle, et sa destinée serait-elle, ainsi qu'on l'a soutenu, comparable à celle de ce damné de l'enfer antique qui s'efforçait de soulever incessamment le poids d'un rocher et qui voyait ce rocher retomber toujours sur lui? C'est, je crois, s'abandonner à un pessimisme exagéré que de le prétendre, et un coup d'œil jeté en arrière suffit pour s'en convaincre. Pour trouver la preuve assurée des progrès que l'effort des générations successives a réalisés dans l'ordre du bien-être matériel, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à ces temps barbares décrits par Lucrèce en vers admirables où l'homme, disputant dans les forêts sa nourriture aux bêtes fauves, se voyait lui-même déchiré par leurs morsures et expirait dans d'affreuses convulsions sans savoir quels remèdes exigeaient ses blessures :

Unus enim tum quisque magis deprensus eorum
Pabula viva feris præbebat dentibus haustus.
At quos effugium servarat, corpore adeso,
Posterius tremulas super ulcera tetra tenentes
Palmas, horriferis accibant vocibus Orcum

Donicum eos vita privarunt vermina sæva,
Expertes opis, ignaros quid vulnera vellent.

Ne nous donnons point le plaisir d'une démonstration trop facile en cherchant un point de comparaison dans ce tableau horrible de la condition primitive de l'humanité, qui est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuplades barbares. Restons dans l'intérieur des sociétés civilisées, dans les limites de notre propre pays et ne prenons même pas comme point de rapprochement deux périodes trop éloignées. Je ne crois pas qu'à moins d'apporter dans ces questions un parti-pris invincible, on puisse sérieusement contester que, depius deux siècles par exemple, une amélioration sensible n'ait été réalisée, du haut en bas de l'échelle, dans la condition de tous les Français et qu'à égalité de situation sociale chacun ne soit aujourd'hui mieux nourri, mieux vêtu et mieux logé que ne l'étaient ses pères. Je voudrais rendre ma pensée sensible par quelques exemples. Ainsi, il y a aujourd'hui un retour marqué de la mode vers les demeures d'autrefois qu'on restaure à grands frais dans le style du temps. Mais quel est le riche financier qui, après avoir acheté un château construit sous Louis XIV, inviterait ses amis à y demeurer, fût-ce une semaine, dans les conditions où nos aïeux y habitaient autrefois, et qui ne commencerait par y dépenser une centaine de mille francs pour le rendre plus confortable? Parcourez maintenant le premier village venu; si vous voyez à côté l'une de l'autre deux maisons : l'une basse, avec un toit de chaume, des fenêtres étroites, une porte qui ferme mal, un trou à fumier devant le seuil; l'autre avec un toit en ardoises ou en tuiles, un grenier, des fenêtres à rideaux, un petit jardin et une grille en fer, vous avez sous les yeux la maison du paysan d'autrefois et celle du paysan d'aujourd'hui, peut-être celle d'un père et de son fils. Des progrès non moins considérables ont été accomplis dans le régime alimentaire du peuple, principalement de l'ouvrier des villes, qui consomme aujourd'hui une beaucoup plus grande quantité de viande, de vin et de mets de toute sorte qu'il ne consommait autrefois. Descendons maintenant encore un degré de l'échelle sociale. Il y avait autrefois une expresssion caractéristique par laquelle nos pères désignaient les pauvres : on les appelait des *va-nu-pieds*. Traversez aujourd'hui la France du nord au sud, de l'est à l'ouest, fouillez les bas-fonds des grandes villes, combien rencontrez-vous de gens marchant habituellement sans bas ni souliers? Infiniment peu. L'expression aujourd'hui n'a plus de raison d'être : c'est au point que si l'on devait juger du nombre des pauvres par celui des va-nu-pieds, on pourrait croire qu'il n'y en a presque pas, ce qui serait une grande illusion. Toutes les classes de la société les plus élevées comme les plus

humbles ont donc eu leur part dans ce progrès du bien-être matériel. Chacune a monté d'un échelon, et c'est là un fait dont l'évidence, à mes yeux, est telle qu'il faut désespérer d'en convaincre ceux qui persistent à le nier.

J'ai dit : le bien-être et je n'ai pas dit : le bonheur. C'est, en effet, une question d'un tout autre ordre de savoir si la félicité morale s'accroît en proportion de l'amélioration dans la condition matérielle. Cette question n'est point susceptible d'une solution en économie sociale, car chacun la résoudra toujours suivant l'idée qu'il se fait personnellement du bonheur. Le bonheur! qui pourra dire, en effet, avec exactitude en quoi il consiste? Est-il en nous ou hors de nous? Dépend-il davantage des particularités de la nature ou des circonstances de la vie? Le trouvera-t-on dans la satisfaction des désirs ou dans leur modération, dans l'enivrement des passions ou dans la sagesse du cœur? Est-il dans la gaîté insouciante de l'enfance, dans l'ardeur mélancolique de la jeunesse, dans la résignation virile de l'âge mûr, dans le détachement serein de la vieillesse? Hélas! le bonheur où se cache-t-il? Qui est heureux? et n'est-ce pas la plus étrange des illusions que de chercher, comme le voudrait l'école du passé, une sorte d'idéal de félicité terrestre dans des temps où nous n'avons pas vécu, alors qu'il y a plus de deux mille ans, la philosophie antique proclamait déjà par la voix du tragique grec : « Le premier degré du bonheur est de ne pas naître; le second, de rentrer le plus tôt possible dans le néant, » et que l'espérance chrétienne elle-même n'est point parvenue à guérir l'homme de cette incurable tristesse? « Ces beaux jours, ces jours heureux, disait Bossuet à la cour de Louis le Grand, ou les hommes toujours inquiets les imaginent du temps de leurs pères, ou ils les espèrent pour leurs descendans ; jamais ils ne pensent les avoir trouvés ou les goûter pour eux-mêmes. Vanité, erreur, et inquiétude de l'esprit humain! Mais peut-être que nos neveux regretteront la félicité de nos jours avec la même erreur qui nous fait regretter le temps de nos devanciers, et je veux dire, en un mot, messieurs, que nous pouvons ou imaginer des jours heureux, ou les espérer, ou les feindre, mais que nous ne pouvons jamais les posséder sur la terre. »

Ne nous préoccupons donc point du bonheur, mais demandons-nous s'il est raisonnable d'espérer que ce progrès, suivant moi indéniable, finira par conduire l'humanité à un état nouveau duquel sera à peu près éliminée toute souffrance matérielle provenant de la non-satisfaction des besoins, en un mot de la misère. C'est ici que me paraît être la profonde illusion de l'école de l'avenir et cela parce que la misère ne naît point de circonstances contingentes et passagères, mais qu'elle est, au contraire, entretenue par des causes

nécessaires et permanentes. Tout d'abord il faut reconnaître que le progrès est par lui-même artisan de souffrances et qu'il n'y a pas de vainqueur plus impitoyable. Toutes les fois, en effet, qu'un pays jeune, produisant plus abondamment et à meilleur compte les denrées nécessaires à la vie, entre en relations c'est-à-dire en concurrence avec des pays anciens et relativement épuisés, toutes les fois qu'un produit meilleur et plus économique prend la place d'un produit inférieur et plus cher, toutes les fois que la découverte de quelque procédé nouveau permet de fabriquer un même produit ou d'obtenir un même résultat au prix d'un moindre effort de bras ou d'un moindre emploi de temps, il y a profit pour la cause générale de l'humanité. Mais au prix de quelles souffrances individuelles ce profit n'est-il pas acheté? Combien d'humbles existences, accoutumées à tirer leur gagne-pain de ces produits hors d'usage ou de ces procédés de fabrication arriérés, verront un trouble profond brusquement apporté dans leur modeste sphère par ces découvertes bienfaisantes en elles-mêmes et qui, cependant, s'abattent sur des milliers d'êtres comme une calamité! Le progrès écrase tout ce qui lui résiste et il ne suspend jamais sa route pour laisser à ses victimes le temps de panser leurs plaies. Or comme aucune puissance humaine ne saurait lui dire : Tu n'iras pas plus loin! aucun terme ne saurait non plus être assigné aux souffrances qu'il engendre. La double croyance à la continuité du progrès et à la perpétuité de la misère n'a rien qui soit contradictoire. Loin de s'exclure, les deux affirmations s'imposent du même coup et s'enchaînent l'une à l'autre.

A ces souffrances qui sont pour l'humanité le prix de ses victoires viennent s'en ajouter d'autres qui sont au contraire la conséquence de son infirmité physique ou morale. Tous ceux qui vivent du travail de leurs bras ne sont pas également bien outillés pour la tâche qui leur incombe. Je ne parle pas uniquement des non-valides, qui sont fatalement réduits à vivre d'assistance. Mais en dehors de ceux-là, il y aura toujours nécessairement une catégorie assez nombreuse de moins vigoureux ou de moins intelligens, que son infériorité condamnera aux travaux les plus grossiers et les moins rémunérateurs. Pour eux, ainsi que je l'ai montré dans une précédente étude, la hausse des salaires n'existe guère, absorbée qu'elle est presque entièrement par l'augmentation du prix des choses, et la loi d'airain, qui n'est pas, il s'en faut une règle générale et absolue, tend cependant à ramener sans cesse leur gain au minimum strictement nécessaire à la subsistance. Aussi toute espérance d'améliorer leur condition d'une façon sensible leur semble-t-elle refusée. Ils sont inévitablement condamnés à ce que Fourier appelait énergiquement la faim lente, et la

moindre interruption dans leur travail, la moindre perturbation dans les conditions économiques de la société où ils vivent menace de leur faire éprouver la faim aiguë. Il n'est même pas impossible que cette condition douloureuse soit celle de presque tous les travailleurs d'une région, si l'industrie générale de cette région les condamne à des travaux peu rémunérateurs. En ce cas, les mieux comme les plus mal doués suivent le sort commun, et la même fatalité pèse sur les uns comme sur les autres. Ajoutons que, dans nos sociétés complexes, l'enchevêtrement des existences les plus dissemblables doit rendre par la comparaison cette condition plus insupportable encore qu'elle ne l'était autrefois. La misère n'est pas seulement une privation du corps; c'est aussi un état de l'âme, et il est inévitable que le spectacle incessamment étalé sous les yeux des plus pauvres de la condition des plus riches aggrave cet état par l'amertume d'un perpétuel rapprochement.

A cette armée nombreuse des misérables par infériorité physique, intellectuelle ou économique, se joint l'armée non moins nombreuse des misérables par infériorité morale. En effet, si une certaine somme de misères est infligée à l'homme par des causes extérieures sur lesquelles sa volonté est sans action, une part non moindre de ses maux provient de lui-même, de sa faiblesse et de ses vices. Il est certain que si tous les hommes étaient laborieux, sobres, économes, le nombre des pauvres diminuerait d'une façon assez sensible. Mais il y a toujours eu, il y aura toujours des paresseux, des imprévoyans, des prodigues et des débauchés, dont la faiblesse ou l'inconduite condamnera à la misère non-seulement eux-mêmes, mais ceux-là, femmes et enfans, dont l'existence dépend de leur travail. Je sais bien qu'on peut toujours espérer de voir cette cause de misère diminuer avec le progrès de la moralité générale, et que, pour opérer ce progrès, beaucoup de bons esprits mettent leur confiance dans le développement de l'éducation populaire. Peut-être même me reprochera-t-on de n'avoir pas mis l'instruction au premier rang des remèdes contre la misère et, dans une longue nomenclature, d'avoir oublié l'école. J'irai au-devant du reproche en confessant que je ne suis pas de ceux qui croient à la vertu moralisatrice de l'alphabet ou de l'arithmétique. Rien ne démontre en effet que la moralité augmente en proportion de l'instruction. La statistique n'établit nullement que le nombre des délits et des crimes augmente ou diminue avec celui des illettrés. Je dirai même très nettement que, séparée de toute notion morale et religieuse, l'instruction me paraît plutôt un danger qu'un bienfait. Mais, en tout cas, et si loin qu'on se flatte de pousser l'éducation populaire, on ne nourrit pas sans doute l'illusion que, par la seule vertu d'un programme scolaire, on arrivera à détruire des

vices qui ont leurs racines au plus profond de la nature humaine, et tant que ces vices, paresse, imprévoyance, prodigalité, débauche, exerceront leur empire, la misère comptera encore une armée nombreuse de tributaires. Sans doute on peut espérer d'en voir progressivement diminuer le nombre, bien qu'à vrai dire, rien n'autorise, quant à présent du moins, cette espérance, mais il serait parfaitement chimérique d'en rêver la disparition totale.

Enfin à ces causes individuelles de misère se joignent les grandes perturbations, qui, à intervalles plus ou moins distans, mais jamais bien éloignés, viennent apporter le désordre dans la vie économique d'un peuple et l'atteignent comme un fléau. De ces fléaux le plus redouté était autrefois la famine, qui naissait de la disproportion entre la production d'un pays et ses besoins alimentaires. La facilité des moyens de transport jointe aux avantages de la liberté commerciale, a soustrait les peuples civilisés à cette calamité, qui, aujourd'hui encore, éprouve parfois si durement les nations barbares. Mais, d'autre part, les liens étroits que la civilisation a créés entre les différentes nations du globe, en les rendant solidaires, rendent aussi plus fréquentes les épreuves auxquelles elles sont soumises, chacune d'entre elles subissant le contre-coup de la destinée des autres. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a plusieurs années une crise effroyable a éclaté en Normandie et dans le Lancashire, parce que le conflit élevé aux États-Unis entre les états du Nord et ceux du Sud avait suspendu la production du coton. Que demain l'Angleterre et la Russie, la baleine et l'éléphant, se prennent de querelle à propos de l'Afghanistan ou de la Bulgarie, et qu'une lutte de plusieurs années s'établisse entre elles, il n'y aura pas une nation en Europe qui, à la longue, ne se trouve atteinte par la prolongation de cette lutte dans quelque intérêt vital.

En plus de ces perturbations violentes, causées par des accidens extérieurs, les sociétés à organisation complexe sont sujettes à des crises économiques que les erreurs de la politique intérieure viennent parfois aggraver, mais dont les moindres imposent de dures souffrances à toute la masse des travailleurs. Presque toujours à une période de prospérité succède une période de gêne amenée par l'excès irréfléchi de la production qui a dépassé les besoins de la consommation. Le premier résultat de cette surproduction est un avilissement des prix et un abaissement des salaires, le second une réduction du travail et un chômage plus ou moins général. C'est là une des calamités les plus grandes qui puissent fondre sur la classe ouvrière, précisément parce qu'étant générale elle est sans remède ; et c'est une singulière illusion de se figurer qu'au chômage involontaire une législation quelconque puisse porter remède. Or ces crises économiques sont

fréquentes dans la vie des peuples; elles se reproduisent à des intervalles presque, égaux et comme la cause principale en paraît être l'impossibilité d'équilibrer la production et la consommation, il y a là encore une cause de misère sinon permanente, du moins périodique, qui sévit avec d'autant plus d'intensité que plus intense est aussi la vie industrielle des peuples.

Ainsi donc, à quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on envisage la condition individuelle de l'homme, ou qu'on étudie les lois sous l'empire desquelles marche et se développe la civilisation, il est impossible de ne pas arriver à une même conclusion, c'est-à-dire à la permanence et à l'indestructibilité des causes qui engendrent la misère. C'est pourquoi il est parfaitement chimérique de chercher une panacée qui guérisse le mal dans sa racine. Tout ce qu'on peut espérer, c'est de trouver des palliatifs qui l'adoucissent. De ces palliatifs j'ai longuement indiqué quels étaient à mon avis les plus judicieux. Mais il en est un, le plus efficace de tous, auquel il faudra toujour revenir, parce qu'il est toujours et partout applicable, parce qu'il n'y a pas de tentative utile au fond de laquelle on n'en retrouve le principe : ce palliatif, j'oserai presque dire ce remède, c'est la charité.

La charité ! Il faut aujourd'hui un certain courage pour prononcer ce mot. Il n'y a pas encore bien longtemps, tout le monde semblait d'accord pour rendre à la charité un hommage quelque peu banal qui du reste n'engageait à rien; on voulait bien reconnaître qu'en développant le principe de charité dans les rapports des hommes entre eux, le christianisme avait réalisé un grand progrès dans le monde; on saluait et on passait. Mais, depuis quelques années, il n'en va plus ainsi. De nos jours, la charité compte des adversaires déclarés et directs. Il y a d'abord un certain nombre d'économistes qui, de parti-pris et doctrinalement, ne contestent pas seulement l'efficacité de la charité, mais encore qualifient son intervention de dangereuse et de nuisible. « Il est impossible, dit M. Baron, dans son livre sur *le Paupérisme* que j'ai cité dans une précédente étude, de calculer le mal causé par la charité privée, que les meilleurs esprits n'hésitent pas à reconnaître et à proclamer inopportune quand elle n'est pas funeste. » Et ce n'est pas là l'opinion paradoxale d'un publiciste sans autorité, puisque le livre dont je tire cet axiome a été couronné par une docte réunion d'économistes et d'hommes politiques, rassemblés sous les auspices de M. Pereire. Je pourrais relever, sous la plume d'écrivains qui ont donné des marques réelles de leur intérêt pour la classe ouvrière, ou dans les discours de quelques-uns de nos hommes publics les plus influens, plusieurs condamnations non moins formelles de la charité. Il me répugne de croire que de pareilles assertions soient uniquement dictées à ces écrivains et à

ces orateurs par le désir de flatter une démocratie orgueilleuse, enivrée de ses droits, mais souffrant avec impatience qu'on l'entretienne de ses misères. N'est-il pas permis cependant de mettre leur conviction à l'épreuve de la question suivante?

Si la charité n'est pas seulement chose inutile mais funeste, que peut-il y avoir de plus urgent que de renoncer à ses pratiques mauvaises? Quelle croisade serait plus méritoire que de demander la cessation immédiate de toutes ces mesures fâcheuses dont elle est responsable : telles que la distribution directe ou indirecte de tous les secours publics ou privés et, comme conséquence, la suppression de tous les bureaux de bienfaisance, la dissolution de toutes les sociétés charitables, puis, par une déduction non moins rigoureuse, la fermeture de tous les établissemens où l'on met en pratique ce détestable principe de ne point tirer rétribution de ceux qu'on assiste : hôpitaux, hospices, orphelinats, refuges et autres institutions de la même nature condamnable? Mais ce n'est pas tout. Ne faudrait-il pas encore s'acharner à poursuivre la charité dans toutes les institutions où elle s'est insidieusement glissée, dans les sociétés de secours mutuels pour en proscrire les cotisations des membres honoraires, dans les caisses de retraites pour exiger qu'elles ne reçoivent d'autres versemens que ceux des futurs pensionnaires, dans la participation aux bénéfices elle-même, qui n'est qu'une libéralité du patron; en un mot, partout où sa détestable influence se fait quelque peu sentir? Sont-ils prêts à entreprendre cette croisade et à accepter la responsabilité du nouvel état social qui résultera de leur succès? Si oui, il n'y a qu'à s'incliner devant leur bonne foi, mais si non, qu'en faut-il penser et n'a-t-on pas le droit de dire que, lancer à l'étourdie des assertions aussi imprudentes est un singulier moyen de popularité? Ne feraient-ils pas mieux, au contraire, de rappeler à cette démocratie une vérité peut-être importune à ses oreilles, à savoir que l'égalité des droits ne la conduira jamais à l'égalité des conditions, et que ses rangs inférieurs auront toujours besoin de trouver assistance chez ceux qui occupent les rangs supérieurs. Mais il faudrait pour cela un certain courage et combien sont-ils, de nos jours, les courageux vis-à-vis de la démocratie?

La charité compte encore d'autres adversaires, et ceux-là peut-être plus dangereux. Ce sont tous les adhérens, — et il ne faut pas se dissimuler qu'ils sont nombreux, — à cette conception toute nouvelle du monde et de la destinée humaine qu'une puissante école de savans et de philosophes s'ingénie à tirer des recherches entreprises par l'histoire naturelle sur l'origine des espèces et leurs évolutions successives. S'il est vrai, en effet, que ces évolutions, en les supposant toutefois démontrées, soient l'œuvre non pas d'une

volonté directrice et intelligente, mais de lois inconscientes et fatales; s'il est vrai en particulier que l'homme, cette créature d'un jour, suspendue à un point de l'espace, à un moment du temps entre un passé et un avenir également mystérieux, n'y ait point été placée à l'origine par une main paternelle et vigilante, mais qu'il y soit, au contraire, jeté au jour le jour par le caprice d'une force aveugle, insouciante de ses souffrances et de ses destinées; s'il est vrai que tous les progrès de sa condition aient été achetés au prix d'une lutte effroyable où les forts auraient écrasé, anéanti les faibles, et que la continuité de ces progrès, seule fin rationnelle de son activité, ne puisse être achetée à un prix moins cruel; si tout cela doit nous être imposé par une science plus hardie peut-être dans ses déductions qu'assurée dans ses prémisses, il est inévitable, il est légitime que de cette conception nouvelle du monde découle une conception également nouvelle des rapports des hommes entre eux. Cette nouvelle théorie sociale est née; elle a été baptisée par ses inventeurs du nom un peu barbare de sociologie, et de même qu'il s'est trouvé un naturaliste de génie pour mettre au service d'une hypothèse vaguemement entrevue par Geoffroy Saint-Hilaire, par Lamarck et même par Diderot, toute sa puissance d'observation et d'invention déductive, de même il s'est trouvé un philosophe d'un génie non moindre pour mettre au service de cette théorie toute l'ingéniosité de son esprit et toute la verve de son érudition. M. Herbert Spencer a été pour la sociologie ce que Darwin a été pour le transformisme. L'illustre philosophe anglais tient même à faire remarquer que le livre intitulé *Social Statics*, où il a tracé l'esquisse de sa doctrine sociale, a précédé de quelques années celui de Darwin sur l'*Origine des espèces*. Mais ici la question d'antériorité importe peu; ce qui est constant, c'est que la sociologie s'appuie sur la même base que le transformisme. Tout progrès dans l'histoire des sociétés aussi bien que dans celle des espèces est le résultat d'une lutte pour la vie où les faibles succombent, et c'est au prix de leur anéantissement final que la condition des forts peut s'améliorer. L'homme n'étant lui-même qu'un animal supérieur, produit par l'évolution successive d'espèces disparues et sujet peut-être à des évolutions ultérieures, sa destinée individuelle et sociale est régie par la même loi; les progrès de sa condition dans les siècles futurs ne sauraient être achetés qu'au prix des mêmes luttes et des mêmes victoires. « La pauvreté des incapables, dit textuellement M. Herbert Spencer dans son dernier écrit, *the Man versus the State*, la détresse des imprudens, l'élimination des paresseux, et cette poussée des forts qui met de côté les faibles, sont les résultats nécessaires d'une loi générale, éclairée et bienfaisante. » Et ailleurs : « Si la multiplication des moins bien

doués était favorisée et celle des mieux doués entravée, une dégradation progressive de l'espèce s'ensuivrait, et cette espèce dégénérée céderait la place aux espèces avec qui elle se trouverait en lutte ou en compétition. »

N'hésitons pas à le reconnaître. Au point de vue auquel il se place, M. Herbert Spencer a raison. L'humanité n'étant considérée que comme une espèce produite par l'évolution d'espèces antérieures dont elle a triomphé, et menacée de succomber dans la lutte avec d'autres espèces, on ne saurait apporter trop de soins à en fortifier le type. Partant, toutes ces mesures à l'aide desquelles on s'efforce de prolonger le vie des faibles, ce qui leur permet la reproduction, ou même de soulager leurs souffrances, ce qui retarde leur élimination fatale, sont d'abord inutiles et de plus inintelligentes, nuisibles et contraires au bien général. Mais n'est-ce pas là du même coup porter une condamnation formelle contre la charité, contre l'assistance, en un mot, contre toutes les mesures qui tendent à venir en aide à ces incapables, à ces imprudens, à ces faibles? Le strict devoir social n'est-il pas de les abandonner à toutes les conséquences de leur incapacité, de leur faiblesse, de leur imprudence? Tout ce qui rend plus difficile aux forts d'écraser les faibles n'est-il pas contraire à la loi du progrès? La déduction est rigoureuse, et comme les doctrines de M. Herbert Spencer comptent aujourd'hui beaucoup de sectateurs, comme il n'y a guère d'esprit se piquant d'indépendance qui ne se pique également de transformisme et de sociologie, j'avais, je crois, raison de dire que ceux-là sont pour la charité des adversaires plus dangereux qu'une certaine école d'économistes, un peu légère en ses affirmations.

A la vérité, cette conclusion extrême de la sociologie n'est pas adoptée par tous les disciples de M. Herbert Spercer. Quelques-uns d'entre eux se révoltent contre son inexorable dureté. Tel est, en particulier, le cas de M. Fouillée, dont tout le monde a encore présentes à l'esprit les savantes études publiées ici même, et, en particulier, l'article sur la *philanthrop e scientifique au point de vue du darwinisme*. M. Fouillée est trop épris de sociologie pour ne pas parler avec sévérité de « l'antique charité » et de « ses inconvéniens moraux et physiologiques. » Mais, après avoir condamné à mort la charité, il ne tarde pas à lui permettre de renaître en la baptisant d'un nouveau nom : celui de justice réparative et contractuelle. De par la justice réparative, l'homme serait tenu de rétablir les conditions normales du contrat social, et la philanthropie, en développant chez lui les penchans *altruistes* (encore un mot que la sociologie nous impose), le prépare à s'adapter à son milieu futur qui sera, si l'on en croit les assurances de M. Fouillée, « le règne de la fraternité et de la justice. » Certes, la théorie est élevée autant qu'ingénieuse, et

il faut y voir la protestation d'un noble esprit contre les conséquences de sa propre doctrine. Mais que mon éminent collaborateur pardonne à ma témérité si j'ose lui dire que la logique, l'inexorable logique, est contre lui. En effet, si le point de départ commun du transformisme et de la sociologie est assuré, si le progrès de toutes les espèces, y compris l'espèce humaine, découle d'une évolution dont l'élimination des faibles est la condition fatale, sur quelle base repose le principe, sur quelle autorité la sanction de cette justice réparative et contractuelle? Quelles sont les obligations qu'elle peut m'imposer? J'ai été appelé, sans mon consentement, à la table de la vie, dont les affamés se disputent les plats. J'y ai défendu ma place; je l'ai même faite plus large aux dépens d'autres affamés comme moi; mais le mal qu'ainsi j'ai pu leur faire, n'est-il pas contradictoire de m'inviter à le réparer, puisque c'est aux dépens des faibles que je devais me nourrir? Vous me parlez de contrat? Auquel ai-je souscrit? Vous me parlez de penchans altruistes? mais si je ne les ressens pas? Et, d'ailleurs, au nom de quel pouvoir mystérieux me tenez-vous ce langage? Puisque rien n'existe au-dessus de l'homme que des lois fatales et aveugles, je ne reconnais qu'un maître : la force. Je suis ou je cherche à être le plus fort. Au vainqueur les dépouilles!

Sans doute ce langage est brutal, grossier, violent. Mais, qu'on y prenne garde, c'est celui que ne tarderait pas à tenir l'humanité le jour où la conception fataliste du monde aurait définitivement remplacé l'antique conception providentielle qui a nourri depuis tant de siècles les plus nobles esprits et les plus grands cœurs. Oui, ils ont le droit de le dire avec quelque fierté, ceux qui, non sans troubles et sans secrètes angoisses, demeurent cependant obstinément fidèles à la notion d'un Dieu créateur et paternel; seuls ils sont fondés à soutenir que les rapports des hommes entre eux doivent être réglés par une autre loi que celle d'une lutte sans merci. Cette loi est la loi d'amour, et c'est l'amour, ainsi que l'origine du mot l'indique, qui a engendré la charité. Il faut, en effet, s'entendre sur le sens qu'on attache à l'expression et ne pas permettre aux malveillans de s'armer contre la charité des erreurs qui ont pu être commises en son nom. Il ne faut pas permettre qu'on la confonde avec telle ou telle forme plus ou moins judicieuse sous laquelle on peut l'exercer. La charité, en particulier, ne doit pas être confondue avec l'aumône. L'aumône n'est qu'un des nombreux moyens d'exercer la charité, le plus facile, et peut-être, à cause de cela, le moins efficace de tous. Faire ce que, du plus au moins, fait chacun de nous, c'est-à-dire donner une partie de son superflu à ceux qui manquent du nécessaire, n'est qu'un mérite assez mince, et si l'aumône directe est parfois indispensable, s'il n'est pas vrai, comme on le répète avec dureté,

qu'elle avilit toujours celui qui la reçoit, il n'en demeure pas moins certain que c'est de toutes les façons de pratiquer la charité la moins recommandable, peut-être parce que c'est celle qui coûte le moins. Pour moi, j'entends le mot d'une façon plus large et plus haute : j'appelle charité l'esprit de dévoûment et de sacrifice. Or du dévoûment et du sacrifice, l'humanité ne se passera jamais. Ainsi comprise, il n'y a point d'institution utile dont la charité ne soit le principe. On la retrouve, je crois l'avoir montré, mêlée à toutes celles que l'on considère comme des inventions de l'esprit moderne, car il ne lui est pas défendu d'être intelligente, prévoyante et préventive. Aussi est-ce une conception trop étroite de son rôle social que d'en faire uniquement une vertu chrétienne et mystique qui serait en quelque sorte la parure des belles âmes. L'honneur du christianisme et la marque de son excellence, c'est d'avoir porté cette vertu à son plus haut degré de développement, comme il a porté toutes les autres, et souvent sa divine influence fait fleurir ce germe dans un sol ingrat où il aurait été étouffé comme le bon grain sous l'ivraie. Mais la charité est quelque chose de plus; c'est une loi éternelle qui paraît destinée, dans le plan divin, à corriger en partie les conséquences les plus rigoureuses de l'inégalité des conditions. Si à cette loi tous les hommes prêtaient obéissance, la question sociale serait pour le coup bien près d'être résolue, et, sans que la misère disparût pour cela complètement de la surface du monde, il est certain, cependant, qu'elle perdrait son caractère le plus aigu. Aussi, — et c'est à cette conclusion dernière que j'en voulais arriver, — de tous les remèdes contre la misère, le plus efficace sera-t-il toujours de donner : donner non pas seulement de son argent, ce qui n'est pas possible à tout le monde et doit, en tout cas, être fait le plus rarement possible sous la forme d'aumône directe, mais donner de son temps, de sa sollicitude, de son cœur, de soi-même enfin; il faut donner, donner beaucoup. Oserai-je ajouter que l'accomplissement de ce grand devoir social serait également le meilleur remède à cette rechute de pessimisme dont les générations nouvelles sont ou se croient si fort atteintes? Il se peut, en effet, qu'ici-bas tout soit vanité (depuis l'*Ecclésiaste* cela a été même répété quelquefois), sauf l'effort tenté pour soulager la souffrance d'autrui. Sans doute, il y aura toujours loin de la condition humaine, même ainsi améliorée, à cet idéal de justice et de bonheur dont l'esprit a besoin, dont le cœur a soif; mais la distance n'est-elle pas aussi grande entre la cime du monument humain le plus élevé et la plus proche des étoiles qui parsèment la voûte des cieux?

HAUSSONVILLE.

LA

QUESTION DU LATIN

La Question du latin, par M. Raoul Frary. Paris, 1885; Cerf.

Voici un livre très remarquable, — qui le serait davantage encore s'il était un peu moins inspiré de l'anglais, d'Herbert Spencer et de Macaulay, — mais un livre hardiment pensé, vivement écrit, adroitement fait surtout, par un fort habile homme, et, pour toutes ces raisons, plus qu'agréable à lire. Si cependant nous n'en saurions partager toutes les idées, ou accepter toutes les conclusions, et bien moins encore approuver les tendances, dirons-nous que nous le regrettons? En aucune manière. Ce serait envier à M. Frary le bruit qui s'est fait autour de cette *Question du latin*, qui ne se serait point fait si M. Frary n'y avait pris le parti qu'il y prend. Et puis, quand certaines idées, si fâcheuses que nous les trouvions, sont dans l'air, comme l'on dit, quel grand avantage voit-on ou croit-on voir à ce qu'elles soient mal soutenues, par de puériles, par de vaines, par de déraisonnables raisons? Car alors elles n'offrent point de prise, on n'ose pas les discuter, elles se condamnent d'elles-mêmes, à ce qu'il semble; et cependant elles ne continuent pas moins de faire leur chemin dans le monde. Bien loin donc de nous plaindre, selon la formule, que M. Frary ait dépensé tant de verve, de talent, et d'art au service d'une mauvaise cause, dont le triomphe serait désastreux, nous l'en félicitons d'abord, et nous l'en remercions ensuite. Les raisons que l'on essaiera d'opposer aux siennes devront être, en effet, d'autant plus fortes que les siennes sont plus spécieuses, plus séduisantes, plus

habilement présentées. Et tout le monde y gagnera : nous, M. Frary lui-même, et la « question du latin, » — qui n'est rien moins, dans la pensée de M. Frary, et en réalité, que la très importante question de l'enseignement secondaire.

On l'a beaucoup et vivement agitée, depuis quinze ou vingt ans, cette question ; on a surtout agité, si je puis ainsi dire, les esprits des maîtres qui donnent et ceux des enfans qui reçoivent cet enseignement secondaire ; on a tout ôté des anciens programmes, puis on l'y a remis, pour l'en ôter encore, et sans doute l'y remettre un jour de nouveau. C'est à faire à ce *Conseil supérieur de l'instruction publique*, où les représentans du collège communal et de l'école primaire sont appelés à donner leur avis quelquefois sur ce qui les touche, et plus ordinairement sur ce qui ne les regarde pas. Que n'a-t-on mis aussi quelques caporaux du génie dans le *Comité consultatif des fortifications*, ou dans le *Conseil d'amirauté* quelques maîtres calfats? Nos ministres de la guerre et de la marine, plus soucieux des vrais intérêts de leur département que des revendications d'une fausse démocratie, ne l'auront sans doute pas voulu! Un point cependant, parmi tant de vicissitudes, était à peu près demeuré fixe, et, dans cette fluctuation des programmes, le latin, comme jadis, était resté la base de notre enseignement secondaire. Si même l'on disait qu'en proposant de diminuer la part du latin dans les classes, quelques-uns de nos réformateurs, M. Jules Simon peut-être, et M. Michel Bréal certainement, n'avaient pas moins eu pour objet d'en fortifier l'étude, — en la disciplinant, — on ne dirait que la vérité. Par de meilleures méthodes, à moins de frais, en moins de temps, il s'agissait de faire de meilleure besogne. Et l'on se flattait précisément, en substituant la lecture des auteurs aux anciens exercices de composition latine, narration, vers et discours, comme en inaugurant l'enseignement de la philologie sur les ruines de la rhétorique, de former ou de préparer de plus savans latinistes. Il nous est revenu que jusqu'à ce jour les résultats n'avaient guère justifié ces belles espérances, ou plutôt, et au grand dommage des générations sur qui l'on a tenté l'épreuve, qu'ils en avaient dès maintenant démontré toute la vanité. Non-seulement on ne sait pas mieux le latin qu'autrefois, dans nos lycées, mais on le sait moins bien, et on ne sait pas davantage le français.

Le dessein de M. Frary, bien autrement radical, est tout à fait différent de celui de ses prédécesseurs. Eux, qui connaissaient leur Molière, voulaient bien, à la vérité, couper un bras aux latinistes, mais c'était, après tout, pour que l'autre en profitât d'autant. M. Frary, lui, propose de les leur couper tous les deux, et les jambes avec, tandis que nous y serons, et il espère bien qu'ils ne survivront pas aux

suites de l'opération. Les langues mortes sont mortes, nous dit-il, bien mortes, et il nous faut un enseignement vivant. Toutes les raisons par lesquelles on pouvait soutenir autrefois le latin sont des raisons aujourd'hui surannées, si même on peut dire qu'elles aient jamais eu quelque valeur, — autre part qu'à Rome et du temps de Virgile et d'Horace. De quoi nous servent l'*Énéide* et de quoi les *Philippiques?* Vivons-nous sous la loi des Institutes de Gaïus ou du sénatus-consulte velléien? Dans la boutique ou dans le bureau, « pour gérer nos propriétés ou pour conduire notre famille, » industriels ou commerçans, quel fruit tirons-nous d'un savoir acquis si lentement, si péniblement, si imparfaitement, quel fruit ou quel plaisir? Joue-t-on la comédie ou l'opéra en latin? Fait-on l'amour en latin, comme disait excellemment la marquise de la Jeannotière? Alors, pourquoi Despautère ou Lhomond? pourquoi des thèmes? pourquoi des versions? Pour se conformer à l'usage? à la routine? à des mœurs qui ne sont plus les nôtres? Nous sommes le siècle de la vapeur et de l'électricité, le siècle aussi de la *concurrence vitale* et de la *démocratie*, et nous ne demandons pas qu'on nous orne pour la société, mais qu'on nous arme pour l'existence. La question n'est plus d'écrire ou de parler, mais de faire de l'argent, et le latin n'y peut rien, à moins que l'on ne fasse métier de l'enseigner. « Aujourd'hui, les nations rivales qui représentent la civilisation se précipitent, avec une émulation inquiète, sur toutes les contrées qui restent à dominer ou à exploiter... L'Amérique est une seconde Europe, plus jeune et plus vaste. L'Afrique est percée presque en tous sens de routes où les voyageurs devancent les marchands... On voit naître au Cap et en Océanie, comme au Canada, des confédérations entières de peuples nouveaux. Le grand empire de l'Asie orientale a ouvert ou laissé briser ses portes ; le Japon s'est rallié tout à coup. » Que l'on nous donne donc, à nous aussi, Français, les moyens de prendre part à cette fructueuse exploitation de l'homme; que l'on nous apprenne enfin l'art de vendre cher et d'acheter bon marché, celui de placer notre argent et de le faire valoir; l'art d'accroître nos revenus en contribuant du même coup aux progrès de la civilisation, d'empoisonner le Chinois, race inférieure, en l'abrutissant d'opium, ou de détruire les « classes dangereuses » en les abreuvant royalement d'eau-de-vie de betteraves et de pommes de terre. Cet idéal est-il d'ailleurs si difficile à réaliser? On le croit, mais l'on se trompe. A l'étude inutile du latin substituez seulement celle de la géographie et des langues étrangères. « La crise que nous traversons en ce moment même tient, en grande partie, à notre ignorance de l'état du marché universel. » Nous retrouverions cet esprit d'audace et d'aventure, qui fut jadis le nôtre, si nous savions que « l'Irlandais qui

part pour l'Australie ou le Saxon qui part pour l'Amérique sont peut-être moins téméraires que le Provençal qui prend le train pour Paris; » mais il faudrait commencer pour cela par savoir l'anglais, et on ne nous l'apprend pas. De même, nous placerions mieux notre argent, et il n'y aurait pas en France « des milliers de laboureurs à se lever avant le jour pour subvenir au luxe du grand Turc, » si nous connaissions mieux la géographie, les ressources réelles, les chances d'avenir et de durée de l'empire ottoman. C'est pourquoi, plus sages, moins préoccupés du *paraître* que de l'*être*, mieux instruits de nos vrais intérêts, plus soucieux de l'avenir, nous devrions reconnaître que le temps est venu d'adapter l'éducation de la jeunesse française à l'évolution économique du siècle; de former des générations *utilitaires* qu'aucune considération ne détourne de leur course vers la fortune; d'en finir une fois pour toutes avec des préjugés que l'on appellerait volontiers gothiques, s'ils n'étaient encore plus classiques; ce que faisant, et par surcroît, nous n'accroîtrons pas seulement notre richesse, ou notre puissance, mais nous recouvrerons notre antique prestige, et nous rétablirons la France dans le haut rang dont elle n'est déchue que pour être demeurée, dans le siècle où nous sommes, superstitieusement fidèle au culte desséchant, stérile et fastidieux du latin.

Telle est dans ses grandes lignes, et surtout dans son fond, la proposition sommaire dont le livre de M. Frary n'est que l'habile développement, et j'en ai bien sans doute élagué quelques détails, mais je ne crois pas en avoir sensiblement altéré l'esprit. Je conviens d'ailleurs qu'avec infiniment d'adresse, tout en essayant de démontrer sa thèse, M. Frary n'a rien négligé pour écarter de lui le nom d'iconoclaste et le reproche de barbarie : « Je ne suis pas assez barbare, nous dit-il de lui-même, pour méconnaître la splendeur des lettres antiques et le charme exquis du commerce des Muses grecques et latines. » Il dit encore ailleurs : « Mon dessein n'est point d'abaisser les études, ni de mettre l'instruction professionnelle à la place de la culture des esprits, ni d'imposer à l'Université le pénible devoir de ne fabriquer que des machines à gagner de l'argent. » En un autre endroit, il s'efforce de prouver, sur la parole de Macaulay, qu'il n'y a rien de si complet ou de si parfait dans les lettres anciennes qui ne se retrouve dans les modernes, accru lui-même ou affiné de tout ce que l'humanité a depuis lors acquis d'expérience, de connaissance du monde et d'elle-même. Et comme il propose, dans les programmes qu'il esquisse, de réserver une large place, une place d'honneur, à l'étude approfondie des classiques français ou étrangers, il croit avoir tempéré par là ce qu'aurait autrement d'incivil, si je puis ainsi dire, ou de brutal

même, l'excès de son utilitarisme. Il se figure encore qu'en ajoutant l'histoire à la géographie et aux langues étrangères, « on pourra constituer un enseignement secondaire aussi élevé que l'enseignement plus classique, » plus conforme aux besoins de notre temps, mais « non pas plus dédaigneux de la beauté morale et de la poésie. » Et, pour attirer à sa cause, de préférence à tous les autres, ceux-là mêmes qui naturellement y doivent être le moins favorables, il plaide « que la tradition révolutionnaire serait sans doute chez nous plus libérale si les hommes de la révolution avaient moins parlé d'Aristide et de Caton, mais mieux connu Ludlow et Hampden, Guillaume Penn et Washington... » Mais toutes ces précautions ne réussissent pas à le sauver des conséquences de ses principes ; lui-même en revient toujours à la question d'*utilité immédiate et directe ;* depuis plus d'un mois que son livre a paru, personne n'en a pris ni compris autrement l'esprit ; et puisque jusqu'ici c'est de quoi surtout on l'a loué, M. Frary ne s'étonnera pas que ce soit à notre tour ce que nous lui reprocherons. Si la forme en est d'un écrivain, et parfois, souvent même, d'un excellent écrivain, le fonds de ce livre est d'un barbare, et je vais essayer d'en faire convenir l'auteur.

Pour discuter de l'éducation, peut-être ici pensera-t-on qu'il n'est pas superflu de s'entendre d'abord sur l'objet même de l'éducation. Vous rappelez-vous ce personnage d'un roman de Dickens, Thomas Gradgrind, dans *les Temps difficiles*, et sa théorie de l'éducation ? » Ce que je veux, ce sont des faits. Enseignez des faits à ces garçons et à ces filles, rien que des faits. Les faits sont la seule chose dont on ait besoin ici-bas. Ne plantez rien autre chose en eux, déracinez-moi tout le reste. Ce n'est qu'avec des faits que l'on forme l'esprit d'un être raisonnable. Tout le reste ne lui servira jamais de rien. C'est d'après ce principe que j'élève mes propres enfans... Attachez-vous aux faits, monsieur. » Conformément aux principes de Thomas Gradgrind, on croit ou l'on paraît croire aujourd'hui que l'objet propre de l'éducation serait effectivement de meubler les mémoires, de les meubler utilement, de les approvisionner pour la vie de connaissances positives, de chiffres et de faits ; on s'inquiète beaucoup moins d'assouplir, d'ameublir, pour ainsi parler, et de façonner les intelligences. Tout est là cependant, et rien que là peut-être. Car les érudits auront beau faire : il ne sera jamais si honteux de ne pas savoir « que Thoutmosis était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutotis ; » en dépit des savans, on pourra toujours, sans grands inconvéniens, ignorer jusqu'à l'existence même du *Pterodactylus spectabilis* ou de l'*Archæopteryx lithographica ;* et quoi qu'en dise

enfin M. Spencer lui-même, si les actionnaires de telle mine de houille « avaient su que certains fossiles appartiennent à la couche de granit rouge, au-dessous de laquelle le charbon de terre ne se trouve plus, » il n'en résulte nullement qu'ils eussent échappé à la ruine. Il est sans doute inutile de multiplier les exemples. Mais, quelle que puisse être l'utilité réelle de ces connaissances plus ou moins positives, ce qu'il convient d'ajouter, c'est qu'entre dix et vingt ans, nous ne les amassons guère que pour les oublier. A moins d'en faire profession, quel est celui d'entre nous, demande M. Frary, qui conserve de ses classiques, de son latin et de son grec, un autre souvenir que celui des ennuis qu'ils lui ont coûtés et des pensums qu'ils lui ont valus? Et moi, je le lui demande à mon tour, et de sa « physique, » ou de son « histoire, » et de sa « géographie, » quel est celui qui garde un souvenir meilleur ou plus précis? Pas plus que le corps ne s'assimile tout ce que contiennent d'élémens nutritifs les alimens qu'il ingère, ou même les rejette, et s'en trouve mal quand il y en a trop, c'est ainsi qu'on ne gagne rien à surcharger l'esprit, avant le temps, d'une nourriture qu'il ne peut digérer. L'éducation de l'enfance et de la première jeunesse n'a pas, ne doit pas avoir, ne peut pas avoir, en fait, d'autre objet qu'elle-même. Il ne s'agit que d'aider et de favoriser le développement normal, complet, harmonieux d'un ensemble de facultés dont la vie se chargera de rompre assez tôt l'équilibre. On prépare le terrain, on y sèmera plus tard, quand le temps sera venu de l'instruction professionnelle. Et ce temps-là même, pour toute sorte de raisons, je souhaiterais vivement qu'au lieu de l'avancer, comme on y tâche, on se préoccupât au contraire de le reculer. Avec toutes leurs écoles d'état, sans parler de bien d'autres nécessités sociales, les Français, en général, se *spécialisent* prématurément.

Dira-t-on qu'en ces conditions, la première éducation devant être purement *formelle*, il importe assez peu de quels moyens on se serve, pourvu qu'on atteigne le but? La présomption, en ce cas même, serait déjà considérable en faveur du latin; car, à quoi bon changer, ou modifier seulement des habitudes héréditaires d'esprit, si celles qui les remplaceront ne sauraient au total produire d'autres ni de meilleurs effets? Mais on pense bien qu'il y a mieux à répondre, et que vingt autres raisons, au besoin, confirmeraient le latin dans les droits qu'il tient de la coutume et de la tradition. Quelques-uns des contradicteurs de M. Frary ont cru pouvoir se passer de donner aucune de ces raisons. Je ferais sourire M. Frary lui-même, disait M. Bréal, il y a quelques jours, si je m'avisais de défendre contre lui les études latines; et, en effet, nous ne doutons pas que les membres de l'Institut, les professeurs du Collège de France,

ceux de nos facultés et ceux de nos lycées, sachent très bien tout ce que l'on peut dire en faveur du latin. Seulement ce n'est pas à eux que le livre de M. Frary s'adresse, mais à un tout autre public, celui-là même qui ne connaît pas les raisons de M. Bréal, qui jugera que l'on se dérobe en ne répondant pas à celles de M. Frary ; et c'est ce public précisément, non pas les universitaires, qu'il s'agit d'éclairer. Tout homme est assez convaincu de son utilité, de celle de ses études et de sa profession ; les autres en sont moins convaincus, puisqu'ils ont pris une autre carrière et se donnent à d'autres études. Et c'est aussi pourquoi, en rappelant ici quelques-unes au moins des raisons qui doivent maintenir les études latines, je me garderai soigneusement d'insister sur celles dont on pourrait dire qu'elles ne sont bonnes que pour des avocats, des professeurs ou des hommes de lettres.

Il semble tout d'abord que, pour une langue morte, le latin continue de se porter assez bien. On le parle encore, aujourd'hui même, en plus d'un point du globe, dans les chrétientés de l'extrême Orient, par exemple, et il y demeure un précieux instrument d'échange et de communication. Ne s'en sert-on pas presque couramment en Europe même, en Hongrie, si je ne me trompe, en Bosnie et ailleurs, sans compter qu'il est toujours la langue officielle de la cour de Rome? Après tout, un homme politique peut avoir besoin de lire une *Encyclique* dans son texte original. Mais les érudits ou les savans eux-mêmes, français, anglais ou allemands, ne dédaignent pas quelquefois de recourir au latin, lorsqu'ils veulent porter leurs travaux à la connaissance d'un public plus nombreux, ou, pour mieux dire, plus étendu. Et en effet, si on le voulait, le latin pourrait être cette langue universelle dont on a souvent regretté le manque. Pour qu'un médecin ou un ingénieur se pussent aujourd'hui tenir au courant de leur art et des travaux qui l'intéressent, ce n'est pas seulement l'anglais ou l'allemand, comme le veut M. Frary, c'est le polonais, c'est le russe, le hollandais, le suédois, l'italien, l'espagnol qu'il leur faudrait connaître, sept, huit ou dix langues que le latin à lui seul remplacerait avantageusement. Si d'ailleurs on a cessé de penser en latin, est-ce depuis si longtemps? Mais, en plein XVIIe siècle, avant d'être mis en latin, qui ne sait que le *Discours de la méthode* et *les Provinciales* n'avaient pas fait la moitié de la fortune qu'ils devaient faire? Plus tard, Bossuet a écrit en latin, Fénelon a écrit en latin, tous les deux quelques-uns de leurs plus importans ouvrages, et, — de peur que peut-être ces deux évêques ne soient suspects, — n'est-ce pas en latin qu'ont écrit Bacon, Hobbes, Spinoza, Leibniz, combien d'autres encore! les initiateurs et les maîtres de la pensée moderne?

M. Frary voudrait-il nous fermer l'accès de l'*Éthique* et celui du *Novum Organum?* ou croit-il par hasard que nous-mêmes et ceux qui nous suivront n'en aient rien à tirer?

Autre argument : M. Frary cite quelque part ces paroles de Macaulay : « Au temps d'Henri VIII et d'Édouard VI, une personne qui ne savait pas le grec ou le latin, ne pouvait rien lire ou presque rien... Le latin était la langue des cours et des écoles; c'était la langue de la diplomatie et de la controverse... Celui qui l'ignorait était exclu de toute familiarité avec ce qu'il y avait de plus intéressant dans les mémoires, les papiers d'état, les pamphlets du temps... » et M. Frary d'en conclure, comme Macaulay, que le latin n'étant plus tout cela, il est devenu inutile de l'apprendre. M. Frary ne fait pas attention, ni Macaulay non plus, que ce qui n'était alors que de la « littérature » est devenu de l'histoire, et une histoire où nous ne pouvons pénétrer qu'avec le secours du latin. Lui, qui veut que nous approfondissions les secrets de l'antique Égypte, consentirait-il donc que nous ignorions l'histoire du XVIe siècle? Mais, s'il n'y consent pas, où veut-il que nous l'allions chercher? Car c'est à peine, à qui veut étudier l'histoire de la réforme, s'il serait plus utile de connaître le français, l'italien, l'anglais, l'espagnol et l'allemand que le latin tout seul! A plus forte raison, si nous remontons le cours du temps. Ce n'est pas seulement la langue latine, c'est le droit romain, c'est le droit canon, c'est la totalité de l'héritage enfin des institutions et des mœurs romaines qu'il faut connaître, et à fond, si l'on veut comprendre quoi que ce soit à l'histoire du moyen âge. Or, quel moyen d'y accéder sans le secours du latin? « Depuis le jour où Clovis parut sur les bords de la Seine, dit à ce propos M. Frary, nous n'avons guère cessé de nous dépouiller de la tradition que les Latins, nos vainqueurs, nous avaient imposée. » Je pense que si M. Frary avait dit exactement le contraire, il serait beaucoup plus près de la vérité de l'histoire. Autant que l'on puisse, en effet, hasarder de ces généralisations, toujours téméraires et toujours imparfaites, nous avons précisément travaillé, « depuis le jour où Clovis parut sur les bords de la Seine, » à reconquérir notre latinité sur nos envahisseurs germains. M. Frary dit au même endroit : « De ce que notre civilisation est ou semble être d'origine gréco-latine, on en conclut qu'il est bon d'étudier la littérature gréco-latine... A ce compte, comme nous avons dans les veines plus de sang gaulois que de sang italien, il faudrait faire dans les programmes une large place à la connaissance des antiquités celtiques. » Mais il n'omet que de nous dire où il veut que nous prenions ses antiquités celtiques. Dans la langue française, en dépit du sang gaulois, on ne trouverait pas

cent mots qui soient authentiquement du celte, et, pas plus que dans notre langue, l'influence celtique n'est reconnaissable dans l'histoire de notre civilisation. Nous sommes Latins, foncièrement, éminemment Latins, certainement plus Latins que les Espagnols, peut-être plus Latins que les Italiens eux-mêmes. Et le fussions-nous moins d'origine et de langue, nous le serions encore d'instinct et d'aspiration ; notre histoire serait toujours celle d'une longue lutte soutenue sur le sol gaulois par l'élément latin contre le germanique; et il serait enfin vrai que nous ne pouvons la comprendre qu'avec le secours du latin.

Ces raisons nous sont particulières : en voici de plus générales, et qui nous expliquent pourquoi, dans les pays germaniques eux-mêmes, en Allemagne ou en Angleterre, et jusqu'en Amérique, l'enseignement du latin continue d'occuper une si large place. C'est un côté de la question que M. Frary semble avoir étrangement négligé. Ne dirait on pas à le lire que nous sommes le seul peuple au monde qui se soucie encore aujourd'hui des Scipions et des Gracques ? Nous nous attardons à contempler d'inutiles reliques; on élève nos enfans comme si tous les Français devaient être avocats, journalistes ou professeurs ; les lycées de la république sont toujours l'ancien collège des jésuites ; et pendant ce temps, l'Allemand nous devance, et l'Anglais nous dépasse ; leurs yeux se tournent vers l'avenir pour en deviner le secret; ils sont déjà les ouvriers de la révolution dont nous ne savons nous préparer qu'à être les victimes. Mais la vérité, c'est qu'en attendant on apprend le latin dans les *realschulen* elles-mêmes de l'Allemagne ; le latin est la base de l'enseignement d'Harrow, de Rugby, d'Eton : même on y fait jusqu'à des vers grecs ; et si l'on sait mieux le latin de l'autre côté du Rhin, c'est que l'on consacre plus de temps au latin dans les gymnases de Berlin que dans les lycées de Paris. Sans rappeler à ce propos que les antiquités de l'Allemagne et de l'Angleterre, comme les nôtres, sont en fait conservées dans des monumens latins, et indépendamment de l'utilité dont le latin peut être pour une connaissance vraiment scientifique du français et des autres langues romanes, on reconnaît donc aux classiques latins une valeur propre et absolue, qui manquerait, d'un commun avis, aux classiques anglais, allemands ou français. Ceux-ci ont leur valeur, qui est considérable, et l'on ne se fait faute, à l'occasion, de la célébrer, mais les autres en ont une autre, et pour être autre, elle n'est pas moindre, ni plus facile à suppléer.

En quoi consiste-t-elle? C'est ici, je l'accorde à M. Frary, ce qu'il est assez malaisé de déterminer, mais non pas impossible. Il me semble bien, à la vérité, comme à lui, que, s'il fallait décidé-

ment opter, je serais fort capable de préférer Bossuet à Cicéron, Saint-Simon à Tacite, peut-être les *Épitres* de Voltaire aux *Satires* d'Horace, Lamartine à Properce, et Musset à Tibulle. On a pu dire d'Homère qu'il sommeillait quelquefois, on peut sans doute aussi le dire de Virgile, et surtout de Lucrèce. On ne saurait contester qu'il y ait bien de la pompe oratoire dans Tite Live, des lenteurs et des longueurs, ou encore bien de l'affectation et de la manière dans Salluste. Il vaut mieux ne pas rechercher ce qui manque à Lucain, à Sénèque, à Pline. Les Grecs, à ne considérer que la perfection de la forme et l'originalité du fond, seraient en apparence de bien meilleurs instituteurs du goût, plus purs, plus sûrs, plus difficiles à égaler, peut-être aussi moins dangereux à suivre. Le fait est pourtant qu'il n'en est rien, et M. Frary se presse trop de conclure. Il ne voit pas, pour lui, ce que les Latins ont de si propre à former l'esprit de la jeunesse, et, ne le voyant pas, il le nie; supposé, pour ma part, que je ne le visse pas davantage, je l'admettrais tout de même. Je ne pourrais en effet le nier qu'en commençant par nier d'abord la renaissance elle-même. C'est la fréquentation et la familiarité des classiques latins qui a jadis émancipé l'esprit moderne de sa longue minorité. Ce sont les humanistes qui ont rompu le cercle où la scolastique avait six cents ans enfermé la pensée européenne. C'est ce que l'on a si justement appelé la latinisation générale de la culture qui a renouvelé l'histoire de l'Occident. Mais depuis lors, c'est à la source de l'antiquité que la pensée moderne est constamment retournée rajeunir son inspiration. Toutes les fois qu'elle a paru dévier de sa route, il a presque suffi, pour l'y ramener, de la rappeler au respect de l'antiquité. Et je ne sais enfin si l'on ne pourrait prétendre que les esprits les plus originaux ont presque toujours été, depuis quatre ou cinq siècles tantôt, les plus familiers avec l'antiquité.

Faut-il essayer d'en dire les raisons? Si l'éducation se propose d'abord de former des esprits sains, justes et droits, nulle discipline, pas même celle des mathématiques, ne vaut pour cet usage l'école des classiques latins. Ils ont leurs défauts, et nous les connaissons, mais ils n'ont pas celui de vouloir briller aux dépens du bon sens; et peut-être ont-ils l'esprit court, mais, en revanche, ils l'ont lucide, ferme et modéré. Pour développer une idée, la suivre dans ses conséquences, la décomposer en ses parties, et, quand il faut la recomposer, n'y rien mêler qui lui soit étranger, ils sont sans rivaux, même parmi les anciens. C'est que la raison domine en eux sur l'imagination, la tient en bride, ne lui permet que de rares et inoffensifs écarts. Aussi se sent-on avec eux en confiance

et en sécurité. Ils ne sont point de ces guides hardis qui donnent le vertige à les suivre, ils vont d'un pas prudent et lent; et je ne nie point que l'on aimât parfois aller plus vite, ni que le vertige ait son charme; mais il s'agit de donner à l'esprit une allure qui se soutienne, et cette allure est justement la leur. Dans la fréquentation des classiques latins, l'esprit ne peut guère prendre que de bonnes habitudes, et nulle part il ne peut les prendre meilleures ou aussi bonnes. Dante est trop subtil, et d'ailleurs trop passionné; Shakspeare est trop profond, souvent aussi trop obscur; Goethe est trop savant et veut paraître trop original. Quant aux nôtres, c'est nous-mêmes; les qualités qu'ils ont tous en commun, c'est aux Latins qu'ils les doivent; et il nous faut comme eux les aller chercher à la source. Les classiques latins ont sur tous les autres une supériorité de bon sens et de raison qu'ils doivent à la nature elle-même de leur langue, la plus grave que les hommes aient jamais parlée, ou à la nature de leur génie national, ou à celle de leur formation historique, ou à toute autre circonstance encore. Mais ce qui toujours est certain, c'est que, si les Grecs ont inventé la logique des philosophes, les Latins sont et demeurent les maîtres de cette logique, moins subtile et plus utile, plus vulgaire, si l'on veut, qui est celle du sens commun et de la vie quotidienne.

Rendons la même justice à leur psychologie. D'une manière générale, et selon le mot qui servira longtemps à les caractériser, si les classiques latins sont assurément moins anglais que Shakspeare ou moins français que Molière, ils sont en revanche plus *humains*. Grand avantage, pour demeurer les éducateurs de la première jeunesse! Rien en eux de local, rien de très particulier, presque rien d'individuel. Dans une langue très générale, ils expriment les sentimens généraux qui sont ceux de l'humanité même. De très grands écrivains, parmi les modernes, allemands, anglais, français, italiens, des poètes surtout, ne sont pleinement intelligibles qu'à des hommes, à des hommes faits, et à des hommes qui aient traversé les mêmes expériences qu'eux-mêmes: Shelley, Henri Heine, Vigny. Plus grands encore, d'autres écrivains, des poètes dramatiques et des romanciers, ne sont cependant absolument compris, sentis, goûtés que de leurs nationaux : Racine, Calderon, Shakspeare. Les Latins, les vrais classiques latins, dans les genres les plus différens, Virgile ou Cicéron, Horace ou Tite Live, Térence ou César, sont immédiatement compris de tout homme qui pense. Ils sont cosmopolites, et de tous les temps comme de tous les lieux. Un philosophe pourrait dire qu'ils observent, qu'ils composent et qu'ils écrivent en dehors et au-dessus des catégories de l'espace et de la durée. D'une main facile, d'un trait sûr, ils tracent, pour

ainsi parler, les contours psychologiques de cet homme universel dont l'âme, depuis eux, ira toujours se modifiant, se compliquant, s'enrichissant en mille manières, au gré de mille circonstances, mais ne cessera pourtant pas, dans son fonds, d'être elle-même. Pour ce motif ils sont simples, d'une simplicité qui subsiste jusque dans l'affectation de leur style, et d'une simplicité dont nous n'avons pas retrouvé le secret: autre raison encore pour qu'ils conviennent merveilleusement à l'éducation de la jeunesse. Un enfant de quinze ans, mis au point de les lire, n'entendra peut-être pas toutes les finesses de leur rhétorique, mais il se retrouvera d'abord de plain-pied avec eux. Et, dans la connaissance de l'homme comme partout ailleurs, si c'est par degrés que l'on va du simple au complexe, les classiques latins en ont marqué le premier avec une précision, un bonheur, une force qui n'a pas été, ni sans doute ne sera dépassée.

Ce que je dis de leur psychologie, quelqu'un me fait observer que je puis le dire aussi de leur morale. Ils sont *laïques :* c'est ce qui les sauvera peut-être un jour de la proscription, si même ce n'est de quoi les rendre obligatoires. Bossuet, mal entendu, Voltaire, bien compris, peuvent former des fanatiques; ni Cicéron ni Tite Live ne le peuvent, quand on le voudrait. Qui tirera jamais d'Horace une leçon d'intolérance? et quel ombrage prendrait-on des superstitions de Virgile? Voyez, au contraire, de nos grandes littératures modernes, si l'on commençait par retrancher toutes les œuvres expressément marquées d'un caractère confessionnel, comme les *Provinciales* et l'*Histoire des variations*, c'est à peu près toute l'éloquence et une bonne part de l'histoire que l'on aurait sacrifiées. Si l'on poursuivait l'expérience, et que de ce reste, à son tour, on voulût effacer tous les endroits marqués au même signe, de l'*Essai sur les mœurs* ou de l'*Émile* toutes les attaques au christianisme, la prose moderne y fondrait tout entière. Les poètes eux-mêmes ne résisteraient pas : Dante et Tasse, Lope et Calderon, diversement catholiques, le sont autant que Milton est sans doute protestant. Ne serait-ce pas ici la moralité des classiques anciens et des Latins en particulier, moins subtils, plus graves que les Grecs? C'est une question de savoir si l'on a fait depuis eux de grandes découvertes en morale ou, du moins, celles que l'on a faites, ce serait toute une affaire d'en expliquer la vraie nature. Mais, en tout cas, les leçons qu'ils donnent et les règles qu'ils enseignent, indépendantes, comme elles sont, de tout dogme, par cela même et par cela seul, conviennent à tout le monde, à l'école juive, au gymnase protestant, au collège catholiqe, ne peuvent pas plus inquiéter les consciences à Moscou qu'à Madrid, et forment ainsi la matière la mieux appropriée qu'il se puisse à

l'éducation de la jeunesse. A cet avantage, des éducateurs plus sévères en pourraient joindre un autre, qui ne laisse pas d'avoir son prix. Si les Latins sont grossiers, souvent obscènes, indélicats en plaisanteries, c'est en latin d'abord; et puis, il est facile de les « expurger, » parce qu'en effet, dans leur littérature, la femme n'occupe qu'une petite place. Il est évidemment moins facile « d'expurger » *Bajazet* ou *l'École des femmes*, les romans de Prévost et ceux de Marivaux. Dans la plupart de nos littératures, tout ce qui n'est pas prédication, controverse ou histoire de parti roule à peu près uniquement sur les passions de l'amour; et, sans nulle pruderie, il est permis de croire que d'autres sujets conviennent mieux à l'éducation de la jeunesse.

Parlerai-je maintenant de leurs qualités littéraires? Dirai-je qu'ils sentent moins l'effort, et que, dans un monde plus étroit, ils se meuvent plus librement, avec plus d'aisance dans la force et plus de facilité dans la grâce? que leurs facultés se maintiennent habituellement dans un état d'équilibre plus stable, et que leurs œuvres en sont mieux pondérées? que dans une civilisation moins complexe et, en ce sens, moins artificielle, ils ont vécu plus près de la nature, d'une vie moins étendue, mais plus harmonieuse et, à ce titre, plus complète? ou bien encore, qu'ayant placé moins haut leur idéal, et pour cette raison l'ayant presque toujours atteint, ils demeurent éternellement les témoins, les modèles et les maîtres de toutes les qualités qui s'apprennent comme de tous les défauts qui s'évitent? Mais quand je ne le dirais pas, ou quand on leur disputerait ces qualités une à une, l'histoire serait toujours là, l'histoire et les services rendus, qui nous obligeraient à reconnaître en eux une vertu qui ne se trouve qu'en eux. Même chez les Grecs, en effet, on l'y chercherait vainement. C'est le secret, pour le dire en passant, de la préférence éminente que les éducateurs modernes ont toujours accordée aux Latins sur les Grecs. Pour savoir le grec aussi bien ou beaucoup mieux que nous ne savons le latin, il est possible qu'il suffît d'y donner la moitié moins de temps, en raison de sa conformité plus grande, selon le mot d'Henri Estienne, avec notre vulgaire français. Mais ce ne serait pas la même chose, et ni le profit général n'en serait aussi certain, ni l'utilité pratique aussi réelle. Qui donc a dit des Grecs, et à bon droit, qu'ils n'avaient pas véritablement connu l'homme, mais seulement le Grec et le barbare? J'oserais ajouter que, dans leurs petites cités fermées, et avec leur émulation d'enchérir les uns sur les autres, les Grecs sont de bonne heure devenus des virtuoses en leur propre langue : — je ne veux pas dire des sophistes.

On peut tirer de là des conséquences, et celle-ci entre autres : que

ces littératures étrangères elles-mêmes qu'on y veut substituer ne sont pleinement intelligibles qu'à la lumière du latin. M. Frary, repassant en esprit l'histoire de la nôtre, se demande quelque part si le « sauvageon, sans cette greffe antique, n'eût pas donné des fruits plus beaux et plus variés, plus siens à coup sûr, » et il n'est pas le premier qui se soit posé cette question. Redisons donc une fois encore que la littérature du moyen âge avait depuis longtemps accompli le nombre de ses jours lorsque commença de briller l'aurore de la renaissance, et que l'on ne voit pas comment, sans le secours des modèles antiques, les arts et les lettres modernes eussent pu se tirer de l'ornière où ils demeuraient embourbés. Si Boileau, dans son *Art poétique*, a été vraiment et cruellement injuste pour quelqu'un, ce n'est pas pour nos anciens poètes, qu'au surplus il ne connaissait pas, c'est pour Ronsard et c'est pour la pléiade. Voilà les maîtres et les guides, ceux à qui l'on peut bien refuser du génie, comme ceux dont il est bien permis d'admirer modérément les œuvres, mais à qui du moins on ne saurait refuser l'honneur, en la menant à l'école des anciens, d'avoir indiqué le but à la poésie française et, avec le but, les moyens de l'atteindre. Ce qui est vrai de la France ne l'est pas moins de l'Italie ; à peine ai-je besoin de le dire. Pour l'Angleterre, c'est sans doute assez de rappeler ce que doivent à l'antiquité, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de la France et celui de l'Italie, de Boccace et de Pétrarque, des *Essais* de Montaigne et du *Plutarque* d'Amyot, non-seulement les prédécesseurs, les contemporains, les successeurs de Shakspeare, mais Shakspeare lui-même. Et quant à l'Allemagne, apprendrons-nous à M. Frary qu'en vain ses érudits vantent les noms ignorés de Grimmelshausen et d'Hoffmannswaldau, sa littérature ne date que du jour où Lessing, Herder et Goethe ont renouvelé sur le sol germain le sens longtemps perverti de l'antique? Toutes les grandes littératures de l'Europe moderne peuvent se diviser grossièrement en deux parts : l'une, si nationale, si particulièrement italienne ou française, anglaise ou allemande, que les nationaux la peuvent seules goûter, ou avec eux quelques poètes, quelques érudits, quelques critiques ; et l'autre, générale, qui comme telle ne se comprend peut-être, et certainement ne s'apprécie qu'au moyen et comme au travers de cette culture latine dont effectivement elle procède.

Et vainement dira-t-on avec M. Frary qu'il est inutile de connaître Euripide « pour goûter l'exquise harmonie des vers de Racine, » ou que Boileau est assez « pédant sans qu'on l'accompagne d'un commentaire perpétuel tiré de Juvénal et d'Horace. » Supposé que Boileau soit en effet pédant, si M. Frary s'en aperçoit, c'est qu'il con-

naît lui-même son Horace ; et, pour « l'exquise harmonie » des vers de Racine, ceux-là seuls en réalité la goûtent, ne nous y trompons pas, dont l'éducation classique a formé l'oreille et l'esprit. Je le sais ; le « peuple » passe aujourd'hui pour bon juge de l'ironie de Pascal et de la sensibilité de Racine, de l'éloquence de Bossuet et du comique de Molière, de l'esprit de Voltaire et de la noblesse de Lamartine : on le lui dit du moins, et il le croit sans doute. La preuve pourtant qu'il ne l'est point, c'est que l'éloquence du plus grand des orateurs n'a jamais différé pour lui de celle d'un tribun de carrefour, et qu'aux inepties qui nous font pleurer de désespoir, il rit d'aussi bon cœur qu'aux meilleures plaisanteries de Molière. Il applaudit aussi aux tragédies de Racine, mais où il pleure, comme il dit, toutes les larmes de son corps, croyez-vous, si vous le connaissez, que ce soit à *Phèdre* ou plutôt aux *Deux Orphelines ?* Et nous, si nous distinguons, si nous mettons une différence dans la qualité de nos plaisirs, si nous rougissons d'avoir goûté les uns, si nous nous savons gré d'être capables des autres, nous le devons, sans le savoir peut-être, uniquement au bienfait de notre éducation classique, aux leçons de la Grèce et de Rome. C'est à peu près ainsi que dans l'évanouissement lent des anciennes croyances, nous pouvons cependant continuer d'être gens de bien, grâce à ce que ces croyances ont jadis insinué, dans le sang d'où nous venons, de moralité secrète et de vertu latente. Tout un passé vit toujours en nous, dont nous n'avons pas conscience, que nous raillons même ou que nous insultons parfois, mais que cependant nous ne réussissons pas à détruire en nous ; et heureusement, car c'est peut-être le meilleur de nous. Mais savoir distinguer entre ses plaisirs, vous êtes-vous demandé quelquefois ce que c'est ? Ce n'est pas seulement toute la critique, c'est tout le sentiment littéraire ; il se pourrait que ce fût encore toute la culture et toute l'éducation.

Aussi longtemps donc que l'éducation n'aura pas pour objet d'anticiper inutilement sur une expérience de la vie que la vie peut seule nous donner, mais de nous préparer à profiter de cette expérience, lorsque la vie nous l'imposera, les langues anciennes, et le latin particulièrement, devront demeurer la base même de l'éducation. Car, d'une part, le temps que l'on prétend qu'elles prennent, il n'y a pas d'autre moyen de le mieux employer, puisque les études que l'on y voudrait substituer, celle de l'histoire ou celle des langues étrangères, ne peuvent porter leurs fruits qu'à la condition de tomber elles-mêmes dans un terrain que peut seul préparer le latin. Mais, d'autre part, et conséquemment, il importe assez peu qu'une fois entrés dans la vie réelle nous relisions rarement ou jamais les *Géorgiques* ou les *Verrines*, puisqu'il ne s'agissait par

elles que de préparer le terrain, ou de l'occuper en attendant qu'il fût capable d'une autre culture. C'est ce qu'oublie M. Frary, quand il triomphe comme d'une contradiction d'entendre ceux-ci qui plaident l'utilité des études latines, — pour la connaissance pratique du français, par exemple, — et ceux-là qui fondent la noblesse de ces études sur leur inutilité même. Il n'y a pas contradiction ici ; et il est vrai que ces études sont utiles, et il est également vrai qu'elles sont inutiles. Elles sont inutiles, en ce sens qu'elles ne sauraient mener personne à la fortune, mais elles sont utiles en ce sens qu'elles assouplissent, qu'elles élargissent, qu'elles élèvent l'esprit; ou encore, si l'on aime mieux, elles ne sont inutiles qu'autant que l'éducation est conçue comme apprentissage de la vie pratique, et le collège comme l'antichambre du comptoir ou de l'usine. Et c'est bien une manière de les concevoir, je ne dis pas le contraire, mais je demande alors ce qu'est devenu cet « enseignement secondaire élevé » que l'on nous promettait? cet enseignement « plus conforme aux besoins d'une société nouvelle, » mais cependant « toujours littéraire? » tout ce que l'on prétendait enfin conserver, et que l'on se trouve avoir sacrifié du même coup que l'on sacrifiait le latin ; — si peut-être on ne s'en prend au latin justement pour atteindre et renverser sous son nom quelque chose d'autre que lui-même et de plus important.

Quelles sont, en effet, ces nécessités si pressantes, au nom desquelles on demande à bref délai le bouleversement du système de notre enseignement secondaire? J'entends bien que l'on me parle d'*évolution économique*, d'*intérêt social*, de *professions productives* et de *professions improductives*, quoi encore? mais qu'y a-t-il sous ces grands mots, et de quelle réalité sont-ils non pas tant l'expression peut-être que le déguisement inoffensif ou la parure décente? Tout est dans tout, sans doute, et la question de l'éducation touche à bien d'autres. Un illustre savant n'a-t-il pas établi que la grandeur politique et la prospérité commerciale de l'Angleterre dépendaient étroitement du nombre de vieilles filles que la cherté du mariage y entretient dans le célibat? On peut donc bien prétendre que si le budget de la France, depuis quelques années, se solde en déficit, la faute en est aux programmes de l'enseignement secondaire; on peut imputer à Virgile les maux de la crise agricole ou à Thucydide la décadence de la marine marchande; on peut accuser le baccalauréat de préparer moins d'administrateurs pour les droits réunis que de recrues pour le socialisme. C'est seulement un jeu d'esprit dont il ne faut pas abuser. Dans une société moderne, organisme complexe, formé de tant de pièces, jointes entre elles par des ressorts si nombreux et si délicats, rien n'est

plus arbitraire que de vouloir assigner un effet déterminé à une cause déterminée, parce qu'au fond il n'en est pas un qui ne soit le produit, ou la rencontre, si je puis ainsi dire, d'une infinité de causes. En veut-on voir un exemple? Si le latin, dit M. Frary, n'était pas l'unique base de notre enseignement secondaire, il y aurait moins de bacheliers, et s'il y avait moins de bacheliers, il y aurait moins de fonctionnaires d'une part, et moins de déclassés de l'autre. Je n'en sais rien du tout, ni moi, ni M. Frary, ni personne. Quel que soit le programme des examens qu'il convienne à l'État de placer à l'entrée des carrières publiques, il y aura toujours en France plus de concurrens que de places ; mais dans l'examen du baccalauréat si l'on substitue le bas-breton ou le madécasse au latin, pourquoi veut-on que le nombre des bacheliers en soit diminué? M. Frary, dans son livre, commet perpétuellement le sophisme que l'école appelle *causa pro non causa*; et, comme aucun de ses mérites réels n'a contribué davantage à faire le succès de sa *Question du latin*, il n'était pas superflu de noter que c'en est le principal défaut. Après cela, c'est aussi bien ce qui nous dispense d'insister davantage. De tous les raisonnemens par où M. Frary s'efforce de lier à la suppression du latin nombre de conséquences qui n'ont que des rapports extrêmement éloignés avec elle, il n'en est heureusement pas un qui ne pèche gravement en quelque endroit. L'incorrection de ses déductions en tempère à tout coup la hardiesse.

Au fond et en réalité, ce que l'on attaque dans l'enseignement secondaire classique, — je veux bien le dire à M. Frary, — ce qu'il y attaque lui-même, sans le vouloir ou sans le voir, ce n'est ni ceci, ni cela, mais essentiellement ce que cet enseignement, tel qu'il est, a, dans sa nature et dans sa constitution, de nécessairement aristocratique. C'est une supériorité que de savoir le latin ou de l'avoir appris, si peu d'ailleurs que l'on en retienne, une supériorité certaine, pour toutes les raisons que nous avons dites, et une supériorité d'autant plus importune qu'elle se fait sentir sans qu'on le veuille. On peut relever à ce sujet, dans le livre de M. Frary, quelques phrases tristement instructives : « Il est temps de précipiter les inutiles du sommet où la révolution française les a laissés, mais où l'évolution économique du XIXe siècle doit enfin les atteindre... A-t-on le droit d'employer l'argent des contribuables laborieux à faire des parasites et des déclassés?.. N'est-ce pas une injustice envers le commerce et l'industrie que d'écrémer la jeunesse au profit du barreau et de la bureaucratie?.. Nous avons, par nos lois comme par nos mœurs, maintenu la fausse hiérarchie de l'ancien régime... Il est temps de remettre les gens à leur place, de

glorifier le travail fécond, d'apprendre à la jeunesse que l'aristocratie des arts libéraux n'est plus de notre siècle. » Voilà les vrais griefs de la démocratie contre l'éducation classique ; et si, par hypothèse, au lieu du latin, c'était le tamoul ou le tartare mandchou qui en formât la base, vous voyez sans difficulté qu'il n'y aurait pas à changer un seul mot dans une seule de ces phrases. Mais il est vrai que le latin ne peut qu'entretenir, nous avons dit pourquoi, l'enseignement secondaire dans ses habitudes aristocratiques, et c'est aussi pourquoi l'on s'attaque au latin d'abord. De telle sorte que si M. Frary dépense tant d'ardeur et même d'éloquence à démontrer la « stérilité » des études latines, c'est qu'il a lui-même conscience autant que personne de leur « fécondité. » C'est parce qu'il sait parfaitement qu'il y va de tout autre chose que « de casser laborieusement des noix vides, » ou de « tourner la meule pour ne produire que du son, » qu'il s'évertue en mille manières à prouver la justesse de ces comparaisons. Et pour tout dire d'un mot, il aurait fait moins d'efforts contre la « routine » s'il ne s'avouait intérieurement tout ce que la routine a de titres et d'autorité légitime sous le nom de « tradition. »

Nous touchons ici le fond de la question, en même temps que l'une des principales différences, la principale peut-être, de l'esprit aristocratique et du démocratique. L'esprit d'aristocratie tend effectivement à continuer, perpétuer, consacrer d'âge en âge les inégalités naturelles ou acquises, souvent importunes, odieuses même parfois aux individus, presque toujours utiles à la conservation et au bien de la famille, de la nation, de la race, de l'espèce. Mais, réciproquement, l'esprit démocratique, de son côté, semble tendre à replacer chaque génération qui vient à la lumière dans un état chimérique d'égalité native où les intérêts supérieurs de l'espèce, de la race, de la nation et de la famille s'effacent ou s'anéantissent devant le droit de l'individu. Autant donc il importe à l'esprit aristocratique d'entretenir le respect des traditions, et, au besoin, de les créer pour les imposer au respect, autant il importe au démocratique de les renverser à mesure et avant qu'elles aient le temps de se consolider. Ce qui paraît injuste à la démocratie, ce n'est pas qu'il y ait des millionnaires, — elle s'en accommode aussi bien que l'aristocratie, — c'est qu'il y ait des fils de millionnaires et qu'ils aient sur les autres, des en entrant dans la vie, la supériorité de leurs millions. Ce qui paraît injuste à la démocratie, ce n'est pas qu'il y ait des distinctions entre les hommes, — tournez plutôt vos yeux du côté de l'Amérique, — c'est que ces distinctions s'héritent, et ainsi constituent un avantage à celui qui les trouve dans son berceau. Ce qui paraît injuste enfin à la dé-

mocratie, ce n'est pas qu'il y ait des hommes cultivés, c'est qu'une certaine culture en fasse les successeurs d'un long passé, et que, grâce à eux, ce passé continue de vivre dans le présent. L'idéal actuel de nos démocraties serait que ni le nom, ni la fortune, ni l'éducation, ni la culture, ni quoi que ce soit enfin ne se transmît d'un homme à un autre homme, du père à son fils, des ancêtres à leurs neveux, d'un maître à ses élèves, et qu'ainsi chaque génération qui entre dans la vie eût sa destinée tout entière à refaire. On en veut aux traditions de ce qu'elles sont les traditions, comme à l'antiquité d'être l'antiquité, parce que le temps, qui fait l'antiquité comme les traditions, est presque la seule chose dont la démocratie soit bien obligée de s'avouer qu'elle ne dispose pas.

> Dieu garde la durée et nous laisse l'espace,
> Nous pouvons sur la terre avoir toute la place...
> . . . . . .
> Mais nous ne prendrons pas demain à l'Éternel;

et encore moins lui reprendrons-nous hier.

On oublie seulement, dans cette guerre aux traditions, que l'humanité, selon le beau mot du philosophe, se compose en réalité de plus de morts que de vivans; que la solidarité des générations à travers les âges de l'histoire est le lien même des sociétés, si peut-être elle n'en est la cause; et que la civilisation ne diffère de la barbarie par rien tant que par l'étendue, la nature et l'antiquité des traditions qu'elle représente et qu'elle continue. Oui, sans doute, il est vrai, la culture et l'éducation ne peuvent avoir d'autre objet que d'entretenir le respect, l'amour même, si l'on veut, et l'amour aveugle de ces traditions; mais il faut bien faire attention qu'en dehors de ces traditions ou de ces préjugés, s'il peut encore se former des compagnies d'assurances ou des syndicats d'intérêts, il n'y a plus, il n'y a pas, il n'y a jamais eu de société. Car les sociétés n'existent qu'autant que les hommes mettent en commun quelque chose de plus que leurs besoins physiologiques, dont les besoins industriels ou commerciaux ne sont au total que le prolongement; et ce quelque chose de plus, de quelque nom que l'on le nomme, — religion, idéal, patrie, gloire, honneur, plaisir même, — c'est tout ce qui s'enveloppe sous le nom de traditions. C'est autour d'une tradition que se sont groupés et formés les hommes en corps de nations; ce sont leurs traditions qui empêchent les peuples, à chaque moment de leur vie collective, de se désagréger pour se disperser en poussière; c'est le prix qu'ils attachent à leurs traditions qui est pour eux le seul gage d'avenir et leur unique promesse de durée. Bien loin donc d'en affaiblir

la force ou le prestige, entretenons-en plutôt le culte, et, s'il le faut, jusqu'aux préjugés. Tous les maux, en effet, sont moindres pour un peuple que la perte de ses traditions. Et, quant aux individus, c'est vraiment alors que l'existence ne vaudrait pas la peine d'être vécue, si elle était enfermée tout entière entre l'instant de la mort et celui de la naissance, n'ayant de raison d'être, d'objet et de fin qu'elle-même.

Ces considérations, qu'il serait trop facile de développer à l'infini, ne paraîtront, je l'espère, déplacées ni oiseuses à aucun des lecteurs du livre de M. Frary. En effet, c'est son sujet même, et peu importe qu'il ait essayé de poser autrement la question, c'est ainsi qu'elle doit être posée, parce que c'est ainsi qu'en réalité elle se pose d'elle-même. Il s'agit de savoir si la meilleure préparation de l'avenir est l'ignorance ou le mépris du passé ; voilà tout le problème de l'éducation, et voilà la *Question du latin*. Après avoir détruit en France toutes les autres aristocraties, croit-on qu'il soit urgent de détruire à son tour celle de l'intelligence? On le peut; elle n'a rien en soi de plus respectable que les autres, ou de plus légitime; et, à l'homme d'état qui voudra s'illustrer dans cette glorieuse entreprise, le livre de M. Frary en offre d'assez bons moyens. Il n'y a pas de doute qu'à défaut de tous ceux que l'on s'en est promis, celui-ci soit le premier effet du bouleversement de l'enseignement classique et de la suppression du latin. Mais si l'on pense, au contraire, que les démocraties, dans le siècle où nous sommes, tendent assez d'elles-mêmes et sans qu'on les y aide, à établir sur terre le règne de la médiocrité ; que la destruction de toutes les autres est justement une raison de favoriser d'autant la seule aristocratie qui nous reste; et qu'une éducation fondée tout entière sur le culte des traditions en est le meilleur et le plus sûr moyen, on se gardera de commettre la prodigieuse maladresse que réclament d'imprudens novateurs. Et la démocratie nous en remerciera un jour, parce que l'homme, ni surtout les sociétés, ne vivent uniquement de produits manufacturés, parce qu'une civilisation purement industrielle et scientifique ne serait en réalité qu'une barbarie plus affreuse que l'ancienne, et parce qu'enfin nous lui aurons conservé tout ce qui fera, dans l'avenir comme dans le passé, le seul prix de la vie. — Tout cela, dira-t-on peut-être, dans la question du latin? — Oui bien; puisque M. Frary l'y a mis, et que nous ne pouvions utilement lui répondre qu'en le suivant lui-même sur le terrain où il s'était placé.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES MÉTÉORITES

ET LA

CONSTITUTION DU GLOBE TERRESTRE

Jusqu'à la seconde moitié de ce siècle, l'imagination avait seule tenté de découvrir la nature des astres sans nombre dont les espaces sont peuplés. La science a récemment réussi à substituer à des hypothèses prématurées des idées plus exactes. Malgré les infranchissables distances qui nous en séparent, l'analyse spectrale est parvenue à pénétrer de ses investigations chimiques le soleil, les comètes, les étoiles et les nébuleuses. Elle restera une des plus belles conquêtes de ce siècle, déjà si fécond en grandes découvertes. Toutefois il nous est possible d'arriver à des résultats encore plus précis et tout autrement complets pour bien des corps extra-terrestres : ceux dont les débris échouent de temps à autre sur notre globe comme des épaves. Si nous n'avons pas le moyen d'aller jusqu'à eux, ils viennent à nous, vrais messagers d'en haut, destinés à satisfaire notre légitime curiosité. Ces fragmens de corps cosmiques, les seuls qu'il soit possible à l'homme de manier, se prêtent à un examen des plus intimes et conduisent à d'importantes inductions. Leur étude touche à des questions fondamentales de l'histoire physique de l'univers.

Dès l'antiquité, l'apparition soudaine de corps solides et incandescens dans notre atmosphère, la rapidité et le bruit de leur chute à la surface du sol, ont frappé d'étonnement, souvent de stupeur et d'effroi, ceux qui en étaient témoins.

Sans rappeler le récit biblique de la grêle de pierres qui écrasa les ennemis d'Israël à Beth Horon, lors de la victoire de Josué, il est un exemple remontant aussi à une époque très reculée. La se-

conde année de la 78e olympiade, c'est-à-dire 467 ans avant notre ère, un bloc volumineux tomba dans la chersonèse de Thrace, sur les bords de l'Ægos-Potamos, et avec des effets absolument étranges que nous a transmis la chronique de Paros, gravée sur marbre et conservée à la bibliothèque de l'université d'Oxford. La dimension de cette pierre, d'après Pline, était celle d'une double meule de moulin et son poids équivalait à la charge d'une voiture. Elle était en vénération parmi les habitans; lors de la bataille livrée soixante ans plus tard dans le voisinage, et qui mit fin à la longue guerre du Péloponèse, on lui attribua, dit Plutarque, la défaite des Athéniens.

Une masse semblable fut recueillie à Pessinonte, en Phrygie, et devint également l'objet d'un culte sous le nom de Cybèle ou de Mère des Dieux; tant il était naturel d'attribuer à des corps d'une apparition si anormale des vertus divines. Les décemvirs, gardiens des livres sibyllins, ayant annoncé que la présence de cette pierre amènerait l'expulsion des Carthaginois hors de l'Italie, on la transporta, avec l'autorisation du roi Attale Ier, en 204 à Rome. La pompe qui présida à sa réception montre l'importance attachée à la possession de l'idole. L'oracle de Delphes avait prononcé qu'elle serait reçue par le plus honnête homme de la république. Scipion Nasica, qu'un sénatus-consulte proclama tel, alla recevoir la déesse protectrice au port d'Ostie. Il était suivi, au milieu des manifestations d'une joie générale, d'un cortège nombreux de dames romaines qui la portèrent au temple de la Victoire, la prenant chacune à leur tour entre les mains, non que le poids pût les fatiguer, mais afin que l'honneur fût partagé. D'après Arnobe, qui vit la pierre vénérée et l'examina attentivement, on l'avait enchâssée dans une monture d'argent. Elle était de faible dimension et d'un noir foncé; elle présentait des angles saillans et inégaux, ainsi que des aspérités irrégulières. On y admirait, comme signe miraculeux, une cavité en forme de bouche, de telle sorte qu'elle offrait grossièrement le simulacre d'un visage.

Les croyances superstitieuses qui s'attachaient aux corps d'une pareille provenance se constatèrent encore quatre cents ans plus tard, lorsque Elagabale fit venir d'Émèse, en Syrie, la pierre qu'on y adorait, comme l'image du Dieu du soleil, dont il avait pris le nom. Traînée sur un char par six chevaux blancs que l'empereur conduisait lui-même, elle suivit un chemin couvert de poussière d'or, et fut amenée dans un temple magnifique, élevé en son honneur sur le mont Palatin, qui fut consacré dès lors au culte du soleil.

La vénération qui entourait, en des lieux si divers et pendant une longue série de siècles, de simples pierres noires, d'un volume et d'un aspect ordinaires, ne saurait s'expliquer, si, confiant

dans les témoins oculaires, on n'avait généralement eu la profonde conviction qu'elles arrivaient du ciel.

De leur côté, les antiques chroniques chinoises contiennent le souvenir et les dates de chutes analogues, auxquelles on attribuait une influence sur les événemens contemporains.

Parmi les apparitions du même genre qui, au moyen âge, attirèrent l'attention, je n'en mentionnerai qu'une, celle d'Ensisheim, en Alsace. « L'an 1492, le 7 novembre, dit une chronique du temps, entre onze heures et midi, il advint un grand coup de tonnerre et un long fracas qu'on entendit au loin, à Villingen, à Lucerne et autres lieux; l'on crut que des maisons avaient été renversées. Au même moment, il tomba dans le bourg d'Ensisheim une pierre pesant 260 livres. L'empereur Maximilien, présent dans cette localité, permit d'en détacher deux fragmens : il garda l'un et envoya l'autre au duc Sigismond d'Autriche; puis il la fit suspendre à la voûte de l'église par une chaîne de fer. » Aujourd'hui encore, elle est conservée dans la maison communale d'Ensisheim.

Malgré des témoignages nombreux et authentiques qui se succédèrent à bien des reprises pendant plus de vingt siècles, l'arrivée de corps célestes sur notre globe rencontrait encore, il y a cent ans, l'incrédulité des esprits les plus cultivés. A l'inverse de ce qui se produit d'ordinaire, le progrès même des connaissances fournissait des objections contre la vérité. L'explication la plus naturelle de ces faits étranges était de leur attribuer une origine extraterrestre; mais une telle supposition semblait en contradiction avec les lois immuables qui président à la marche des corps célestes. En présence de cette admirable ordonnance, la plus majestueuse qu'il soit donné à l'homme de contempler, on ne pouvait croire à l'existence de phénomènes irréguliers. Était-il permis d'admettre des accidens brusques dans les orbites normales des astres, comparables à ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de déraillemens; des perturbations s'annonçant tout à coup par un bruit formidable, au milieu des mouvemens silencieux d'un si merveilleux mécanisme? Dans l'impossibilité de comprendre ces anomalies apparentes, on trouvait plus simple d'en nier la réalité. Cependant que l'on ne se montre pas trop sévère à l'égard de cette négation obstinée; car les fables et les particularités fantastiques, dont le récit des observations ne tardait pas à être surchargé, contribuaient nécessairement à provoquer l'incrédulité. Une si opiniâtre résistance à l'évidence contraste avec la naïveté enfantine qui accueille souvent, même encore de nos jours, l'affirmation erronée de certains faits physiques.

Ces grandes questions, comme bien d'autres, avaient occupé les philosophes de la Grèce. Anaxagore se figurait tous les corps cé-

lestes comme des « fragmens de roches que l'éther, par la force de son mouvement giratoire, aurait arrachés au globe terrestre, enflammés et transformés en étoiles. » Le ciel était considéré comme une voûte solide, composée de grosses pierres que la rapidité du mouvement circulaire tenait éloignées de la terre, où elles retomberaient si ce mouvement venait à s'arrêter. Quant à Diogène d'Apollonie, il avait, par une singulière perspicacité, émis à ce sujet une vue aussi rapprochée de la vérité que le permettaient les connaissances de son temps; suivant lui, « parmi les étoiles visibles se meuvent aussi des étoiles invisibles, auxquelles, par conséquent, on ne peut donner ce nom. Celles-ci tombent souvent sur la terre et s'éteignent, comme cette étoile de pierre qui tomba tout en feu près d'Ægos-Potamos. »

Ce fut seulement à la fin du dernier siècle que des conditions particulièrement favorables à des observations exactes apportèrent une démonstration sans réplique. La conviction devint générale et complète, à la suite des chutes qui eurent lieu dans l'Inde, près de Bénarès, le 13 décembre 1798, à huit heures du soir, en présence d'un grand nombre de spectateurs; et, plus près de nous, à L'Aigle, dans le département de l'Orne, le 26 avril 1803, à une heure de l'après-midi. Biot, sur une mission de notre Académie des Sciences, alla relever minutieusement tous les caractères de cette dernière.

Les corps que l'on a nommés *aérolithes*, *uranolithes*, et plus généralement *météorites*, n'offrent pas seulement de l'intérêt au point de vue de leur provenance et de la cause qui les fait échouer subitement sur notre planète, elles en présentent aussi par leur constitution. C'est ce dernier caractère qui va surtout nous occuper, après un exposé succinct des circonstances dans lesquelles ils arrivent jusqu'à nous.

I.

Les phénomènes qui précèdent et accompagnent les chutes de météorites varient dans bien des détails secondaires; ils présentent néanmoins un ensemble de caractères généraux, qui se reproduisent avec constance à chaque apparition et suffiraient pour prouver d'une manière incontestable que l'origine de ces corps est étrangère à notre planète, lors même que leur nature n'offrirait rien de particulier (1).

D'abord apparaît un globe de feu ou bolide, dont l'éclat est assez vif pour illuminer toute l'atmosphère, lorsqu'il survient la nuit, et, s'il arrive le jour, pour être visible en plein midi. A mesure qu'il

(1) Comme exemple, on peut voir, dans la *Revue* du 15 juillet 1864, l'étude de M. Jamin, intitulée *le Bolide du 14 mai 1864, les Aérolithes et les étoiles filantes.*

approche, sa dimension apparente s'accroît. Il décrit une trajectoire que son incandescence permet d'apercevoir au loin et qui, fait digne de remarque, est très faiblement inclinée à l'horizon. Ainsi, le bolide qui, le 14 mai 1864, vers huit heures du soir, accompagna une chute de météorites à Orgueil, dans le département de Tarn-et-Garonne, fut signalé à Gisors, c'est-à-dire à plus de 500 kilomètres de distance. D'après des observations qui ont pu être faites dans cette circonstance, en beaucoup de points et avec précision, à cause de la sérénité du ciel et de l'heure peu avancée de la nuit, le globe lumineux a été suivi, marchant de l'ouest vers l'est, à partir de Santander et d'autres localités des côtes d'Espagne jusqu'au point de la chute finale. La hauteur à laquelle commencent à luire les bolides d'où proviennent les météorites a pu être calculée dans plusieurs cas, au moyen de données simultanément recueillies en différens lieux. Elle a été évaluée à 60 kilomètres et plus : elle correspond donc aux parties supérieures de notre atmosphère. Un autre caractère suffirait pour dénoter une provenance cosmique; c'est leur excessive vitesse, qui surpasse tout ce que nous connaissons sur la terre : tandis qu'une locomotive parcourt 30 mètres à la seconde et un boulet de canon 500 mètres, le bolide en franchit 30,000 à 60,000. Une telle vitesse est tout à fait du même ordre que celle des planètes lancées dans leurs orbites.

Après un trajet plus ou moins long, le bolide éclate avec un bruit qui a été comparé à celui du tonnerre, du canon ou de la mousqueterie, suivant la distance à laquelle se trouvaient les observateurs. Rarement la détonation est unique; il y en a deux, bien plus souvent trois. Parfois elles sont assez violentes pour secouer fortement les maisons, de manière à faire croire à un tremblement de terre, comme il est arrivé, le 12 février 1875, dans l'état de Iowa. Elles se font entendre sur une grande étendue de pays : celles d'Orgueil ont retenti sur plus de 360 kilomètres. Si l'on réfléchit que ces détonations prennent naissance à des hauteurs où l'air très raréfié se prête fort mal à la propagation du son, on sera convaincu qu'elles doivent être extrêmement violentes. Souvent on aperçoit une traînée de vapeurs dans les régions de l'atmosphère qu'a traversées le météore.

Tous ces phénomènes se manifestent, non-seulement dans les régions les plus diverses du globe, mais en toute saison, à toute heure, souvent par un temps serein et sans aucun nuage; les orages et les trombes n'y ont donc aucune part. En outre, les bolides arrivent dans toutes les directions. La vitesse que nous observons n'étant que relative doit varier, suivant la manière dont leur trajectoire est orientée par rapport au sens du déplacement de la terre.

A la suite de ces divers préludes, l'observateur qui se trouve convenablement placé entend un sifflement comme celui que produisent les projectiles des armes à feu, boulets et bombes. En Chine on l'a comparé, d'après Abel de Rémusat, au bruissement des ailes des oies sauvages ou encore à celui d'une étoffe qu'on déchire. Il est dû au passage dans l'air et à l'arrivée sur le sol d'une ou de plusieurs masses solides.

La configuration extérieure des météorites est avant tout remarquable par un aspect fragmentaire, c'est-à-dire par des formes anguleuses et une ressemblance constante avec des polyèdres irréguliers, dont les arêtes auraient été émoussées.

Le nombre des pierres d'une même chute est extrêmement variable : souvent on en a ramassé une seule ; quelquefois plusieurs, et, dans certains cas, des centaines et des milliers. La chute qui eut lieu en Hongrie, près de Knyahinya, le 9 juin 1866, en a fourni environ mille, et celle de L'Aigle trois mille. Le 30 janvier 1868, il est tombé aux environs de Pultusk, en Pologne, une grêle de pierres encore plus nombreuses ; neuf cents d'entre elles ont été communiquées au Muséum. Il y a donc comme des essaims ou averses de météorites. Au moment où ces pierres nous arrivent, elles n'ont plus qu'une faible vitesse comparativement à celle que possédait, antérieurement à son explosion, le bolide dont elles ne sont sans doute que des débris. Quand elles sont volumineuses, elles peuvent s'enfouir de quelques décimètres dans un sol peu résistant et y rester inaperçues.

Après des préliminaires aussi intenses de lumière et de bruit, ce n'est pas sans étonnement que l'on constate la petitesse des masses retrouvées sur le sol. Parmi les plus lourdes, signalons le fer météorique de Charcas, au Mexique, du poids de 780 kilogrammes. Les blocs de fer trouvés au Brésil, à Sainte-Catherine, en 1875, en atteignaient 25,000 ; c'est le chiffre maximum connu. Pour les pierres proprement dites, celles de plus de 300 kilogrammes, comme il en est tombé une à New Concord, le 1er mai 1860, sont une rare exception, et le poids de 50 kilogrammes n'a pas été souvent dépassé. Aucun des échantillons de l'abondante chute de L'Aigle n'excédait neuf kilogrammes ; parmi les milliers recueillis à Pultusk, le plus lourd était de ce poids, quoique le total ait été évalué à 600 kilogrammes. Il est des météorites entières qui sont seulement de plusieurs grammes, c'est-à-dire qu'elles ont le volume d'un œuf de poule, d'une noix ou même d'une noisette. Grâce à l'existence d'une couche de neige, on en a observé de plus petites encore, le 1er janvier 1869, en Suède, à Hessle près d'Upsal : beaucoup ne pesaient que quelques décigrammes et l'une descendait à six centigrammes. Ces petits grains, il importe de le remarquer, n'étaient pas des frag-

mens produits par le choc de morceaux plus gros contre le sol : chacun constitue bien une météorite complète, puisqu'il est entièrement enveloppé d'une croûte frittée, c'est-à-dire demi-fondue. Si jusqu'alors on n'en avait pas signalé d'aussi minimes, cela s'explique par la difficulté de distinguer de telles parcelles au milieu des matériaux qui composent en général la surface du sol, et dans lesquels elles se perdent.

Quand il s'agit de débris d'astres, on ne saurait s'empêcher d'être surpris de dimensions aussi insignifiantes, même quand on considère, non-seulement les météorites isolées, mais le total de ce qu'on recueille à la suite des chutes les plus volumineuses. Comment ne s'en trouve-t-il pas de comparables à l'une de nos montagnes ou pour le moins à l'une de nos collines? Ce ne sont que de menus fragmens, comme des décombres, une sorte de gravois cosmique.

Lorsque les météorites d'une même chute sont nombreuses, elles se répartissent en divers points compris dans un ovale très allongé, dont l'axe correspond à la direction de la trajectoire et dans lequel elles sont pour ainsi dire triées par ordre de grosseur. A Orgueil, cette aire de projection, sur laquelle des pierres ont été recueillies en une soixantaine de points, avait 20 kilomètres de longueur sur 4 de largeur : sa principale dimension s'étendait de l'ouest à l'est, c'est-à-dire dans le sens du mouvement du bolide. L'essaim était tombé un peu au-delà du point au-dessus duquel avaient eu lieu la détonation et la rupture finales. Les plus grosses météorites se trouvaient à l'avant de cette sorte d'ellipse ; les plus petites à l'arrière ; leur triage paraît donc bien avoir été produit par l'inégale résistance que l'air opposait à ces projectiles selon leur masse.

Au moment de leur arrivée sur le sol, les météorites ne sont plus incandescentes, mais encore si chaudes qu'on ne peut les manier. Toutefois cette chaleur est limitée à leur surface ; à l'intérieur, elles sont extraordinairement froides. Lors d'une chute qui eut lieu dans l'Inde à Dhurmsalla, le 14 juillet 1860, des spectateurs s'étant empressés de briser des pierres, brûlantes à l'extérieur, furent singulièrement surpris de les trouver glaciales dans leurs cassures et de ne pouvoir, pour des causes contraires, les toucher d'aucune manière : suivant la spirituelle expression d'Agassiz, c'était la reproduction de la *glace frite* des cuisiniers chinois. Une observation semblable a été faite, le 16 mai 1883, sur des pierres tombées à Alfianello, non loin de Brescia. Ce contraste entre la partie centrale qui conserve encore le froid intense des espaces planétaires et la partie superficielle qui, quelques instans auparavant, était incandescente, se comprend facilement, à cause de la faible conductibilité des substances pierreuses et du temps très court pendant lequel elles ont été échauffées.

Il est un effet de cette chaleur qui persiste et se manifeste, dès la première vue, comme un caractère absolument général des météorites. C'est une croûte noire qui recouvre chacune d'elles en totalité. D'une épaisseur qui n'atteint pas un millimètre, elle est presque toujours mate ; cependant elle est luisante comme un émail sur quelques types particulièrement fusibles. La haute température que chacun de ces corps a éprouvée, dans son parcours à travers l'atmosphère terrestre, est évidemment la cause de l'écorce noire et frittée dont elles sont revêtues comme d'un vernis, témoignage permanent de la chaleur qui les a enveloppées pendant quelques instans. L'étincelle de la foudre produit aussi sur les roches qu'elle frappe une vitrification, assez fréquemment observable à la surface de celles qui forment le sommet de montagnes isolées, telles que le Mont-Blanc et le Pic du Midi de Bigorre. C'est à cause de cette ressemblance que les pierres tombées à Lucé (Sarthe), en 1768, furent considérées comme des fragmens terrestres émaillés par la foudre.

L'incandescence dont on constate ainsi l'effet, après l'avoir reconnue à distance sur l'éblouissant bolide, résulte de la vitesse extrêmement grande avec laquelle ce dernier pénètre dans l'atmosphère. L'air refoulé développe une quantité de chaleur énorme, non par le frottement, mais par une compression subite, comme dans l'expérience bien connue du briquet à air qui allume l'amadou. Un calcul fondé sur les principes de la théorie mécanique de de la chaleur peut en rendre compte. Entourée de gaz incandescens, la masse solide le devient elle-même.

Malheureusement il est très rarement possible de trouver les fragmens que projettent les bolides ; il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles, même dans des pays très peuplés, pour qu'on les découvre au milieu des détritus du sol et sous la végétation qui le cache ordinairement. C'est par une illusion que l'observateur croit toujours les voir tomber non loin de lui ; aussi les cherche-t-il vainement. D'ailleurs, selon les probabilités, les trois quarts doivent être engloutis par la mer.

Si on part du chiffre annuel de trois chutes, moyenne de ce qui a été observé en Europe, et qu'on admette que cette portion de la terre ne soit pas particulièrement favorisée, on arrive pour toute la surface du globe à un total de cent-quatre-vingts par an. Mais comme elles doivent rester souvent inaperçues, en portant ce nombre au triple seulement, ce qui fait environ six cents, on reste certainement beaucoup au-dessous de la réalité. C'est donc un phénomène journalier.

On ignore de quelles régions des espaces célestes les météo-

rites sont originaires, et quelles sortes de routes elles y suivaient avant que l'action de la gravité les eut fait tout à coup tomber sur la terre. Elles ont été autrefois considérées comme émanant de l'astre le plus rapproché de nous et comme des produits rejetés par de prétendus volcans de la lune encore en activité. Dans cette hypothèse, il faut admettre qu'elles seraient lancées par l'éruption avec une vitesse assez grande pour dépasser le point neutre, c'est-à-dire le point où un corps se trouverait également attiré par notre satellite et par la terre. Le calcul montre que cette vitesse devrait être au moins égale à 2,270 mètres par seconde, ou environ cinq fois celle d'un boulet de canon ; si elle était moindre, la masse retomberait sur la lune. Une autre supposition mérite plus de crédit. Outre les planètes comprises en très grand nombre entre Mars et Jupiter, il paraît y avoir, comme l'avait déjà supposé Chladni, une multitude de petits corps ou astéroïdes, dont les orbites s'enchevêtreraient entre elles et avec celles des grosses planètes, de manière à rencontrer de temps à autre ces dernières. Ces astéroïdes, trop peu volumineux pour être visibles dans les espaces interplanétaires, nous resteraient à jamais inconnus sans leurs invasions dans notre atmosphère. Ils semblent être des débris et comme la monnaie d'une seule et même planète, qui aurait été rompue, peut-être par une explosion. Rien d'ailleurs, depuis que les belles recherches de M. Schiaparelli ont rattaché à des comètes les essaims périodiques d'étoiles filantes, ne permet d'assurer que les météorites ne viennent pas de parties du ciel encore plus éloignées et situées en dehors de notre système solaire.

Les étoiles filantes nous arrivent par millions à des époques périodiques, et l'on évalue à plusieurs milliards le nombre de celles qui se dirigent vers notre globe dans une seule année. Elles ont une certaine ressemblance avec les météorites par la soudaineté de leur chute dans notre atmosphère et l'excessive rapidité de leur mouvement, mais elles en diffèrent par un caractère important. Les habitans du Midi de la France et de l'Algérie ont pu contempler, le 27 novembre dernier, de cinq heures à onze heures du soir, dans un ciel serein, une averse particulièrement abondante, nouvelle apparition des essaims constatés treize années auparavant, jour pour jour, le 27 novembre 1872 ; le phénomène est dû, selon toute probabilité, à la rencontre de la terre avec un courant de substances qui proviennent de la comète périodique de Biéla et continuent à suivre dans l'espace une route régulière. Cependant une telle invasion de corps cosmiques n'a amené la chute d'aucune météorite à la surface du sol. Les étoiles filantes participent à la nature des comètes, démembrées et comme égrenées par des actions perturbatrices, tandis

que les météorites paraissent avoir un lien de parenté avec les planètes. Entre les unes et les autres il y a la différence qui sépare les gaz et les vapeurs des corps solides.

II.

On croit quelquefois que, se montrant incandescentes dans notre atmosphère, les météorites y ont subi une fusion complète. Nous avons déjà dit qu'il n'en est rien. Leur chaleur restant tout à fait superficielle, ces corps sont exactement ce qu'ils étaient dans les espaces, et ils nous apprennent quelle est la nature des astres dont ils dérivent. C'est pourquoi nous croyons devoir signaler leur constitution, sauf à entrer dans quelques considérations qui paraîtront peut-être un peu arides.

Un premier fait ressort de centaines d'analyses dues aux chimistes les plus éminens : c'est que les météorites ne nous ont jamais apporté aucun corps simple étranger à notre globe. Ceux qu'on a reconnus avec certitude sont au nombre de vingt-deux, parmi lesquels le fer, le silicium, l'oxygène, le magnésium, le nickel, le soufre, le phosphore et le carbone sont les plus importans.

Quoique revêtues toutes de cette enveloppe noire qui en est comme la livrée, les météorites examinées dans leur cassure offrent, à côté de traits de similitude, des différences considérables. Leurs divers types ont été répartis en quatre groupes, depuis le fer massif jusqu'à des pierres dépourvues de fer.

Les masses composées de ce métal et connues sous le nom de fers météoriques sont celles qui frappent tout d'abord l'attention. Le fer y est toujours allié à du nickel et à quelques autres métaux ; du carbone libre ou combiné leur est associé comme dans nos aciers ; du sulfure et du phosphure de fer y sont très souvent disséminés sous forme de globules et de grains. La structure des fers météoriques offre une particularité qui les fait reconnaître : si, après en avoir poli une surface, on la mouille avec un acide, on y voit immédiatement apparaître un grand nombre de lignes droites, rappelant par leur finesse et leur parallélisme une série de coups de burin et, s'entre-croisant, comme en réseau, selon des configurations géométriquement régulières. Ces dessins, dits figures de Widmanstaetten, du nom du savant qui les a le premier signalées, résultent de ce que le métal n'est pas de constitution homogène. Il se compose de deux alliages de fer et de nickel, à l'état cristallisé : l'un d'eux, sur lequel l'acide ne mord pas, ressort en relief sur l'autre qui est attaquable. Comme les météorites de ce groupe se distinguent de toutes les autres en ce qu'elles sont exemptes de matières pierreuses, elles ont reçu le nom d'*holosidères*, c'est-à-dire *tout fer*. Ces dernières

chutes sont incomparablement plus rares, au moins à l'époque actuelle, que celles de masses pierreuses. Dans un siècle et demi, il n'en a été observé que deux en Europe : une en 1751, à Braunau, en Bohême ; l'autre à Agram, en Croatie, en 1847. En Sibérie, aux États-Unis, au Brésil et ailleurs, on a rencontré à la surface du sol des blocs de fer métallique, auxquels leur isolement, leur constitution, ainsi que leur contraste avec toutes les roches environnantes, autorisent à assigner une origine extra-terrestre, avec autant de certitude que si on les avait vus tomber.

Outre le fer métallique, les météorites renferment le plus ordinairement des substances pierreuses, qui consistent en silicates. On sait que la silice ou acide silicique, à l'état isolé, est représentée dans l'écorce terrestre par le quartz et le silex que nous foulons sans cesse aux pieds, le plus souvent en grains de sable, quelquefois en masses cohérentes. A l'état de combinaison, c'est-à-dire de silicates, la silice forme des espèces, dont plusieurs sont des plus abondantes dans le règne minéral. Il en est deux qui, d'autre part, font partie essentielle des météorites, et qu'il est nécessaire de nommer ici : d'abord le péridot, ayant la magnésie et le protoxyde de fer pour bases ; puis le pyroxène, formé des mêmes élémens, mais avec une proportion d'acide silicique double de celle du péridot. Selon la quantité relative et le mode d'association du métal et des substances pierreuses, on distingue trois autres groupes de météorites qui sont à placer à la suite des fers massifs.

Quelquefois, les deux silicates précités sont en faible proportion et disséminés en grains dans le fer métallique qui fait continuité, d'où leur nom de *syssidères ;* ils sont logés dans les cavités d'une sorte d'éponge métallique. C'est un intermédiaire entre le premier groupe et les deux derniers, dans lesquels se rangent les masses essentiellement pierreuses. Comme exemples, on peut citer celle que le naturaliste Pallas a découverte à Krasnojarsk, en Sibérie, ainsi que de très nombreusesren, contrées éparses au Chili, dans le désert d'Atacama.

C'est au troisième groupe qu'appartiennent la plupart des météorites. Ici le fer métallique ne se trouve plus qu'en grains isolés et irréguliers, disséminés dans la pâte pierreuse ; cette disposition, inverse de la précédente, est rappelée par le nom de *sporadosidères*. Les parcelles de fer varient de la grosseur d'une noisette à celle de grains à peine visibles, ou même de poussières microscopiques. Quant à la matière pierreuse, en général, elle se compose, comme dans le second groupe, d'un mélange de péridot et de pyroxène, que l'action des acides sépare facilement l'un de l'autre.

Enfin, les météorites, comparativement peu nombreuses, dans lesquelles on ne distingue aucune parcelle de fer métallique, ont

reçu le nom d'*asidères*. Les plus intéressantes d'entre elles, dites charbonneuses, se font remarquer tout d'abord par un noir mat et un aspect rappelant tout à fait un charbon de tourbe compacte ou un lignite. A la substance pierreuse des deux groupes précédens est associé du charbon, non à l'état de liberté, c'est-à-dire de graphite, comme dans les fers météoriques, mais en combinaison avec de l'hydrogène et de l'oxygène, de même que dans certains produits de la décomposition de matières végétales. Cette ressemblance a naturellement conduit à y rechercher des vestiges d'êtres organisés ; mais les observations les plus délicates n'en ont décelé aucune trace. Quoi qu'il en soit de leur origine, la présence de ces matières altérables par la chaleur suffirait pour démontrer que les météorites étaient froides au moment de leur entrée dans l'atmosphère ; leur intérieur a été préservé, lors de l'incandescence qui en a fondu la surface. Quatre chutes de météorites charbonneuses sont représentées dans nos collections ; l'une a eu lieu à Alais (Gard), le 15 mars 1806 ; une autre à Cold-Bokkeweld (cap de Bonne-Espérance), le 13 octobre 1838 ; la troisième, à Kaba, en Hongrie, le 15 avril 1857, et, la dernière à Orgueil, le 14 mai 1864.

Au milieu de la diversité que présentent les échantillons de près de quatre cents chutes, il est fort remarquable de voir que des météorites tombées à des époques fort différentes et dans des pays très éloignés les uns des autres, rentrent non-seulement dans le même type, mais que parfois elles offrent une identité si complète qu'un examen minéralogique attentif ne peut en faire distinguer les fragmens respectifs.

III.

Rien n'est plus frappant dans la forme extérieure des météorites qu'un aspect général annonçant qu'elles sont des parties d'un corps brisé. Que l'on rapproche les centaines ou même les milliers de pierres d'une même chute, celles de Pultusk, par exemple, on verra qu'elles offrent des formes polyédriques, comme les fragmens de roches concassées ou *macadam*, qui servent à l'empierrement de nos voies publiques, avec cette seule différence toutefois que leurs arêtes sont plus ou moins émoussées. Il est surprenant de trouver ces mêmes configurations fragmentaires et anguleuses dans les fers météoriques eux-mêmes, tels que ceux de Caille et de Charcas : ce dernier rappelle la forme d'un tronc de pyramide triangulaire, tandis que le premier offre des marques évidentes de déchirement. La malléabilité et l'extrême ténacité du métal ne l'ont pas préservé d'une rupture violente.

Longtemps il a paru impossible qu'un tel effet pût résulter de la seule action de l'air, d'autant plus qu'il se produit dans des régions où ce fluide, dans son état normal, est extrêmement raréfié. Mais le problème s'est éclairci depuis que les substances explosives, récemment mises en usage dans l'industrie, nous ont appris quel prodigieux degré de puissance atteint la force des gaz, même en petite quantité, lorsqu'ils sont subitement animés d'une tension considérable. Ainsi, un kilogramme de dynamite brise par son explosion des prismes d'acier, dont une pression d'un million de kilogrammes opérerait à peine la rupture. Or des conditions en tout semblables, un calcul assez simple peut le faire voir, se réalisent dans les couches supérieures de l'atmosphère, quelque faible que soit leur densité, au moment où un bolide, animé de sa vitesse planétaire, vient les frapper : il comprime l'air avec une vitesse trop grande pour que ce gaz puisse dans le même temps transmettre un mouvement égal à ses propres molécules. C'est alors que, dans des détonations successives causées par une rotation obligée, les fers et les corps les plus tenaces éclatent et se fractionnent, comme sous le choc d'un marteau-pilon.

Outre la forme fragmentaire, il est à la surface des météorites un trait non moins caractéristique, qui reste aussi comme un témoin de la violence des actions mécaniques que le refoulement de l'air leur a fait éprouver. Ce sont des cavités arrondies, comparables à l'empreinte plus ou moins profonde que produit la pression du doigt sur une pâte molle ; sans se préoccuper de la différence complète dans les causes, on les a désignées autrefois sous le nom de *coups de pouce*, en allemand *fingerabdrücke*. Parfois, en s'alignant, elles prennent la configuration d'encoches analogues à la bouche qui paraissait surnaturelle dans l'antique pierre de Pessinonte. Ces cavités se rencontrent dans les météorites pierreuses ; elles sont surtout caractérisées dans les fers massifs. Ceux d'Agram et de Braunau, dont les chutes ont été mentionnées plus haut, aussi bien que ceux de Caille (Var), de Charcas et de San-Francisco-del-Mezquital (Mexique), que l'on voit dans la collection du Muséum au milieu de météorites provenant de plus de trois cents chutes, en offrent des exemples remarquables. Ces sortes d'excoriations ont été attribuées longtemps à ce que la météorite aurait éclaté çà et là, sous l'application de la chaleur brusque et intense qu'elle éprouve dans son trajet aérien. Mais des expériences de plusieurs sortes prouvent qu'il n'en est pas ainsi.

Au milieu de l'air qu'il a fortement comprimé et échauffé, le bolide se trouve dans les mêmes conditions que si, étant lui-même au repos, il était soumis au choc de gaz à très haute tension produits par l'explosion de la poudre ou de la dynamite. C'est en

intervertissant ainsi les rôles qu'on a pu aborder expérimentalement le problème.

Les grains de poudre de gros calibre qui tombent souvent de la bouche du canon au moment de l'explosion, et s'éteignent aussitôt qu'ils arrivent à l'air, offrent une surface profondément creusée sous forme de cupules, ressemblant tout à fait à celles des météorites. Dans le tir des pièces d'artillerie, le cylindre d'acier qui sert de canal de mise à feu, lorsqu'il s'y produit des fuites de gaz, subit aussi des excavations qui s'approfondissent rapidement. Comme celles des grains de poudre, elles sont dues à l'action érosive des gaz qui tourbillonnent rapidement, tout en exerçant une forte pression. A l'aide de la dynamite, on obtient sur des pièces de fer, d'acier ou de fonte, des cupules encore bien plus caractérisées, et alors l'action est instantanée, de même que dans le cas des bolides. Les surfaces sphéroïdales qui s'entrecoupent et sont l'empreinte des mouvemens giratoires des gaz rappellent exactement les cupules des météorites. Il y a en effet analogie dans les causes. Lorsque les bolides entrent dans l'atmosphère, animés de leur énorme vitesse, l'avant de ces projectiles refoule l'air, qui, en tourbillonnant sous de telles pressions, pratique un taraudage semblable. Cette action mécanique est, d'ailleurs, accompagnée et renforcée d'une action chimique due à la nature combustible du fer, à ces hautes températures. Les cupules ou *piésoglytes*, c'est-à-dire gravées par la pression, sont donc le stigmate caractéristique et durable des tourbillons gazeux qui les ont engendrées : ceux-ci se sont gravés eux-mêmes et en quelque sorte enregistrés, à la manière de ce qu'on réalise dans plusieurs expériences démonstratives de physique et de mécanique.

Quoique les cupules se creusent seulement sur la face qui est exposée à la pression directe des gaz, les météorites en présentent sur plusieurs de leurs parties, et souvent même sur leur surface entière. Cela provient de ce que l'astéroïde, dans sa translation à travers l'air, était nécessairement animé d'un mouvement de rotation, ainsi qu'il arrive à tous les projectiles de forme irrégulière; il a donc mis successivement en avant, c'est-à-dire présenté comme une proue diverses parties de lui-même, qui ont ainsi été poinçonnées plus ou moins complètement par le choc de l'air.

IV.

A ces phénomènes mécaniques des bolides se rattache l'arrivée de poussières de provenance céleste.

Avant tout, il faut bien faire la part des poussières ordinaires et tout à fait prédominantes, d'origine terrestre. Les sables, les

limons fins et les matières incohérentes de toutes sortes qui, généralement, constituent l'épiderme du sol, sont facilement entraînés par des courans d'air. Les nuages poudreux que nous voyons à tout instant s'agiter autour de nous ne donnent qu'une faible idée de l'importance qu'acquièrent ces transports, sous l'influence de vents violens et surtout persistans. La cendre de l'incendie de la ville de Chicago est parvenue aux Açores quatre jours après le commencement de la catastrophe, avec une odeur empyreumatique qui faisait supposer qu'elle provenait de l'incendie d'une forêt du continent américain. Les sables du Sahara sont la cause de nuages bien connus dans les îles du Cap-Vert, sous le nom de brume rousse. On en a observé de temps à autre une couche assez épaisse, saupoudrant le pont de vaisseaux qui naviguaient à plus de 1,600 kilomètres de la côte occidentale d'Afrique. Parfois, l'atmosphère en est tellement obscurcie que des navires ne peuvent se diriger dans ces parages et s'y perdent. Dans une partie de la Chine, les habitans sont tout à fait habitués à un semblable trouble de l'atmosphère; il n'y a pas d'année où il ne prenne assez d'intensité pour voiler l'éclat du soleil pendant plusieurs jours et devenir extrêmement incommode pour les personnes. En compensation, ces poussières apporteraient avec elles, d'après d'anciennes traditions, la fertilité au sol.

Sans aller aussi loin, en France, nous pouvons constater l'influence utile et fécondante des poussières atmosphériques. D'après M. Alluard, lorsqu'on séjourne au sommet du Puy de Dôme, on y est souvent frappé par un singulier contraste : à l'est, toute la Limagne apparaît presque constamment à travers un léger brouillard, tandis qu'à l'ouest l'air a une transparence parfaite. La cause en est dans la chaîne des Dômes, avec ses cinquante volcans éteints, leurs coulées de laves et leurs menues déjections volcaniques répandues à profusion. Il a été reconnu, à l'observatoire installé au sommet du Puy de Dôme, qu'à cette altitude de 1,500 mètres l'air est habituellement très agité et que les vents y acquièrent souvent une vitesse de 10 à 24 mètres par seconde. Ces vents presque constans balaient le plateau des Dômes et transportent au loin les poussières les plus fines qui se trouvent sur leur parcours. Or celles-ci renferment des élémens fertilisans par excellence, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux; de plus, leur extrême ténuité est des plus favorables à l'assimilation des plantes. Elles contribuent donc, d'une manière permanente, à l'inépuisable richesse de la plaine de la Limagne.

Bien plus que les anciens volcans de l'Auvergne, les volcans actuels sont la source d'abondantes poussières. Leurs éruptions lancent dans l'atmosphère des roches pulvérisées, incorrectement

qualifiées de cendres. De là aussi des transports lointains, dont il serait facile de citer maints exemples. Dans la nuit du 29 au 30 mai 1875, les habitans de la Suède et de la Norvège furent surpris par la chute d'une poussière grise, consistant en pierres ponces pulvérisées qui avaient été rejetées en très grandes quantités par les volcans de l'Islande. On n'a pas oublié que les produits de la catastrophe du détroit de la Sonde, des 27 et 28 août 1883, ont été mis en circulation sur une grande partie du globe.

Rappelons en passant que les poussières de l'air ne sont pas seulement minérales; souvent des corps organisés, animaux et végétaux, tels que des carapaces d'infusoires, des grains de pollen, des sporules, en forment une partie notable, si ce n'est la totalité. Lorsque l'eau atmosphérique rencontre sur son passage des poussières d'une espèce ou d'une autre, elle se les incorpore et produit des pluies boueuses qui ne sont pas rares. Il en est de teinte rouge qui ont autrefois été désignées sous le nom de pluies de sang, comme en décrit le livre des prodiges de Leucosthène.

Mais il est des poussières qui, incontestablement, nous arrivent de régions tout à fait étrangères à notre globe. A ce point de vue, les météorites charbonneuses d'Orgueil nous fournissent un premier document intéressant. Elles sont si friables qu'elles se réduisent en poudre sous la simple pression des doigts et qu'elles se seraient probablement pulvérisées dans leur trajet, si la croûte formée par la chaleur développée à leur entrée dans l'air ne les avait entourées et protégées. De plus, dès que les aérolithes de cette espèce sont mouillés par une faible quantité d'eau, ils se désagrègent complètement et se réduisent en particules extrêmement fines, par suite de la dissolution des sels alcalins qui en formaient comme le ciment. D'après cette propriété, si, le 14 mai 1864, le ciel n'avait pas été tout à fait serein, mais pluvieux, ou si une couche de nuages s'était rencontrée sur le passage des météorites d'Orgueil, celles-ci auraient disparu dans leur trajet, et, au lieu de les recueillir, on n'aurait pu observer à la surface du sol qu'une boue visqueuse et noire.

C'est habituellement dans des circonstances tout autres, et sans l'intervention de l'eau, que l'on saisit l'arrivée de poussières extraterrestres. Dans leur parcours, les bolides à météorites sont suivis d'une traînée d'abord brillante, puis obscure, comme celle qui paraît après la combustion d'une pièce d'artifice. Elle prend et conserve, pendant un temps plus ou moins long, la disposition de la trajectoire en se substituant au sillon lumineux. Cette sorte de queue est due sans doute à des parcelles détachées du bolide, qui restent en suspension dans l'atmosphère et sont peu à peu disper-

sées par les courans aériens. Ces poussières se produisent surtout au moment et comme une conséquence des détonations; alors elles forment souvent de petits nuages d'un aspect particulier, tels qu'on en vit lors de la chute de L'Aigle, d'après le récit de Biot. De même, le bolide qui apporta les météorites charbonneuses d'Orgueil s'ouvrit en une gerbe d'étincelles, comme un bouquet de fusées; puis il laissa derrière lui une queue lumineuse qui se transforma bientôt en une nébulosité persistante et en nuages cotonneux d'une durée de huit à dix minutes. Dans ces deux cas, il s'agissait de météorites pierreuses. L'arrivée des masses de fer est accompagnée d'une fumée opaque et noire, non moins abondante. Ainsi au moment de l'apparition de l'holosidère de Hraschina, en Bohême, un nuage prit naissance à la suite d'une explosion et persista, dit-on, pendant trois heures et demie.

Quelle est l'action qui peut s'exercer si énergiquement sur le bolide et lui arracher, avec une telle rapidité, une partie de sa substance à l'état de poussière ou de menus débris? La réponse se trouve dans les expériences que j'ai faites à l'aide des gaz explosifs, en vue d'imiter les cupules des météorites. Des masses gazeuses, douées d'énormes pressions, provoquent sur les corps solides qu'elles choquent une pulvérisation presque instantanée. C'est ce qui doit arriver aux bolides, pendant qu'ils traversent notre atmosphère. Ajoutons qu'ils contiennent du fer métallique, du nickel, du soufre, du phosphore, quelquefois du charbon : ces corps, après avoir contribué par leur combustion dans l'air, à la chaleur et à l'éclat éblouissant qui ne font jamais défaut, ont aussi une part dans la production du nuage qui ne tarde pas à se montrer. A en juger par la persistance de la fumée et par l'espace qu'elle occupe dans le ciel, on doit conclure que les bolides fournissent à notre atmosphère des quantités très considérables de poussières métalliques et pierreuses.

Beaucoup de bolides, lors même qu'on ne trouve pas de pierres lancées par eux à la surface du sol, se manifestent exactement de la même manière que ceux dont il vient d'être parlé. La distinction que l'on chercherait à établir entre les uns et les autres, à raison de cette circonstance toute fortuite, ne paraît pas fondée. De part et d'autre, même incandescence; mêmes détonations multiples, à la suite desquelles ils volent en éclats; même traînée lumineuse et apparition de nuages qui persistent après la disparition du météore, quelquefois pendant plusieurs heures. De là encore des poussières d'origine cosmique, comme celles qu'on a observées le 13 mars 1813 dans le Frioul, en Toscane et en Calabre, en même temps que des météorites tombaient dans ce dernier pays, à Cutro. En novembre 1819, les environs de Montréal et la partie septen-

trionale des États-Unis reçurent une pluie noire, accompagnée d'un obscurcissement extraordinaire du ciel ; des lueurs des plus brillantes paraissaient çà et là et des détonations comparables à celles de pièces d'artillerie se faisaient entendre. On crut d'abord à l'incendie d'une forêt voisine, coïncidant avec un violent orage. Mais l'ensemble des faits et l'examen de la matière ont appris que ces phénomènes étaient dus à l'arrivée dans l'atmosphère de corps étrangers à notre globe. Au reste, les petites météorites, d'un poids de quelques grammes ou quelques décigrammes seulement, recueillies lors de la chute de Hessle, établissent une liaison avec les poussières proprement dites.

D'après ce qui vient d'être exposé, il convient d'être très attentif à la chute des substances pulvérulentes que l'on peut supposer être d'origine cosmique. Ainsi il serait intéressant, à la suite des explosions des bolides, de rechercher dans l'air celles qui peuvent y exister, à l'aide de tous les procédés dont on dispose aujourd'hui ; puis de les examiner, notamment au point de vue de la présence du nickel. C'est ce qu'ont tenté en Angleterre M. Phipson dès 1867, en Suède et sur les bords de la mer Glaciale M. Nordenskiöld, et en France M. Gaston Tissandier.

On ne peut douter que les étoiles filantes, quelle que soit leur ténuité, ne nous apportent aussi des substances pondérables très divisées. L'examen de ces astéroïdes, à l'aide du spectroscope, y a fait reconnaître la présence du sodium, que M. Alexandre Herschel y avait signalé déjà dans l'averse du 10 août 1866, et, en outre, celle du magnésium, du carbone et d'autres corps. Le fait, en outre, est confirmé par la formation, lors de la pluie extraordinaire du 27 novembre dernier, d'une couche de vapeurs qui ne laissait voir que les étoiles des trois premières grandeurs et se dissipa à la suite du phénomène lui-même.

Les espaces ne nous envoient-ils pas d'autres corps étrangers que des fragmens de roches et des poussières solides ? Est-il impossible que notre système solaire, dans son immense parcours, et notre globe en particulier, reçoivent des matières de nature moins grossière, des substances gazeuses et invisibles? C'est une question à laquelle l'observation ne peut répondre encore.

V.

Les ressemblances les plus intéressantes et même des identités se révèlent parfois entre les météorites et certaines roches profondes de notre planète ; mais avant de les signaler, quelques explications préalables sont nécessaires.

Le globe terrestre a passé par bien des évolutions avant d'arri-

ver à l'état où nous le voyons aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la constitution de son écorce. Les roches qui nous supportent dans cette région de la France et s'étendent dans la plus grande partie des continens ont une disposition de nature à fixer les yeux les moins attentifs. Elles sont divisées en grandes plaques parallèles, auxquelles on donne le nom de couches, et quelquefois aussi le nom de bancs, d'assises ou de strates. Cette disposition les a fait nommer « stratifiées. » On peut rigoureusement prouver que les roches en couches ou stratifiées, quelle que soit leur nature, ont été formées par la mer, qui, à des époques extrêmement reculées et pendant de très longues périodes, a séjourné dans des régions fort éloignées de son domaine actuel et aujourd'hui soulevées bien au-dessus de son niveau.

D'abord les roches stratifiées renferment des cailloux ou galets et des sables, semblables pour la forme et la disposition à ceux que la mer dans ses mouvemens produit tous les jours et amasse sur ses bords et dans son bassin : on ne peut douter d'une communauté d'origine. En outre, dans ces mêmes roches en couches, on trouve, et quelquefois avec une prodigieuse abondance, des débris d'animaux marins, surtout des coquilles et des polypiers, débris que l'on comprend sous le nom général de fossiles. Les coquilles entières ou brisées constituent dans certains cas la totalité de la roche; ce fait démontre encore plus clairement l'intervention de la mer, où s'accumulent aujourd'hui de la même manière et de toutes parts les dépouilles solides de ses innombrables habitans. Enfin la disposition en couches très étendues, par rapport à leur épaisseur, complète l'analogie avec les sédimens contemporains qui se superposent dans le cours des siècles, en s'étalant à peu près horizontalement.

La série des roches stratifiées est supportée par d'autres roches d'une toute autre nature. Tout le monde connaît la principale d'entre elles, le granite, que l'on emploie pour border nos trottoirs. Ces dernières ne renferment ni débris arrondis et usés par les eaux, ni restes d'êtres ayant vécu. Leur formation a dû être très différente de celle des roches stratifiées et se produire sous l'influence d'une température élevée. Il importe de remarquer que ces masses granitiques existent partout dans la croûte terrestre, soit à la surface, soit à une certaine profondeur. Dans un lieu quelconque, on serait certain de les atteindre en creusant un puits suffisamment profond ; à Paris, il faudrait certainement traverser quelques kilomètres. Le granite forme donc comme le soubassement des terrains stratifiés, leur fondement universel.

En examinant ces derniers terrains, on voit qu'ils se sont empilés

successivement les uns sur les autres, dans la série des âges, les plus modernes reposant sur les plus anciens; ils enveloppent le globe, comme d'innombrables couches annuelles d'accroissement d'un arbre gigantesque. Il en résulte qu'il y a eu nécessairement une époque excessivement reculée où aucun d'entre eux n'existait. Leur formation correspond à des laps de temps très considérables; car l'ensemble des couches qui se sont accumulées dans bien des contrées est d'une énorme épaisseur et quelques-unes, consistant en bancs de polypiers et de houille, n'ont pu se former que très lentement et ont, à elles seules, exigé des siècles.

Les volcans apportent chaque jour, outre des quantités prodigieuses de vapeur d'eau et de produits gazeux, des matières pierreuses fondues et très chaudes, qui s'épanchent sur leurs flancs et sont connues sous le nom de laves. Pendant les anciennes périodes, il a jailli aussi des profondeurs situées au-dessous des masses granitiques des roches d'une nature bien différente de celle des roches stratifiées et offrant de l'analogie avec les laves. A la surface du sol, elles présentent des formes variées, telles que celles de nappes, de cônes ou de massifs irréguliers. Plus bas, elles constituent, dans l'épaisseur des roches encaissantes, des espèces de colonnes, qui se rattachent aux réservoirs très profonds d'où elles sont sorties; elles ont été en effet poussées çà et là, par suite d'éruptions, au travers des masses superposées, bien loin de leur gisement initial. De même que les laves, elles sont principalement formées de silicates; le basalte et le trachyte, représentans bien connus des roches éruptives, se montrent dans une foule de points de la France centrale.

On voit tout d'abord que la plupart de nos roches diffèrent considérablement des météorites. Le contraste le plus important consiste en ce que ces dernières ne contiennent rien qui ressemble aux matériaux arénacés ou fossilifères, constitutifs des terrains stratifiés, c'est-à-dire rien qui rappelle l'action et le mouvement d'un océan ou la présence de la vie. Une grande différence se manifeste même si on les compare aux masses sur lesquelles reposent immédiatement les terrains sédimentaires. Jamais, en effet, il ne s'est rencontré dans les météorites ni granite, ni même aucun des minéraux qui lui sont associés.

C'est seulement dans les roches silicatées, originaires des régions profondes et inférieures au granite, qu'il faut aller chercher les analogues des météorites.

Un exemple frappant de cette similitude est fourni par des laves actuelles, formées de l'association de deux silicates, le pyroxène et le feldspath anorthite; elles correspondent exactement à la mé-

téorite recueillie le 15 juin 1819 à Jonzac (Charente-Inférieure) et à celle qui est tombée à Juvinas dans le département de l'Ardèche le 13 juin 1821.

Le péridot, qui se présente avec une constance si remarquable dans les météorites des types les plus divers, depuis les fers jusqu'aux pierres proprement dites, figure aussi dans les masses éruptives et quelquefois avec abondance. On le trouve non-seulement dans les basaltes, mais également dans d'autres roches signalées d'abord à Lherz, dans les Pyrénées, d'où leur est venu le nom de lherzolite, et découvertes ensuite en massifs importans dans bien d'autres contrées où elles avaient été longtemps méconnues. Or une constitution identique se manifeste dans un aérolithe tombé à Chassigny (Haute-Marne), le 15 juin 1821, et dans la partie pierreuse de la syssidère d'Atacama.

C'est de cette même roche péridotique que se rapprochent tout particulièrement les météorites des types les plus communs, toutefois avec une légère différence qui porte sur le degré d'oxydation du fer. Au lieu d'être en partie à l'état natif, c'est-à-dire isolé et libre de toute combinaison, le métal, dans nos roches, est entièrement combiné à l'oxygène. Mais cette dissemblance n'a qu'une faible valeur; il est d'ailleurs facile de la faire disparaître par une action chimique bien simple, à laquelle on a donné le nom de réduction. Fondue en présence du charbon, la lherzolite donne tout à fait le même produit que la fusion des météorites; la similitude se montre dans les grenailles métalliques, non moins que dans la partie pierreuse.

Observons que l'absence, dans les météorites, de toute la série des roches qui forment une épaisseur si importante du globe terrestre est, quelle qu'en soit la cause, un fait également très remarquable. Elle peut s'expliquer de deux manières : soit que les éclats météoritiques qui nous arrivent ne proviennent que de parties internes de corps planétaires qui seraient constitués comme notre globe, soit que ces corps planétaires manquent de roches silicatées quartzifères, comme le granite, aussi bien que de terrains stratifiés. Dans ce dernier cas, ces astres auraient subi des évolutions moins complètes que la planète que nous habitons, et ils ne porteraient pas de vestiges de la coopération d'un océan, tel que celui auquel la terre a dû, postérieurement à la formation de ses masses internes, péridotiques et autres, l'origine de l'écorce qui les recouvre.

VI.

Une découverte inattendue et toute récente, faite au Groënland, a rendu plus étroits et plus complets encore les rapprochemens que nous venons d'établir. On en est redevable à l'éminent et savant explorateur des régions polaires, M. Nordenskiöld.

Malgré la profusion avec laquelle le fer est répandu dans toutes les parties de l'écorce terrestre et engagé dans de nombreuses combinaisons, il est digne de remarque que ce métal ne s'y montre pas à l'état natif : quelles que soient la pureté et la richesse des minerais, une opération au moins est nécessaire pour en tirer le métal qu'ils contiennent. Si le fer offre cette différence avec d'autres métaux incomparablement moins répandus, tels que le cuivre, l'argent, l'or ou le platine, il le doit sans doute à sa sensibilité vis-à-vis des agens chimiques, particulièrement de l'oxygène, qui, combiné dans les matières pierreuses constitutives de l'écorce terrestre, en forme environ la moitié comme poids. Une réaction avait, il est vrai, fait supposer la présence de fer natif dans quelques roches basaltiques, mais ce métal n'y était pas reconnaissable, sans doute à cause de son extrême degré de division.

Le célèbre navigateur des régions polaires, John Ross, avait rapporté, en 1818, de son voyage dans la baie de Baffin, quelques couteaux dont le tranchant était formé de morceaux de fer, provenant, au dire des Esquimaux, de blocs détachés et rencontrés non loin du cap York. L'analyse de ce fer ayant indiqué la présence du nickel, on lui attribua une origine météoritique. Il en fut de même pour un échantillon de fer, offrant des caractères semblables, qu'un autre explorateur se procura plus tard dans le nord du pays. Ces échantillons, déposés au Musée de Copenhague, attirèrent l'attention de M. Nordenskiöld et lui inspirèrent le désir d'en découvrir l'origine, lorsqu'en 1870 il fit un voyage dans le Groënland septentrional.

Après plusieurs tentatives infructueuses, sur les indications fournies par les indigènes, et par ses propres recherches, ce savant fut amené à se diriger sur un point du littoral de l'île de Disko, à Blaafjeld ou Ovifak (colline bleue), d'un accès difficile, et y rencontra enfin l'objet de ses investigations. Des blocs de fer gisaient sur le rivage, au pied d'une grande falaise constituée par une série de nappes de basalte, qui alternaient avec des assises de conglomérats de la même roche. Sur un petit espace, on recueillit plus de vingt masses qui ne contenaient pas moins de 21,000 kilogrammes de fer métallique. L'idée qui se présenta tout

naturellement fut qu'elles étaient d'origine météoritique, puisqu'elles contenaient du nickel et qu'elles donnaient les figures considérées jusqu'alors comme exclusivement propres à ces fers. Mais des explorations persévérantes, entreprises malgré des difficultés matérielles de toutes sortes et au milieu de véritables dangers, apprirent qu'il n'en était pas ainsi. M. Steenstrup, jeune savant danois, fut chargé par son gouvernement d'aller étudier avec exactitude toutes les conditions dans lesquelles se trouvaient ces masses de fer, avant qu'elles fussent enlevées et transportées en Suède. Après un premier voyage fait en 1871, puis un séjour de 1876 à 1880, dans des contrées presque désertes et d'un climat inhospitalier, M. Steenstrup, avec un dévoûment et une persévérance auxquels il est juste de rendre hommage, parvint à reconnaître sur un point du littoral le fer natif, réellement enchâssé dans des roches basaltiques. Ce n'était pas seulement en parcelles microscopiques, mais en gros grains, et ces derniers présentaient tous les caractères des blocs qui avaient été trouvés à l'état épars.

Pendant l'automne de 1879, M. Steenstrup fit une autre découverte, intéressante à double titre. Après avoir fouillé plusieurs centaines d'anciens tombeaux groënlandais, il trouva dans l'un d'eux, sur les bords du fiord d'Umanak, où il s'était rendu afin d'étudier la marche des grands glaciers de cette région, des couteaux semblables à ceux que, soixante ans auparavant, avait rapportés Ross, ainsi que des outils en pierre, faits de cristal de roche et de calcédoine. A ces produits de l'industrie humaine étaient associés neuf fragmens de basalte contenant du fer métallique, et des morceaux irréguliers de fer tout à fait semblable à celui des couteaux. Ce fait intéressant montrait d'abord avec quels matériaux les Esquimaux fabriquaient les instrumens avant d'avoir reçu du fer des Européens; d'autre part, il confirmait l'origine terrestre du fer mis en œuvre.

La présence, dans des roches éruptives terrestres, d'un fer allié de nickel et semblable à celui des météorites avec la texture cristalline qui naguère paraissait un caractère exclusif de ces dernières, est donc devenue incontestable; aucun doute n'est plus possible. Il importe d'ajouter qu'au Groënland ce métal n'est pas un accident fortuit et isolé, mais qu'il se montre en de nombreuses localités et sur de grandes étendues.

Au point de vue de sa constitution géologique, la partie septentrionale du pays est particulièrement remarquable par le développement de roches éruptives d'un âge relativement très récent. C'est un des plus grands massifs de basalte que l'on connaisse; il commence au 69e degré de latitude et, vers le 76e degré, il disparaît sous

le vaste glacier continental qui empêche toute exploration du sol. On peut supposer avec raison que ces éruptions, exceptionnellement abondantes, ont entraîné du fer métallique avant d'arriver au jour. Elles paraissent attester la présence, dans les profondeurs du globe, de masses de fer volumineuses, dont elles seraient en quelque sorte pour nous les avant-coureurs. C'est un fait dont il faut aussi tenir compte dans la théorie du magnétisme terrestre.

Après avoir fait ressortir, il y a vingt ans, les traits de ressemblance nombreux qui unissent les météorites aux roches terrestres profondes, et avoir montré comment quelques-unes peuvent être imitées par une désoxydation partielle de ces roches, j'ajoutais : « Rien ne prouve qu'au-dessous de ces masses alumineuses, qui ont fourni en Islande, par exemple, des laves si analogues au type des météorites de Juvinas ; qu'au-dessous de nos roches péridotiques, dont se rapproche tellement la météorite de Chassigny, il ne se trouve pas des massifs dans lesquels commence à apparaître le fer natif, c'est-à-dire semblables aux météorites du type commun ; puis, plus bas, des types de plus en plus riches en fer, dont les météorites nous présentent une série de densité croissante, depuis ceux où la quantité de fer représente à peu près la moitié du poids de la roche jusqu'au fer massif. » Cinq années après que ces lignes étaient écrites, les grandes masses de fer natif allié de nickel, dont il vient d'être question, étaient découvertes par M. Nordenskiöld. Les discussions sur leur origine, que l'on hésitait d'abord à reconnaître comme terrestre, suffisent pour faire ressortir les analogies étroites qui les rattachent aux météorites. L'étude de ces derniers corps nous a donc permis de pénétrer par induction dans la constitution interne de notre globe, comme par un regard pratiqué jusqu'à des profondeurs complètement inaccessibles à l'observation directe. Ainsi s'efface la dernière démarcation ; un lien des plus intimes s'établit entre les masses poussées de l'intérieur de notre planète et les corps célestes dont les météorites nous apportent des débris.

VII.

L'influence extraordinaire que Descartes a exercée sur les progrès de l'esprit humain a été bien souvent appréciée. Chacun sait combien en particulier les mathématiques et la physique lui sont redevables. Cependant, jusque dans ces derniers temps, on n'a pas rendu un assez complet hommage à ce puissant génie.

Il avait reconnu le rôle capital rempli par la chaleur dans la formation du globe terrestre. C'est lui qui, le premier, considéra la terre et les autres planètes, comme des astres refroidis à leur

surface et enveloppés d'une croûte solide. Voici en quels termes, précis et succincts, il les assimile à des soleils éteints : « Feignons que cette terre où nous sommes a été autrefois un astre, en sorte qu'elle ne différait en rien du soleil, sinon qu'elle était plus petite; mais que les moins subtiles parties de sa matière, s'attachant peu à peu les unes aux autres, se sont assemblées sur sa superficie et y ont composé des nuages ou autres corps plus épais et obscurs, semblables aux taches qu'on voit continuellement être produites, et peu après dispersées, sur la superficie du soleil. » Si l'on se reporte à l'époque de Descartes, malgré les immortelles découvertes de Copernic, de Kepler et de Galilée, il faut reconnaître que l'idée d'assimiler les astres obscurs, comme la terre, aux astres lumineux, tels que le soleil, était singulièrement hardie. Quarante ans plus tard, l'idée d'une fluidité originelle était adoptée par Newton et lui servait à déduire, au moyen du calcul, l'aplatissement que devait présenter le sphéroïde terrestre, à raison de la vitesse de rotation dont il est animé.

Poursuivant avec méthode et rigueur la pensée qui l'avait guidé dans la conception de l'univers et dans celle de l'origine de notre planète, Descartes voulut aussi considérer, au point de vue de la mécanique, l'histoire du globe, ainsi que l'arrangement et les déplacemens de ses différentes parties. Il rattacha les dislocations que présente de toutes parts la « voûte terrestre, » au refroidissement et à la contraction de la masse qui la supporte. En examinant son exposé, et surtout la figure qui l'accompagne (1), on verra qu'il n'était pas possible d'énoncer plus clairement la pensée que l'émersion des continens et la formation de leurs inégalités sont le résultat d'un déplacement relatif des voussoirs de la croûte terrestre. Une telle vue s'était présentée à l'esprit du philosophe français, quoique de son temps l'étude du sol ne fût même pas entrevue et ne lui fournît par conséquent aucune base d'induction. Sa belle théorie sur l'origine des aspérités du globe fut pendant longtemps méconnue, en faveur d'hypothèses auxquelles on n'accorde plus aucun fondement. On fut ramené à cette idée féconde dont il avait doté la science de la terre, à la suite d'observations nombreuses et de bien des luttes. Leibniz lui-même, tout en s'appuyant en partie sur les idées de ce grand homme, avait mieux aimé attribuer la mise à sec des antiques fonds de mer à l'infiltration d'une partie de l'eau dans des abîmes, qu'il supposait dus à d'anciennes boursouflures de la masse primitivement fondue.

Dans une synthèse dont l'esprit humain n'avait pas encore offert

(1) Édition française de 1688, IVe partie, § 42, p. 322 et § 44, p. 323.

d'exemple, Descartes, continuant à transporter la mathématique dans des régions entièrement nouvelles, osait le premier considérer tous les phénomènes célestes comme de simples déductions de la mécanique. « Je montre, dit-il, comment la plus grande partie de ce chaos devait, en vertu de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui le rendait semblable à nos cieux ; comment quelques-unes de ses parties devaient composer une terre, et quelques-unes des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. » Ainsi que l'a dit Laplace, c'était substituer aux qualités occultes des péripatéticiens les idées intelligibles de mouvement, d'impulsion et de force centrifuge.

Une des plus hautes conceptions dues au génie de Descartes touche particulièrement au sujet qui nous occupe : c'est que tous les corps de l'univers sont de semblable nature. « Il n'est pas malaisé, dit-il, d'inférer de tout ceci que la terre et les cieux sont faits d'une même matière. » Cette dernière pensée, dont nous pouvons apprécier la profondeur en nous reportant aux notions superficielles qui régnaient de son temps, a trouvé une confirmation aussi complète que possible dans les découvertes modernes. L'analyse spectrale, appliquée au soleil et aux étoiles, a révélé dans ces astres les caractères de divers corps semblables à ceux que nous connaissons dans notre globe.

Mais il est des faits que cette analyse ne peut nous apprendre et que nous dévoile l'étude des météorites. Non-seulement les recherches chimiques les plus approfondies n'y ont fait découvrir aucun élément étranger à notre planète, mais trois corps, le fer, le silicium et l'oxygène, y prédominent, comme dans les roches terrestres. Quant au magnésium, si abondant dans les débris cosmiques, il ne paraît pas l'être moins dans les profondeurs de ces roches. La ressemblance s'étend jusqu'aux diverses sortes de combinaisons dans lesquelles ces élémens sont engagés, c'est-à-dire à leur mode de constitution ; de part et d'autre se trouvent des espèces minéralogiques identiques, possédant les mêmes angles et les mêmes faces dans leurs cristaux, et souvent associées entre elles de la même manière.

Tandis que l'harmonie du plan de l'univers se manifeste par l'unité des lois de la mécanique et de la physique qui en gouvernent les parties les plus reculées, son unité de composition reçoit une éclatante confirmation par ces innombrables débris errans, qui viennent apporter sur notre planète des échantillons des astres dont ils ont été détachés. Aujourd'hui resplendit de plus en plus clairement l'unité qui règne dans la constitution matérielle des mondes. Quel hommage ne mérite pas l'homme qui, parmi nous,

il y a plus de deux siècles, a ouvert un tel horizon! Ses vues intuitives illustrent en quelque sorte l'histoire même des progrès de la pensée humaine, en même temps qu'elles font ressortir la vigueur d'esprit de ce spéculatif audacieux. Comme s'il n'était pas assez de tant d'autres titres qui le recommandent aux siècles futurs, et malgré des erreurs, qui sont de son temps et de l'humanité, Descartes nous apparaît comme un initiateur de ces sciences que nous nommons aujourd'hui cosmologie et géologie. Dans nos jours d'activité fiévreuse, où chacun poursuit ses recherches sans s'inquiéter toujours de ceux qui ont frayé les voies, il paraît équitable et opportun d'exercer une sorte de revendication, en signalant à la reconnaissance de tous l'homme qui sut pénétrer d'un même regard le monde de la matière et celui de l'esprit.

Les analogies que nous avons signalées entre les météorites et les régions profondes de notre globe, témoignent de l'identité des actions chimiques, lors de la formation d'astres bien éloignés les uns des autres. En effet, un minéral rappelle généralement, d'une manière précise, les circonstances qui l'ont fait naître; on peut dire qu'il raconte lui-même son origine, surtout lorsque ce minéral peut être reproduit expérimentalement. Voyons donc comment le raisonnement, assisté de l'expérience, peut nous reporter à la formation même des astres dont nous possédons des parcelles. La silice ou acide silicique est un agent chimique dont l'énergie devient surtout considérable dans les hautes températures; aussi est-il l'élément caractéristique de nombreux produits engendrés dans les foyers de l'industrie, tels que le verre, les scories de forges, les laitiers de hauts fourneaux, comme il est celui des laves des volcans. Tous les silicates artificiels et naturels, dépourvus d'eau ou anhydres, dénotent une température élevée qui a présidé à leur formation.

Supposons que le silicium et les métaux n'aient pas originairement été combinés avec l'oxygène, comme ils le sont aujourd'hui, soit qu'au sein du chaos primordial ces divers corps ne se fussent pas suffisamment rapprochés, soit plutôt que leur température ne fut pas encore assez élevée pour leur permettre d'entrer en combinaison. Dès que l'oxygène parvient à agir, il s'unit d'abord aux élémens pour lesquels il a une affinité prédominante, premièrement au silicium et au magnésium, puis au fer et au nickel, et, si ce gaz n'est pas en excès, il laisse un résidu métallique composé des corps les moins oxydables. Du fer et du nickel doivent donc nécessairement rester à l'état libre, disséminés au milieu des silicates pierreux. Or c'est exactement ce qu'on observe dans les météorites. C'est aussi ce qne confirme l'expérience. En me plaçant dans les conditions qui viennent d'être énoncées, j'ai obtenu

une imitation, dans ce qu'elle avait d'essentiel, des météorites du type commun, avec production d'un silicate de magnésie et de protoxyde de fer, ayant exactement la constitution du péridot.

Chaque jour, d'ailleurs, une opération métallurgique des plus connues, la décarburation de la fonte, c'est-à-dire sa transformation en fer malléable ou en acier, donne une réaction analogue et aboutit à un résultat du même genre. Quel que soit le procédé employé, que l'affinage de la fonte ait lieu dans de petits foyers au charbon de bois, comme on le pratiquait dès l'antiquité, qu'il s'exécute dans des fours couverts dits à puddler, ou enfin qu'il se réalise sans addition d'aucun combustible, par le procédé si ingénieux de Bessemer, c'est toujours l'oxygène de l'air qui brûle non-seulement le carbone, mais aussi le silicium de la fonte et une partie du fer. La scorie noire qui se produit alors contient souvent nn péridot à base de fer, ayant la même constitution chimique et la même forme cristalline que le péridot magnésien des roches éruptives terrestres et des météorites.

La simple oxydation du silicium développe une quantité de chaleur énorme, bien plus encore que la combustion du carbone ; dans les cornues qui servent à l'élaboration de l'acier et du fer, elle suffit même pour opérer l'affinage du métal, sans aucune addition de charbon. Le silicium, qui, dans la nature, est aujourd'hui complètement passé à l'état d'acide silicique, c'est-à-dire brûlé, partout où nous pouvons l'observer, a aussi dû être originairement, au moment où il s'est combiné à l'oxygène, la cause d'un échauffement intense, dans notre globe comme dans les autres astres également formés de silicates. Toutefois, dans ces derniers, dont les météorites sont des fragmens, la température n'était probablement pas aussi élevée que dans les ateliers métallurgiques et les expériences précitées. En effet, il est extrêmement remarquable que, malgré leur grande tendance à cristallisation nette, les combinaisons silicatées qui constituent les météorites y soient seulement à l'état de cristaux très petits et tout à fait confus, comme s'ils n'avaient pas passé par la fusion. S'il était permis de chercher quelque analogie autour de nous, nous dirions qu'au lieu de rappeler les longues aiguilles de glace que l'eau liquide forme en se congelant, la texture à grains fins des météorites ressemble à celle du givre et à celle de la neige, due, comme on le sait, au passage immédiat de la vapeur d'eau atmosphérique à l'état solide.

En résumé, l'extrême tendance de l'espèce péridot à se former lors des oxydations du silicium, dont nos laboratoires et nos usines nous donnent à chaque instant la preuve, s'est manifestée avec non moins d'évidence, d'une part dans les roches profondes de notre

globe, d'autre part dans les astres lointains dont proviennent les météorites. Partout se montrent les effets d'une ancienne et vaste oxydation. Ainsi s'explique simplement et expérimentalement le privilège d'ubiquité du péridot : il est en quelque sorte la scorie universelle.

De même qu'une forêt montre d'un seul coup d'œil la vie végétale à tous ses âges, l'univers nous présente des astres à toutes les phases de leur existence, depuis la chaleur et l'incandescence jusqu'à l'état obscur et au refroidissement avancé. Nous venons de voir, en outre, que quelques-uns sont en démolition et que leurs débris se précipitent sur d'autres, auxquels ils restent annexés. Les chutes si nombreuses constatées sur notre globe nous apprennent que le fait, loin d'être une exception, correspond à une sorte de régime habituel. Selon toute vraisemblance, et comme le pensait Descartes, le soleil nous représente aujourd'hui une phase originelle de notre globe. A l'inverse, ce dernier, par son écorce et les antiques évolutions qui y sont clairement enregistrées, nous annonce l'avenir du soleil et de bien d'autres corps célestes actuellement lumineux. Ces deux termes de comparaison permettent à l'homme d'entrevoir l'enchaînement des transformations des astres. Dans cet ordre de spéculation, la constitution des masses météoritiques nous apprend de plus avec certitude que les corps célestes dont elles émanent, quels qu'ils soient, ont une histoire chimique tout à fait semblable à celle des régions profondes de notre planète, histoire que nous venons de chercher à expliquer.

Ainsi, tandis que l'exploration du ciel nous révèle des millions de mondes au-delà de notre système solaire, notre planète, si petite qu'elle soit, nous offre un exemplaire des changemens subis par les astres et un épisode de l'histoire générale de l'univers. Les météorites forment comme un trait d'union entre la succession des époques de la terre, objet de la géologie, et la constitution du ciel, but de l'astronomie. Ces deux belles parties des connaissances humaines se complètent par les lumières qu'elles reflètent l'une sur l'autre : le tableau des mondes, déjà sublime en lui-même, s'agrandit singulièrement dans ses horizons, lorsque le regard plonge tout à la fois dans les profondeurs des espaces comme dans l'immensité des temps passés et des temps futurs.

A. Daubrée.

REVUE MUSICALE

Les Chœurs bohémiens de Moscou. — Théâtre de l'Opéra : *le Cid*, opéra en 4 actes et 10 tableaux, paroles de MM. d'Ennery, Gallet et Blau, musique de M. J. Massenet.

Rien ne gâte l'intérêt d'un voyage et n'en diminue le profit comme l'ignorance de la langue parlée dans le pays qu'on visite. Si répandu que soit notre idiome, il n'est pas universel. On parle français dans les hôtels, mais non pas dans les champs ni sur les chemins ; et notre langue, qui partout nous assure bon souper et bon gîte, ne nous assure que cela. Elle suffit pour la vie du corps, mais pour elle seule, et c'est trop peu, si le voyageur veut ne pas vivre uniquement de pain. En Russie, par exemple, les gens bien élevés savent le français, mais non pas les autres ; et par les autres, sans nul dédain, j'entends le peuple, les humbles, les petits, qu'il vaut mieux parfois interroger que les grands ; car la masse est plus originale que l'élite, et la rue plus pittoresque que les salons.

Ce silence qui, loin du pays, se fait autour de nous et au dedans de nous, la musique seule le rompt. Qu'elle chante, et soudain nous ne nous sentons plus aussi étrangers ; des voix que nous n'entendions pas nous parlent. La musique seule nous révèle les derniers secrets de la nature ; elle achève les plus beaux paysages et crée entre l'âme humaine et l'âme des choses une mystérieuse intimité.

Qui n'a souhaité, comme l'héroïne du poète, d'entendre, par une belle nuit,

> Un rossignol perdu dans l'ombre et dans la mousse,
> Ou quelque flûte au loin, car la musique est douce,
> Fait l'âme harmonieuse, et, comme un divin chœur,
> Éveille mille voix qui chantent dans le cœur.

Quel voyageur, assis un soir d'été près des flots de Naples, se lèverait avant que le pêcheur qui chante eût tourné le dernier rocher du Pausilippe? La beauté nocturne de Venise est dans la sonorité de ses lagunes et les canzones lointaines des gondoliers. Les peuples les plus primitifs eux-mêmes sentent bien que la musique fait la nature plus belle, et les rameurs de Philœ ont coutume de n'aborder qu'en chantant aux rivages de leur île charmante.

Ce qui ne peut se dire se chante. L'honneur, et non pas, comme d'aucuns le prétendent, la faiblesse de la musique, est de savoir dire l'ineffable. Pendant un récent séjour à Moscou, c'est elle qui nous redisait le soir ce que nous disait le jour la grande et mélancolique cité, ce que nous auraient dit les hommes, si nous avions pu les comprendre. Chaque soir, nous aimions à retrouver le charme étrange de ce pays dans ses étranges concerts.

Aussi fameuses que les almées de l'Égypte, les chanteuses de Moscou ne sont pas décevantes comme elles. Les voir, les entendre ne détruit pas leur prestige lointain, et les rêves se réalisent auprès d'elles, au lieu de s'envoler. Hongroises, Suédoises, Russes, Bohémiennes, se partagent la faveur des dilettantes moscovites. Sauf les Suédoises, qui s'étaient attardées à la foire de Nijni, nous les avons toutes entendues, surtout les Hongroises et les Bohémiennes. Hélas! elles ne chantent pas, comme nous aimions à le croire, dans les rues de la vieille ville. Quel décor pourtant offrirait à leurs fêtes bohêmes la Place-Rouge, dominée par la porte Sacrée, par les murailles et les dômes du Kremlin, surtout par cet amas de coupoles et de clochetons badigeonnés, assemblage de champignons monstrueux et multicolores, qu'on nomme l'église de Vasili-Blagennoï! C'est là que nous aurions voulu les entendre, ou mieux encore sur une montagne voisine de Moscou, la montagne aux Moineaux, par une après-midi d'automne. Le ciel était sans nuages, et de ce bleu profond où se perd, après les batailles, le regard des héros blessés de Tolstoï. Nous dominions le versant boisé de la colline, et, de l'autre côté de la rivière, qui faisait un coude à nos pieds, Moscou luisait comme une ville d'argent et de pierreries. Derrière un bouquet d'arbres, tintait la cloche d'une église peinte : les filles des bois eussent été les bienvenues ce jour-là sur la clairière.

Mais elles ne vinrent pas. Elles dorment encore à l'heure où le soleil descend, et ne s'éveillent qu'à la tombée du jour. Alors elles se lèvent et gagnent les restaurans de nuit. C'est là qu'il faut les entendre. Le théâtre peut sembler mal assorti au spectacle, et le local manque de poésie. Cependant, ces restaurans sont en dehors de la ville, à la lisière des bois, et, lorsqu'on s'y rend en voiture découverte, au clair de lune, la route ne laisse pas d'être pittoresque. Elle doit l'être encore davantage par les belles nuits d'hiver, quand la

plaine est toute blanche, et que les traîneaux volent sur la neige unie.

Il est sage d'entendre les Hongroises avant les autres; il est rare qu'on veuille encore les écouter après. Je ne me souviens pas volontiers de ces filles épaisses, affublées de costumes dits nationaux, lourdement plantées sur des jambes voyantes, et menées par une matrone bouffie, qui s'aidait, en marchant, d'une canne retentissante. Soufflant avec bruit, malgré l'ampleur d'un disgracieux caraco, la hideuse compagnonne s'approcha du piano. Le tabouret grinça le premier, *gemuit sub pondere*, puis le clavier, sur lequel les doigts mous de la vieille essayèrent une ritournelle. Le chœur se mit à chanter. Les voix étaient vulgaires, presque ignobles; même les plus jeunes avaient une âpreté rauque et comme une crudité d'eau-de-vie grossière. Cette demi-douzaine de vivandières chantaient et dansaient avec des intonations et des gestes de café-concert les aimables valses viennoises. Elles en écrasaient le rythme élégant, elles en profanaient les grâces délicates. Si leste que soit la muse de Strauss, elle répugne à ces allures équivoques : elle n'est pas sœur de Fantine, mais de Bernerette. Ce n'est qu'à Vienne, et par l'orchestre de Strauss, qu'il faut entendre jouer *le Beau Danube bleu* ou *le Joli Mois de mai*. Alors seulement on comprend la fine poésie de la valse autrichienne et toutes les séductions de ce rythme à trois temps, si souple entre les mains légères des compositeurs viennois.

Par bonheur, les Hongroises ne chantèrent pas longtemps. Les Bohémiennes parurent, aussi étranges que les autres étaient vulgaires. Pourtant, nulle bizarrerie de costume n'aidait à l'originalité de leur aspect. Les unes étaient vêtues en ouvrières; les autres, presque en grandes dames; des diamans brillaient à plus d'un front. L'une d'elles nous frappa par la singularité de son type et de sa parure. Toute blanche entre ses compagnes brunes, elle semblait étrangère et comme captive au milieu d'elles. Leurs chevelures, aussi sombres que l'aile des corbeaux qui regagnent chaque soir les clochers du Kremlin, faisaient plus doux l'or soyeux de sa tête blonde; ses lèvres, auprès de leurs lèvres de pourpre, prenaient la pâleur rosée de l'églantine; ses yeux avaient plus de lumière et les leurs plus de flamme. Elle était très jeune et portait, peut-être par un caprice d'enfant, un costume de fête dont les nuances éteintes s'accordaient avec sa beauté délicate. Auprès d'elle, une bonne vieille était assise, presque accroupie. Un châle rouge, qui lui couvrait les épaules et le cou, ne laissait passer que sa petite figure, jaune comme une orange et toute ridée, mais souriante derrière ses rides. Au premier rang se tenait la fameuse Pacha, dont le visage, malgré quelque fatigue, garde les traces récentes d'une beauté qui fut souveraine. Ses yeux fauves brillent d'un feu sombre, ou s'emplissent de vague langueur. Les veines d'azur

courent sous la blancheur nacrée de ses mains; et, lorsqu'elle chante, le balancement de sa tête fine, un léger clignement de ses paupières à demi closes, trahissent le rythme intérieur auquel obéit d'instinct l'harmonieuse créature. C'est pour des filles comme elle que les seigneurs se ruinent, surtout qu'ils se ruinaient autrefois. Les Bohémiennes furent un temps à Moscou la passion, la folie des jeunes gens et la terreur des mères. Elles ne prétendent à rien moins qu'à se faire épouser, et parfois elles y réussissent. Follement désirées, longtemps rebelles, elles finissent non par se livrer, mais par vous prendre, et l'on en cite plus d'une qui n'a donné sa petite main que pour un grand nom. Autant les autres chanteuses de Moscou sont libres, effrontées, autant les Bohémiennes sont, en apparence, réservées et sérieuses. Avares, dit-on, de leurs amours autant que les autres en sont prodigues, on ne leur connaît presque jamais de maîtres ou d'esclaves. De ceux qui ne sont pas de leur sang elles n'acceptent que les alliances légitimes et durables. Les jeunes hommes de leur tribu sont les seuls complices de leurs faiblesses, les seuls élus de leurs caprices.

Les Bohémiens de Moscou habitent en dehors de la ville. Ils gardent à l'écart le secret de leur vie quotidienne et l'éternelle énigme de leur race, race mystérieuse qui parut en Europe vers le xve siècle et qui, depuis quatre cents ans, promène ses tentes vagabondes des sierras d'Espagne et des bruyères d'Écosse aux steppes de Russie. Gypsies, Gitanes, Zigeuner ou Bohémiens, ils étonnent, par leur insouciance et leur fantaisie, notre civilisation de plus en plus sérieuse et uniforme. Un rien les arrête, mais rien ne les attache. Que demain le ciel de Moscou leur paraisse trop sombre, ils attelleront leurs chariots, et, le soir, ils auront disparu derrière le coteau.

De tous les chanteurs étrangers que nous avons jamais entendus, les Bohémiens nous ont fait l'impression la plus forte, les Bohémiennes, devrions-nous dire, car, dans les chœurs de Moscou, les femmes sont en majorité. Trois ou quatre hommes seulement, de leur voix et de leur guitare, soutiennent l'ensemble. D'abord, à peine effleurée et comme frissonnante, une guitare donne le ton et le rythme. Quand le thème est indiqué, les voix se posent toutes ensemble sur l'accompagnement, mais d'abord avec une telle douceur et une telle plénitude à la fois, que l'on croirait entendre le soupir d'une foule. Dès les premières mesures, tous les visages prennent une attitude attentive et grave; les chanteuses, s'écoutant elles-mêmes, ne quittent pas des yeux l'instrument d'où sort la mélodie qui les attire. D'abord, elles ne laissent échapper que des notes longuement tenues; mais peu à peu la guitare bourdonne plus fort, ses cordes vibrent, grincent sous les mains plus nerveuses. Les voix s'animent, le rythme se précipite, et, comme une cavale des steppes, voilà la chanson lancée.

Alors la sensation musicale atteint une intensité extraordinaire. Sur un thème fort simple, banal même, quinze ou vingt voix de femmes amoncellent les plus riches harmonies, les variations les plus folles. Dans cette symphonie vocale, pas une lacune; pas un trou dans cette trame aussi serrée qu'un tissu de soie. Les Bohémiennes ressemblent aux princesses des contes bleus : les perles ruissellent de leurs lèvres. Perles et pierreries, ces fioritures qui pétillent comme des aigrettes, ces gammes qui se nouent et se dénouent comme des colliers. Parfois un cri subit éclate, aussitôt étouffé; un trille de rossignol siffle à des hauteurs prodigieuses et s'achève par un trait qui retombe en pluie d'étoiles. Oh! les Bohémiennes à la bouche d'or! Filles ignorantes, mais inspirées! Aucune ne saurait lire une mesure de musique, et, dans leurs improvisations vertigineuses, pas une ne s'emporte ou ne s'égare. J'observais la petite vieille : elle avait croisé ses deux mains sous son châle écarlate. Elle chantait, le regard perdu, toujours avec son doux sourire. Que voyait-elle au loin? Peut-être le fantôme de son ancienne beauté passait-il devant ses yeux rêveurs! Ou plutôt elle écoutait, ravie, les voix de sa mystérieuse patrie et le mélodieux génie de sa race, devant lequel elle comprenait que des étrangers s'inclinaient en ce moment. Pourtant l'orgueil ne gonflait pas le cœur de la pauvre femme. Nulle fierté mauvaise, nulle rancune haineuse ne se trahissait dans la voix de ce peuple déshérité. Les chansons des Bohémiens n'expriment qu'un sentiment : la mélancolie. « La vraie musique d'un peuple, a dit M. de Vogüé, est faite avec les larmes qu'il a répandues. » C'est ainsi que la tristesse est au fond de toute âme bohémienne. Elle nous envahissait nous-mêmes dans cette salle de fête. Il nous semblait que les fenêtres s'étaient ouvertes et que la lune éclairait les pâles paysages de l'automne russe. Les étangs frissonnaient au vent de la nuit, et nous respirions l'odeur des bouleaux.

Les Bohémiennes chantaient toujours. Elles disaient la morne solitude des plaines, les campemens du soir et la danse, autour des feux, des bayadères farouches. Elles nous découvraient des horizons nouveaux et ces fabuleuses contrées de Bohême, où l'on ne va qu'en songe. *Dahin! dahin! C'est là! c'est là!* chante Mignon, une Bohémienne aussi. Tout le caractère des chants bohémiens est dans ce désir, mêlé de regret. Vague désir, regret indéterminé! Inutiles élans vers une patrie dont le nom même s'est perdu, réminiscences de gloire, amertumes d'exil et de vie errante, soupirs et plaintes d'amour, il y a tout cela dans le chant de ces femmes, ou du moins nous avons cru l'entendre.

Avant de quitter Moscou, nous voulûmes écouter le chœur russe : la veille de notre départ, il chanta. Quelques femmes seulement le composent : humbles créatures, dont l'aspect seul fait pitié. Toutes sont

vêtues en paysannes de là-bas; elles portent des parures de verroterie, et, dans les cheveux, de pâles fleurs du Nord. Leurs visages sont tristes et leurs yeux sont doux. Sans nous parler, presque sans nous voir, elles semblèrent, au lieu de s'asseoir, se poser comme des oiseaux fatigués. Immobiles, désolées, des vierges de vingt ans et des aïeules octogénaires chantaient ainsi :

« Privé de tout, le sarrau pour tout vêtement, ah! vis sans regret; ta mort ne sera pas une perte.

« L'imbécile de riche, avec tout son or, ne saurait dormir! Le pauvre diable est nu comme un faucon : il chante et s'amuse.

« Il marche en chantant; le vent lui sert d'accompagnement. Gare, gare à vous, riches, c'est la pauvreté qui est en fête!

« Les épis de blés se dressent des deux côtés du chemin en s'inclinant au passage : siffle, pauvre diable, la verte forêt répondra à tes sifflemens!

« Que tu sois affamé ou rassasié, ne t'abandonne pas au chagrin; habille-toi, peigne-toi, plaisante et souris!

« Que tu pleures ou que tu ne pleures pas, personne ne verra tes larmes...

« Tu vivras et tu mourras. Ta pauvreté trouvera un refuge. A bon entendeur, salut! La chanson est finie. »

Par un contraste étrange, ces paroles amères, menaçantes même, se chantaient sur une musique navrante, mais douce. De la poitrine amaigrie de ces pauvres femmes montait le sanglot de toute une race, une plainte séculaire de misère et de honte. Sans espoir, mais sans haine et sans reproche, tout un peuple semblait jeter vers Dieu le cri de sa détresse et de son délaissement : « Seigneur! jusqu'à quand le labeur et la peine, jusqu'à quand l'humiliation et l'opprobre? Seigneur! Seigneur! pourquoi nous avez-vous abandonnés? »

Le lendemain, nous essayâmes de noter les mélodies entendues pendant notre séjour à Moscou; mais, transcrites pour nos voix et nos instrumens, elles avaient perdu leur beauté : ce n'étaient plus que des fleurs séchées et mortes.

Que les Bohémiennes, les Russes gardent le secret de leurs chansons. La science ne pénétrera pas le divin mystère de leur ignorance. Il faut subir leur charme sans le comprendre. La sagesse de l'Égypte, de cette Égypte qui passa longtemps pour la patrie des Bohémiens, n'a-t-elle pas dit, il y a des milliers d'années : « Consulte l'ignorant comme le savant et ne t'enorgueillis pas de ta science? »

Un compositeur éminent nous disait un jour : « Nous ne sommes portés que par ceux qui nous écrasent! » L'expression est étrange, mais l'idée est juste. Les grands poètes ont pour les musiciens d'éter-

nelles et périlleuses séductions : ils les attirent et les perdent parfois. Ils leur promettent, avec l'émulation féconde, une part, une moitié peut-être de leur gloire. Promesses souvent trompeuses! L'appel est un défi, et le génie, comme le sphinx antique, est fatal à qui l'approche sans être sûr de triompher de lui.

Quelle dangereuse sympathie vient de porter vers le plus tragique de nos poètes le moins tragique de nos compositeurs? Sans doute une de ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas. On ne s'attendait guère à voir M. Massenet écrire le nom du *Cid* en tête d'une partition. Il avait si souvent murmuré des noms de femmes : Ève, Marie-Magdeleine, Hérodiade, Manon! Il était si bien le voluptueux musicien des rêveries plus que des passions, des langueurs plus que des violences d'amour! S'il voulait emprunter un sujet au XVIIe siècle, au lieu de prendre le Cid à Corneille, que ne prenait-il à Racine Andromaque ou Bérénice, une héroïne au lieu d'un héros? Alors, quelles élégies, quelles plaintes le jeune maître nous eût soupirées! Comme on aurait applaudi une fois encore à sa grâce, à sa poésie!

Il a souhaité faire plus et cru faire mieux. Entraîné par le prestige d'un grand nom et d'un génie puissant, il a rêvé pour lui-même la puissance et la grandeur. Mais, dans l'œuvre de M. Massenet, des pages comme le premier et le troisième finale du *Roi de Lahore* seront toujours des exceptions, et comme des violences à sa nature, une des plus délicates qui soient, nature de musicien plus que d'homme de théâtre, un peu faible parfois pour l'immense cadre de l'Opéra.

Plus que tout autre sujet, *le Cid* voulait un musicien vigoureux : Meyerbeer, par exemple, ou, à son défaut, et, plus près de nous, le pauvre Bizet, auquel la mort arracha l'ouvrage à peine commencé. De lui peut-être la tragédie de Corneille eût reçu une nouvelle gloire, s'il est vrai que les chefs-d'œuvre consacrés aient besoin de ces surcroîts de génie. Si les librettistes et les musiciens peuvent s'inspirer heureusement des poètes étrangers, il est dangereux de porter à l'Opéra français un drame à ce point national et populaire, que le texte même, comme l'action, nous en est familier. Certains dialogues, certains vers du *Cid* ne souffrent ni que la musique les altère, ni qu'elle les reproduise.

MM. d'Ennery, Gallet et Blau ont respecté le texte de Corneille, là seulement où le moindre changement eût paru sacrilège. Partout ailleurs ils n'ont gardé que l'allure générale du drame : ingénieux à dégager les situations favorables à la musique, ajoutant des épisodes heureux, par exemple la scène où Chimène cherche le meurtrier de son père. Ils nous ont montré Rodrigue armé par le roi; ils nous l'ont encore montré sous sa tente, recevant de saint Jacques une promesse de victoire. Cette intervention surnaturelle donne à Rodrigue une

nuance de mysticisme qui nous surprend un peu, mais qui ne répugne peut-être pas au caractère de l'époque.

Développant les côtés épisodiques de la tragédie, les librettistes en ont un peu amoindri la passion maîtresse : l'amour de Rodrigue et de Chimène. Cet amour ne passe pas dans l'opéra par d'aussi fréquentes alternatives que dans le drame. Cependant ce partage, ce déchirement de l'âme de Chimène faisait pour le musicien la grande originalité du sujet, et sa grande difficulté. Tout livret pouvait offrir à M. Massenet des chœurs de soldats et des ballets espagnols, des chansons de bravoure et des carillons de fête; mais nul autre que *le Cid* ne lui donnait un duo d'amour entre une jeune fille et le meurtrier de son père. Qu'une telle situation fût traitée de main de maître, et le grand duo des *Huguenots* trouvait son égal.

L'amour de Chimène! Ne serait-ce pas là cette raison du cœur, que nous cherchions? Ne serait-ce pas cet amour, plus noble, plus dramatique que les amours par lui déjà chantés, qui tenta M. Massenet, et lui promit, s'il le chantait à son tour, des inspirations plus hautes et de plus purs accens? M. Massenet a peut-être composé *le Cid* pour Chimène, un peu comme M. Gounod a composé *Faust* pour Marguerite.

Venons à l'examen détaillé de l'ouvrage.

Devant le roi et devant Chimène, sous le porche de l'église, au clair soleil d'un jour de fête, Rodrigue paraît, et déjà sa première apparition est moins héroïque qu'élégante. Tout jeune, sa jeunesse et sa grâce se révèlent jusque dans le murmure de la foule. On l'accueille comme un bel adolescent, presque comme une jeune fille. Cette couleur juvénile ne messied pas au personnage; elle sied surtout au musicien, qui l'a cherchée dans toute sa partition. Il la retrouve un peu plus loin, et très heureusement. Après le premier couplet du chant de l'Épée, qui nous paraît un peu vulgaire, Rodrigue murmure une prière aussi douce, presque aussi timide qu'une prière d'enfant. *A saint Jacques de Compostelle j'ai voué ma foi!* Puis, de l'image sainte, ses yeux s'abaissent sur Chimène. Une modulation lumineuse fait de la prière une extase. Au dessus des violoncelles qui soupirent, passe un chant délicieux, à peine un premier frisson d'amour. Voilà bien l'orchestre de M. Massenet, avec les séductions et les caresses accoutumées. Cette phrase charmante, écrite dans un ton velouté, sera le motif, ou mieux, la devise de Chimène. Elle reparaît, tout aérienne cette fois, à la fin de l'acte, quand la jeune fille rentre dans le palais. L'effet est joli, un peu trop joli peut-être; il n'est exempt ni de toute recherche, ni de toute mièvrerie. Mais l'idée est si gracieuse, les timbres de l'orchestre, flûtes et harpes, sont d'un si pur cristal, qu'on pardonne ici à M. Massenet un peu de raffinement et d'artifice.

Mainte page de ce premier acte, par exemple le duo de Gormas et

de don Diègue, montrerait comme on se brise au relief du vers, à la concision du dialogue cornélien. Une fois même, le musicien a trahi non seulement les paroles, mais le sentiment du poète : dans l'arioso de don Diègue à Rodrigue, *C'est lui qui m'a frappé*, le mouvement est trop lent, le dessin musical trop mou. Cette joue encore chaude du soufflet, le vieillard devrait la montrer à son fils avec moins de tristesse et plus de colère; il faudrait, au lieu d'une complainte, une imprécation.

Au second acte, nous sommes devant le palais du comte. Les fameuses stances : *Percé jusques au fond du cœur*, commencent avec solennité par une phrase sombre, dont la cadence est originale, mais elles se poursuivent dans un style trop haché; surtout elles s'achèvent par un de ces brusques passages du mode mineur au mode majeur dont l'auteur du *Cid* aurait dû se montrer plus sobre. Le duo de la provocation n'est que bien fait; il manque de chaleur et de rapidité. Au contraire, c'est par trop de rapidité, mais par là seulement, que pécherait plutôt la belle scène qui suit. Du palais où l'on a porté le cadavre, où se chante déjà la prière des morts, Chimène sort égarée. Sans que personne réponde à sa demande farouche, elle arrive devant Rodrigue, devine tout et tombe inanimée. L'effet dramatique est saisissant; l'effet musical ne l'est pas autant. Il paraît écourté. Une telle situation, il est vrai, ne voulait qu'un grand coup, mais un coup de foudre.

Au tableau suivant, on danse sur la place de Burgos. Tout le ballet est à la fois très franc et très ingénieux. Comme on comprend que Mlle Mauri s'enlève sur ces rythmes nerveux, qui bondissent et rebondissent avec elle!

Dans *la Castillane* et *l'Aragonaise*, des traits sifflent comme des coups de fouet. *La Navarraise* est précise, le pas de deux endiablé. *L'Andalouse* et le début de *la Madrilène*, deux pages rêveuses, abondent en détails exquis d'harmonie et d'instrumentation; l'entrée des chœurs excitant la danse de leurs cris, donne au finale une saveur très relevée.

La perle de l'acte est la mélodie de l'infante : une délicieuse sérénade de bienfaisance. Les dons aux malheureux et les vœux aux jeunes mariés se mêlent dans ces aimables couplets. Aumône d'argent, aumône d'amour! Sa bourse à la main et sa chanson aux lèvres, la douce princesse donne en passant : « Au riche un peu de joie, au malheureux du pain! » Ce petit *alleluia* est plein de mansuétude et de bonté, et le refrain des moines mêle à sa grâce une nuance de gravité.

Soudain Chimène accourt et demande justice. Nous n'aimons guère ni sa requête, ni la défense de don Diègue; mais le chœur qui suit, écrit dans le style de Verdi, n'est pas sans puissance.

Avec le troisième acte nous touchons au sommet du drame. Après un bel entr'acte, où le chant désolé d'une clarinette seule est plus émouvant qu'un bruyant final, la plainte de Chimène s'élève dans le silence de la nuit. *Pleurez, pleurez, mes yeux!* Ce simple hémistiche nous a toujours ému plus que bien des pages. M. Massenet en a délicieusement rendu la douce tristesse. Il était fait pour comprendre cet appel à la douleur, cette pleine licence donnée aux souvenirs amers, ce dénûment d'une âme orpheline. Moins tragique que le désespoir d'Arnold ou de dona Anna, l'affliction de Chimène est plus élégiaque. La pauvre enfant ne sanglote pas; mais comme ses beaux yeux pleurent! Que sa cantilène est plaintive! Comme, au second couplet, l'accompagnement des violons exprime le ruissellement des larmes! Ainsi gémissait jadis, au sépulcre de son ami divin, la Marie-Magdeleine de M. Massenet. C'était le même deuil et la même faiblesse de femme! Quel pâle sourire sur le visage de Chimène, au souvenir de son amour et des sermens, hélas! impossibles à garder! La phrase du premier acte revient, rythmée à quatre temps au lieu de trois, mais se couronnant encore par une péroraison passionnée. Puis, Chimène reprend sa plainte et de nouveau elle pleure.

Brusquement Rodrigue paraît. Le duo qui commence alors est, avec l'air qui le précède, la page la plus tendre de la partition, celle où se retrouve le mieux la nature du compositeur. Sans doute, il eût fallu ici un duo surhumain. Les amours de Rodrigue et de Chimène sont héroïques, et M. Massenet ne pouvait que les rendre touchantes. Mais comme il y a réussi! Dans ces phrases languissantes, dans ce murmure de deux âmes blessées, quel charme de mélancolie et de regret! Quel répit aux souvenirs de mort, quelle trêve à la loi de haine! Quel abandon à l'ivresse de vivre et d'aimer! Il serait trop facile à la critique d'écraser le compositeur sous le poète, et d'interdire l'approche du génie à tout autre qu'à ses égaux. Même dans cette scène d'amour, le vieux Corneille reste invaincu, et peut-être à jamais invincible; mais, sous un tel adversaire, ce ne saurait être un déshonneur de plier, surtout de plier avec cette grâce.

Une fois cependant, M. Massenet a trouvé plus que la grâce : dans la prière et la vision de Rodrigue. Cette page, malgré sa simplicité, à cause de sa simplicité même, peut ne pas s'imposer tout d'abord; mais, plus on l'entend, plus on y découvre de grandeur et d'élévation. Elle restera pour nous une des belles inspirations du musicien et l'honneur de sa partition nouvelle. C'est la veille du combat. Bon nombre de soldats de Rodrigue l'ont abandonné. Il est seul dans sa tente. Au loin, de mystérieux clairons annoncent que les sentinelles veillent et que le sang coulera demain. Alors une vague lassitude envahit le cœur de Rodrigue. Il tombe dans une détresse d'âme que ne

connaît pas le Cid de Corneille, mais qui nous touche chez le jeune paladin de M. Massenet. Il est détaché de ses rêves d'amour et de gloire, et sa prière exprime l'apaisement et la sérénité. Tout est pur dans cette scène et tout y est sobre. Le chant se pose, après un récit attristé, sur des accords recueillis; il se développe et s'achève avec une noblesse austère. L'entrée du chœur invisible est très heureuse ; la déclamation de Rodrigue se termine par un éclat pathétique. Voilà enfin une scène où nous avons senti venir ce frisson que donnent les grandes beautés.

Du quatrième acte on n'a guère à parler. Après un *lamento* un pen banal de don Diègue, pleurant son fils qu'il croit mort, vient un beau trio entre le vieillard, Chimène et l'infante. Il commence par une douloureuse mélopée de Chimène, avec accompagnement de cor anglais; le développement, et surtout la péroraison a de l'élan et de l'éclat. Quant au dernier tableau (le triomphe de Rodrigue et le pardon de Chimène), il n'a d'éclatant que son décor.

Le Cid est fort bien interprété. Mme Fidès-Devriès, dans le rôle de Chimène, est infiniment plus tragique et plus touchante qu'à l'ordinaire. Elle garde bien encore quelque sécheresse, une émission de voix souvent serrée, et certaines notes un peu dures. Mais elle joue avec une sobriété pathétique la scène qui suit la mort du comte. Quant à son grand air : *Pleurez, pleurez, mes yeux!* elle le chante comme elle chanta jadis au Conservatoire certain air de *Don Juan*, avec ce beau style musical que nous n'avons pas oublié, et dont nous sommes heureux qu'elle se souvienne aussi.

Chanteurs de style, MM. Édouard et Jean de Reszké le sont tous les deux. Les deux frères ont des qualités communes : l'intelligence musicale et scénique, et surtout la simplicité. Rien chez eux ne sent l'artifice ni la recherche. Leur chant est naturel comme leur voix. Et de quelle voix vibrante sans chevrotement, avec quelle noblesse d'accent, don Diègue chante-t-il son air du second acte : *Qu'on est digne d'envie !*

A qui trouverait qu'il manque de force, M. Jean de Reszké n'a qu'à répondre : *Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur!* Il a le cœur, la tendresse, le charme, tout cela sans afféterie, comme il a, croyez-le bien, la force sans violence. On peut devenir un grand artiste quand on chante comme lui la prière du troisième acte, quand on lance ainsi le récit précipité qui la termine.

N'achevons pas sans dire que la voix de Mme Bosman tinte comme une clochette d'argent dans l'*Alleluia* de l'Infante, que les rôles secondaires sont bien tenus, que M. Melchissédec est consciencieux, que M. Plançon fait des progrès; que l'orchestre joue, et que les chœurs chantent. Quand l'Opéra fera-t-il aux chefs-d'œuvre du répertoire l'honneur de semblables exécutions ?

L'audition et l'étude de la nouvelle œuvre de M. Massenet montrent que derrière les grands hommes, ou les grands sujets dont ils s'inspirent, les musiciens se retrouvent toujours eux-mêmes. Dans le poète chéri, parfois imprudemment imité, leur personnalité, à moins qu'elle ne s'y absorbe, ne fait que se refléter; reflets aussi variés que les jeux de la lumière, qui parfois révèlent des points de vue nouveaux, jettent des rayons imprévus, éclairent d'un jour inattendu des perspectives familières. Cette diversité d'aspects, cette inépuisable faculté de métamorphose ou de transfiguration est le privilège des penseurs et des pensers immortels. Les chefs-d'œuvre sont des sources divines: on y puise, on les détourne même, sans les tarir jamais. Les exemples ne manqueraient pas dans la musique moderne, de ces dérivations parfois heureuses. Le *Faust* de M. Gounod, pour n'être pas identique à celui de Goethe, en est-il indigne? M. Massenet lui-même a trouvé jadis pour des sujets, qui sont à tous, une note qui n'est qu'à lui. Dans *Hérodiade*, dans *Ève*, surtout dans *Marie-Magdeleine*, qui reste son chef-d'œuvre, il a jeté sur l'austérité de la Bible et de l'Évangile un charme un peu profane peut-être, mais délicieux. Il a humanisé, j'allais dire féminisé, des figures divines. De cette interprétation, la rigueur de la tradition pourrait s'inquiéter. On incriminerait peut-être l'*exégèse* de M. Massenet comme celle de M. Renan. Oh! le vilain mot, et pour quelles agréables choses! Il faut lire *Marie-Magdeleine*, comme la *Vie de Jésus*. Par la forme exquise, par la couleur, par une grâce malgré tout presque divine, cette musique est sœur de cette poésie.

Aujourd'hui comme autrefois, derrière la tragédie comme derrière l'évangile, M. Massenet est donc resté lui-même, un musicien auquel les sujets tempérés conviendront toujours mieux que les sujets tragiques. Si tenté qu'il soit désormais par des modèles redoutables, qu'il ait le courage de les fuir. Toutes les audaces ne sont pas aussi heureuses que celle de Rodrigue. Comme son héros, M. Massenet peut dire: *Je suis jeune, il est vrai!* Aussi devons-nous encore espérer le chef-d'œuvre de sa maturité. En attendant, nous retiendrons de l'œuvre nouvelle, avec une très belle page, bien des pages charmantes. A défaut de la force et de l'héroïsme, rendre ainsi la jeunesse et la grâce; chanter comme l'a fait M. Massenet, la douleur et la tendresse de Chimène, si ce n'est pas traduire Corneille, ce n'est pas non plus le trahir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *Georgette*, comédie en 4 actes, de M. Victorien Sardou. — Comédie-Française : *Socrate et sa Femme*, comédie en 1 acte, en vers, de M. Théodore de Banville.

L'Impasse, ou *le Pour et le Contre*, c'est le sous-titre qui siérait à la nouvelle comédie de M. Sardou, *Georgette*. Un homme d'honneur épouse-t-il, oui ou non, la fille irréprochable d'une courtisane? Tel est le cas de conscience porté devant le public du Vaudeville par l'auteur d'*Odette:* il l'expose avec la même impartialité dont il fit preuve dans son *Daniel Rochat*.

La question, pour quiconque a suivi, depuis une trentaine d'années, le train du théâtre et du roman, n'est pas imprévue : maint docteur y a répondu par avance plus ou moins expressément. « Parbleu! déclare M. Dumas, votre homme d'honneur épousera cette fille, s'il l'aime. Voyez André de Bardannes : il répare la faute de Denise, qui est personnelle; à plus forte raison pardonnerait-il une honte héréditaire. Et voulez-vous savoir toute ma pensée? Non-seulement votre héros peut épouser votre héroïne, mais il le doit; il acquittera ainsi envers elle une dette de la société dont il est membre; il compensera le tort d'un autre homme dont il est solidaire : voyez Camille Aubray! » M. Albert Delpit, à son tour : « J'ai marié le fils de Coralie; a-t-elle une fille, à présent? Je ne ferai pas plus de difficultés pour l'établir. Épousez, épousez! On prétendra que, chez une fille plus que chez un fils, la mère étant une drôlesse, il est à craindre que les effets de l'hérédité ou d'une éducation peu sincère ne se déclarent un jour : jugement superficiel! Les risques sont les mêmes : si le garçon fut bon à prendre, sa sœur l'est aussi. On objectera qu'un homme a proprement sa valeur sociale, et qu'une fille l'emprunte de son origine :

sophisme! Une fille, justement à l'heure du mariage, emprunte sa valeur sociale de son mari. Même, à bien regarder les choses, elle a, en ce point, l'avantage sur un garçon : le fils de Coralie, en épousant Mlle X, reste M. Coralie et fait d'elle Mme Coralie; sa fille, en épousant M. Z, devient Mme Z... Croyez-moi, monsieur Z, épousez, épousez sa fille! »

D'autre part, le public, à tous ces beaux discours, faisait : « Oh! oh! » Il courbait la tête, un moment, sous la poigne forte et prompte de M. Dumas, sous la main violente de M. Delpit; il l'avait même inclinée sous le geste mélodramatique de Félicien Mallefille, l'inventeur des *Mères repenties;* mais, ces auteurs une fois passés, il se redressait et prenait sa revanche : « Bon! s'écriait-il, ce ne sont que jeux d'hommes de lettres, théories à faire passer la soirée! Mais dans la pratique, et même en droit... » Pour la pratique, dès avant M. de Maupassant et son *Yvette*, vers qui plusieurs se tournaient avec complaisance, on avait su que, si des hommes bien nés s'unissent à des filles mal nées, ce n'est guère en de justes noces; pour le droit, on maintenait sans hésiter, contre les thèses des écrivains, qu'un homme d'honneur ne transporte le nom de son père, le nom porté par sa mère, qu'à la fille sans reproche d'une mère réputée sans tache.

Survient M. Sardou. Le fils de Mme Aubray a rencontré la fille de Coralie; comme Panurge autrefois consulta Pantagruel, de même ce candidat au mariage consulte M. Sardou. « Hé! hé! fait l'oracle. — Mais encore?.. — Hé! hé! — Nos personnes se conviennent... — Mariez-vous donc! — Nos parentés ne se conviennent pas... — Point ne vous mariez! » Si le premier sous-titre que je proposais plus haut, *l'Impasse,* paraît de mauvais augure, et si *le Pour et le Contre* paraît trop léger, M. Sardou, au moins dans la brochure, peut écrire au-dessous de *Georgette : l'Individu et la Famille;* il se placera de la sorte parmi les princes de la sociologie, auprès de M. Herbert Spencer, avec d'autant plus d'avantage qu'il n'aura sacrifié ni la famille ni l'individu. Exempt de cette passion logicienne qui emporte les réformateurs, libre aussi de ces préjugés qui enchaînent les bonnes gens, homme d'esprit plus que de foi et de routine, avisé, alerte, il combat des deux mains, il se garde à droite, il se garde à gauche; il voit les réalités adverses et, comme dit M. Renan, « les deux faces de la vérité. »

Qu'on ne prétende pas, d'ailleurs, qu'il examine et qu'il éclaire l'une avec plus de déférence que l'autre. Sans doute, à la fin de la pièce représentée tous les soirs, son héroïne reste fille, et son héros s'apprête à épouser une tierce personne, une petite cousine, née d'une tante vertueuse; mais de même et par une exacte compensation, si l'on en croit la renommée, cette héroïne, lors des premières répétitions, épousait au dénoûment un fort honnête homme, oncle du héros; à la dernière répétition encore, où l'auteur prit une grande partie du public à témoin de ses intentions véritables, il indiqua ce mariage

comme aussi probable que celui de Rodrigue et de Chimène ; s'il eut ensuite le courage mélancolique d'en sacrifier l'annonce, il ne faut accuser de ce changement que l'inquiétude de quelques donneurs d'avis : ces gens timides lui firent craindre que trop de spectateurs, ayant payé leur place pour être satisfaits, ne vissent avec déplaisir l'âge mûr de certain comédien et sa corpulence, quel que fût son talent, s'unir aux sveltes appas de sa jeune camarade. N'importe : l'ouvrage demeure tout orienté vers cette fin. Ce n'est pas inutilement que, dès le début, un médecin ordonne le mariage à ce prétendant de réserve ; ce n'est pas pour rien que lui-même, vers le milieu, quand sa sœur lui demande : « Épouseriez-vous cette fille-là ? » répond avec désinvolture : « Moi ? Tout de suite ! » Il peut bien ajouter qu'il est vieux garçon, indépendant, se moque du « qu'en dira-t-on, » et n'a pas de mère à ménager ; ces conditions accidentelles peuvent lui donner, en fait, des facilités que n'a pas son neveu : il est cependant, comme celui-ci, membre solidaire d'une famille, héritier de son honneur, et jusque-là il le perpétue dignement. Lui non plus, il ne peut conclure ce mariage sans préférer à l'intérêt de la famille celui de cette jeune personne et le sien propre. Et pourtant l'auteur, qui défend ce mariage au neveu, le permet manifestement à l'oncle ; ou plutôt il ne défend ni ne permet rien à personne ; il constate que l'un, selon le devoir envers la famille, n'épouse pas ; il constate que l'autre, selon le droit de l'individu, épouse. L'œuvre, au demeurant, est neutre ou plutôt mi-partie : quelqu'un s'en plaint-il ? Autant vaut à peu près se plaindre qu'elle existe : sa raison d'être est justement ce caractère. Pourquoi M. Sardou eût-il repris cette donnée ? Pour la traiter selon la doctrine de M. Dumas et de M. Delpit ? Sans doute il a jugé que l'entreprise était superflue. Selon la doctrine adverse ? Il a pensé apparemment que suivre le contrepied d'autrui serait encore trop peu neuf. Il a donc imaginé cette troisième méthode. Aussi bien, sans malice et de bonne foi, il pouvait s'y arrêter : elle convenait naturellement à son intelligence, qui fait vite le tour d'une question, et à son indifférence de dramaturge, qui anime d'un souffle égal des fables contraires.

S'il est un passage dans cette pièce où l'on reconnaît mieux que dans aucun autre l'agilité d'esprit de M. Sardou servie par sa prestesse de main, et où l'on admire, avec la souplesse de la pensée, la netteté de l'exécution, assurément c'est le résumé que fait l'oncle, au deuxième acte, des débats de sa belle-sœur et de son neveu. Après ces morceaux oratoires, il y a là quelques paroles familières qui procurent à l'auditeur une détente ; elles donnent l'occasion aux partisans de l'une et de l'autre cause, même aux plus émus, de sourire discrètement ; ces paroles contiennent la substance de l'ouvrage, et c'est là que l'originalité en est le plus visible. « Me blâmez-vous ? » demande

Mme de Chabreuil à son beau-frère, après qu'elle a disputé contre son fils pour le détourner de ce mariage, et qu'il lui a répliqué obstinément. « Vous, ma sœur? répond ce président improvisé; Dieu m'en garde! Vous avez absolument raison. » Et, aussitôt, se tournant vers son neveu, du ton le plus simple, il ajoute : « Lui aussi, du reste! »

Le tour n'est-il pas joli? Ce personnage exprime ici la pensée de l'auteur, sa pensée de derrière la tête et qu'il désavouerait vainement; aussi, pour échapper au soupçon de paradoxe, il prend soin de s'expliquer en termes formels : « Je vous approuve fort, continue-t-il, de fermer votre porte à une mère si compromise; mais je ne saurais trop le féliciter de l'ouvrir à une fille si chaste et si réservée... Vous défendez la famille, il plaide pour l'humanité; vous parlez avec votre raison, il réplique avec son cœur... » Voilà bien l'opinion, ou plutôt les opinions de M. Sardou : humainement, ce mariage est bon; socialement, il est mauvais. Le droit de la personne et celui de la société sont ici face à face, en irréconciliables ennemis. L'un doit-il prévaloir sur l'autre, et lequel? L'auteur laisse au voisin de droite, au voisin de gauche, le soin de prononcer là-dessus. Il constate une antinomie et ne se charge pas de la résoudre. De vrai, il va de soi que, selon les cas, l'un des adversaires l'emportera sur l'autre, tantôt celui-ci, tantôt celui-là, et, sans doute, la raison du plus fort sera, chaque fois, la meilleure : elle ne saurait, du moins, être mauvaise. Le sens commun, dispensé par son essence même d'étudier la question, la tranche ainsi des deux tranchans de sa bonne hache; et avec le sens commun, qui semble ici original, parle et agit M. Sardou.

Cependant, cette ambiguïté, qui fait l'originalité de l'ouvrage, le met, par définition, en péril. « Votre conseil, dit Panurge à Pantagruel pour conclure l'entretien, semble à la chanson de Ricochet. Ce ne sont que sarcasmes, mocqueries et redictes contradictoires. Les unes destruisent les aultres. Je ne sçay ès quelles me tenir. » C'est justement le reproche que M. Sardou encourt du public. S'imagine-t-on qu'il eût risqué davantage à marcher dans le même sens que MM. Dumas et Delpit, ou dans le sens contraire? Il eût rencontré, en effet, des adversaires sur sa route; mais ces adversaires, ne fût-ce que pour le combattre, et pour la durée du spectacle au moins, l'auraient suivi. Sur un théâtre, pour s'attacher l'intérêt, il faut aller d'un point à un autre; de celui-ci à celui-là ou réciproquement, peu importe, à l'heure de la représentation, pourvu que le spectateur soit entraîné. Le drame est le passage d'un état moral des personnages à un état différent : la crise, par laquelle ce mouvement se détermine, voilà ce que doit montrer l'auteur. Place-t-il ses héros dans une impasse, il s'y engage avec eux; le public s'y fourvoie du même coup, il est déçu, il se récrie. « Mariez-vous!.. Ne vous mariez pas!.. » Je conçois que M. Sardou, selon l'espèce, offre alternativement ces deux conclusions : peut-être eût-il mieux fait de les

offrir en deux comédies que dans une seule. N'a-t-il pas signalé, dans une célèbre farce, avec une plaisante élégance de démonstration, la vanité du divorce? Quelques années plus tard, n'a-t-il pas dénoncé dans *Odette*, avec beaucoup de pathétique, la cruauté du mariage indissoluble? Après *Séraphine*, ce pamphlet contre la dévotion, n'a-t-il pas trouvé bon que *Daniel Rochat* fût tourné comme une machine de guerre contre la libre-pensée? Il a usé, dans ces jeux contraires, de son droit d'auteur dramatique. De même, à la question qu'il pose aujourd'hui, il aurait pu, par des biais divers, présenter deux réponses : en deux pièces, dont les héros eussent différé par le caractère, et surtout par le degré de la passion, il eût fait triompher tour à tour la famille et l'individu. Mais non! Il prétend donner les deux réponses à la fois, et de la sorte il n'en donne aucune; son interprète lui-même le déclare : « La solution? dit cet arbitre. Il n'y en a pas, comme dans la plupart de ces questions-là. Car enfin, je vous défie bien de dégager de tout ce que nous avons dit une autre moralité que celle-ci : une femme galante ne doit pas faire de sa fille une honnête fille!.. Elle ne vous convient pas?.. Trouvez-en une autre!.. » Voilà le mot central de la pièce; on n'accroche pas plus délibérément sur un ouvrage dramatique ce singulier écriteau : Impasse.

Pour rester sur place, pour y laisser le public, M. Sardou a choisi des héros dont il fût sûr, des héros sages, presque immobiles. Sans doute il ne suffisait pas, pour garantir l'équilibre de la comédie, que l'oncle dût épouser, et le neveu point : ils auraient pu, avant de parvenir chacun à son but, avoir de grands espaces à franchir et se croiser en chemin; pour plus de sécurité, chacun, dès le lever du rideau, est à son poste, où finalement il se retrouve; chacun, veux-je dire, demeure dans les mêmes sentimens, ou presque; le plus agité des deux, le jeune homme, s'il a bougé dans l'intervalle, n'a bougé que fort peu. Aussi bien regardez-le, ce héros, et regardez l'héroïne, puisque leur amour est le foyer de la pièce. L'un est campé à droite, l'autre est campée à gauche; ni l'un ni l'autre ne traverse la scène pour aller jusqu'à l'objet de sa passion. Est-ce passion qu'il faut dire? Inclination suffirait. L'un et l'autre peuvent bien s'avancer jusqu'au milieu, vers le trou du souffleur; une fois là, ils se font part de leurs consignes, et puis chacun retourne à sa place. Roméo rentre chez les Montaigu, Juliette chez les Capulet; Rodrigue tire de ce côté pour épouser l'infante, sa cousine, et Chimène s'en va par là, réservée à l'oncle don Sanche. Les deux parties obéissent à des mots d'ordre. Même, pour le dire en passant, l'échange de ces mots d'ordre est encore un des traits où se reconnaît la netteté de M. Sardou. Le jeune homme annonce à la jeune fille que sa mère consent au mariage, pourvu que sa mère, à elle, habite un pays voisin, où ils iront, chaque année, lui tenir compagnie pendant six semaines : « Et si ma mère et

moi, répond à peu près la jeune fille, n'acceptons pas de vivre, à l'ordinaire, séparées?.. — La mienne alors refuse son consentement. — Ne pouvez-vous lui adresser les sommations légales? — Moi! que je manque de respect à ma mère!.. — Vous voyez bien, mon ami, que je ne peux manquer de respect à la mienne. » Et là-dessus, dos à dos, ils se quittent. La rencontre des consignes est ingénieusement préparée, l'opposition en est vivement faite. Hé! qui ne voit que ce sont des consignes? Les conditions de ce mariage, tout de bon, étaient acceptables; bien des familles régulières ne s'unissent pas à meilleur compte : il fallait ici, pour empêcher l'accord, un commandement exprès de l'auteur. Mais, pour que le héros et l'héroïne soient ainsi dociles à ses ordres, ne faut-il pas qu'il leur ait choisi de certaines âmes et permis seulement un certain degré de passion? Oui, sans doute, par son décret et pour son dessein, ils s'aiment faiblement; autant dire, puisqu'il s'agit de personnages de théâtre, qu'ils ne s'aiment pas. Même des amours plus énergiques, sur la scène, pour avoir cédé, nous sont suspects. Ici la loi des sentimens est : « Malheur aux vaincus! » Toute passion qui ne parvient pas à son objet, ou ne périt pas avec le héros qu'elle anime est soupçonnée d'avoir mal combattu ou de n'avoir pas, combattu du tout; s'il n'est, à la fin, mort glorieusement ou victorieux, l'amour est tenu pour déserteur; s'il n'a pas gagné la partie, c'est qu'il n'était pas là. Des amoureux comme ceux-ci courent donc le risque d'être accusés de n'aimer point. Le foyer de l'ouvrage est tiède ou, pour mieux dire, éteint aussitôt qu'allumé. Difficile entreprise, décidément, que celle de M. Sardou!

Mais, s'il n'y a guère d'action entre le héros et l'héroïne, peut-être y en a-t-il une entre chacun d'eux et sa famille; entre l'enfant de l'honnête femme et sa mère, dût la pièce rappeler un peu trop *les Idées de Mme Aubray*, — entre l'enfant de la courtisane et la sienne, dût-on se souvenir trop clairement du *Fils de Coralie*. Ce double danger a-t-il effrayé M. Sardou? Je croirais plutôt que, s'il s'est méfié de l'une et de l'autre lutte, c'est que toutes les deux pouvaient aboutir à d'autres fins que la sienne : le héros n'aurait eu qu'à trop bien convaincre sa mère! La mère de l'héroïne n'aurait eu qu'à se sacrifier! On était, malgré soi, tiré de l'impasse : or il s'agit d'y rester.

Point de drame entre Mme de Chabreuil et son fils : une simple controverse, au deuxième acte, suffit. A l'instant où ils forment le projet de rechercher pour bru et pour femme Mlle Paula d'Alberti, fille de la duchesse de Carlington, ils apprennent par leur parent, M. Clavel de Chabreuil, que le comte d'Alberti, prétendu père de la jeune fille, n'a jamais existé; qu'elle est née des amours de Cardillac, un ami de Clavel, un officier mort à l'ennemi, et de Georgette Coural, dite Geogeotte, danseuse de genre, chanteuse légère, et légère en tous genres, enrichie, après bien des aventures, par le testament d'un Américain, épousée pour cette

fortune, en premières et dernières noces, par un Anglais ruiné, lord O'Donnor, duc de Carlington. Cela ne fait pas que Paula ne soit une jeune personne accomplie, douée à merveille et parfaitement élevée. Gontran expose toutes les raisons qu'un homme peut avoir d'épouser une telle fille; Mme de Chabreuil, en regard, développe toutes les raisons que peut avoir une famille de repousser l'alliance d'une telle mère. Gontran s'anime jusqu'à établir un parallèle entre la courtisane qui, en préparant sa fille pour le mariage, a travaillé au salut d'une âme, et l'honnête femme qui, en repoussant cette fille du mariage, travaille à sa perdition: précisément, c'est le plus haut point où sa passion s'exalte. Mme de Chabreuil répond qu'elle n'admet pas une Geogeotte (ou Jojotte, comme l'écrit M. Sardou), à l'honneur d'être un jour, au même titre qu'elle-même, la grand'mère de ses petits-enfans: parmi les argumens que l'auteur lui attribue, c'est le plus convenable à sa personne et à sa condition, le plus naturel et le plus topique. M. Clavel, comme nous l'avons vu, préside à la discussion et la résume. Après quoi, il n'est plus question de ce débat entre la mère et le fils jusqu'au dernier acte, où le fils vient annoncer qu'il a obtenu à la cantonade, sans doute par un coup de la grâce, le consentement de sa mère. Voilà pour une partie; voici pour l'autre.

Paula, jusqu'au troisième acte, ne se doutait nullement de l'indignité de sa mère. Elle l'apprend alors jusqu'en ses détails; elle l'apprend par un artifice d'une complication extraordinaire, d'une conduite pénible et d'une vraisemblance douteuse : il y faut, avec beaucoup de menus faits, la maladresse et l'imprudence d'une caméristé qui devrait être plus rouée, étant depuis un quart de siècle au service de Geogeotte; il y faut chez l'héroïne une force et une vitesse d'induction à émerveiller Edgar Poë; et, si rapide que soit chez cette innocente l'intelligence du mal, ce coup de théâtre fait long feu. Mais de quelque façon qu'elle l'ait sue, Paula sait l'infamie de sa naissance : que va-t-elle faire ensuite? Voilà l'important. Eh bien! Paula cache à sa mère la connaissance qu'elle a de ce déplorable secret. Le sentiment est délicat; ce tour, d'autre part, donne quelque nouveauté à la pièce : qui ne voit cependant qu'il étouffe le drame? Au moins il le restreint sévèrement. Geogeotte, ignorant que sa fille est éclairée, demeure jusqu'au bout la même; Paula, mettant l'éteignoir sur la lumière, reste isolée : point de reflet d'une âme sur l'autre. Dans ces conditions, si le drame existe, il est borné au cœur de l'héroïne; il se réduit à un monologue : et, en effet, la scène qui suit la révélation, entre Paula et Clavel, n'est proprement, si je puis dire, qu'un monologue à deux voix. Clavel, ici, ne parle pas pour son compte; il prête des paroles à la conscience de la jeune fille, à cette conscience partagée tout d'un coup; il en représente la moitié. Il plaide pour la piété filiale, pour la gratitude, pour l'équité,

pendant que Paula, par ses mots entrecoupés ou par son silence, plaide pour la pudeur, pour la fierté, pour le droit. Peu à peu il la persuade, ou plutôt elle se persuade elle-même; sa douleur se fond en pitié, s'exalte en admiration pour cette mère qui, étant ce qu'elle est, a formé sa vertu, au risque d'être un jour condamnée par elle. Quand elle reparaît, cette mère, Paula se jette dans ses bras sans lui rien dire que d'héroïquement insignifiant, et l'étreint avec une émouvante fureur de tendresse. Le geste est décisif, il est net, joli, pathétique; il fait éclater les bravos et jaillir les pleurs. C'est qu'il est le dernier terme d'une série de mouvemens d'âme, la fin d'une action morale que le spectateur a suivie chez Paula : en vérité, c'est la seule de l'ouvrage; aussi est-ce elle qui en détermine le succès. La psychologie qui se laisse voir dans cette scène est suffisamment déliée; le revirement qui s'y fait, s'il est plus hâté que ne le voudrait la nature, a cet avantage de soulager le public, oppressé par le jugement que cette fille suspendait sur sa mère; mais surtout le privilège de ce monologue (une héroïne de tragédie l'eût tenu à elle seule), son caractère particulier dans la pièce et la cause de son efficacité, c'est qu'il est dramatique. Singulier cas cependant que celui d'un ouvrage de théâtre dont la seule partie dramatique est un monologue !

Hors de cette scène, M. Sardou peut montrer de quoi sa psychologie, qui ne s'y dépense pas tout entière, est capable. Il peut ébaucher le caractère de la courtisane parvenue à une grosse fortune et à un grand nom, mère passionnée à la fois et aveuglément égoïste; heureuse d'avoir été « le fumier » d'où sa fille est sortie comme une fleur, incapable de se douter que, pour le bonheur et l'honneur de cette enfant, il faudra un jour l'arracher d'elle-même. Nous n'irons pas, comme pourrait dire certaine douairière, chercher midi à quatorze heures; nous ne reprocherons pas à l'auteur d'avoir esquivé, après l'avoir annoncé en quelques points, le sujet que des mœurs récentes lui offraient au moins en qualité d'exception, et d'avoir diminué ainsi la portée possible de sa comédie; d'avoir montré la courtisane déguisée en honnête femme et en grande dame et ne gardant d'elle-même que sa conscience, — au lieu de la prendre toute franche, fidèle à sa condition, sinon à l'exercice de son métier, et prétendant, telle quelle, imposer à une famille, et, par cette famille, au monde le contact de son argent et de son alliance. Le personnage, ainsi hasardé, eût été plus curieux; il eût donné à la société contemporaine l'occasion de mieux déclarer ses complaisances nouvelles, tandis que, travesti comme on nous le donne, il complaît, au contraire, aux semblans de préjugés qu'elle garde. Nous l'acceptons néanmoins tel que M. Sardou le présente; nous trouvons même qu'il le pose bien; — il ne peut faire qu'il soit vivace : il n'a pas lieu de le faire agir. A plus forte raison, Mme de Chabreuil, qui n'a guère de caractère propre, a-t-elle assez d'une seule posture : elle

apparaît, au deuxième acte, en l'attitude que nous savons, et ne reparaît pas. Son beau-frère, s'il n'était animé de quelques sentimens modérés, — amitié pour feu Cardillac, père de Paula, camaraderie pour Geogeotte, affection pour la jeune fille, à qui la Providence le destine comme un pis-aller; et, d'autre part, respect de l'honneur familial et des convenances mondaines, — s'il n'était travaillé par ces germes de sentimens, Clavel de Chabreuil serait un pur raisonneur, un confident, un écho; d'ailleurs, nous avons vu s'il se remue. La petite cousine de Gontran, l'orpheline Aurore, qui, par dépit amoureux, se promet d'entrer au couvent et sera trop heureuse, à la fin, de consoler le héros, cette ingénue calquée sur Balbine Leverdet, de *l'Ami des femmes*, et pesamment calquée, ne fait que sautiller, avec un enfantillage de convention, à côté de la pièce. Pour le héros lui-même et l'héroïne, on me dispensera d'y revenir : on connaît la longueur de la corde qui les attache... Et voilà que j'ai cité tout le monde, sauf des personnages accessoires, qui peuvent grouiller, mais qui n'agissent pas : la camériste, qui n'est qu'un vieux ressort d'intrigue, un valet assez grossier, un médecin spirituel, une femme du monde épaissement cynique et sotte. Dix fois plus nombreux seraient les personnages et tous dessinés avec dix fois plus de soin que le plus curieusement traité de ceux-ci, pourtant ils ne seraient pas vivans, agissans, dramatiques : cela leur est défendu. Prenant, après les inventeurs, cette donnée de drame, M. Sardou a voulu, pour être original, l'accommoder de telle manière qu'il n'y eût plus aucun drame : il a presque gagné la gageure.

C'est ce parti-pris qui a produit *Georgette :* comment regretter qu'il en ait gêné le succès? Et pourtant c'est lui qu'il faut accuser des hésitations de la faveur publique, bien plus que certaines invraisemblances de détail, matérielles ou morales, bien plus même que certaines longueurs et lourdeurs, qui néanmoins surprennent. Cette netteté d'exécution, ce tour de main, ce coup de langue, pour lesquels nous admirions l'auteur de *Fédora*, nous comptions les reconnaître dans cette pièce moderne, pour laquelle, après *Théodora*, M. Sardou avait l'heureuse idée de se rassembler : nous retrouvons ces mérites en plusieurs passages; ailleurs, ils font défaut. Des vulgarités, çà et là, nous déplaisent : quelques-unes sont voulues, comme celle de cette femme du monde qui représente la morale des Philistins; mais ne pouvait-elle les représenter sous des traits à la fois plus vraisemblables et plus rares? Quelques-unes paraissent nécessaires : ainsi le récit que fait Gontran des aventures de Georgette devant deux jeunes filles, sa cousine et sa fiancée. Il fallait que Paula connût cette histoire; mais ne pouvait-elle l'entendre sans qu'elle lui fût adressée? Ne pouvait-elle la tenir d'une autre bouche, de quelque étourdi, par exemple, pilier de club et d'écurie, plutôt que de ce grave jeune homme, digne fils

d'une bonne famille, lieutenant de vaisseau et décoré? D'autres fautes de goût enfin ne sont ni voulues ni apparemment nécessaires. Gontran, pour gagner sa mère à son projet de mariage, étale une érudition saugrenue et peu décente sur les rapports de ses arrière-grands'mères avec les rois de France, depuis Louis XII jusqu'à Louis XV; cependant ses aïeux, à l'en croire, n'auraient rien fait pour l'état, sous aucun règne, que d'accepter le salaire des services déshonnêtes de leurs femmes. Mme de Chabreuil, d'autre part, cette douairière en cheveux blancs, couvrirait la voix d'un chroniqueur moraliste en dépense d'effets oratoires; elle parle de renvoyer Georgette, « la vieille fille de joie, » et toutes ses pareilles à « leur égout: » sans doute, elle manie facilement le balai. S'indigne-t-elle de la duperie des honnêtes femmes, écoutez comme elle les apostrophe : « Imbéciles! Que ne faites vous comme Mlle Jojotte?.. On court la pretantaine; on y attrape quelque enfant de hasard... Bonne mère!.. Ma chatte aussi, quand elle a bien couru les toits, elle est très bonne mère! » Enfin, Paula elle-même, cette délicieuse et pudique personne, quand l'ami Clavel exhorte sa piété filiale et met devant ses yeux les bienfaits de sa mère, sachez de quel propos elle l'interrompt, et dites si cette platitude de rédaction ne rend pas l'idée plus fâcheuse : Clavel excuse Georgette par l'emploi qu'elle a fait de sa fortune ; d'un ton mélancolique, mais le plus simple du monde, la jeune fille murmure : « Si mal acquise!.. »

Mais ce n'est rien de tout cela, en vérité, qui empêche *Georgette* de ravir l'auditoire; ce n'est pas non plus la qualité du style, plus traînant néanmoins en divers passages qu'on ne l'attendait de M. Sardou, et çà et là plus impropre; encore une fois, ce qui retient la pièce comme un double poids de plomb, c'est la double solution que l'auteur a voulu y attacher : n'est-ce pas pour elle qu'il l'a faite ? Il a juré, voyant les bateaux de ses confrères qui vont sur l'eau, qui remontent même le courant alors que le préjugé public le descend, il a juré de n'imiter personne; et, comme rien n'est impossible à son talent de constructeur, il a tenu parole : il a fait un bateau qui ne va pas sur l'eau ; ancré par deux amarres, cet ouvrage est un merveilleux ponton.

Oui, certes, il est merveilleux, et pour le construire et pour l'aménager il a fallu bien du talent: sa vue, en somme, n'amuse-t-elle pas le spectateur assez pour qu'il reste sur place, trois heures durant, à le considérer? Un ouvrage de cette sorte! avec les défauts que nous connaissons! N'est-ce pas singulier? Il faut que, par d'autres endroits, le mérite de la facture soit rare : il l'est, en effet. L'exposition, si touffue qu'elle soit, est claire; l'entrée de Geogeotte, quand la duchesse de Carlington est annoncée, fait ouvrir vivement l'œil au public; les deux grandes scènes où elle obtient de Clavel la promesse d'une discrétion absolue et où il la retire, séparées par la petite scène où il apprend de Paula qu'elle et sa mère connaissent sa belle-sœur, à lui, et

son neveu, tout cet ensemble est lié, distribué avec art. Au deuxième acte, la séance présidée par Clavel, où Mme de Chabreuil et Gontran disputent sur le mariage, fournit encore une scène bien composée, bien conduite; le résumé des débats, nous l'avons dit, est d'une netteté remarquable. Au troisième, l'entretien de Paula et de Clavel, ce que j'ai appelé un monologue à deux voix, est un excellent morceau de théâtre : le geste qui l'achève est scénique, il est exquis et semble inspiré. Au quatrième, j'ai loué déjà l'échange des consignes; le duo des adieux, au moins pour la partie de Paula, est d'un mouvement presque lyrique; pour qu'il soit beau, il n'y manque rien que le style. Enfin, le dénoûment, si critiquable qu'il soit pour le fond, est notable au moins pour la simplicité de la forme; d'un tel auteur surtout, il plaît aux raffinés comme un trait de modestie. Aussi bien il termine congrûment cette pièce, où M. Sardou n'a que peu sacrifié à l'intrigue. Des gens, qui ne s'aiment ni plus ni moins qu'on ne s'aime couramment, se séparent; un maître d'hôtel avertit de se mettre à table : un mariage manqué, un dîner servi, voilà des incidens de la vie ordinaire. M. Zola lui-même, qui naguère, agacé par les fictions de M. Sardou, lui refusait son estime, doit se tenir en ce point pour satisfait.

Ainsi M. Sardou, avec cette donnée, n'a refait ni *les Idées de Mme Aubray* ni *le Fils de Coralie*, ni un drame adverse; il n'a pas affecté, pour marcher avec eux ni contre eux, la carrure magistrale de M. Dumas ni l'énergie juvénile de M. Delpit. Entre eux et le public, sur place, il a fait sa *Georgette*, qui est bien à lui; il l'a faite telle qu'on pouvait la faire, ou plutôt quoiqu'elle fût impossible : ce n'était pas trop, pour une telle entreprise, de tout son talent.

Ce n'était pas trop non plus, pour la réussite, du talent de Mlle Brandès, qui s'est déclaré à plein dans le rôle de Paula; elle est bien attachante, cette jeune fille : elle est gracieuse avec gravité, comédienne avec naturel, pathétique sans réminiscences de tragédie ni de mélodrame. Mlle Tessandier joue le personnage de Georgette non-seulement avec force, mais avec justesse et mesure. M. Adolphe Dupuis prête à Clavel sa bonhomie et sa finesse, sa rondeur et cette tenue parfaite qui est la preuve d'une scrupuleuse intelligence de toute l'œuvre. *Georgette*, au demeurant, n'a pas à se plaindre de la troupe du Vaudeville.

Cette pièce, prêtant à la discussion, m'a retenu longtemps, et voici que je puis à peine en signaler une autre, qui ne demande guère, il est vrai, que d'être écoutée, et qui ménage à l'auditeur un délicat plaisir : *Socrate et sa Femme*, de M. de Banville. J'y reviendrai bientôt, ainsi qu'à différentes nouveautés : puissent-elles m'attendre toutes aussi commodément que celle-là!

LOUIS GANDERAX.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Ce n'est pas notre faute, mais plutôt celle des éditeurs, peut-être aussi cette fois celle des temps et de la politique, si nous sommes obligé, chaque année, dans cette rapide revue des livres d'étrennes, de passer par les mêmes chemins, de louer presque les mêmes livres de la même manière, et de nous souhaiter à nous-même, pour la prochaine année, de nous moins ressembler. — Nous n'avons pas la prétention de croire que nous ayons contribué à vaincre notre vieille ennemie, la chromolithographie; le fait est cependant, nous le constatons avec plaisir, qu'elle s'est peu montrée cette année, presque timidement. L'impression en couleurs la remplace avantageusement, et même quelques éditeurs sont enfin parvenus à enlever au procédé ce qu'il avait naguère encore d'apparence tout industrielle, si je puis ainsi dire, pour lui donner une vraie valeur d'art. Tels sont MM. Boussod et Valadon, dans une fort belle publication : *l'Armée française, types et uniformes,* qui coïncide plutôt avec le temps des étrennes qu'elle n'est vraiment un livre d'étrennes ; et dont il n'a paru d'ailleurs que la première livraison (1). Les dessins et les compositions de M. Édouard Detaille, à eux seuls, pour leur élégance unique dans l'exactitude et leur vivacité dans la justesse, mériteraient une longue étude, si le nom de M. Detaille n'y suppléait sans doute. Il y aurait à signaler dans le texte, d'autre part, des renseignemens historiques d'une valeur certaine, que l'on ne trouverait pas ailleurs, que l'on s'étonne d'apprendre ici pour la première fois, tant il semblerait naturel qu'on les connût de tout temps. Mais,

(1) Boussod et Valadon, éditeurs.

peut-être, pour parler du texte et des dessins, vaut-il mieux attendre que la publication soit plus avancée de quelques livraisons, et se contenter de dire que si la suite en répond au commencement, — et nous n'en doutons pas, — *l'Armée française* laissera loin derrière elle tout ce que l'on avait fait ou tenté jusqu'ici en ce genre.

La Française du siècle et *le Vicaire de Wakefield* sont également illustrés en couleurs. Le précieux auteur de *l'Éventail*, de *l'Ombrelle*, de *Son Altesse la femme*, M. Octave Uzanne, a écrit *la Française du siècle* (1). Comme je n'en donnerais peut-être pas une idée assez claire en disant avec M. Uzanne que ce sont ici « des bulles de savon édulcorées de notions historiques, et très largement additionnées de pansophie à l'eau de rose, » je dirai plus uniment qu'en neuf chapitres, à commencer par les *Merveilleuses* du Directoire pour finir par les *Contemporaines*, c'est l'esquisse d'une piquante histoire des mœurs par la mode. Couplets amusans et galans, anecdotes curieuses, observations intéressantes, citations caractéristiques abondent dans ce volume. M. Albert Lynch en a peint les illustrations à l'aquarelle et M. Eugène Gaujean les a gravées à l'eau-forte en couleurs. Aquarelles et gravure nous ont paru très supérieures à ce qu'elles étaient l'an dernier dans *Son Altesse la femme*. Nous ne regrettons que de ne pas assez nous connaître aux procédés pour pouvoir joindre à celui du peintre l'éloge motivé du graveur.

De quel procédé s'est-on servi pour illustrer *le Vicaire de Wakefield* (2), nous ne saurions non plus exactement le dire, et c'est, sans doute, le secret de l'imprimerie Quantin, puisqu'elle seule en a jusqu'ici tiré l'heureux parti que nous voyons. Je pense que l'on me dispensera de parler du texte de Goldsmith : avec tous ses défauts, qui ne sont pas petits, *le Vicaire de Wakefield* n'est pas moins de ces œuvres destinées à durer autant ou plus longtemps qu'une langue; et, pour être d'une autre nature, sa popularité n'est pas moins durable ni moins méritée que celle des *Voyages de Gulliver*. Le même artiste qui avait illustré l'an dernier le chef-d'œuvre de Swift a illustré cette année celui de Goldsmith. Non moins habile, il a été peut-être, en quelques endroits, moins heureux : voyez l'incendie de la page 189.

On nous permettra de rapprocher du *Vicaire de Wakefield* quelques autres romans illustrés : le *Redgauntlet* (3) de Walter Scott, traduit par M. Scheffter, illustré de gravures sur bois par M. Godefroy Durand, légères, élégantes, aussi bien « tirées » que spirituellement dessinées et surtout conçues; — *la Prairie* (4), de Fenimore Cooper, avec illustrations de M. Andriolli. Walter Scott est toujours Walter Scott, encore que miss Braddon, je crois, ait cru devoir l'abréger, — sans

(1) Quantin, éditeur. — (2) Quantin, éditeur. — (3) Didot, éditeur. — (4) Didot, éditeur.

doute pour que nous ayons plus de temps à donner à ses propres romans, — mais Fenimore Cooper a beaucoup perdu. Mettons encore ici *David Copperfield* (1), avec les gravures de l'édition anglaise, bien anglaises, celles-là, d'un goût bien national, avec leur tendance à la caricature, et, jusque dans la caricature cependant émouvantes. Je n'ai pas laissé passer l'occasion de relire *David Copperfield*, l'un des chefs-d'œuvre de Dickens, pour la vérité des mœurs et l'intensité de l'émotion, et j'ai si agréablement renouvelé connaissance avec David ou Dickens lui-même, Peggotty, M. Mell, l'inoubliable M. Micawber, que je ne conseille à personne de s'en refuser le plaisir.

Tous ces romans sont anglais, et c'est de l'anglais aussi qui nous revient, traduit par M. Albert Dousdebès, un roman japonais : *Tchou-Chin-Goura*, ou *une Vengeance japonaise* (2), l'une des nombreuses versions de la fameuse *Histoire des quarante-sept Ronines*. L'illustration, rigoureusement japonaise, assez heureuse, est un peu « brouillée » dans quelques « images, » mais en cela même, probablement, d'autant plus authentique et intéressante pour les vrais amateurs.

La traduction dont on s'est servi pour nous offrir une édition nouvelle du *Faust* de Goethe (3), est celle de M. Albert Stapfer, la plus ancienne ou l'une des plus anciennes. Dire qu'elle soit la meilleure, il en faudrait trop connaître, — car combien y en a-t-il? — et il suffit qu'elle soit excellente. Nous ne pouvons en dire autant de l'illustration. Des six dessins de M. J.-P. Laurens, le premier et le dernier sont franchement mauvais, et les quatre autres ne sont pas bons. C'est au surplus une question de savoir si *Faust* aujourd'hui n'a pas supporté tout ce qu'il pouvait de traductions, d'adaptations, de transpositions d'art; et si même le temps n'approche pas où il devra déchoir de la haute réputation que bien des circonstances lui ont value autant que son mérite. L'introduction que M. Paul Stapfer a mise en tête de la traduction ne manque pas d'un certain intérêt.

Nous n'aimons pas beaucoup non plus les dessins de M. Besnard pour le *Jocelyn* (4) de Lamartine. Aurait-on donc perdu, si je puis ainsi dire, le sens de Lamartine, que, dans ce poème admirable et bizarre à la fois, M. Besnard n'ait vu qu'un prétexte à compositions du plus pur goût impressionniste? Nous louerons davantage les dessins de M. Émile Adan pour les *Fables* de La Fontaine, dont quelques-uns sont vraiment jolis : *l'Enfant et le Maître d'école*, *le Paon se plaignant à Junon*, *la Laitière et le Pot au lait*, *les Poissons et le Berger* (5). Il y a eu, il y aura bien des manières encore de comprendre et d'interpréter les *Fables;* celle de M. Émile Adan aurait son prix et son originalité même, — si toutefois ses dessins étaient plus nombreux.

(1) Hachette, éditeur. — (2) Ollendorff, éditeur. — (3) Jouaust, éditeur. — (4) Jouaust, éditeur. — (5) Jouaust, éditeur.

Il nous semble que les livres qui traitent de l'histoire de l'art ont quelquefois été plus nombreux que cette année. M. George Perrot a suspendu, pour peu de temps, nous l'espérons, sa belle *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Le *Raphaël* de M. Eugène Müntz n'est qu'une édition nouvelle d'un livre dont nous avons jadis ici même essayé, beaucoup trop brièvement, de dire la très haute valeur (1). Il est vrai toutefois que, pour le texte comme pour l'illustration, les recherches de M. Müntz, ses scrupules d'historien, son goût d'artiste, ont fait de cette édition nouvelle un livre presque entièrement nouveau. Nous y insisterions donc s'il n'y avait intérêt, pour beaucoup de motifs, à réserver ce *Raphaël* pour une autre et prochaine occasion.

Moins facile à lire, beaucoup plus court, d'ailleurs, mais non pas moins complet en son genre, le livre de M. Ch. Perkins : *Ghiberti et son École* (2), fait partie de cette *Bibliothèque internationale de l'art* que dirige précisément M. Müntz. De Ghiberti, bien des lecteurs ne connaissent sans doute que les fameuses portes du baptistère de Florence, et il est vrai que quand on n'en connaîtrait rien d'autre, ce serait assez pour maintenir son nom parmi les plus grands de l'histoire de l'art. Mais il y en a pourtant plus à savoir et plus à dire, comme en témoigne justement le livre de M. Perkins. Rappellerons-nous à ce propos que M. Perkins, depuis longtemps, s'est fait un domaine de l'histoire de la sculpture italienne? et, pour recommander son *Ghiberti*, n'est-ce pas assez que ce soit lui qui traite ce sujet ?

Nous n'avons pas besoin non plus de recommander à nos lecteurs le livre de M. Émile Michel : *les Musées d'Allemagne, Munich, Cologne, Cassel* (3) ; ils le connaissent, puisqu'il fut fait pour eux. Disons seulement que si c'est l'œuvre d'un critique d'art, c'est aussi celle d'un peintre, et qu'il n'en faut pas davantage pour donner aux jugemens de M. Michel une autorité particulière. L'artiste, peintre ou musicien, n'est assurément pas le seul « juge » de l'art, mais peut-être en est-il le seul « démonstrateur. » De nombreuses gravures, hors texte ou dans le texte, et quinze fort belles eaux-fortes n'éclaircissent ni ne vivifient, mais accompagnent et justifient le texte de M. Émile Michel, d'après Rubens, d'après Rembrandt, d'après Van-Dyck, d'après Antonio More. Citons à part *les Fumeurs* de Teniers, et un ravissant *Intérieur flamand* de Gonzalès Coques.

Faut-il avouer que le sens de la tapisserie nous manque? le sens de la tapisserie, non celui des tapis, qui n'est pas, comme on sait, le même sens. Cet aveu, toutefois, ne nous empêchera pas de louer selon son mérite le savant livre où M. Jules Guiffrey a résumé l'histoire d'un art que l'on peut, en effet, selon son expression, qualifier d'art vraiment national. Aussi bien, quand à un certain point de vue, tout ce qui

(1) Hachette, éditeur. — (2) Rouam, éditeur. — (3) Rouam, éditeur.

a été ne mériterait pas, pour cette seule raison, d'être recherché, raconté, commenté, l'*Histoire de la tapisserie* (1) toucherait de trop près et par trop de points à l'histoire du grand art. Peut-être eussions-nous désiré que M. Jules Guiffrey traitât son sujet d'une manière plus large, qu'il en fît mieux voir l'intérêt, l'importance même; c'est une étude ici bien savante, et plutôt un recueil de notes historiques qu'un livre. L'exécution matérielle en est d'ailleurs extrêmement soignée, l'illustration plus encore. Dans l'*Histoire de la verrerie et de l'émaillerie* (2), M. Édouard Garnier s'est proposé de nous faire connaître «les origines et l'histoire de deux métiers qui sont devenus des arts.» Ne pourrait-on pas dire avec autant de vérité que ces deux arts, à leur tour, en raison même des progrès de l'industrie, sont en train aujourd'hui de redevenir des métiers? Il n'y a pas de quoi se féliciter. L'histoire de la verrerie se divise en trois grandes époques, faciles à délimiter ; *la Verrerie dans l'antiquité, la Verrerie au moyen âge* et *la Verrerie dans les temps modernes*. L'histoire de l'émaillerie, plus complexe, comporte plus de divisions. Aussi soigné que le précédent, ce volume est illustré, comme lui, de nombreuses gravures et de plusieurs chromolithographies. C'est ici le véritable emploi du procédé, pour représenter au naturel des verreries, des émaux, des porcelaines et des tapisseries ou encore des miniatures.

De la grande *Histoire des peintres* de Charles Blanc on a extrait un *Album des peintres français* (3), et de sa *Grammaire des arts du dessin*, pour en faire un élégant petit volume, ce qui touchait à *la Peinture*. Si la valeur de l'*Histoire des Peintres* n'était pas depuis longtemps connue, nous aimerions à y insister. Nous nous bornerons à dire à quels maîtres est consacré cet *Album*. Ce sont Poussin, Watteau, Chardin, Boucher, Prudhon, Gros, Gérard, Charlet, Delaroche, Ary Scheffer et Horace Vernet. Il doit sans doute y avoir une raison de ce choix (4).

Peu ou presque point de livres d'histoire, beaucoup moins en tout cas que nous ne voudrions. M. Schliemann, dans son *Ilios* (5), tire des entrailles de la terre d'Asie et des profondeurs obscures de la légende ces Troyens qui n'avaient guère jusqu'ici figuré dans l'histoire que sur le témoignage d'Homère, si tant est qu'Homère ait existé. On connaît l'histoire de M. Schliemann. Lui-même, dans une autobiographie que la traductrice d'*Ilios*, Mme Egger, n'a eu garde d'omettre, nous raconte comment ce livre a été la pensée de son enfance, comment la vie, pendant de longues années, l'empêcha de réaliser son rêve d'archéologue, comment, en débitant du sucre et de la cannelle, il sut se ménager des loisirs pour s'y mieux préparer, et comment enfin, à l'âge où d'autres songent au repos, il put se mettre à l'œuvre. De plus compétens

(1) Mame, éditeur. — (2) Mame, éditeur. — (3) Loones, éditeur. — (4) Loones, éditeur. — (5) Didot, éditeur.

apprécieront les recherches de M. Schliemann et diront ce que ses découvertes ont apporté à la science d'absolument neuf et inattendu. Mais pour quiconque aime l'antiquité, et dans l'antiquité ces problèmes d'origines qui sont d'autant plus passionnans qu'ils sont plus obscurs, nous ne connaissons pas de lecture plus instructive ou plus intéressante que celle de ce beau livre. Nous avons à peine besoin de dire que les illustrations y abondent.

Franchissons une vingtaine de siècles. Du quatrième et dernier volume des *Chroniqueurs de l'histoire de France* (1) nous redirions volontiers ce que nous avons dit des trois autres. Illustré, comme ses aînés, de grandes planches en chromolithographie, de gravures hors texte, enfin de nombreuses gravures dans le texte, les unes et les autres fidèlement reproduites d'après les monumens et les manuscrits de l'époque, le présent volume ne saurait manquer de réussir comme eux. Mme de Witt y a mis à contribution nos chroniqueurs depuis Monstrelet jusqu'à Commines : il convient d'ajouter que les dernières luttes de Charles VII contre l'Anglais, celle de Louis XI contre Charles le Téméraire, et enfin la guerre d'Italie sont les principaux épisodes sur lesquels on a attiré et fixé l'attention.

Les livres de géographie sont toujours nombreux. *La Lorraine illustrée* (2) forme un beau volume, très bien imprimé, très bien illustré par des artistes lorrains, trop nombreux pour que nous puissions seulement les nommer, trop divers pour que nous songions à les caractériser, tous du moins assez habiles pour que nous puissions les envelopper dans le même éloge. Le texte en est dû pour la Moselle à M. Lorédan Larchey, pour la Meuse et le Barrois à M. André Theuriet, pour les Vosges à M. Louis Jouve, et enfin pour la Meurthe à M. Edgar Anguin. L'introduction générale est de M. Auguste Prost. « La plupart de nos provinces ont eu leurs publications illustrées, » disaient, en annonçant la leur, les éditeurs de *la Lorraine*. Nous voudrions qu'ils eussent rigoureusement dit vrai. Mais le fait est que beaucoup attendent encore cette description pittoresque d'elles-mêmes, et nous, nous n'y saurions trop pousser les éditeurs.

Est-ce aussi pour les y pousser que l'Académie française a couronné cette année même les deux premiers volumes de l'intéressant ouvrage dont voici le troisième : *le Littoral de la France*, par M. Ch.-F. Aubert. Le premier volume nous avait conduits de *Dunkerque au Mont Saint-Michel* et le deuxième du *Mont Saint-Michel à Lorient*, celui-ci nous mène à son tour de *Lorient à La Rochelle* (3). C'est une des parties les moins connues, la moins connue peut-être du littoral français. Pour un touriste qui visite les plages normandes ou celles de la Méditerranée, combien ont visité Belle-Ile, l'île de Groix, celles de Houat, d'Hœ-

(1) Hachette, éditeur. — (2) Berger-Levrault, éditeur. — (3) Palmé, éditeur.

dic ou même, sans quitter le rivage, combien Plouharnel, Locmariaker et Quiberon? Pourtant la mer, la nature, les hommes mêmes y ont une physionomie qu'ils n'ont nulle part ailleurs, et elle est bien rendue dans ce livre, quoique trop adoucie peut-être.

Sortons de France maintenant, mais non pas sans avoir feuilleté *la Terre à vol d'oiseau* (1), par M. Onésime Reclus. Les Reclus ont évidemment reçu du ciel, — si du moins cette métaphore trouve grâce à leurs yeux, — le don de la géographie. Il éclate, comme toujours, dans le nouveau volume que nous donne cette année M. Élisée Reclus : *l'Afrique septentrionale* (2). Pour être autre, et se manifester autrement, il n'est pas moins visible dans *la Terre à vol d'oiseau*. Ce beau volume ayant d'ailleurs déjà paru sous une autre forme, — c'est-à-dire sans illustrations, — nous n'en avons rien à dire que nous n'ayons dit dans le temps; et ce n'était certes pas pour en détourner le lecteur.

On a déjà fait plus de vingt fois et plus de vingt fois encore on refera le livre que M. P. Vilars nous donne sous ce titre : *l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande* (3). C'est que la description d'un grand pays peut se faire en vingt manières, et, tout en ressemblant toujours à son original, différer cependant d'elle-même, étant toujours facile de varier les aspects d'un sujet aussi vaste. Le texte de M. P. Vilars est évidemment d'un homme qui connaît bien, fort bien même, l'Angleterre, qui sait voir et très bien rendre ce qu'il a vu, d'une manière originale et vive. Quant aux illustrations, nous ne saurions trop en louer le choix et l'exécution. Puisque ce volume est le premier d'une collection qui ne comprendra pas moins d'une vingtaine d'ouvrages, nous ne pouvons souhaiter aux suivans que de ressembler en tous points à celui qui l'inaugure.

Passons les déserts. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà quelques parties du livre de M. Moser : *A travers l'Asie centrale* (4). Parti d'Orenbourg, M. Moser a successivement parcouru la steppe Khirgize, le Turkestan russe, la Boukharie, le pays de Khiva, le désert Turcoman et la Perse, pour venir terminer son voyage à Constantinople. Voyageant pour son plaisir, et avec un plaisir évident, il raconte avec bonne humeur, prodigue d'anecdotes, un peu aussi de sa personne, d'ailleurs curieux et spirituel observateur des mœurs, des usages, des modes, des chevaux, de la politique et des femmes : au demeurant, beaucoup plus « auteur » qu'il ne croit l'être lui-même. L'ouvrage est orné de nombreuses gravures, dessinées par M. Van Muyden d'après les photographies de M. Moser.

De l'ancien continent, le livre de M. André Bresson et celui de M. Lucien-N.-B. Wyse nous transportent dans le Nouveau-Monde. Le

(1) Hachette, éditeur. — (2) Hachette, éditeur. — (3) Quantin, éditeur. — (4) Plon, éditeur.

second de ces deux ouvrages : *le Canal de Panama* (1), bien qu'il soit orné lui aussi de gravures, est peut-être moins, à vrai dire, un livre d'étrennes qu'un recueil de documens et de renseignemens géographiques, économiques et diplomatiques. Aux yeux de quelques lecteurs, l'intérêt n'en sera pas diminué pour cela ; mais, ayant quelques mots à dire de tant d'autres livres encore, nous nous contenterons de l'avoir signalé. Il est bien également question du canal de Panama dans le livre de M. Bresson, et les documens, comme dans le précédent, y abondent. Mais on y trouve beaucoup d'autres choses aussi, et principalement les résultats personnels de sept années d'exploration dans l'Amérique australe. L'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Araucanie, — le fantastique royaume de M. de Tounens, — et la Patagonie, telles sont les contrées dont nous parle M. Bresson. Mais il a donné, dans son livre, comme l'indique son titre : *Bolivia* (2), une place d'honneur à la Bolivie. Dans cette partie du volume on trouvera d'émouvantes aventures, de très curieux détails — sur le vrai Robinson Crusoë, sur Simon Bolivar, sur le malheureux docteur Crevaux, — des renseignemens instructifs, de fort belles cartes en couleur, et enfin, cela va sans dire au point où nous en sommes de cette revue, de nombreuses illustrations.

Si, comme l'auteur d'un livre récent sur la *Question du latin*, je voyais dans la géographie la science encyclopédique, je montrerais fort bien que *le Monde physique* de M. Amédée Guillemin, *les Nouvelles conquêtes de la science* de M. Louis Figuier, *le Monde avant l'apparition de l'homme* de M. Camille Flammarion, *la Vie au fond des mers* de M. Filhol, *les Hommes phénomènes* de M. Guyot Daubes, et jusqu'aux *Singes anthropoïdes* de M. R. Hartmann relèvent de la géographie, mais, d'ailleurs, je n'en croirais rien, ni le lecteur non plus.

C'est de la *Météorologie* (3) que traite cette année le volume de M. Guillemin. Parmi tant d'écrivains qui se sont proposé de mettre le grand public au courant des dernières découvertes de la science contemporaine, M. Amédée Guillemin est l'un de ceux qui ont le mieux réussi dans une entreprise réellement difficile. Sur l'autorité des hommes compétens, nous pouvons affirmer, encore aujourd'hui, l'exactitude scientifique de sa *Météorologie*, et, d'après notre propre expérience, la parfaite clarté de l'exposition. Le volume de M. Filhol : *la Vie au fond des mers* (4), est un très instructif et très intéressant résumé des voyages du *Travailleur* et du *Talisman* et de leurs explorations. On sait l'importance de ces explorations, les découvertes qui les ont signalées, la lumière qu'elles ont répandue sur certaines parties de la science naturelle, et en particu-

(1) Hachette, éditeur. — (2) Challamel, éditeur. — (3) Hachette, éditeur. — (4) Masson, éditeur.

lier sur la question de la distribution des êtres et de la vie, non plus à la surface du globe, mais dans les profondeurs mêmes de la mer. A 5,000 mètres et plus au-dessous du niveau de la mer, toute une population d'êtres bizarres, dont quelques-uns resplendissent des plus brillantes couleurs, livre sa lutte pour la vie. Et si l'on peut quelque jour saisir la première origine de la vie sur notre planète, on a lieu de croire qu'à défaut du fameux *Bathybius Hœckelii*, c'est quelque glaire ramenée du fond de l'Océan qui nous en livrera le secret.

Ni le temps, ni la politique n'altèrent la sérénité de la maison Hetzel, non plus qu'ils n'arrêtent la régularité de sa production. Voici le dernier récit de Mayne-Reid : *la Terre de Feu*, laissé inachevé par l'auteur, mais habilement complété, pour les amis de l'abondant conteur, par M. André Laurie. Sans doute, un naufrage, des sauvages, des aventures de pêche, de chasse et de guerre, c'est toujours un peu la même chose, mais la réalité se ressemble tant que la fiction est excusable de n'être pas toujours très différente d'elle-même, à la seule condition de plaire; et les récits de Mayne-Reid sont toujours agréables à lire. Le *Mathias Sandorf* de M. Jules Verne est d'un autre genre, d'un genre qui peut-être n'a rien de très littéraire, mais qui ne laisse pas d'avoir son prix et de faire très bien passer une heure ou deux. C'est un de ces romans d'aventures dont les héros sont tous doués, ceux-ci pour le bien et ceux-là pour le mal, de qualités qui dépassent la mesure commune; et le fin de l'art, comme on sait, est de leur faire accomplir d'une manière à peu près probable des exploits invraisemblables. M. Jules Verne a gagné déjà plus d'une fois la gageure. On aurait mauvaise grâce à nier que, comme tant d'autres de ses récits, *Mathias Sandorf*, quoiqu'un peu long, se lise avec un réel intérêt.

Le temps nous a manqué pour parcourir les autres volumes de la collection. Mais *l'Ile au trésor*, de R.-L. Stevenson se présentant à nous, en quelque sorte sous le patronage à la fois de M. Gladstone et de M. Edmond Schérer, il nous semble que nous pouvons sans scrupule en recommander la lecture; et puisque c'est Stahl qui s'est lui-même chargé de présenter aux lecteurs français *la Petite Rose, ses Six Tantes et ses Sept cousins*, on peut sans doute se fier à son goût et à sa longue, prudente et aimable expérience. Quant à *Tito le Florentin*, quoique le récit de M. André Laurie continue la série des *Scènes de la vie de collège dans tous pays*, il nous a semblé qu'il y était question de beaucoup d'autres choses que la vie de collège en Italie. Mais depuis trois ou quatre ans nous avons pris assez de plaisir aux récits de M. André Laurie pour ne vouloir aucunement donner à cette observation la portée d'une critique. *L'Épave du Cynthia*, de MM. Jules Verne et André Laurie, déjà nommés; *Autour d'un lapin blanc*, de M. F. Alone, petit récit sentimental, si du moins l'illustrateur n'a pas trahi l'écrivain : *le Voyage d'une fillette au pays des étoiles*, entretiens sur l'astronomie, par

M. Gouzy, complètent cette année la collection Hetzel. Il y faut cependant ajouter encore les albums : *Mademoiselle Lili en Suisse, la Découverte de Londres* et les deux volumes obligés du *Magasin d'éducation et de récréation*.

Quand on parle du *Magasin d'éducation et de récréation*, il faut parler aussi du *Journal de la jeunesse*, et à côté de la collection Hetzel il faut placer la collection Hachette. Dans la *Bibliothèque des merveilles*, le *Monde des atomes*, de M. W de Fonvielle, et *la Navigation aérienne*, de M. Gaston Tissandier, se recommandent assez d'eux-mêmes sur le nom de leurs auteurs ou la seule promesse de leur titre. Ce sont, en effet, deux questions, comme l'on dit, à l'ordre du jour, et la part que M. Gaston Tissandier, depuis bien des années, a lui-même prise aux derniers progrès de l'aérostation donne sans doute à son livre un surcroît singulier de valeur et d'intérêt. Quant au volume de M. Guillaume Capus : *l'Œuf chez les plantes et les animaux*, quoique le sujet assurément soit un peu moins à la mode, et que peut-être il ne convienne pas à toute sorte de lecteurs, il est possible toutefois qu'il n'ait pas une moindre importance dans l'avenir. Les études embryologiques ont renouvelé depuis quelques années la physiologie et l'histoire naturelle.

Signalons maintenant, dans une autre bibliothèque et toujours dans la même maison : l'*Histoire d'un Berrichon*, de M. Girardin, *Hervé Plémeur*, de Mme Colomb, deux noms justement chers à la clientèle ordinaire du *Journal de la jeunesse*, une cinquième série des *Scènes historiques* de Mme de Witt : *Notre Dame Guesclin;* et *les Maisons des bêtes* de Mme G. Demoulin. Tout ingrate que soit une pareille énumération, ce serait faire tort aux lecteurs accoutumés de *la Bibliothèque rose illustrée* que d'omettre de leur dire qu'ils ont, cette année comme les précédentes, leur part aussi dans ces étrennes. Mme de Stolz, et ses *Deux Tantes*, Mme Émilie Carpentier, avec *la Tour du Preux*, Mlle Zénaïde Fleuriot avec *Gildas l'Intraitable* n'ont pas manqué à une tâche dont il n'est qu'équitable de dire qu'elles s'acquittent régulièrement avec autant de bonheur que de bonne volonté. Un de ces charmans albums de miss Kate Greenaway : *Pour les enfans sages*, achève et complète cette année la collection Hachette.

Albums et livres pour l'enfance et pour la jeunesse, nous en aurions bien d'autres à nommer. A la librairie Garnier, voici les *Aventures de Robinson Crusoé*, avec les illustrations de J.-J. Grandville et des chromolithographies de M. Nehlig : voici chez l'éditeur Hennuyer : *les Aventures, du docteur J.-B. Quiès*, récit humoristique, original et amusant, de M. Paul Célières; voici, encore chez Garnier, très heureusement illustrée, pour les jeunes amateurs de musique, une collection de *Nouvelles Rondes et Chansons enfantines* avec accompagnemens de M. J.-B.

Weckerlin : *Bon voyage, monsieur Dumollet; Il pleut, bergère ; Mon père m'a donné un mari;* et pour des amateurs déjà plus avancés en âge, à la librairie Armand Colin, voici *les Maîtres de la musique*, avec portraits, notice historique, catalogue sommaire des œuvres, et de chacun d'eux un fragment pour les caractériser. La série commence à Lulli et se termine à Bizet. M. Léopold Dauphin a voulu faire pour la musique ce que l'on a fait tant de fois pour la littérature : un recueil de morceaux choisis, transcrits pour voix d'enfans, — ce point est utile à noter, — et disposés de façon à pouvoir être indifféremment chantés ou exécutés au piano.

N'avons-nous oublié personne? Avons-nous quelque part ou ailleurs mentionné *les Derniers Récits* de Mme L. Sw.-Belloc, une *Galerie des enfans célèbres*, de M. François Tulou, un choix d'articles de Sainte-Beuve : *Originaux et Beaux Esprits*, un choix aussi de *Lettres de Mme de Sévigné*, tous ces volumes publiés par la librairie Garnier? Nous ne nous rappelons pas non plus avoir signalé les alphabets, et les très jolis albums, très brillamment coloriés surtout, de la maison Quantin. Mais « ils sont trop, » et le courage nous manque, le temps aussi, la place même, et il faut s'arrêter.

Nous ne saurions cependant nous dispenser de dire quelques mots de trois ou quatre ouvrages, ou qui ne rentrent dans aucune des catégories que nous avons essayé de faire, ou qui nous parviennent trop tard pour que nous ayons pu les signaler en leur lieu. Quel est l'homme d'esprit qui persiste à se cacher sous le pseudonyme de Crafty? Le succès de *Paris à cheval*, il y a deux ou trois ans, n'avait pu l'engager à lever son masque; le lèvera-t-il si *la Province à cheval* (1), comme nous l'espérons, obtient cette année le même franc succès? « Faire voir aux lecteurs les *sportsmen* parisiens en déplacement et les *sportsmen* provinciaux à domicile; le faire assister à leurs réunions, à leurs chasses, à leurs courses, lui faire prendre part en même temps aux *cross country* et aux *rallye-papers* » non sans s'amuser en chemin des uns et des autres, dudit lecteur et de soi-même, tel est le but que s'est proposé l'auteur de *la Province à cheval*. Sa plume et son crayon nous paraissent y avoir également réussi.

Les *Grandes Scènes historiques du XVIe siècle* (2) sont un livre d'un autre ordre. Si je disais au lecteur que ce beau volume est la reproduction en *fac-simile* du recueil de Tortorel et Perissin, je ne lui apprendrais sans doute pas grand'chose. Qu'il ne rougisse pas de son ignorance! Il y a vingt-cinq ans, nous dit leur biographe, on ne savait rien de Perissin ni de Tortorel. Du moins connaissait-on leur œuvre, et nous voyons qu'en vente publique, les exemplaires en atteignaient

(1) Plon, éditeur. — (2) Fischbacher, éditeur.

aux prix respectables de 1,300, 1,500 et même 2,500 francs. Quant à la valeur historique de leurs estampes, elle est considérable, à en croire les juges compétens. Le *Colloque de Poissy*, le *Massacre de Vassy*, la *Bataille de Dreux*, l'*Exécution de Poltrot de Méré*, la *Bataille de Moncontour*, ce sont en effet des scènes historiques dont on ne saurait être trop curieux de voir comment les contemporains se les sont eux-mêmes représentées. Et si nous ajoutons que chacune de ces gravures est accompagnée d'une notice due à quelques-uns de nos plus savans érudits, MM. Jules Bonnet, Alfred Franklin, Ludovic Lalanne, Michel Nicolas, Albert Réville, C. Dareste, vicomte Delaborde, on considérera sans doute qu'en réimprimant ce recueil, M. Alf. Franklin, qui l'a dirigé, et M. Fischbacher, qui l'a exécuté, ont rendu un éminent service non-seulement aux amateurs d'estampes, mais encore à l'histoire de France.

Nous mettrons enfin terme à cette longue énumération avec le *Cantique des cantiques* (1), illustré par M. Bida. Plus d'une fois déjà nous avons loué les compositions de M. Bida, — pour le livre de *Ruth*, pour le livre de *Tobie*, pour le livre d'*Esther*, — mais nous ne croyons pas nous tromper en disant que celles qu'il a trouvées pour le *Cantique des cantiques* sont encore plus heureuses, d'un sentiment plus juste et d'un accent plus vrai. C'est bien l'idylle biblique dans sa simplicité primitive, telle que M. Renan, dont on a suivi la traduction, l'a jadis dégagée des interprétations mystiques en même temps que des commentaires grossiers de l'école de Voltaire. Point de raffinemens de spiritualité dans les compositions de M. Bida, nulle intention de symbolisme; il me semble inutile d'ajouter : aucun excès de réalisme : mais de la sobriété, de la grâce, une certaine grâce presque sévère, ou à tout le moins agreste, plus de sévérité dans les huit grandes planches, plus de grâce et de distinction dans la composition des seize gravures qui ornent la première lettre des seize divisions du texte. Avec une des publications que nous avons plus haut citées, et que nous ne voulons pas autrement désigner, afin que chaque éditeur ait le droit de croire qu'elle sort de chez lui, *le Cantique des cantiques*, traduit par M. Renan et illustré par M. Bida, est le plus beau livre à gravures de l'année 1885.

F. B.

(1) Hachette, éditeur.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Puisque la France, par le malheur des temps, se trouvait placée dans des conditions où les grandes choses ne lui étaient pas pour le moment permises, on pouvait, du moins, se proposer en son nom, pour son bien et pour son honneur, une politique de raison, de vigilance attentive et de patriotique sincérité. On aurait pu, à défaut de ce que les circonstances défendaient, faire encore des choses sérieuses et utiles, gouverner avec prévoyance, ménager les forces et les ressources publiques, éviter les dissensions meurtrières ou stériles, sauvegarder l'avenir en laissant intacts tous les ressorts de l'organisation française. On pouvait, on devait, en un mot, se dévouer sans mesure, sans vulgaires préoccupations de parti, à cette nation infortunée, mais toujours vivace, toujours généreuse, qui était digne d'être servie pour elle-même, qui ne méritait pas le mal qu'on lui a fait.

C'était un programme de patriotisme pratique que la nature des choses indiquait, et les circonstances n'ont même pas manqué pour en faciliter la réalisation. Les premières années qui ont suivi nos désastres ont bien prouvé que rien n'était impossible avec de la bonne volonté, de la résolution et une activité réparatrice. L'irréparable faute ou le malheur des républicains, depuis qu'ils ont conquis le pouvoir et qu'ils l'ont exercé sans partage, a été de ne comprendre ni cette situation ni le rôle qu'ils avaient à remplir. Ils semblent n'avoir vu dans le succès inespéré de leur cause que la possibilité de satisfaire leurs passions et leurs préjugés, de renouer des traditions surannées de violences révolutionnaires, de substituer une domination de parti à un régime d'équité et d'impartialité. Ils se sont accoutumés bien vite à croire que puisqu'ils avaient la majorité ils n'avaient plus à se gêner, qu'ils pouvaient en user librement avec les finances, avec la paix re-

ligieuse, avec les institutions militaires, avec toutes les garanties civiles et politiques. Ils ont si bien fait qu'en dix années de règne, ils ont tout épuisé, ils ont abusé de tout, et qu'au lieu de fonder un ordre régulier, ils nous ont conduits au point où nous sommes aujourd'hui; ils ont créé et développé cette situation singulière où toutes les conditions de gouvernement semblent confondues et altérées, où ministère et parlement accumulent à plaisir l'ignorance, la légèreté, les inconséquences, les faiblesses dans les affaires les plus sérieuses du pays. Les républicains, en vérité, finissent par ne plus savoir eux-mêmes où ils vont et ce qu'ils font; ils se créent à leur usage une sorte de système indéfinissable qui n'est ni le régime conventionnel ni le régime parlementaire, qui n'est qu'un mélange de tous les genres d'anarchie, un résumé de toutes les idées fausses. Ils détruisent ou ils compromettent tout ce qu'ils touchent, et un des plus curieux exemples de cette désorganisation ou de cette confusion universelle est certainement ce qui se passe dans cette malheureuse affaire du Tonkin, où un gouvernement timide et une commission usurpatrice donnent une si édifiante représentation au détriment des intérêts et de la considération de la France. On en est toujours là pour le moment.

La vérité est que cette commission, chargée d'avoir une opinion et de proposer une résolution sur nos affaires de l'Indo-Chine, joue un singulier rôle. Elle a été nommée il y a déjà trois semaines avec un certain apparat; elle s'est réunie tous les jours, elle a multiplié les délibérations, et qu'a-t-elle fait, en définitive, pour fixer notre politique? La France quittera-t-elle décidément le Tonkin et l'Annam et peut-être la Cochinchine, sans regarder derrière elle, sans souci du sang versé, de l'honneur du drapeau, des intérêts qu'elle peut laisser en péril? Continuera-t-elle, au contraire, à occuper ces contrées du Fleuve-Rouge, devenues pour elles une possession diplomatiquement reconnue, et dans quelle mesure ou sous quelle forme les occupera-t-elle, si elle doit y rester? Ce sont là des questions qui ne sont pas du tout tranchées jusqu'ici, qui ne paraissent même pas bien éclaircies encore; mais, qu'on se rassure, si la commission fait attendre son opinion sur l'abandon du Tonkin ou sur le maintien de notre occupation, elle n'a pas moins bien employé son temps, elle n'est pas demeurée oisive pendant ces trois semaines. La commission des 33 n'a pas perdu une si belle occasion de se souvenir des comités de la Convention, et elle a voulu, elle aussi, montrer qu'elle était souveraine, omnipotente. Dès qu'elle a été réunie, son premier soin a été de se constituer en comité d'investigation, de prétendre fouiller dans le passé comme dans le présent, de vouloir scruter tous les secrets, lire dans tous les portefeuilles, — de faire comparaître devant elle les généraux et les amiraux, les anciens gouverneurs de l'Indo-Chine et les

diplomates mêlés aux affaires les plus récentes. La commission a voulu tout voir, tout savoir, — on ne lui a rien refusé ; elle a commandé, personne n'a résisté, et ici, il faut le dire, par une suite fatale de l'altération des idées les plus simples, tout le monde a oublié son devoir, ou, si l'on veut, tout le monde est sorti de son rôle, et la commission, et les ministres, et les déposans appelés en consultation ou en témoignage. C'est le gâchis qui a commencé; il s'est déployé triomphalement depuis trois semaines.

Qu'une commission chargée d'examiner une question des plus sérieuses et de proposer des résolutions qui intéressent l'honneur du pays tienne à être renseignée et instruite, c'est assurément son droit: elle a justement devant elle des ministres qu'elle peut interroger, qui doivent l'éclairer, qui sont responsables et seuls responsables de la politique qui a inspiré, préparé et dirigé une entreprise à la fois diplomatique et militaire. Elle dépasse évidemment toutes les limites de son droit constitutionnel lorsqu'elle appelle à sa barre des fonctionnaires qui ne sont que des subordonnés, qui ont été employés à des missions délicates, qui sont nécessairement toujours dans l'alternative de ne rien dire ou de dire beaucoup trop. Si ces fonctionnaires ne sont que les échos des pensées, des volontés du gouvernement qui les emploie, leur témoignage et leurs discours ne servent à rien; s'ils se font les juges, les divulgateurs et les censeurs des négociations, des opérations auxquelles ils ont été mêlés, ils violent toutes les règles de la discipline publique, de la subordination, et ceux qui ont provoqué les indiscrétions sont eux-mêmes les complices d'un grand désordre. Une commission parlementaire n'est pas faite pour ce rôle; elle confond tous les pouvoirs lorsque, dans son irresponsabilité, elle se substitue au gouvernement dans ses relations avec ses agens, dans ses droits d'initiative ou de réserve, quand elle prétend disposer de tous les secrets d'état dont elle est bientôt embarrassée et qu'elle se hâte de livrer aux curiosités ironiques du monde entier. C'est l'anarchie pure et simple. Le gouvernement, de son côté, dans ses rapports avec la commission, n'a certainement pas compris ce qu'il se devait à lui-même, ce qu'il devait au pays. Il a manqué par complaisance ou par crainte en se prêtant à tous ces interrogatoires périlleux, à toutes ces communications de dépêches secrètes, de télégrammes plus ou moins tronqués, dont on triomphe aujourd'hui comme si tous les gouvernemens n'avaient pas leurs correspondances réservées et ne devaient pas rester maîtres de ce qu'ils peuvent livrer au public. Avec un peu plus de fermeté, avec un sentiment un peu plus énergique de sa responsabilité et de ses devoirs, le ministère se serait hâté de couper court à toutes ces divulgations qui ne font que compromettre les intérêts publics et troubler toutes les idées des agens de l'état sur leurs

obligations; il aurait prudemment averti la commission du danger de l'œuvre indiscrète qu'elle entreprenait : il eût surtout détourné ou arrêté au passage un des plus pénibles incidens de cette campagne désordonnée et humiliante poursuivie depuis trois semaines au Palais-Bourbon.

Qu'est-il arrivé en effet ? M. le général Brière de l'Isle, l'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin, a été appelé devant la commission et il ne s'est probablement pas rendu à cet appel sans avoir été autorisé par ceux de qui il relève, dont il a reçu les ordres. Il ne s'est pas borné à exprimer son opinion sur nos affaires de l'extrême Orient, sur les avantages ou les inconvéniens de notre conquête, même sur les opérations qui s'exécutent encore et sur les actes de son successeur; il est allé plus loin, il a tenu à réveiller le souvenir d'un des plus douloureux accidens de guerre, de cette désastreuse retraite de Lang-Son, qui en retentissant en France, a provoqué il y a huit mois la chute d'un cabinet. Il n'a point hésité à mettre directement et rudement en cause devant la commission un de ses subordonnés, l'officier qui eut à prendre le commandement des forces françaises au moment où le général de Négrier fut blessé, M. le colonel Herbinger, et il a même fait peser une assez outrageante accusation sur cet officier. L'ancien chef du corps expéditionnaire du Tonkin ne s'est pas aperçu qu'il soulevait de bien dangereuses questions, qu'il n'était pas là pour rendre compte de ses opérations de guerre, que de plus, selon la juste remarque d'un ancien officier maintenant député, M. de Martimprey, il faisait descendre la responsabilité en ayant l'air de faire d'un de ses subordonnés le bouc émissaire d'une mauvaise aventure. Or cet officier incriminé a été soumis, justement pour ces faits, à un conseil d'enquête et il a été l'objet d'une ordonnance de non-lieu : de sorte que la commission s'est trouvée du premier coup, à l'improviste, en présence des questions les plus épineuses de commandement militaire et, de plus, en face d'un acte judiciaire qu'on paraît traiter comme s'il n'existait pas. Une fois dans cette voie, où s'arrêtera-t-on? Les divulgations appellent les divulgations. M. le général Brière de l'Isle a parlé, on fait parler après lui un autre officier, M. le colonel Borgnis-Desbordes, dont un rapport tout confidentiel, qui est un document judiciaire, est également publié. Les indiscrétions s'enchaînent, et quand elles deviennent trop criantes, on finit par s'apercevoir que tout cela n'est peut-être pas sans danger. On s'indigne alors ! On interpelle le gouvernement qui promet une enquête ! On déclare solennellement que si des faits comme la publication du rapport de M. le colonel Borgnis-Desbordes peuvent se produire impunément, il n'y a plus d'administration, il n'y a plus d'armée ! C'est bien possible; mais s'il en est ainsi, à qui la faute ? Les

vrais coupables sont ceux qui ont ouvert ou laissé ouvrir cette triste campagne de divulgations indiscrètes, ceux qui depuis trois semaines livrent aux contestations, aux curiosités du monde les médiocres secrets de nos actions, la dignité de nos officiers, l'honneur de notre armée, — laissant en suspens la seule question qui intéresse la France, la question de l'abandon ou de la conservation du Tonkin.

Voilà le point essentiel sur lequel rien n'est encore décidé, et on semble oublier que ce n'est pas tout de chercher les petits papiers dans les archives, d'écouter des discours dans une commission, — que pendant ce temps, le bruit de nos vaines agitations peut arriver, arrive inévitablement jusque dans l'extrême Orient. M. le général de Courcy, par une prévoyance peut-être nécessaire, quoique un peu singulière, qui n'est qu'une anomalie de plus, a cru devoir intercepter les communications de France, et il l'a dit dans une dépêche qui a été publiée comme toutes les autres, bien entendu. C'est une précaution probablement inutile. La vérité n'arrive pas moins. Pendant que nos politiques se perdent en débats stériles, nos soldats peuvent se demander s'ils auront versé leur sang pour rien, s'il est bien nécessaire qu'ils le versent encore pour défendre une terre qu'on ne veut peut-être pas garder. Nos protégés, ceux qui se sont attachés à notre cause, se sentent nécessairement menacés par cette éventualité de la retraite de notre drapeau, et nos ennemis ne peuvent que retrouver leur confiance et leur courage pour tenir la campagne. La Chine peut se dire philosophiquement que ce n'était pas la peine de lui faire la guerre, de lui imposer des traités pour finir par lui donner raison; mais ce n'est pas seulement dans l'extrême Orient que ces tristes débats, ces tristes œuvres d'une commission présomptueuse et agitée peuvent avoir un effet désastreux, c'est en Europe, dans le monde entier, partout où notre pays est encore un objet d'attention. Ceux qui disposent de nos affaires ne se doutent certainement pas de l'impression étrange qu'ils produisent au loin : ils découragent les plus vieilles sympathies. On finit par se désintéresser de nos médiocrités, de nos misérables querelles, par croire à notre impuissance dans les affaires du monde qui exigent quelque esprit de suite, quelque sûreté de rapports. On s'accoutume trop aisément par malheur à l'idée qu'il n'y a plus guère à compter avec un pays dont les représentans, prompts à tout désorganiser, font si bon marché des secrets de la diplomatie, de l'ordre dans l'armée, — et c'est ainsi que la France souffre dans sa considération extérieure d'une politique qui ne s'est révélée jusqu'ici que par des passions et par des inconsistances, par un goût révolutionnaire et invétéré d'arbitraire.

C'est ainsi effectivement. C'est l'incurable faiblesse de la politique républicaine, telle qu'on l'a faite depuis dix ans, de ne pouvoir se dé-

fendre des violences, des iniquités capricieuses, des abus de domination dans un intérêt exclusif de parti. On a parlé assez souvent de la nécessité d'arriver à fonder la stabilité dans la république ; on n'a pas même réussi à avoir des ministères de quelque durée, parce qu'on commence par méconnaître toutes les conditions de gouvernement, parce qu'on prend toujours l'arbitraire de parti pour l'autorité, parce qu'au lieu de chercher à fonder un ordre régulier sur la pacification, on s'est sans cesse occupé à irriter les opinions et les croyances. Assurément, s'il y a un fait caractéristique dans les dernières élections, c'est une sorte de réaction sensible contre ce qu'on appelle la « guerre au cléricalisme, » c'est un besoin impérieux de paix religieuse. M. le président du conseil a semblé lui-même en faire l'aveu dans sa récente déclaration en reconnaissant que la majorité de la nation française ne paraissait pas favorable à cette séparation de l'église et de l'état, qui est un des articles du programme républicain. On ne fera peut-être pas la séparation de l'église et de l'état parce qu'elle serait trop dangereuse pour la république, soit ; mais on entend bien prendre sa revanche, donner quelque satisfaction aux républicains, surtout aux républicains vaincus dans les élections, et c'est M. le ministre de l'instruction publique et des cultes qui, en sa qualité de libéral du cabinet, s'est chargé de cette œuvre méritoire. M. le ministre des cultes n'a pas perdu de temps : il a déjà commencé ses exécutions dans les départemens soupçonnés de subir les influences cléricales. De son autorité propre, il a courageusement frappé bon nombre de malheureux desservans de campagne, en leur distribuant libéralement les amendes sous forme de suspension de traitement. Dans le seul département de l'Ariège, il y a trente-cinq prêtres ainsi frappés et la liste des victimes s'accroît tous les jours dans tous les autres départemens. On peut s'attendre à voir d'ici à peu le système s'étendre dans toutes les régions de la France, — probablement pour bien montrer aux populations qu'on respecte leur culte et qu'on veut rétablir la paix religieuse. Or il y a ici une première question.

Où M. le ministre des cultes a-t-il trouvé le droit de procéder avec cette désinvolture d'omnipotence administrative ? Il n'a pu certainement le trouver écrit et formulé nulle part. Rien ne lui donne cette faculté autocratique et exorbitante de supprimer ou de suspendre, de sa volonté propre, des traitemens inscrits au budget, régulièrement affectés à un service reconnu par l'état. Il n'a pas plus ce droit à l'égard des fonctionnaires du culte, qu'à l'égard de tous les fonctionnaires civils et administratifs. On pourrait tout au plus découvrir dans quelque loi de finances de la restauration un article autorisant, dans le service des cultes, la suspension de traitement, — mais pour un fait déterminé, pour le défaut de résidence. En dehors des cas prévus par la

loi, tout est discrétionnaire et abusif; les étranges mesures de M. le ministre des cultes ne sont que des oukases, des actes de bon plaisir qui ne se fondent sur aucun fait précis et régulièrement constaté, qui n'ont été précédés d'aucune explication contradictoire, qui ne sont inspirés que par des délations clandestines et irresponsables de parti. Ce qu'il y a de curieux, c'est l'interprétation tout à fait lumineuse et significative qu'a reçue la pensée ministérielle dans un département où les députés conservateurs invalidés vont se présenter de nouveau devant le suffrage universel et où il s'agit justement d'exercer une intimidation salutaire. M. le préfet de Tarn-et-Garonne a écrit à des desservans menacés que si, à une date fixée, ils n'avaient pas réussi à prouver qu'ils s'étaient abstenus de toute ingérence dans la lutte politique, ils perdraient leur traitement. Cet ingénieux préfet a imaginé du premier coup un nouveau principe de droit d'après lequel un simple suspect est tenu de prouver son innocence sous peine d'être condamné sommairement; il a découvert une théorie commode qui est tout à la fois l'aveu naïf de l'arbitraire et un moyen d'intimidation, un procédé de candidature officielle. Voilà où l'on en vient avec une politique qui ne s'inspire que des passions de parti, qui, en dix ans de règne, n'a réussi qu'à troubler la paix religieuse, à confondre toutes les idées, à inquiéter les intérêts, à mettre en doute la grandeur française, et c'est ainsi que la république n'est pas mieux servie dans les affaires intérieures que dans les affaires extérieures.

Cependant le monde marche tout comme si nous ne perdions pas notre temps en vaines querelles, et tandis que nos partis s'épuisent en débats sans honneur pour eux, sans profit pour le pays, il y a bien d'autres questions qui s'agitent de toutes parts. Il y a surtout cette question des Balkans ou d'Orient qui intéresse toutes les puissances, — même la France, — qui change sans cesse de face et qui, provisoirement, paraît être dans une phase assez obscure, assez indécise, où toutes les politiques sont occupées à poursuivre une pacification toujours fuyante. Cette question éternelle, énigmatique, qui passe comme un gros nuage à l'orient de l'Europe, elle n'est pas à Constantinople, où la conférence a attesté son impuissance au moment décisif, un peu par la faute de l'Angleterre, et où la Turquie attend avec philosophie les événemens, sans savoir si elle ira ou si elle n'ira pas en Roumélie; elle est tout entière sur la frontière bulgaro-serbe, où les armées qui ont été aux prises dans une courte campagne restent en présence, sans se combattre, sans avoir pu néanmoins s'entendre sur les conditions d'une trêve régulière et définitive. Vainement l'Autriche, d'accord sans doute avec l'Allemagne et la Russie, a envoyé en médiateur officieux le comte Khevenhüller, qui est allé récemment au camp serbe et au camp bulgare pour proposer ou imposer une suspension d'hostilités.

L'envoyé de l'empereur François-Joseph n'a pas sans doute absolument réussi à concilier les prétentions opposées des deux états-majors ennemis; il a du moins gagné du temps, il a obtenu la prolongation d'un armistice de fait qui permet de reprendre des négociations plus directes, plus précises, et c'est là ce dont s'occupent les gouvernemens européens, surtout les trois empires, qui ont visiblement le premier rôle, qui semblent se concerter pour le maintien de la paix. Quel sera maintenant le dénoûment définitif de cet imbroglio des Balkans? Il est certain que depuis quelques semaines tout a singulièrement changé. Les premiers succès du prince Alexandre ont modifié d'une façon sensible la situation. La Russie, elle-même, qui naguère encore se montrait si sévère pour le jeune prince, a changé tout à coup de langage. A l'heure qu'il est, tout indique que le jour où des négociations s'ouvriraient, le traité de Berlin serait revu et diminué, que l'union plus ou moins effective de la Bulgarie et de la Roumélie serait acceptée par l'Europe. Ce ne serait pas encore une solution, ce ne serait, si l'on veut, qu'une trêve de plus; ce serait déjà beaucoup que la diplomatie réussit pour le moment à clore ce nouveau chapitre des agitations orientales.

Lorsque l'aristocratie anglaise, avec sa vieille courtoisie, a offert tout récemment un banquet d'adieu au comte Munster, qui a longtemps représenté l'Allemagne à Londres et qui vient comme ambassadeur à Paris, le premier ministre de la reine, lord Salisbury, a saisi cette occasion pour faire ses complimens à l'empereur Guillaume et à M. de Bismarck. Il s'est même assez longuement étendu sur les relations d'amitié entre les deux empires d'Allemagne et de la Grande-Bretagne, sur une alliance qui serait, a-t-il assuré, la meilleure garantie de la paix européenne. Lord Salisbury, depuis qu'il est au pouvoir, n'a certainement rien négligé pour se rapprocher de l'Allemagne, pour lier partie avec le cabinet de Berlin, et nul doute que, s'il reste au gouvernement, il ne mette tout son zèle à cultiver cette alliance dont il a parlé dans le banquet offert au comte Munster; mais c'est là précisément la question. La politique anglaise ne se décide pas dans un toast, elle dépend tout entière aujourd'hui de ces élections qui viennent de s'accomplir au milieu d'une animation croissante et de péripéties toujours nouvelles. Les élections anglaises ne ressemblent pas aux élections des autres pays, qui se font le plus souvent en vingt-quatre heures; elles se déroulent comme un vrai drame depuis trois semaines déjà, depuis le 23 novembre. Les bourgs, les districts urbains ont été les premiers à voter; depuis quelques jours c'est le tour des comtés, des districts ruraux. Le scrutin ne sera complet et définitif que le 18. Dès ce moment, cependant, à quelques voix près, on sait à quoi s'en tenir sur les élections du royaume-uni; presque

tous les résultats sont connus, et ce sont justement ces résultats connus, publiés jour par jour, qui ne promettent peut-être pas un long avenir à la politique et au ministère de lord Salisbury,

Chose assez curieuse! aux premiers jours des élections, les conservateurs ont paru prendre vivement l'avantage, ils l'ont emporté surtout dans les grandes villes, à Londres, à Liverpool, à Leeds, à Sheffield. Les libéraux ont perdu du premier coup à la bataille deux des membres de l'ancien cabinet, M. Childers et M. Shaw-Lefèvre. M. Charles Dilke n'a passé qu'à une très petite majorité. M. Bright lui-même, malgré sa popularité et son éloquence tribunitienne, a eu quelque peine à vaincre son jeune concurrent, lord Randolph Churchill, qui n'avait pas craint de se mesurer avec le vieil athlète parlementaire. Un instant, le succès des tories a paru presque assuré, tant le mouvement se dessinait en leur faveur dans les villes. M. Gladstone, qui a eu pour sa part son élection triomphale à Édimbourg, M. Gladstone seul ne s'est pas laissé décourager, il a mis jusqu'au bout sa confiance dans les comtés, dans ces électeurs ruraux qu'il a appelés à la vie publique, et c'est en effet par les comtés que tout a changé, que les libéraux ont repris l'avantage, dépassant rapidement les conservateurs. Au demeurant, à ne prendre que les résultats matériels, dans ce nouveau parlement qui se compose de 670 membres, les libéraux comptent un peu plus de 330 voix, les conservateurs ont 250 élus. Les libéraux gardent ou retrouvent encore, au moins en apparence, une majorité sans nul doute. Ils ont cependant perdu des voix, ils reviennent un peu moins nombreux qu'ils ne l'étaient au dernier parlement; en dépit de leur victoire relative, ils n'ont pas une majorité suffisante pour prendre le gouvernement de haute lutte. Les conservateurs, à leur tour, en restant une minorité, ont pourtant conquis quelques voix, et le vote des villes peut leur donner une certaine force morale qui les soutient encore. Ni les uns ni les autres ne sont par eux-mêmes en mesure de s'imposer; mais le phénomène le plus nouveau et le plus caractéristique de ces élections, c'est évidemment le succès décidé, presque imprévu, des nationalistes irlandais, qui ont été habilement conduits au combat par leur chef, M. Parnell, et qui vont former au parlement un bataillon serré de 85 soldats marchant d'un même pas, obéissant à un même mot d'ordre. Ainsi, dans cette nouvelle chambre des communes qui vient d'être élue, il y a 330 libéraux, 250 conservateurs, et entre les deux partis il y a 85 Irlandais, qui, par le fait, deviennent les maîtres de la situation en évoluant d'un camp à l'autre. Les Irlandais peuvent aider le ministère tory à vivre ou l'empêcher de mourir s'ils le veulent, s'ils y voient quelque avantage pour leur cause; ils peuvent aussi, en s'alliant aux libéraux, leur donner une majorité plus que suffisante s'ils y trouvent leur

intérêt. Dans tous les cas, on peut dire, dès ce moment, que tout dépend de ce que fera le bataillon de M. Parnell, du prix qu'il mettra à son appui dans les batailles parlementaires, et c'est là, certes, une situation des plus compliquées qui peut rendre le gouvernement sinon impossible, du moins singulièrement difficile pour les conservateurs aussi bien que pour les libéraux.

Que peuvent faire les conservateurs, qui, en définitive, ne sont qu'une minorité? Ils paraissent jusqu'ici assez disposés à attendre, comme on dit, les événemens, à ne pas quitter le pouvoir, au moins provisoirement jusqu'à l'ouverture de la session, et d'ici là, ils se flattent peut-être de s'assurer une majorité telle quelle avec l'alliance des Irlandais, qui, à la vérité, les ont soutenus contre les libéraux dans les élections. Mais il est bien clair que M. Parnell, qui, avec son bataillon, se sent le maître de la situation, qui tient dans ses mains le sort du ministère tory, ne donnera pas son appui pour rien. M. Gladstone, dans son passage au pouvoir, a prodigué les lois libérales, les concessions à l'Irlande, et il n'a pas moins été abandonné à la première occasion par les Irlandais, qui n'ont point hésité, dans l'intérêt de leur cause, à se faire les alliés momentanés des candidats du torysme. M. Parnell, qui est un habile tacticien et qui vient de le montrer encore une fois, ne continuera certainement aujourd'hui son appui aux conservateurs pour les soutenir au pouvoir qu'à la condition d'obtenir d'eux des concessions nouvelles qui équivaudraient à une sorte de séparation, à une semi-indépendance irlandaise, et ces concessions, les conservateurs ne peuvent les faire sous peine d'irriter profondément l'opinion anglaise: de sorte qu'ils se trouvent dans cette alternative de perdre l'appoint irlandais qui leur est nécessaire s'ils ne vont pas assez loin ou de s'aliéner l'opinion anglaise s'ils vont trop loin. Que peuvent de leur côté espérer les libéraux avec leur majorité relative et insuffisante? En gardant la supériorité numérique, ils se sentent moralement diminués, affaiblis par leurs divisions, par les scissions que les radicaux ont imprudemment provoquées avec leurs programmes, avec toutes ces questions de socialisme, de séparation de l'église et de l'état; ils ont perdu des voix. Ils auraient, eux aussi, à compter avec les Irlandais pour suppléer à ce qui leur manque, et après tout ce qu'ils ont fait, que peuvent-ils faire de plus? Pas plus que les tories, ils ne peuvent dépasser une certaine limite sans soulever l'opinion qui ne leur pardonnerait pas de laisser mettre en doute ce qu'on appelle aujourd'hui en Angleterre l'intégrité de l'empire britannique: de telle façon que, pour le moment, libéraux et conservateurs sont dans le même cas de ne pouvoir ni se suffire à eux-mêmes ni compter sérieusement sur une alliance qu'ils seraient obligés de payer trop cher.

Voilà la question telle qu'elle se dégage de ces dernières élections.

anglaises. Elle semble presque insoluble. Il y aurait peut-être encore, il est vrai, un moyen de sortir de cette situation assez inextricable, et ce moyen a été déjà entrevu : ce serait une entente des modérés des deux grands partis anglais. Il est certain qu'une alliance n'est point impossible entre les chefs du torysme modéré et des libéraux comme lord Hartington, M. Goschen, lord Granville, lord Derby. Cette combinaison peut paraître difficile encore aujourd'hui avec les traditions de solidarité qui lient les hommes et les partis ; elle peut être une nécessité demain pour assurer, par une transaction de patriotisme, un gouvernement à l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le manque de titres et l'abondance de l'argent ont caractérisé la liquidation de fin novembre, comme les liquidations précédentes, et mis encore une fois une partie du découvert à la merci de haussiers déterminés à profiter de l'indifférence bien constatée des rentiers à l'égard des événemens et des éventualités politiques. Le déport s'est élevé sur le 3 pour 100 jusqu'à 0 fr. 17. La situation de place a tout dominé, et les vendeurs de faible complexion se résignant à des rachats qu'il leur paraissait trop périlleux d'ajourner, le marché des fonds français a été emporté dans un rapide mouvement de hausse qui ne s'est arrêté que vendredi, non pas sous l'influence de nouvelles politiques moins bonnes, mais par simple épuisement de la force d'impulsion.

Le 3 pour 100 a ainsi atteint 81.17, le 4 1/2 109.22 et l'amortissable 82.80. Au comptant même, on a coté des cours plus élevés. Des réalisations de bénéfices et le ralentissement des achats de l'épargne ont fait reperdre quelques centimes dans les deux dernières journées.

Le tableau suivant fait ressortir l'importance de la plus-value réalisée pendant cette quinzaine, tant sur les rentes françaises que sur les fonds d'état étrangers, non moins favorisés que les nôtres par la situation de place et par la tournure favorable qu'ont prise les événemens d'Orient.

	Cours de compensation.	Samedi 12 décembre.	Hausse.
3 pour 100	80.15	80.92	0.77
Amortissable	81.80	82.70	0.90
4 1/2 pour 100	108.30	109.15	0.85
Italien	96.50	97.10	0.60
4 pour 100 hongrois	80.30	81.50	1.20
Russe 1877	100.75	101.50	0.75
Turc	14.20	14.45	0.25
Extérieure	52.»»	53.30	1.30

Les fonds austro-hongrois d'abord, les valeurs ottomanes ensuite, devaient profiter du retour de confiance dans le maintien de la paix générale. La spéculation n'espère pas que toutes les difficultés puissent être immédiatement aplanies. Il lui suffit de voir s'éloigner à l'horizon le danger d'une grande guerre européenne. Notre marché, d'ailleurs, n'a fait que suivre, en ce qui concerne ce groupe de titres, l'impulsion donnée par les places étrangères.

Le 5 pour 100 italien est recherché à la fois par la spéculation et par l'épargne, la conquête du cours rond de 100 francs ne paraissant plus devoir maintenant se faire longtemps attendre. Les avis concernant la situation budgétaire du royaume sont des plus satisfaisans. Les prévisions pour l'exercice prochain comportent une augmentation de recettes de 25 millions et une augmentation de dépenses de 16 millions. L'excédent présumé des recettes sur les dépenses atteint 20 millions environ, et servira, dit le rapport présenté à la chambre par le ministre des finances d'Italie, à diminuer ultérieurement les dettes de l'état ou à remplacer une émission d'obligations ecclésiastiques pour les dépenses extraordinaires du budget de la guerre.

L'Unifiée d'Égypte est sans changement à 325. La situation financière du pays est très bonne, mais les frontières du sud commencent à être sérieusement menacées par les Arabes du Soudan.

La crainte d'insurrections carlistes ou républicaines a précipité l'Extérieure à 52. Le calme, cependant, n'a été jusqu'ici troublé sur aucun point de la Péninsule.

Les capitaux de placement continuent à réserver leur faveur à nos rentes, aux obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer,

de la Ville et du Crédit foncier. La hausse a été générale, depuis le commencement du mois, sur toute cette catégorie de valeurs. L'obligation du Nord a touché le cours de 400 francs. Celles du Lyon, du Midi, de l'Orléans, de l'Ouest, s'approchent peu à peu de 390 francs.

Les actions ont été, de leur côté, l'objet de quelques achats. Le Nord et l'Orléans ont monté de 20 francs; le Midi, de 15 francs.

Les Chemins autrichiens ont remonté de 15 francs sur l'annonce de la mise en paiement en janvier prochain de l'acompte habituel sur le dividende. Le Saragosse ne distribue aucun acompte cette année; aussi a-t-il reculé de près de 20 francs pendant la quinzaine. La baisse a été plus considérable encore, 27 francs sur le Nord de l'Espagne, qui reste à 372 après 400 francs. On estime que le dividende du Saragosse pour 1885 ne dépassera pas 6 à 8 francs, et celui du Nord de l'Espagne, 12 à 14 francs. Ces résultats fâcheux sont dus, on le sait, à une diminution de trafic dont la cause principale, heureusement passagère, a été la rigueur et la durée de l'épidémie cholérique.

On n'a guère à relever, sur le marché des titres des établissemens de crédit que la reprise de 10 francs sur la Banque de Paris et une nouvelle hausse de 7 francs sur le Crédit foncier. Les autres valeurs de ce groupe sont toujours aussi négligées. L'épargne ne manifeste encore aucune disposition à rentrer dans ce genre de placemens. Aussi les cours végètent-ils, immobiles, et, la plupart du temps, purement nominaux.

La Banque ottomane a monté de 500 à 505 francs. C'est la seule valeur de banque étrangère donnant lieu régulièrement à quelques affaires.

Les valeurs industrielles ont été en général très fermes. Le Gaz a gagné 20 francs à 1,450 ; l'Omnibus, 15 à 1,035; les Voitures, 5 à 580; le Panama, 5 à 405; le Suez, 21 à 2,116. Les oscillations brusques qui se sont produites sur le marché du cuivre ont provoqué des mouvemens correspondans sur les actions de Rio-Tinto entre 275 et 300 francs; 285 dernier cours.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1885.

Livraison du 1er Novembre.

L'Amie, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 5

Promenades archéologiques. — Énée en Sicile, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 38

Emma, reine des îles Havai, par M. C. de VARIGNY. 77

La Vie de Shakspeare et le Paradoxe baconien, par M. Henry COCHIN. . . 106

En deça et au delà du Danube. — V. — De Belgrade à Sophia, la Bulgarie actuelle, par M. Émile de LAVELEYE. 144

Alexandre Farnèse, prince de Parme, par M. Auguste LAUGEL 174

La Famille Buchholz et les Études de mœurs berlinoises de M. Julius Stinde, par M. G. VALBERT. 201

Revue littéraire. — L'Éloquence de Fléchier, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 213

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225

Le Mouvement financier de la quinzaine. 236

Livraison du 15 Novembre.

Les Écrivains russes contemporains. — Nicolas Gogol, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 241

Le Début de Lydia, par M. Albert DELPIT. 280

Melchior Grimm. — II — La Correspondance littéraire, par M. Edmond SCHERER, Sénateu. 307

La Renaissance italienne et la Philosophie de l'histoire. — La Théorie de Jacob Burckhardt, par M. Émile GEBHART. 342

Le Brigadier Muscar. — Histoire du temps des guerres de la révolution, par M. Albert DURUY. 380
Jean-Sébastien Bach et ses Derniers Biographes, par M. René de Récy. . . . 405
Un Historien romantique. — W. Hepworth Dixon, par M. H. BLERZY. . . 428
Revue dramatique. — Gymnase, *la Doctoresse;* Vaudeville, *l'Age ingrat*; Comédie-Française, *Jean Baudry*, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Décembre.

Scènes du siège de Sébastopol, par M. le comte Léon TOLSTOÏ, traduites par UNE RUSSE 481
Un Amiral de vingt-quatre ans, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences 514
Melchior Grimm. — III. — Mme d'Épinay, Frédéric II, la duchesse Louise-Dorothée, la landgrave Caroline, par M. Edmond SCHERER, Sénateur. . 530
Charles IX et François Clouet, par M. A. GRUYER, de l'Institut de France. 578
Robert Schumann, par M. Camille BELLAIGUE 621
La Question de Madagascar. — Hovas et Sakalaves, par M. Th. HALLEZ. . 649
Poésie. — Romancero. — I. — Le Serrement de mains. — II. — La Revanche de don Diègue. — III. — Le Triomphe du Cid, par M. José-Maria de HEREDIA 673
Un Voyage dans le Guzerate, par M. G. VALBERT. 681
Revue dramatique. — Odéon, *les Jacobites* de M. François COPPÉE, par M. Louis GANDERAX 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

La Morte, première partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 721
Six Semaines en Océanie. — I. — L'Ile de Norfolk et l'Archipel Fiji, par M. le baron de HÜBNER. 749
Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Décadence mérovingienne, par M. Ernest LAVISSE. 796
Le Combat contre la misère. — III. — La Coopération et la Participation aux bénéfices, la Charité, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 821
La Question du latin. A propos d'un livre récent, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 862
Les Météorites et la Constitution du globe terrestre, par M. A. DAUBRÉE, de l'Académie des Sciences. 882
Revue musicale. — Les Chœurs bohémiens de Moscou. *le Cid* de M. Massenet a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 911
Revue dramatique. — Vaudeville. *Georgette*, de M. Victorien Sardou. par M. Louis GANDERAX. 923
Les Livres d'étrennes. 934
Chronique de la quinzaine. histoire politique et littéraire. 946
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.